SCOT de la Communauté d'Agglomération du Pays de Vannes

Le Schéma de Cohérence Territoriale de la Communauté d'Agglomération du Pays de Vannes a été approuvé par le Conseil communautaire le 21 décembre 2006 sur un périmètre de 24 communes. Il est composé des 3 documents suivants : le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), le document d'orientations et le rapport de présentation.
Nous présentons ci-dessous les principaux éléments de ces documents sachant qu'ils sont téléchargeables dans leur totalité sur le site de la Communauté d'Agglomération du Pays de Vannes : www.agglo-vannes.fr

Synthèse des principaux éléments de diagnostic

Dynamique de territoire :

Notamment par sa proximité avec la métropole nantaise, l'aire urbaine de Vannes jouit d'une solide accroche à l'Europe et au territoire national. Sa zone d'influence est d'ailleurs bien plus étendue que son propre territoire. Vannes dispose également d'un dispositif d'enseignement supérieur important avec environ 6000 étudiants, ce qui le place devant des villes comme Lorient ou Quimper, cette fonction étudiante ne faisant que s'affirmer. Même si le territoire dispose d'une façade maritime étendue, sa fonction littorale, et notamment balnéaire est peu affirmée. Comme partout dans l'Ouest, on note une dispersion importante, et historique, de l'habitat sur le territoire. Cela dit, plus des 3/4 du territoire sont en zone protégée ou agricole.

Population-Habitat-services

Le territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Vannes connaît une croissance démographique exceptionnelle avec un doublement de la population en 40 ans. Cette croissance est accompagnée d'une répartition inégale des ménages sur le territoire avec, par exemple, une présence plus forte des personnes âgées à Vannes, dans les îles et les communes littorales. Cela s'accompagne également par une explosion du parc des logements et des prix du foncier et de l'immobilier. On constate ainsi 9000 logements supplémentaires entre 1990 et 1999. Ce développement a engendré une grande consommation d'espace, due principalement au modèle d'urbanisation alors dominant, le lotissement d'habitation avec des parcelles de grande taille.

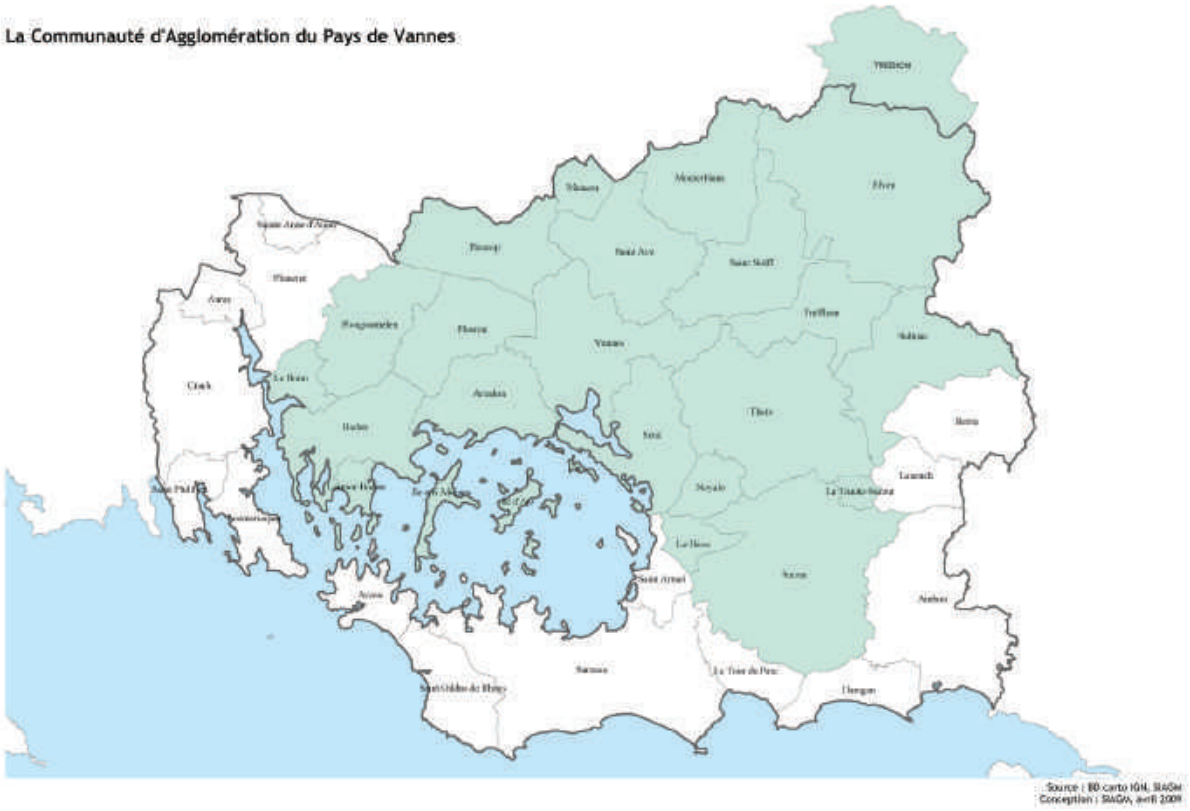

Les évolutions économiques et commerciales

L'économie de la Communauté d'Agglomération du Pays de Vannes est très dynamique avec un territoire qui représente 20 % de l'emploi du Morbihan et 41 % de la création nette d'emploi du Morbihan sur la dernière décennie.
L'activité agricole est bien ancrée puisqu'elle représente 48% du territoire pour environ 800 exploitations. Il s'agit principalement d'une agriculture « traditionnelle » d'élevage bovin. On va également trouver sur ce territoire de la conchyliculture et de la sylviculture. Les secteurs secondaires et tertiaires connaissent un développement soutenu (croissance de l'emploi de 14% entre 1990 et 1999 sur vannes et la 1ère couronne). L'activité touristique du Pays de Vannes est aussi importante, mais se retrouve limitée par ses capacités d'hébergement.

Les déplacements

Près de 80% des déplacements se font en voiture. Pourtant, la population exprime une attente forte pour d'autres modes de déplacements. Les déplacements sont centrés sur Vannes et le réseau de voirie est de moins en moins adapté. Il faut ainsi adapter un réseau de transports en commun à la dynamique urbaine.

Diagnostic environnemental

Un diagnostic du territoire a été réalisé sur des thèmes tels que la qualité de l'air, la qualité des eaux, la pollution des sols, les déchets … mais aussi sur les risques naturels et technologiques. La qualité du patrimoine naturel et paysager du territoire n'est plus à démontrer comme en atteste les classements en SMVM, RAMSAR ou encore NATURA 2000. On peut retrouver ces données thématiques dans le document intitulé « État initial de l'environnement ».

Synthèse des orientations

Le SCOT a pour objectif de :

• mettre en cohérence et coordonner les politiques menées en matière d'urbanisme, d'habitat, de loisirs, de déplacements et d'implantations économiques et commerciales
• assurer le développement en prenant en compte les impacts du projet sur l'environnement, en déterminant les espaces et sites à protéger, en réduisant les risques et nuisances, etc …
• planifier des équipements majeurs : voiries, équipements techniques, etc …

Les grandes orientations du SCOT de la Communauté d'Agglomération du Pays de Vannes sont les suivantes :

• Les orientations générales de l'organisation de l'espace et de la restructuration des espaces urbanisés
• Les objectifs relatifs à l'équilibre social de l'habitat et à la construction de logements sociaux
• Protection et mise en valeur des espaces, sites naturels, urbains et entrées de ville
• Les objectifs relatifs à la prévention des risques
• Les grands équilibres entre les espaces urbains et à urbaniser et les espaces naturels et agricoles ou forestiers
• Les objectifs relatifs à la cohérence entre l'urbanisation et la création de dessertes en transports collectifs
• Les objectifs relatifs à l'équipement commercial et artisanal, aux localisations préférentielles des commerces et aux autres activités économiques
• Les grands projets d'équipements et de services nécessaires à la mise en œuvre du schéma

Source : SCOT approuvé de la Communauté d'Agglomération du Pays de Vannes

SCOT du Pays d'Auray

Le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays d'Auray est en cours d'élaboration sur un périmètre de 28 communes.
Nous présentons ci-dessous les principaux éléments des documents de travail sachant qu'ils sont téléchargeables dans leur totalité sur le site du Syndicat Mixte du Pays d'Auray : www.pays-auray.com

Synthèse des principaux éléments de diagnostic

Habiter le Pays d'Auray

Le Pays d'Auray jouit d'une configuration exceptionnelle : entre campagne, façade littorale et îles, et à mi-chemin entre les agglomérations de vannes et Lorient. Une configuration privilégiée qui rend le territoire particulièrement attractif, sollicité et convoité … aussi bien, de manière temporaire, des vacanciers, que de la part d'une population désireuse de s'y installer et de bénéficier de la qualité de son cadre de vie à l'année.
Une configuration qui influe donc inéluctablement sur l'évolution de sa démographie, de son parc de logements et de son armature urbaine.

Travailler sur le Pays d'Auray

Le tissu économique du Pays d'Auray apparaît diversifié même si sa vocation génère une spécialisation, de fait, vers les services à la personne et vers sa tertiarisation.
Sa zone d'emploi se caractérise par un réel dynamisme en terme de création d'emplois. Selon une récente étude de l'INSEE, le Pays d'Auray serait la troisième zone d'emploi de Bretagne en termes d'attractivité économique. Néanmoins, cette progression de l'emploi ne semble pas harmonieusement répartie sur l'ensemble du territoire, occasionnant des disparités tant géographiques que sociales.

Se déplacer

La périurbanisation et la croissance des migrations pendulaires, à l'image des évolutions nationales, ont entraîné une multiplication des déplacements en voiture individuelle.
L'organisation du territoire conditionne des formes de mobilité aujourd'hui difficilement compatibles avec l'émergement de transports alternatifs (modes doux, transports en commun).

Diagnostic environnemental

Un diagnostic environnemental du territoire a été réalisé, en se basant sur les thèmes suivants : l'environnement physique, l'environnement biologique, les ressources naturelles, les pollutions et risques et, enfin, le cadre de vie. La qualité du patrimoine naturel, culturel et paysager du territoire n'est plus à démontrer. On peut retrouver ces données thématiques dans le document intitulé « État initial de l'environnement ».

Les orientations

Partie 1 : Structurer le territoire et développer la proximité au quotidien
- 1.1 : Conforter l'armature urbaine existante et favoriser la proximité
- 1.2 : Assurer une urbanisation équilibrée et économe en espace
- 1.3 : Optimiser les déplacements et développer les alternatives à la route

Partie 2 : Garantir la qualité du cadre de vie et de l'environnement
- 2.1 : Préserver le patrimoine naturel et faciliter sa découverte
- 2.2 : Faire de la qualité des paysages un élément fort de l'image du territoire
- 2.3 : Garantir à tous un environnement sain et sûr et gérer durablement les ressources naturelles

Partie 3 : Favoriser l'accueil et le maintien de populations et d'activités permanentes
- 3.1 : Diversifier l'offre de logements pour favoriser l'accueil de populations permanentes
- 3.2 : mettre en œuvre une politique foncière anticipant sur les besoins de demain
- 3.3 : Pérenniser et conforter les activités primaires
- 3.4 : Diversifier l'économie et favoriser l'émergence de nouvelles filières
- 3.5 : Développer une économie insulaire et péninsulaire vivante et durable

Source : documents de travail de l'élaboration du SCOT du Pays d'Auray

Grand Dauphin © D. Lédan

GRAND DAUPHIN

Tursiops truncatus

Espèce de mammifère marin protégée au niveau national (art.1er)
Directive « habitat » : annexe II et IV
Convention de Berne : annexe II
Convention de Bonn : annexe II*
Convention de Washington : annexe II
Règlement communautaire CITES : annexe C1
Liste rouge UICN Monde : insuffisamment documenté ; Liste rouge France : statut indéterminé

Description de l'espèce

Le Grand Dauphin est un cétacé à dents (odontocètes). Sa taille maximale avoisine les 4 m et son poids peut dépasser les 300 kg.

Sa coloration est sombre et relativement uniforme, les flancs sont gris moyen, alors que le ventre est plus clair. Le front bombé est distinct. Il est prolongé par un rostre court et robuste. On ne rencontre pas de dimorphisme sexuel pertinent chez cette espèce.

Caractère biologique

Le Grand Dauphin est une espèce qui vit en groupe, dont la taille est variable (1 à 28 individus). Son activité diurne est principalement sous-marine, caractérisée par des longues plongées de durée supérieure à 30 secondes.

Cette espèce prédatrice montre une grande capacité d'adaptation aux fluctuations du type et de la quantité des proies et son spectre alimentaire est particulièrement large, bien que souvent constitué de poissons.

Le Grand Dauphin vit dans différents habitats, ce qui témoigne de sa grande plasticité comportementale et écologique. Si certaines populations sont strictement côtières, d'autres sont plutôt océaniques au-delà du plateau continental.

Répartition géographique

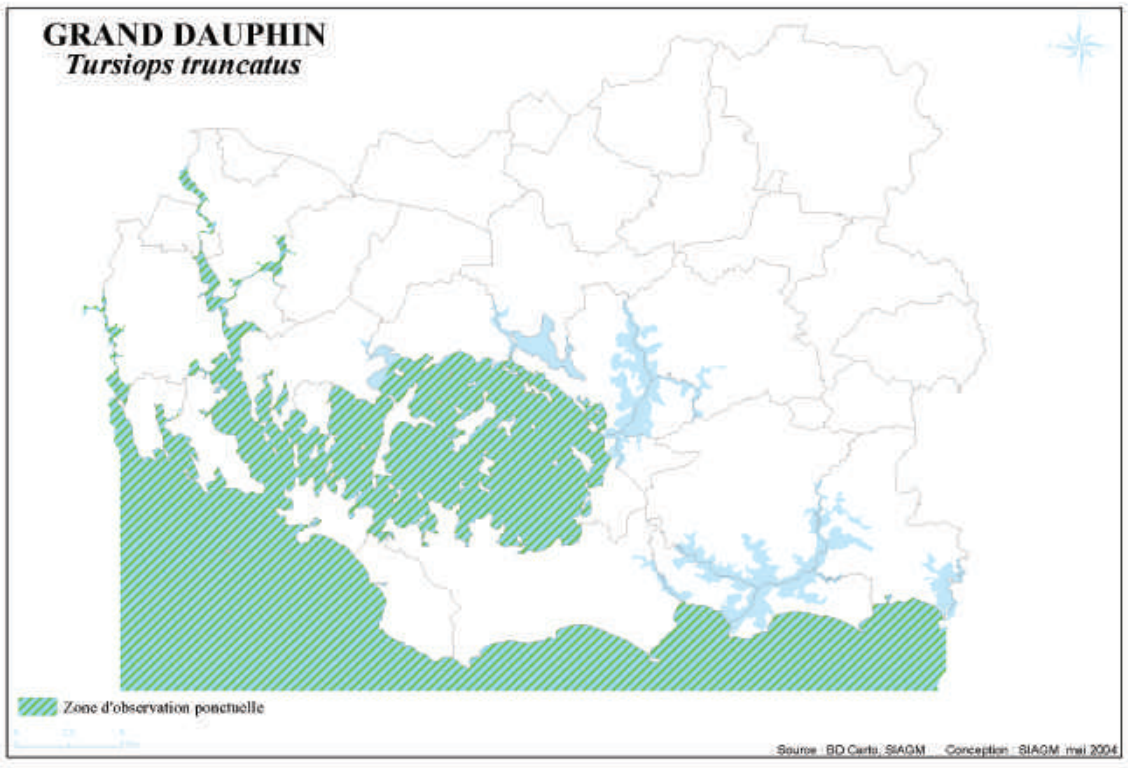

Le Grand Dauphin fréquente toutes les eaux tropicales et tempérées de la planète. En Atlantique Nord oriental, il se distribue depuis l'Islande jusqu'aux îles du Cap-Vert, ainsi que dans la Mer du Nord, la Manche, la Méditerranée et la Mer Noire. Le long des côtes françaises de la Manche et de l'Atlantique, des groupes côtiers ont été identifiés dans cinq sites dont le Golfe du Morbihan et l'estuaire de la Vilaine.

Localisation dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

On connaît la présence de 8 espèces de mammifères marins. Pour 6 d'entre elles, l'état des connaissances actuelles se résume aux accidents signalés d'échouage de cadavres.
Une espèce est signalée presque exclusivement en hiver, le phoque gris.

Le Grand dauphin semble fréquenter plus ou moins régulièrement la façade atlantique, parfois même l'intérieur du Golfe du Morbihan, mais les données récentes sont extrêmement rares.

Evolution et état des populations

A l'échelle mondiale, le Grand Dauphin n'est pas une espèce en danger, mais localement de nombreuses populations sont menacées d'extinction. Les confusions interspécifiques des anciens documents ne permettent pas de démontrer que ce dauphin était plus abondant auparavant le long des côtes françaises de la Manche et de l'Atlantique.

Menaces potentielles

Etant donné son mode de vie très côtier et sa grande plasticité comportementale en relation notamment avec son alimentation, le Grand Dauphin entre en interaction avec de très nombreuses activités humaines maritimes, dont la pêche. La destruction volontaire d'individus n'hésitant pas à s'alimenter directement dans les filets de pêche à longtemps été pratiquée. En France, cette mortalité intentionnelle semble révolue, mais de nombreuses captures accidentelles persistent. Elles entraînent des mortalités directes par noyades ou infligent des traumatismes entraînant des mortalités différées pour les individus capturés vivants, mais relâchés en état d'affaiblissement physiologique ou blessés.

GORGONE

Eunicella verrucosa

Description de l'espèce

Les Gorgones sont des cnidaires, animaux d'organisation très simple. L'unité fonctionnelle est le polype muni d'une couronne de 8 tentacules urticantes autour de la bouche qui sert aussi d'anus. Les polypes sont inclus dans une tunique commune, l'ensemble de la colonie est soutenu par un axe corné noirâtre, très résistant, qui persiste quelques temps après la mort de la colonie. La taille courante est d'une vingtaine de centimètres, et la couleur varie de l'orange pâle au rose saumon, parfois au blanc. Certains « pieds » peuvent même être bicolores.

Caractère biologique

Cette espèce structure nettement le paysage rocheux subtidal des zones profondes (-15 à – 20m) où les algues n'ont plus assez de lumière pour se développer. Cependant, sur les fonds rocheux de la partie occidentale du Golfe du Morbihan, à la faveur d'une masse d'eau turbide limitant l'éclairement, il n'est pas rare de la rencontrer à quelques mètres sous le zéro. En revanche, les champs de Gorgones restent l'apanage de la profondeur. Comme bon nombre d'animaux filtreurs, cette espèce trouve dans les eaux du Golfe des conditions tout à fait favorables à son développement ; les champs de Gorgones sont caractérisés par de fortes concentrations (≥ 18 individus/m²) d'individus de grande taille (≥ 50 à 60 cm)

Les larves nagent très peu de temps, quelques heures au plus, avant de se fixer non loin des parents. Ce faible pouvoir de dissémination explique que les gorgones sont souvent distribuées par taches.

Répartition géographique

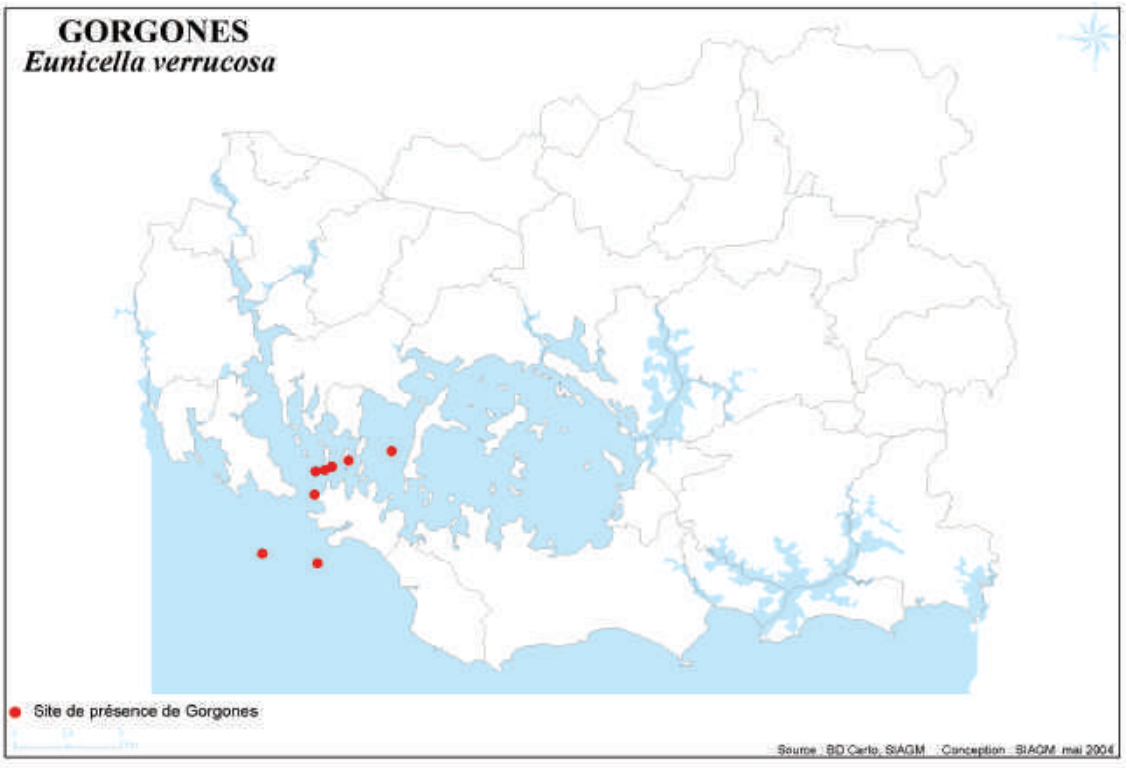

L'espèce est commune en Méditerranée et distribuée en Atlantique depuis les côtes ouest d'Irlande (peut être ouest d'Ecosse) jusqu'en Mauritanie (peut être Guinée). Elle ne semble pas pénétrer en Manche au-delà de Cherbourg.

En Bretagne, elle présente un intérêt paysager certain, surtout lorsqu'elle forme de vastes champs comme aux Sept-Iles, Trebeurden, baie de Morlaix ou encore baie de Douarnenez.

Localisation dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

La principale colonie des gorgones est concentrée dans un secteur de tombant, au sud-ouest de l'Ile Longue. D'autres petites colonies sont également présentes, dans d'autres secteurs de fond.

Les Gorgones sont signalées comme abondantes dans le Golfe du Morbihan.

Evolution et état des populations

Peu d'informations sont disponibles sur l'évolution et l'état des populations de gorgones dans le Golfe du Morbihan.

Un inventaire détaillé, réalisé dans le cadre des actions de préfiguration du Parc Naturel Régional, dans la partie sud de l'Ile Longue permettra à plus long terme, entre autres, un suivi de l'évolution de ce site.

Il serait judicieux de confirmer la croissance lente de ces coraux, de l'ordre de 1 cm par an par un suivi de population par marquage. Une étude sur la biométrie est en cours de réalisation sur près de 80 individus sur le site de l'Ile Longue.

Menaces potentielles

Différentes pressions peuvent affaiblir, voire détruire une colonie de Gorgones. On peut citer les pressions liées à l'activité de navigation de plaisance mais également de plongée, avec notamment la destruction lors de l'ancrage des bateaux, la destruction involontaire lors des plongées (arrachage par les palmes) ou volontaire (cueillette et prélèvement).

HIPPOCAMPE

Hippocampus ramulosus

Liste rouge France : Vulnérable
Liste rouge monde : Vulnérable

Description de l'espèce

L'Hippocampe ressemble à un cheval de jeu. Son corps est couvert de plaquettes osseuses disposées en anneaux. La tête est surmontée d'une crête composée d'excroissances dermiques. D'autres excroissances sont alignées le long de l'arête dorsale. La tête est perpendiculaire à l'axe du corps. Le corps est brun à brun roux avec des marques blanches sur la crête dorsale. Les flancs sont couverts de ponctuations claires.

Caractère biologique

L'Hippocampe est typiquement un poisson de la zone littorale fréquentant les fonds d'algues ou les herbiers (surtout *Zostera marina*) dans lesquels ils vivent le plus souvent à la verticale, attachés par leur queue préhensile à une algue ou une feuille. C'est une espèce qui vit toujours en étroite relation avec le fond ou avec un substrat particulier jamais totalement en pleine eau.

Répartition géographique

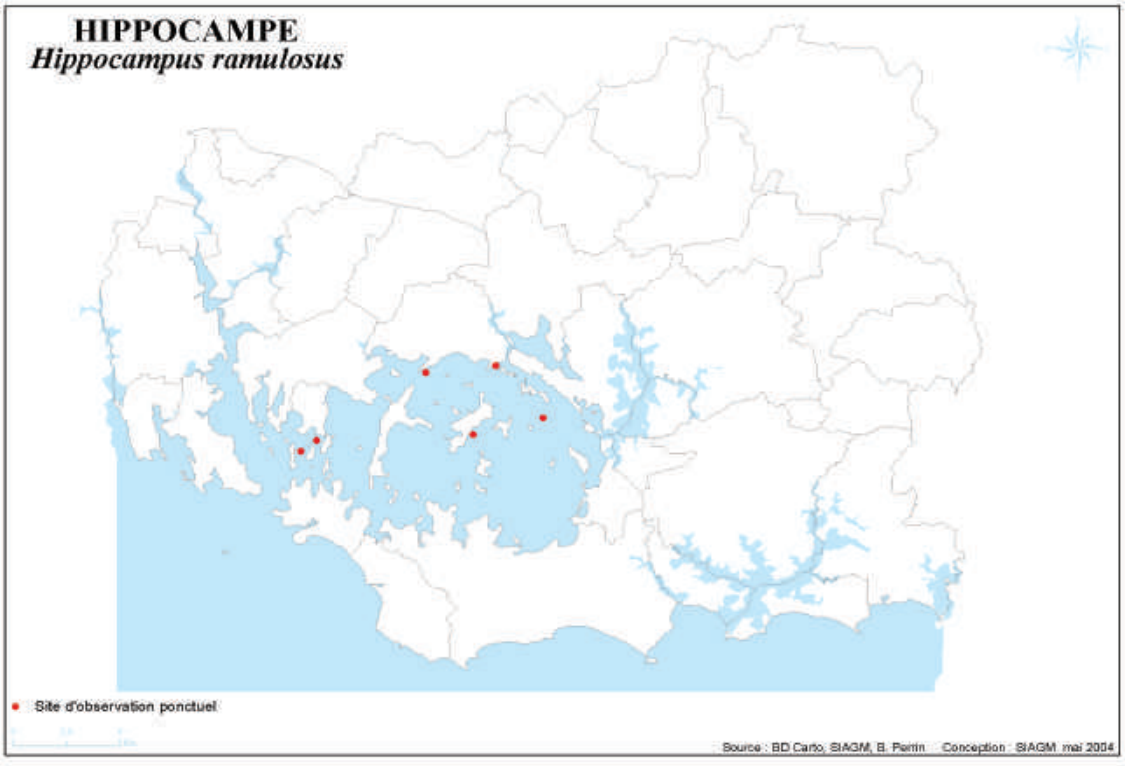

Localisation dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Dans le périmètre du Parc Naturel Régional, la répartition de l'Hippocampe est assez semblable à la répartition des herbiers de Zostères.
En effet, bien qu'il ne soit pas strictement inféodé à cette graminée marine, il semble qu'une majorité de ces petits chevaux de mer trouve parmi les herbiers un lieu de vie extrêmement propice.

Evolution et état des populations

Peu de données sont actuellement disponibles sur l'évolution et l'état des populations du curieux poisson, pourtant il ne fait aucun doute que ces effectifs sont en forte diminution.

Selon les dires des anciens et dans des temps encore proches, la capture d'Hippocampe lors de pêches à l'haveneau était fait courant. Aujourd'hui, il est rare de pêcher le cheval de mer dans les herbiers du Golfe du Morbihan.

Dans le cadre de leurs études, on peut signaler les recherches entreprises par l'Aquarium du Golfe, à Vannes, sur la reproduction et la survie des hippocampes locaux. Ces travaux devraient permettre de renforcer les effectifs naturels vacillants.

Menaces potentielles

La régression voire la disparition de certains herbiers de Zostères constitue la principale menace pour la survie des Hippocampes. Ainsi la pêche à la drague pour le prélèvement des palourdes semble particulièrement incriminée. Cette pratique de pêche devrait pouvoir être réglementée et même interdite sur les zones à herbiers.

Sensible à la qualité des eaux, il semble certain que les différentes pollutions, diffuses ou non, influent sur les effectifs d'Hippocampes.

Sterne pierregarin © D. Lédan

STERNES PIERREGARIN, DE DOUGALL et CAUGEK

Sterna hirundo, dougalii & sandvicensis

Espèces protégées en France
Directive « Oiseaux » : annexe I
Convention de Bonn : annexe II
Convention de Bern : annexe II
Liste rouge France : Sterna dougallii : en danger

Description de l'espèce

En avril, ces petites hirondelles de mer vives et rapides, aux longues ailes fines animées de battements amples et saccadés, vont et viennent à quelques mètres au dessus de l'eau : ce sont les Sternes. Blanche avec le dos et le dessus des ailes gris, la calotte entièrement noire, la queue longue et fourchue, le bec rouge à pointe noire et les pattes rouges : c'est la Sterne pierregarin ; dessous blanc, parfois nuancé de rose, calotte noire un peu plus étendue, bec noirâtre avec une zone rouge plus ou moins développée à la base, pattes rouge-orange, deux éperons caudaux particulièrement long au printemps : c'est la Sterne de Dougall ; dessus gris clair pâle, dessous blanc, capuchon noir terminé par une courte huppe, courtes pattes noires, long bec noir à bout jaune : c'est la Sterne caugek.

Caractère biologique

Toutes trois espèces migratrices, ce sont des visiteuses d'été qui hivernent dans le sud de l'Europe et en Afrique. Elles nichent en colonies, dans les îles et les îlots côtiers, et parfois pour la Sterne pierregarin sur les îlots situés dans les lagunes ou les anciennes salines comportant des plages de sable, de gravier, de coquillages ou d'herbes basses.

Répartition géographique

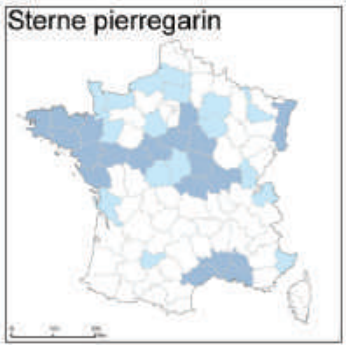

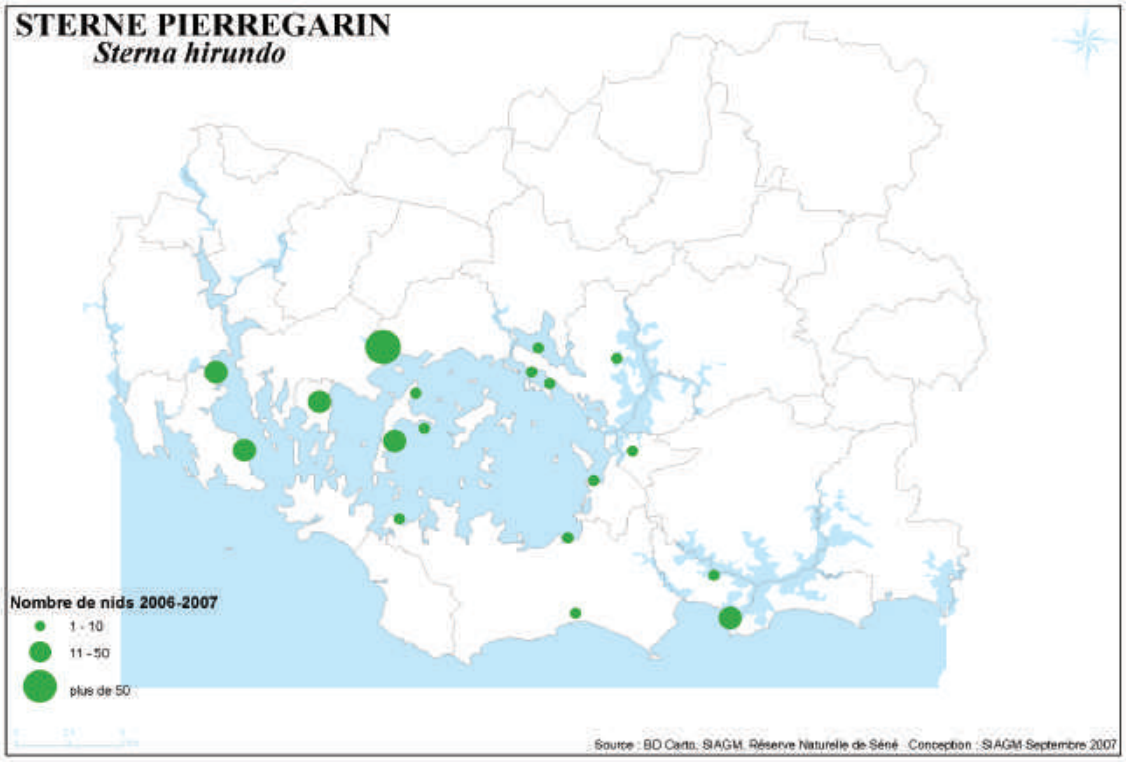

Sterne pierregarin : La plus commune; son aire de répartition couvre largement l'Europe, l'Asie et l'Amérique du Nord, jusqu'aux Caraïbes, mais l'espèce n'est que localement fréquente sur les côtes.

Sterne caugek : En Europe, la Sterne caugek niche de l'Irlande à la mer Baltique, localement en Méditerranée et sur les côtes nord de la Mer Noire. Elle hiverne sur les côtes de la péninsule Arabique et de l'Afrique occidentale, jusqu'au Cap. Quelques individus hivernent en Méditerranée.

Sterne de Dougall : La plus rare; elle est présente sur les deux rives de l'Atlantique Nord, ainsi que sur une dizaine de sites entre les Açores et les îles britanniques.

Localisation dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Dans le Golfe du Morbihan, les Sternes pierregarin sont présentes dans l'ensemble du Golfe et le long de la façade atlantique. Elles utilisent deux principaux types de sites de nidification : les embarcations, essentiellement les barges ostréicoles et les îlots des marais endigués. Cette répartition ne correspond plus aux habitats traditionnels utilisés antérieurement dans notre territoire. En effet, les îles et les îlots du Golfe sont maintenant totalement désertés, et ce depuis le début des années 80.

La nidification de la Sterne de Dougall est signalée dans le Golfe du Morbihan, pendant une trentaine d'année, de 1951 à 1978, principalement sur l'île de Méaban à Arzon.

Depuis cette époque, les sites de nidification ont été abandonnés et elle est uniquement un oiseau de passage dans le Golfe, lors de la migration post-nuptiale entre la fin juillet, août et le début du mois de septembre.

De même, la Sterne caugek a été signalée sur l'île de Méaban à Arzon, jusque vers 1975, 1983 étant l'année de disparition de la nidification de cette espèce. Depuis c'est une espèce migratrice et hivernante du Golfe.

Evolution et état des populations

Malgré de gros efforts sur l'ensemble des colonies dans les différents pays de l'Union Européenne, les populations de Sterne pierregarin et de Sterne caugek montrent une légère tendance à la baisse. La Sterne de Dougall, qui connaît une forte diminution, est classée espèce «en danger». Ses effectifs européens n'excèdent pas 2000 couples.

Il demeure de plus une grosse pression de braconnage sur les sites d'hivernage le long des côtes africaines.

Menaces potentielles

Les différentes espèces de sternes ont donc totalement abandonné les îlots de Golfe du Morbihan à cause :

- de la pression de dérangement (plaisanciers, promeneurs, pêcheurs).
- de la compétition interspécifique pour l'espace, notamment avec les différentes espèces de goélands.
- de la dégradation des sites traditionnels de reproduction notamment avec le développement de la végétation.

Sur les pontons ostréicoles, elles entrent en concurrence directe avec les exploitants.

Dans les marais littoraux, elles sont soumises à différents facteurs :

- La variation de niveaux d'eau dans les salines non gérées
- La prédation induite par la divagation des chiens
- Le dérangement humain
- Une plus forte prédation naturelle par le Renard roux ou la Corneille noire

CRISTE MARINE

Crithmun maritimum

Criste marine © D. Lédan

Description de l'espèce

La Criste marine parfois appelée Perce-pierre est une Apiacée ou Ombellifère. D'une hauteur pouvant atteindre 20 à 50 cm, cette espèce se caractérise par son port étalé et ses fleurs d'un blanc-vert en ombelle. Un peu ligneuse à la base, de port buissonnant, elle a des feuilles charnues, étalées, divisées en segments étroits et entiers. Les fleurs, apparaissant en juillet-août, sont vertes jaunâtres, disposées en large ombelle formée de 10 à 20 rayons épais. Le fruit d'environ 0,5 cm est à côtes saillantes, d'un aspect ligeux, vert olive, et devenant pourpré à maturité.

Elle est connue depuis fort longtemps comme plante médicinale mais aussi comme condiment alimentaire.

Caractère biologique

La Criste marine est l'une des plantes les plus caractéristiques et les plus répandues des fentes des falaises ou des rochers littoraux. Sa souche ligneuse, dure et ramifiée, lui permet de s'insinuer dans les moindres anfractuosités. On peut également la rencontrer sur des levées de galets, sur des murs en pierre ou des murailles du littoral, et plus rarement sur des sables maritimes.

Répartition géographique

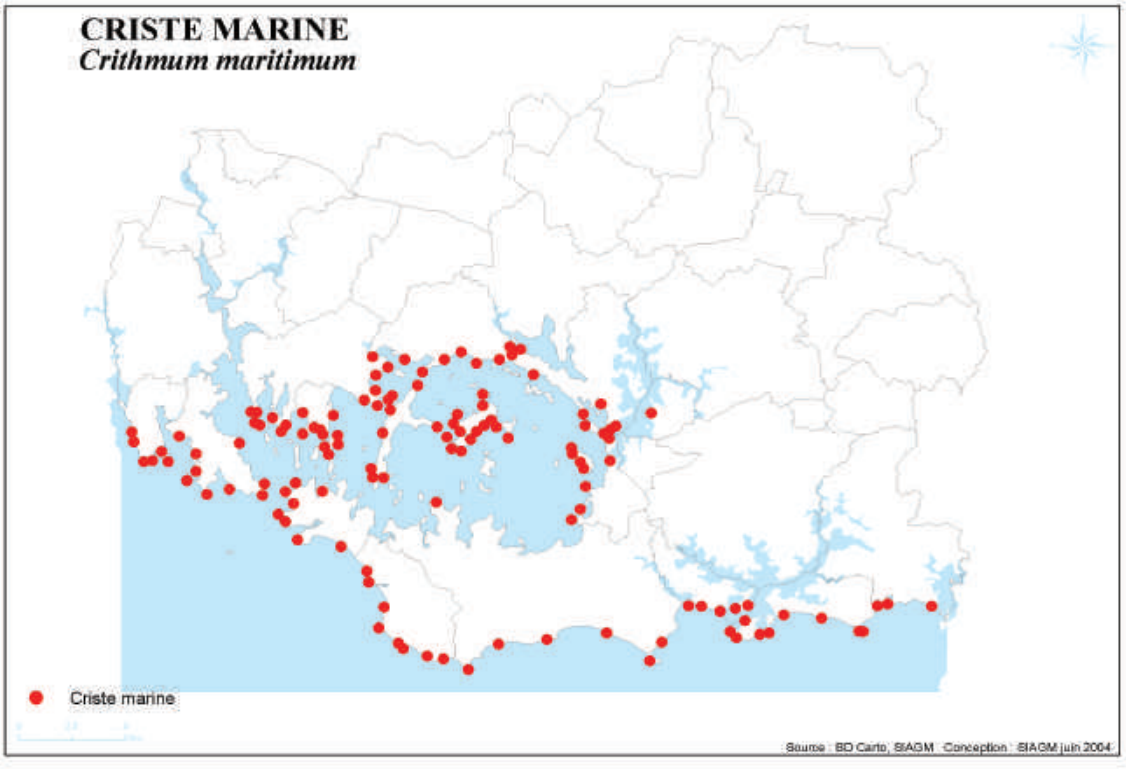

En France, la Criste marine est présente sur tout le linéaire côtier rocheux, que ce soit atlantique ou méditerranéen. A noter sa faible présence sur la côte landaise, plutôt caractérisée par ses grandes étendue de dunes, milieu peu propice à cette espèce.

Localisation dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

La Criste marine est très présente sur l'ensemble du linéaire côtier du Golfe du Morbihan, aussi bien sur la bordure littorale, que sur les bordures du Golfe. On la retrouve au niveau des micro-falaises de Saint Gildas de Rhuys et Arzon, mais également sur les différentes digues ou aménagements, dans les interstices des pierres.

Evolution et état des populations

Cette espèce est présente sur la majeure partie du littoral français, où elle est relativement abondante. Relativement commune, c'est une espèce à laquelle on prête peu d'attention, ce qui explique le manque d'informations concernant sa répartition locale, l'état des peuplements ou encore son évolution.

Menaces potentielles

Hormis la destruction par des aménagements notamment portuaires de ses milieux d'habitats, ou encore par l'érosion (naturelle ou anthropique), la Criste marine est une espèce peu menacée.

PIPIT MARITIME

Anthus petrosus

Espèce protégée nationale
Convention de Berne : annexe II

Description de l'espèce

De la taille d'un moineau, le dessus est gris-brun rayé, le dessous jaunâtre avec des taches sombres sur la poitrine et les flancs, les pattes sombres, le cercle oculaire pâle. Son petit bec noir pointu indique un régime d'insectivore. Son chant est un *witwit-witwit-witwit* répété inlassablement, d'un rocher ou en vol.

Caractère biologique

Quelques mètres de pelouse maritime, une parcelle de lande, des rochers plongeant dans les flots, suffisent à retenir le Pipit maritime. Il apprécie les îlots battus par les vagues. Il ne s'aventure guère dans les terres, ni même sur les dunes et, jusqu'en hiver, reste fidèle au littoral.

Le Pipit maritime se nourrit d'insectes et de leurs larves, de menus crustacés, de minuscules mollusques picorés à la surface des rochers ou sur les algues.

Répartition géographique

Deux races géographiques principales se partagent de façon discontinue les côtes rocheuses, de l'ouest de la France, jusqu'à la mer Blanche : *A. p. petrosus* et *A. p. littoralis*. La première, et la seule qui nous concerne en période estivale, niche sur les rivages des îles britanniques et de la France. On la retrouve sur toutes les îles anglo-normandes et bretonnes ainsi que sur les îles de : Noirmoutier, Yeu, Ré et Oléron.

Localisation dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Lors de l'inventaire des oiseaux nicheurs du Parc Naturel Régional, différents lieux de nidification ont été recensés, principalement sur la côte atlantique. On peut citer les communes de Ambon, Damgan, Sarzeau, Arzon et Locmariaquer. A noter également la présence du Pipit maritime sur l'île de Méaban, à l'entrée du Golfe du Morbihan. Il semble certain que des prospections plus approfondies, notamment sur les nombreuses îles privées du Golfe pourraient permettre d'affiner sur la carte la répartition de cette espèce strictement littorale.

Evolution et état des populations

Bien que des études très poussées aient été menées dans le département des Côtes d'Armor, l'aspect quantitatif des populations de Pipit maritime et les diverses fluctuations spatio-temporelles qu'elles peuvent subir ne sont pas encore bien connues.

Menaces potentielles

L'impact des hydrocarbures qui bien souvent sont venus recouvrir le « garde-manger » de ce Pipit, n'a pas été évalué lors des bilans concernant les oiseaux mazoutés.

Parfois familier et souvent peu farouche au contact des hommes, la réouverture et la fréquentation même importante des sentiers côtiers ne semblent pas affecter ce passereau du littoral.

Pélodyte ponctué © D. Lédan

CRAPAUD CALAMITE et PELODYTE PONCTUE

Bufo calamita & Pelodytes ponctatus

Bufo calamita :
Espèce protégée nationale,
livre rouge des vertébrés de France : espèce « A surveiller »
« Directive Habitat-Faune-Flore » annexe IV,
Convention de Berne : annexe II

Pelodytes pontatus :
Espèce protégée nationale
Convention de Berne : annexe III

Description de l'espèce

Le Pélodyte ponctué est un anoure de petite taille, d'aspect général élancé. Son museau vu de profil est arrondi, sa pupille ovale verticale et l'iris doré dans sa partie supérieure, obscurci de brun dans sa partie inférieure. La peau dorsale est verruqueuse, avec des glandes saillantes formant souvent des séries longitudinales un peu sinueuses. Sa coloration est plutôt verdâtre, brun clair ou grisâtre, ponctuée de verdâtre sur les verrues.

Le Crapaud calamite est un peu plus gros, son aspect général est ramassé. Son museau vu de profil est tronqué, sa pupille ovale horizontale et son iris est jaune vif, plus ou moins verdâtre. La peau dorsale est couverte de pustules ovalaires brunes, parfois rougeâtres sur lesquels une ligne médiodorsale jaune pâle est visible.

Caractère biologique

Le Pélodyte ponctué et le Crapaud calamite affectionnent les milieux ouverts, avec ou sans îlots de végétation buissonnante ou arborée selon leur localisation. Les habitats de reproduction sont très variés, avec une préférence pour les points d'eau temporaires bien ensoleillés. Leurs activités commencent à partir de la mi-février, pour rentrer en hivernage en octobre-novembre. Le Crapaud calamite est généralement actif de nuit, de préférence par temps doux, humide et sans vent.

Répartition géographique

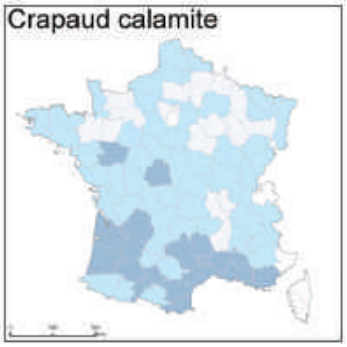

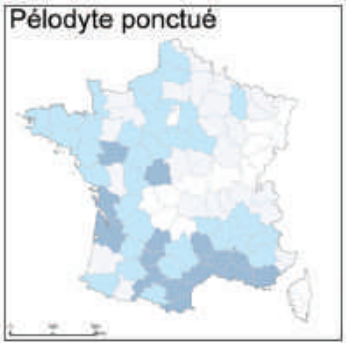

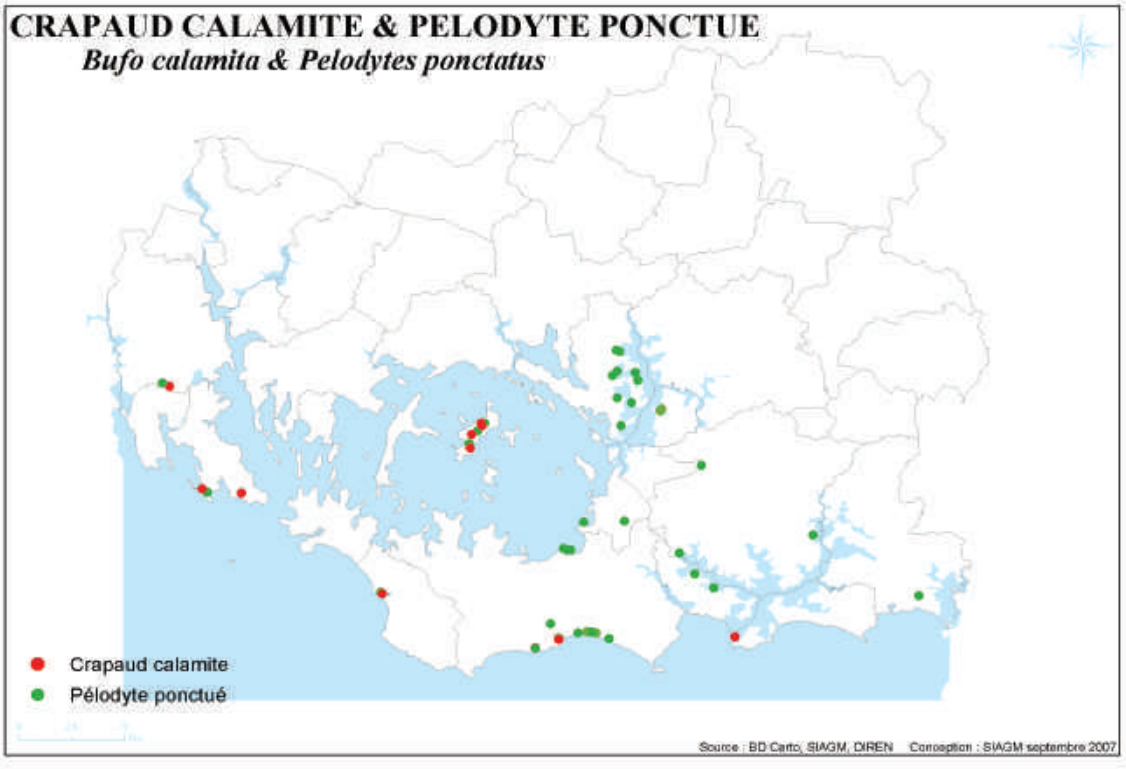

En France, le Pélodyte ponctué est abondant en région méditerranéenne ainsi que sur le littoral atlantique ; on le rencontre également en Espagne et un peu en Italie. Quant au Crapaud calamite, on le rencontre de la Péninsule ibérique à la Suède vers le nord et de l'Irlande à la Russie et à l'Estonie vers l'est.

Localisation dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Dans le territoire du Parc, ces deux espèces ont été principalement observées dans les communes littorales.

Le Pélodyte ponctué a été principalement observé dans l'est du Golfe (Séné, Noyalo, Le Hézo, Saint Armel, Sarzeau, Surzur, Le Tour du Parc, Ambon), dans les deux communes de l'entrée ouest du Golfe (Locmariaquer, Crac'h) et sur l'Ile d'Arz. Sur ces communes, les milieux pouvant accueillir cette espèce sont nombreux (marais saumâtre, milieux dunaires).

Le Crapaud calamite est lui aussi présent sur le littoral. Sur les communes de Locmariaquer, Crac'h, l'Ile d'Arz, Saint Gildas de Rhuys, Damgan et Sarzeau, on le retrouve dans les même sites que le Pélodyte ponctué.

Evolution et état des populations

Dans plusieurs régions, le Pélodyte ponctué est signalé en déclin, notamment dans le Nord-Pas-de-Calais, en Poitou-Charente, dans la vallée de la haute Durance ou en Seine amont et il semble avoir presque disparu des Landes de Gascogne. Inversement, il demeure abondant sur le pourtour méditerranéen.

La situation est bien différente pour le Crapaud calamite et de manière générale, l'espèce semble en forte diminution dans la majeure partie de son aire de répartition. Si les populations de Crapaud calamite du sud de la France et de quelques secteurs de la frange maritime occidentale sont encore abondantes, l'espèce se raréfie de plus en plus vers le nord, sa distribution devenant particulièrement morcelée. A noter tout de même, un noyau fort présent en Brenne.

Menaces potentielles

Parmi les causes de déclin, on peut citer notamment la disparition des habitats, notamment des mares agricoles, mais également le réaménagement de différents sites, l'embroussaillement et l'urbanisation galopante du littoral.

GRAVELOT A COLLIER INTERROMPU

Gravelot à collier interrompu © D. Lédan

Charadrius alexandrinus

Espèce protégée en France
Convention de Berne : annexe II
Convention de Bonn : annexe II
Liste rouge de France : nicheur rare

Description de l'espèce

Petit limicole des plages et des cordons dunaires, le Gravelot à collier interrompu se distingue de ses deux autres cousins par la couleur sombre de ses pattes. Son corps et ses ailes sont brun pâle, de couleur sable grisâtre ; son collier, son front et sa partie ventrale blancs, enfin, sa barre pectorale noire interrompue sur le devant (d'où le nom). En vol, une bande blanche est visible sur l'aile. Le plumage est plus terne chez la femelle sans marque noire sur la tête, son collier interrompu étant brun.

Caractère biologique

Le Gravelot à collier interrompu niche sur l'arrière des plages, sur des dunes érodées, des rives de lagunes, des marais salants et même des champs en bordure de mer. Pour que les œufs puissent y être dissimulés, ces milieux doivent être recouverts de gravier, de galets, de coquillages, de laisses de mer ou d'une végétation clairsemée. La femelle dépose 1 à 2 pontes annuelles à même le sol. Chacune compte 3 oeufs. La couvaison est assurée conjointement pendant 3 à 4 semaines. Les jeunes nidifuges prennent leur envol au bout de 26 à 31 jours.

Répartition géographique

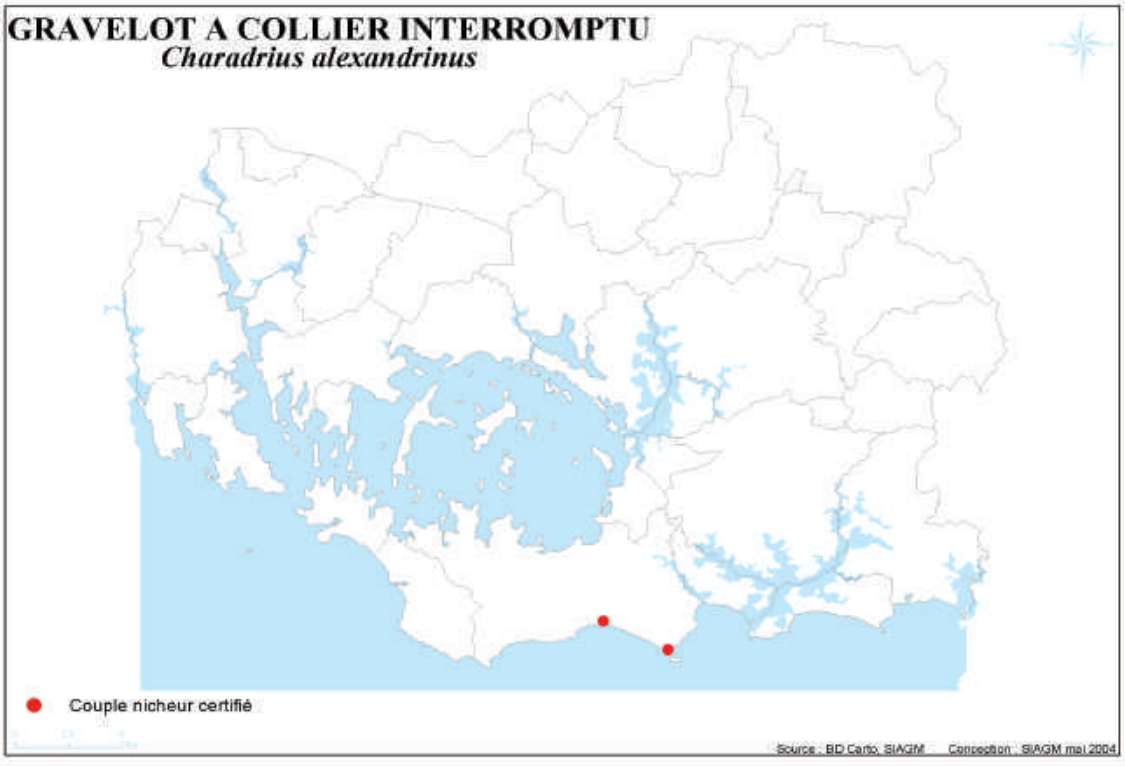

En Europe, sa répartition couvre toutes les côtes maritimes non rocheuses, du sud de la Suède à la Grèce, à l'exception des îles britanniques. Dans l'est du continent et en Espagne, il a colonisé des lagunes salées continentales.

En France, l'inventaire des limicoles nicheurs précisait sa répartition sur la plupart des côtes sableuses ou vaseuses du pays. Durant l'hiver, ce petit échassier quitte notre pays pour descendre plus au Sud, seule une centaine d'oiseaux hivernent chez nous.

Localisation dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Lors de l'inventaire des oiseaux nicheurs du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, plusieurs couples de Gravelot à collier interrompu ont été observés avec leurs œufs ou leurs poussins sur le cordon dunaire de la commune de Sarzeau.

D'autres sites pourtant favorables ont récemment été désertés, le cordon de sable de Saint Armel ou la plage de Saint Pierre à Locmariaquer, et la dynamique de la population bretonne laisse peu d'espoir de voir ces sites occupés à nouveau.

Evolution et état des populations

A l'instar de ce qui est observé ailleurs en Europe, la population française montre de très forts signes de déclin.

L'estimation des couples nicheurs présents sur l'ensemble territorial Normandie-Bretagne-Vendée est estimé à environ 240-300 couples.

L'importance des populations n'est pas connue avec précision à l'heure actuelle, le Gravelot à collier interrompu, ainsi que les espèces très voisines, ayant une très grande aire de distribution mondiale. 20.000 à 50.000 oiseaux répartis en Europe et sur la côte atlantique d'Afrique semblent être des chiffres raisonnables d'appréciation. La dynamique de ses effectifs paraît intimement liée aux possibilités d'utilisation du littoral et de ses abords immédiats.

Menaces potentielles

Cette évolution est due à un faible taux de reproduction, directement lié aux destructions et aux dérangements causés par une utilisation de plus en plus importante du littoral (aménagements touristiques et la fréquentation qui en découle – baigneurs, promeneurs, adeptes du vélo tout-terrain, véliplanchistes…).

En effet, bien que s'installant dès la fin mars sur les grands bancs de sable, et malgré une ponte précoce en avril-mai, il est victime d'un autre migrateur : le touriste.

De nombreuses couvées sont ainsi détruites par le piétinement durant les premiers dimanches ensoleillés et la divagation des chiens perturbe leur tranquillité.

OEILLET DES DUNES

Oeillet des dunes © D. Ledan

Dianthus gallicus

Espèce protégée nationale
Liste rouge de la flore Armoricaine

Description de l'espèce

L'œillet des dunes, également appelé Œillet de France, est une plante vivace de 10 à 30 cm de hauteur, se développant en touffes lâches. Les feuilles glauques sont courtes, raides et rudes sur les bords. Les fleurs, roses ou rarement blanches, fortement odorantes, sont généralement solitaires au sommet des tiges. Les cinq pétales étalés sont découpés en lanières et n'atteignent pas le milieu du limbe. Les écailles du calicule sont courtes et se terminent par une petite pointe. La floraison est estivale, entre juillet et septembre.

Caractère biologique

L'œillet des Dunes est une hémicryptophyte, c'est à dire une plante dont les parties aériennes ne subsistent qu'au ras du sol pendant la mauvaise saison. La multiplication végétative est très importante.

On le rencontre sur les sables littoraux, sur les dunes fixées, en bordure des bois de pins, mais cependant proches de la mer. Les populations sont rarement abondantes.

Répartition géographique

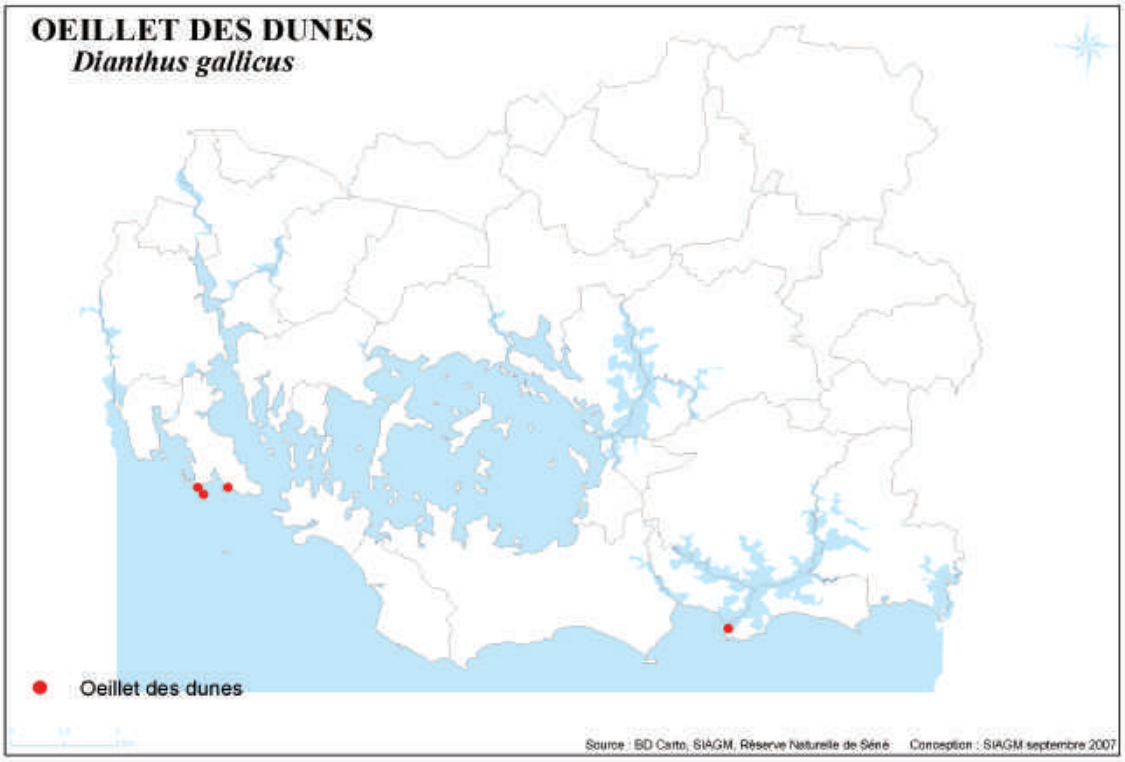

L'œillet des dunes est endémique du littoral Atlantique, de l'Espagne à la Manche.
En France, il est présent surtout du pays basque (Hendaye) au Finistère (Quimper), mais également sur les côtes de la Manche (Cotentin) et même jusqu'aux Iles anglo-normandes.

Localisation dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

L'œillet des dunes est peu présent sur le périmètre du Parc Naturel Régional. On le rencontre essentiellement sur les dunes de la commune de Locmariaquer, dans peu de stations. En 2007, une station a été découverte sur la commune de Damgan.

Evolution et état des populations

L'œillet des dunes est une espèce en régression sur la quasi totalité de son aire de répartition.

Menaces potentielles

Il est très fortement menacé, en particulier par les aménagements des zones littorales et par leur surfréquentation, qui provoque des phénomènes d'érosion entraînant la destruction de leurs habitats.

PLEUROTE DU PANICAUT

Pleurotus eryngii

Pleurote du Panicaut © D. Lédan

Description de l'espèce

Champignon à lamelles, la Pleurote du panicaut pousse en parasite sur les racines des panicauts (*Eryngium*). Le chapeau brun grisâtre est assez épais, convexe puis étalé, souvent lisse parfois légèrement écailleux, avec un pied central ou excentré de couleur blanc ou grisâtre puis ocre pâle, sur lequel se réunissent les lames espacées du dessous de chapeau.

Caractère biologique

Ce champignon pousse parfois sur les près et les pelouses mais il semble particulièrement inféodé au milieu dunaire, principal lieu de pousse de la plante à laquelle il est lié : le Panicaut des dunes.

Sa forte comestibilité en fait une espèce recherchée des amateurs.

Répartition géographique

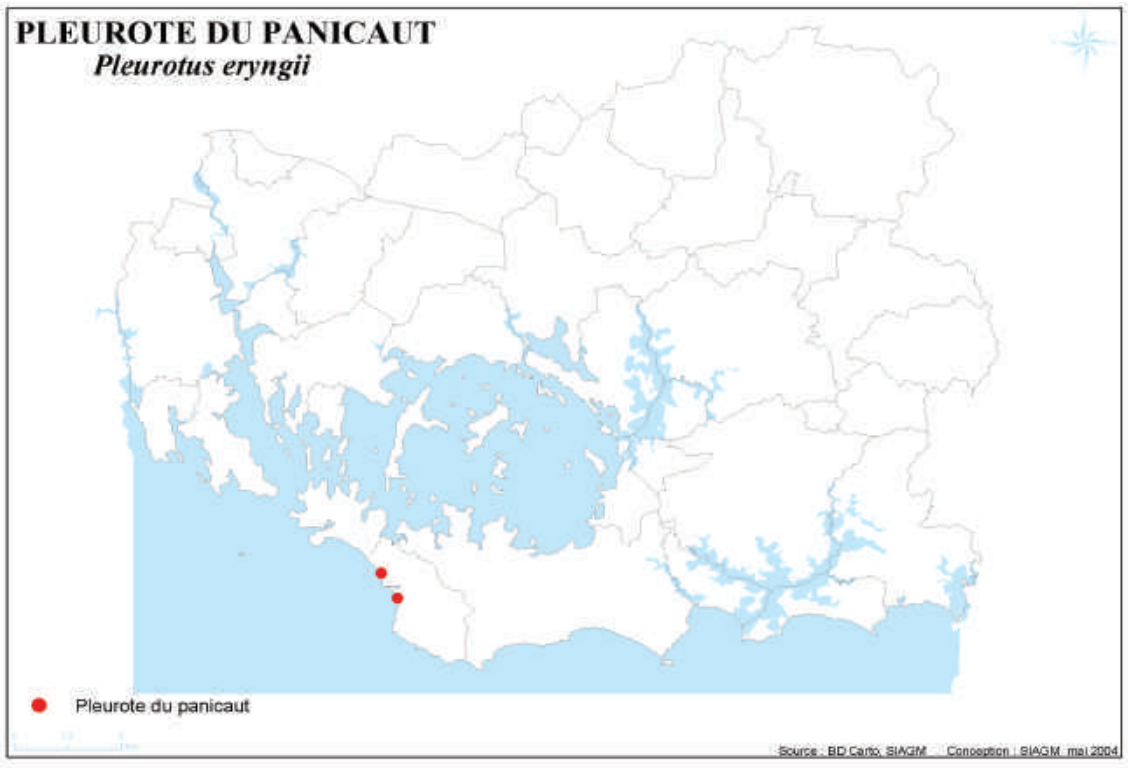

Localisation dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Dans le périmètre du Parc Naturel Régional, la Pleurote du Panicaut reste particulièrement inféodée au milieu dunaire, principal lieu de pousse de la plante dont il est hôte. L'essentiel des stations connues se répartit donc sur le littoral de la côte atlantique, sur le système dunaire fixe de la plage des Govelins à Saint Gildas de Rhuys à la plage du Kerver à Arzon.

Evolution et état des populations

Les champignons doivent impérativement et rapidement être pris en compte dans les mesures de gestion conservatoire des milieux naturels. Ainsi certains départements, sous l'impulsion des sociétés mycologiques, ont établi des listes rouges.

Pour le département du Morbihan, cet inventaire de la mycoflore n'est pas encore réalisé. Dans le département des Côtes d'Armor, seul département breton où l'inventaire est déjà réalisé, la Pleurote du Panicaut est considérée comme une espèce menacée d'extinction au titre d'une espèce très rare, strictement limitée à des biotopes eux-mêmes fortement menacés.

Menaces potentielles

Sa forte comestibilité en fait une espèce particulièrement prisée par les connaisseurs, ce qui engendre une pression de recherche importante sur les quelques lieux de pousses.

BERNACHE CRAVANT

Branta bernicla

Espèce protégée nationale
Directive « oiseaux » : annexe II
Convention de Berne : annexe III
Convention de Bonn : annexe II

Description de l'espèce

Petite oie marine sombre au derrière blanc, les Bernaches cravants sont étroitement liées au littoral. C'est une espèce holarctique migratrice dont les différentes sous-espèces se répartissent de façon circumpolaire pour nidifier.

En hiver deux sous-espèces fréquentent les rivages de France :

- La sous-espèce « bernicla rhota » se reproduit au Groenland et sur les îles de l'arctique canadien, elle hiverne principalement en Irlande et sur la côte ouest de la Grande- Bretagne, et quelques dizaines d'individus passent l'hiver sur les côtes de la Manche.

- La sous-espèce type « bernicla bernicla » se reproduit sur la toundra de la presqu'île de Taïmyr en Sibérie, migre par l'Allemagne et le Danemark, et hiverne principalement des Pays-bas au sud de la France et le long de la côte est de l'Angleterre.

Caractère biologique

Elle a une activité aussi bien nocturne que diurne. Sociable à l'extrême, son instinct grégaire la pousse à se regrouper en grandes troupes pendant l'hiver. Sur les îlots des lacs du haut Arctique, elle niche en petites colonies. Le nid est construit à même le sol et il est garni de duvet. En juin, la femelle pond de 3 à 5 oeufs qui sont couvés pendant une période de 24 à 26 jours. Les oisons désertent le nid quelques heures après l'éclosion, dès qu'ils sont capables de se mouvoir de façon autonome.

Répartition géographique

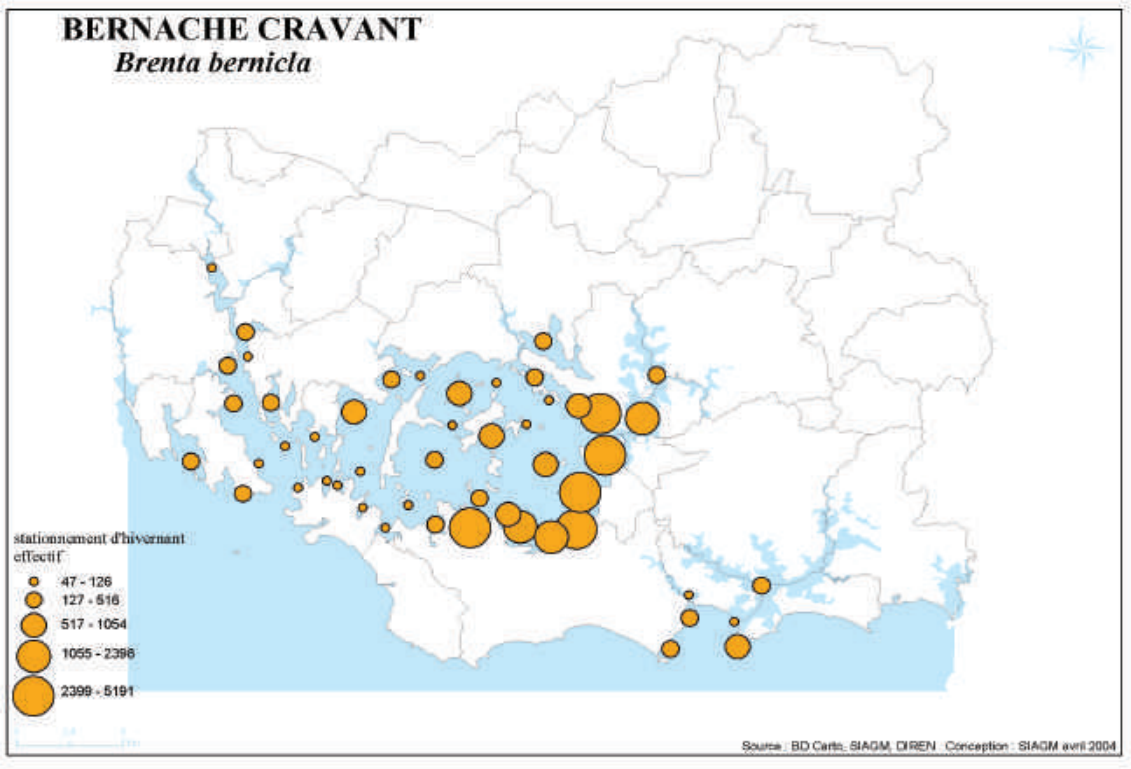

À la fin du mois d'août, les Bernaches cravants quittent la Sibérie pour la mer du Nord où elles stationnent sur le littoral allemand et danois. Début octobre, elles se dispersent alors, des Pays-bas au sud de la France et le long de la côte est de l'Angleterre et hivernent jusqu'en mars dans les différentes baies et estuaires. En mars et avril, elles regagnent à nouveau la mer du Nord et attendent la fin mai pour partir vers les toundras sibériennes.

Localisation dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Dans le périmètre du Parc, la Bernache cravant fréquente strictement la partie littorale. Généralement, les premières bernaches sont observées dans la dernière décade de septembre et les dernières quitteront le Golfe pour la mer du Nord, dans la première quinzaine d'avril.

En octobre et en novembre, l'essentiel des oiseaux fréquente la partie orientale du Golfe et les groupes se répartissent principalement autour de l'île de Tascon à St Armel, de la baie de Truscat à Sarzeau à l'anse de Mancel à Séné. En décembre, les grandes troupes éclatent et les petits groupes se dispersent dans toutes les baies abritées. C'est à cette période que de nouveaux secteurs sont annexés le long du littoral atlantique, dans les baies de Locmariaquer et de St Philibert à l'ouest et dans le rivière de Pénerf à l'est.

À la fin décembre, l'essentiel d'entre elles quittent définitivement le Golfe et migrent vers les côtes de Charente et se concentrent dans le bassin d'Arcachon.

Evolution et état des populations

Avec un effectif à peine supérieur à 16 500 en 1955, les mesures de protection à l'échelle de l'Europe ont permis de sauver de l'extinction les Bernaches cravants à côté sombre. Et bien qu'aujourd'hui, la population mondiale soit estimée à près de 300 000 individus, les effectifs hivernants sont à surveiller. La France accueille en hivernage entre 30 et 40 % des effectifs mondiaux et le Golfe du Morbihan s'inscrit parmi les 9 sites d'importance internationale pour l'accueil de cette espèce hivernante.

Après avoir connu des effectifs croissants durant les années 80 et le début des années 90, la présence des bernaches dans le Golfe du Morbihan est nettement à la baisse. Depuis le pic atteint en novembre 1992 avec le stationnement de quelque 37 500 oiseaux, chaque année voit décroître le nombre d'oiseaux hivernants. De près de 21 000 en 1996, les effectifs chutent à 14 500 en 1999 : elles n'étaient à peine 6 800 en novembre 2004. Depuis les effectifs tendent à remonter : 13 600 étaient dénombrées en novembre 2005 et près de 16 000 en novembre 2007.

Menaces potentielles

Dans le Golfe du Morbihan comme partout sur ses sites d'hivernage, cette espèce herbivore reste étroitement liée aux herbiers de Zostères.
L'amélioration des zones de quiétude passe par le contrôle de la fréquentation humaine :

- Les différents types de pêche
- Le déplacement des embarcations légères : kayak de mer, planche à voile …
- La limitation de la divagation des chiens
- La répartition des zones de chasse sur le Domaine Public Maritime

Palourde rose © D. Lédan

PALOURDE ROSE

Venerupis rhomboïdes

Description de l'espèce

La Palourde rose, dite des Glénans, est un animal marin, benthique, qui vit enfoui dans les sables fins, infralittoraux. C'est un animal à symétrie bilatérale, qui est comprimé latéralement : la coquille calcaire recouvre et protège le corps moue de la palourde. Cette espèce fouisseuse est dotée de deux siphons et d'un pied fouisseur : elle se déplace grâce à son pied qui est actionné par les muscles rétracteurs.

Caractère biologique

Enlisées dans le sable, elles demeurent immobiles sous quelques centimètres de sable et se nourrissent de particules en suspension dans l'eau qu'elles aspirent à l'aide d'un siphon. Ces coquillages sont relativement à l'abri des prédateurs. Cependant à marée basse, quelques redoutables oiseaux hauts sur pattes, tels les limicoles, savent bien sonder le sédiment de leur long bec fin pour déterrer ces trésors de saveur cachés dans les vases. L'huîtrier-pie possède même des cellules sensorielles le long du bec afin de mieux sonder les fonds. Ainsi, d'un seul coup, il pénètre l'animal par les siphons et tranche le ligament soudant les valves. Parmi les poissons, la Plie, la Daurade et le Baliste sont des prédateurs notables.

Répartition géographique

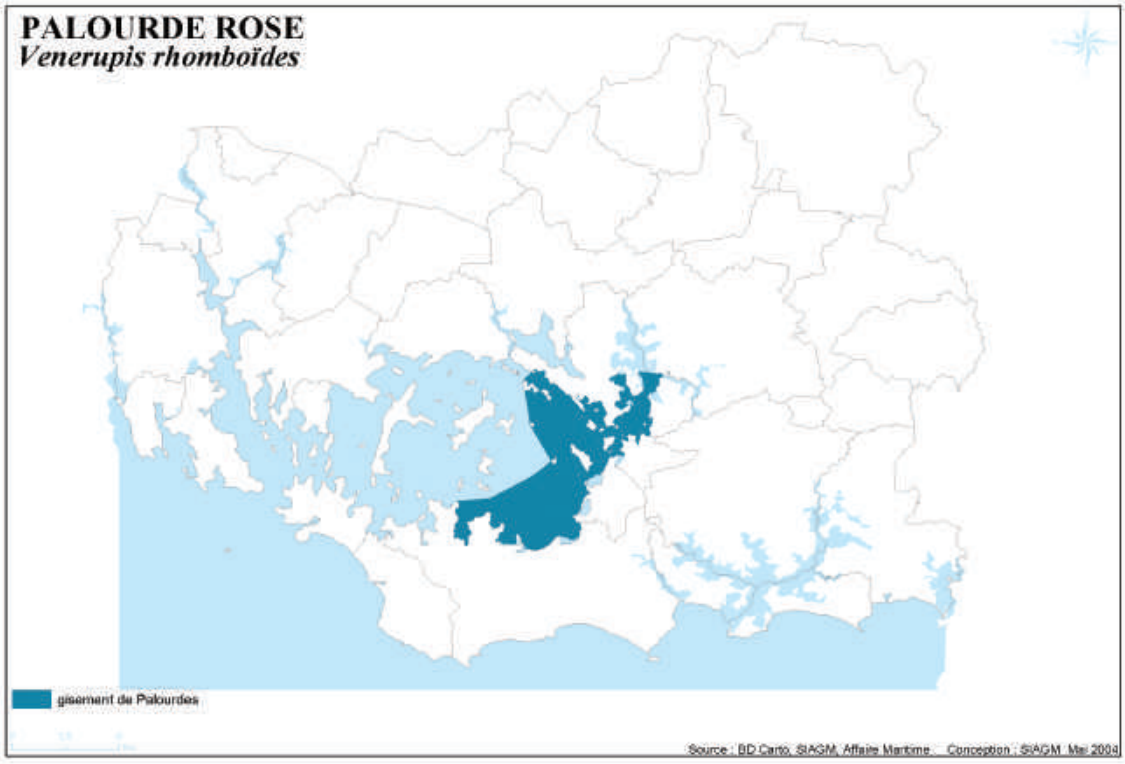

Localisation dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Plusieurs gisements de palourdes sont connus dans le Golfe du Morbihan et sur la frange Atlantique, notamment à l'est du Golfe, en sortie du port de Vannes et sur l'estran de la commune de Damgan.

Evolution et état des populations

L'évolution des populations est mal connue, notamment la part de la Palourde rose par rapport à la Palourde européenne (*Vénérupis décussatus*) et la Palourde japonaise (*Vénérupis philipinarum*), qui a été introduite pour la pêche. Il semble néanmoins qu'elle soit assez anecdotique au sein des gisements du Golfe du Morbihan et de la façade atlantique.

Menaces potentielles

La principale menace est liée à la pression de pêche réalisée notamment par la pêche de loisir, puisque les réglementations en vigueur sur les techniques, les quantités et la taille autorisées sont souvent mal connues.

Une autre difficulté apparaît pour les pêcheurs professionnels, à savoir la gestion des stocks.

ZOSTERE NAINE et ZOSTERE MARINE

Zostera noltii & Zostera marina

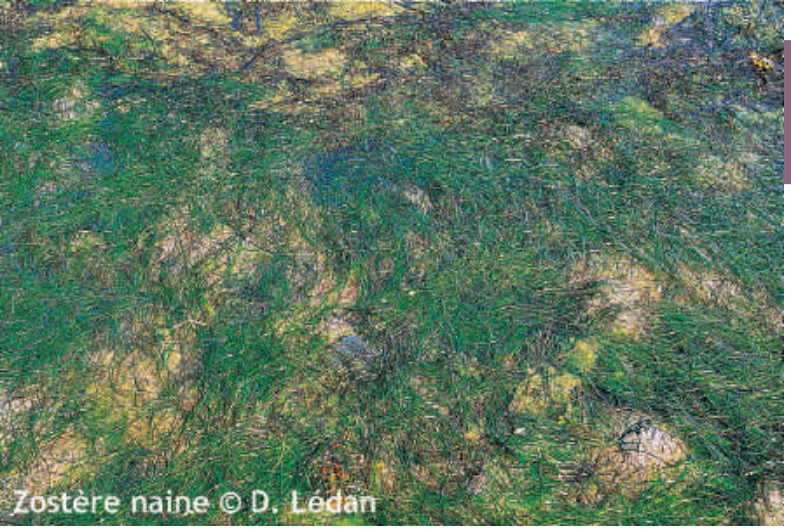
Zostère naine © D. Ledan

Description de l'espèce

Les Zostères, bien que vivant totalement immergées, possèdent toutes les structures des plantes terrestres : système racinaire, système vasculaire, reproduction sexuée et végétative, fleurs fertilisées par le pollen. La Zostère naine est la plus petite des Zostères, ses feuilles sont larges de quelques mm et ne mesurent que 6 à 12 cm de long. Les feuilles de la Zostère marine atteignent 2,5 à 8 mm de large pour une longueur pouvant dépasser 60 cm. Les fleurs apparaissent en été sur les rameaux florifères, sont fertilisées par le pollen transporté par l'eau. Pourtant, chez cette graminée maritime, le mode de reproduction végétatif prédomine sur le mode sexué.

Caractère biologique

Les Zostères possèdent un système développé de racines et de rhizomes qui forment dans la vase molle un vaste réseau dense. Ce système racinaire performant leur permettent de se maintenir dans des milieux instables où les algues ne peuvent pas se fixer. La Zostère naine se développe principalement en ceinture le long du littoral sur un sédiment vaseux fin, le sable étant un facteur limitant de son extension. La Zostère marine se rencontre sur des fonds sablo-vaseux depuis le niveau de la mi-marée jusqu'à des profondeurs pouvant atteindre 12 m, en fonction de la pénétration de la lumière solaire dans l'eau mais aussi de la turbidité des eaux.

Répartition géographique

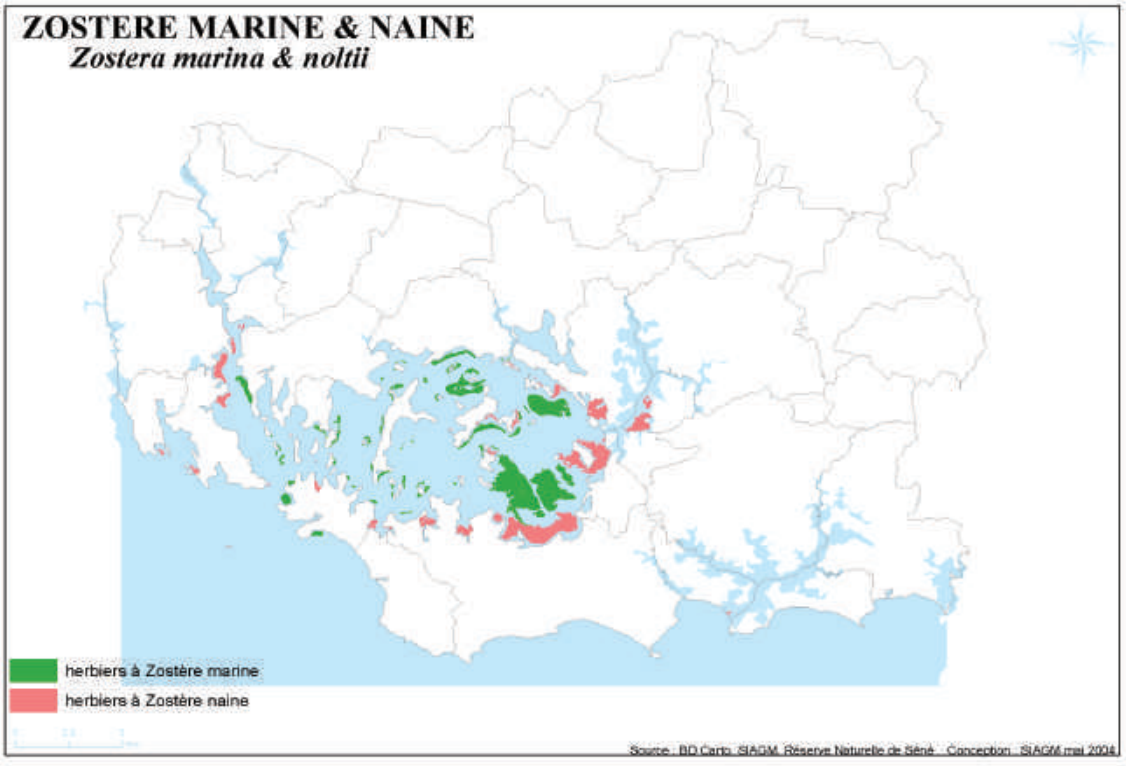

Les herbiers de Zostères constituent un milieu original, distribué sur une partie du littoral atlantique et pacifique tempéré nord.

Localisation dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Les herbiers de Zostères prospéraient sur l'ensemble des vasières du Golfe du Morbihan, au début du XXème siècle. Dans les années 30, une disparition soudaine et totale de ces herbiers est observée. A partir des années 50, suite à quelques réimplantations locales, certains endroits sont recolonisés par les Zostères, pour atteindre dans les années 70 leurs extensions maximums.

Actuellement, les différents herbiers ne sont présents qu'à l'état de tâches éparses, essentiellement dans le bassin oriental du Golfe. La Zostère naine se rencontre en fond de baies et le long du littoral envasé et la Zostère marine, dans des secteurs plus profonds.

Evolution et état des populations

Une diminution de la répartition des herbiers de Zostères a été observée depuis un certain nombre d'années, mais la difficulté de prospection, liée au milieu principalement et à la localisation de ces herbiers, rend l'estimation et la localisation exactes de ces herbiers difficiles.

Menaces potentielles

La disparition des herbiers entraîne une reprise active de l'érosion, avec l'installation de nouveaux profils d'équilibre et la remise en suspension de grandes quantités de sédiments fins.

De plus, ces herbiers représentent une source de nourriture pour certaines espèces et servent aussi d'abri et de support à toute une faune spécialisée : leur disparition entraîne la disparition de nombreuses autres espèces, et elles peut avoir une répercussion sur des activités économiques liés à la mer (pêche de seiches, crevettes, récolte de bigorneaux…).

Si les variations thermiques (températures de l'eau) peuvent avoir un effet sur la variation du développement des herbiers, l'impact des activités liées à la pêche (pêche à la drague des Palourdes…), au piétinement ou encore aux actions mécaniques des bateaux (turbulences provoquées par les hélices, raclement des chaînes, relevages d'ancres….) est indéniable.

La modification de la turbidité (émission constante de particules, prolifération phytoplanctonique) peut également avoir un impact sur le développement des herbiers.

REPOSOIRS A OISEAUX SUR LES ZONES DE PRES SALES

Reposoir sur pré salé © D. Lédan

Description de l'espèce

Les reposoirs de pleine mer sont des zones où les oiseaux et plus généralement les limicoles, les ardéidés, les laridés et les anatidés se reposent le temps de la marée haute.
Si certaines espèces trouvent refuge à l'abri de la montée des eaux dans les marais-littoraux, une majorité flirte au ras du flux avant de pouvoir rejoindre les vasières nourricières.
Ces reposoirs se situent donc sur les près salés temporairement submergés en fonction de la marée et de son coefficient.

C'est en général parmi un mélange de plantes halophytes que les oiseaux trouvent refuge, au milieu des Obiones, Spartines, Statices, Salicornes, Pucinnellies et de quelques espèces de graminées pouvant supporter les immersions temporaires.

Caractère biologique

Ces zones de reposoirs sont généralement des zones planes possédant une visibilité bien dégagée. Elles sont situées en limite de vasières et sont couvertes d'une végétation spécifique liée au haut schorre.

Répartition géographique

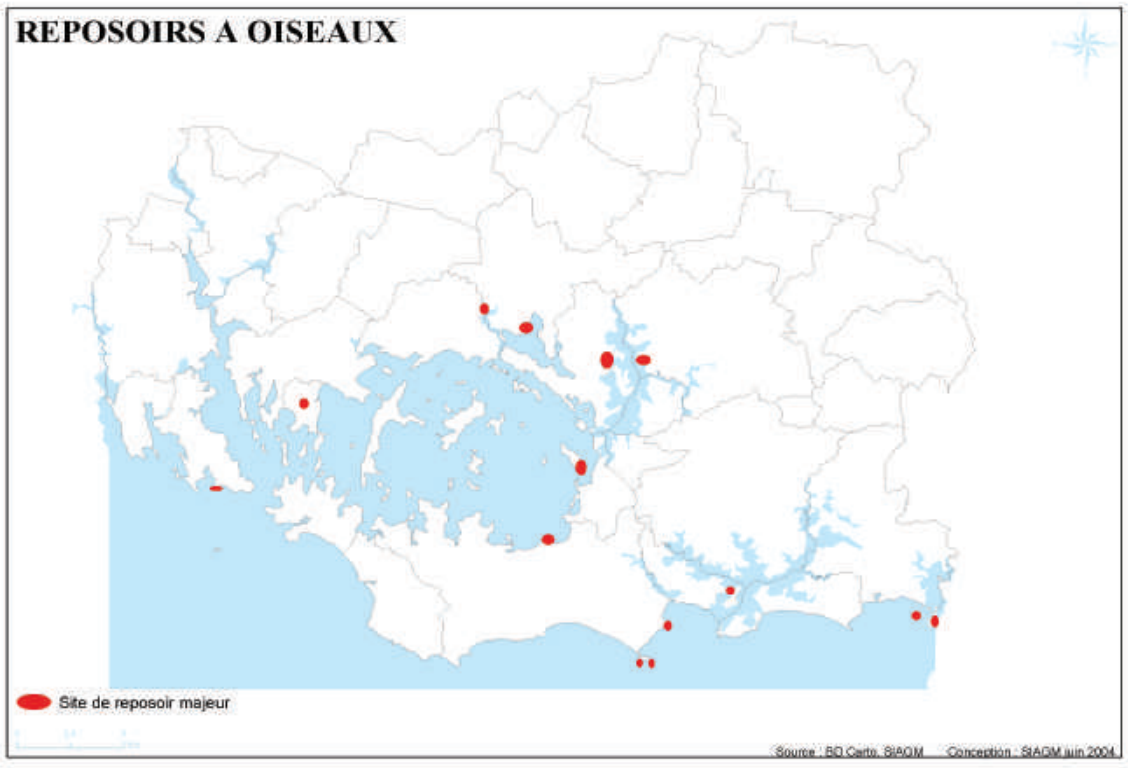

Quelques espèces utilisant principalement les reposoirs de marée haute :

Les ardéidés : Héron cendré, Aigrette garzette, Spatule blanche.
Les laridés : Les Goélands argenté, brun, marin et cendré ainsi que les Mouettes rieuses
Les anatidés : bien que nombre d'entre eux restent en surface des eaux et patientent avant de retrouver l'accès à l'herbier, on peut trouver dans ces secteurs les différentes espèces de canards (Colvert, pilet, siffleur, souchet, Sarcelle d'hiver) ainsi que les Bernaches cravants.
Les limicoles : Courlis cendré, Avocette élégante, Pluvier argenté, Barge à queue noire et Barge rousse, Bécasseau variable et Bécasseau maubèche ainsi que les Chevaliers (Aboyeur, gambette, arlequin).

Localisation dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Dans le périmètre du Parc Naturel Régional, les reposoirs de marée haute sont situés en limite des grandes vasières, là où la plupart des oiseaux se nourrissent. Ces espaces sont majoritairement utilisés lors de la période hivernale lors des grandes concentrations d'oiseaux.

Evolution et état des populations

Avec l'expansion que l'herbier de spartines a pris sur les rivages du Golfe du Morbihan, ces zones de reposoirs sont plutôt en progression.

Menaces potentielles

Il n'existe pas vraiment de menaces sur les zones de prés-salés qui servent de reposoirs de marée haute pour la quiétude des oiseaux. Cependant, l'ouverture généralisée et quasi systématique des sentiers côtiers en bordure du littoral, limite les possibilités d'accueil et de tranquillité des oiseaux.
La libre circulation et le vagabondage des chiens sans leur maître est un autre gros problème qui perturbe la quiétude de ces espaces et la sécurité des oiseaux migrateurs.

SALICORNES

Salicornia sp.

Salicornes © D. Lédan

Description de l'espèce

La salicorne comestible, quelque soit la variété, est une plante annuelle, qui se développe dès la fin de l'automne et végète tout l'hiver jusqu'aux premières chaleurs. Les premiers entrenœuds, les premières ramifications se forment et au milieu du printemps, la plante mesure de 6 à 8 centimètres. Encore appelée cornichon de mer, la salicorne doit son nom à sa forme : la feuille principale constituée de renflements emboîtés les uns aux autres se termine par un mamelon saillant ou «corne de sel».

Caractère biologique

La Salicorne est une plante pionnière fréquente sur le littoral atlantique, où elle colonise les vases salées, dont le jeu conjugué des dépôts alluvionnaires et du dessèchement par le soleil permet son enracinement. Elle supporte une concentration de sel de 8 à 12%. Sa tige d'un goût salée, épaisse et charnue est comestible.

Répartition géographique

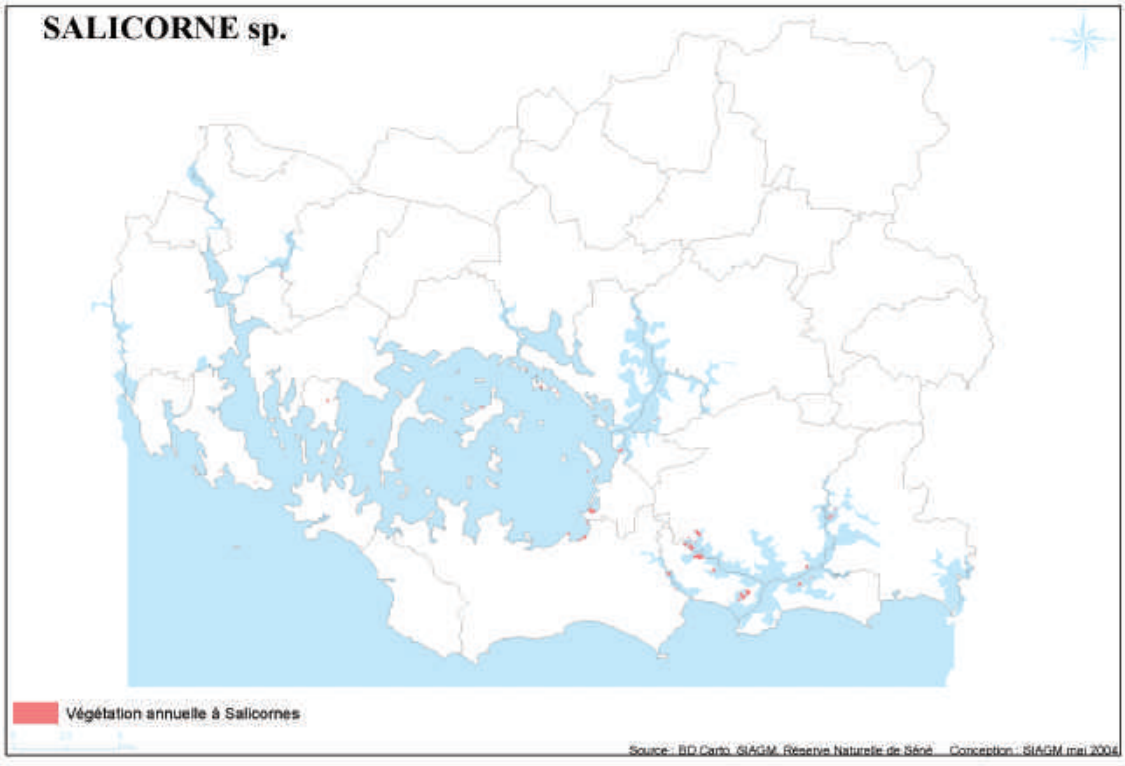

Localisation dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Les Salicornes se rencontrent sur une partie du trait de côte du Golfe du Morbihan et à l'intérieur des différents marais littoraux. Elles sont absentes le long des plages et des falaises de la façade atlantique. Elles sont également présentes dans la majeure partie des marais bordant la Rivière de Pénerf.

Evolution et état des populations

Lors de l'étude réalisée dans le cadre de Natura 2000 dans le Golfe du Morbihan, un état des lieux de ces milieux a été réalisé. Il en ressort que l'état de conservation est globalement bon; cependant, certains sites, notamment dans leurs parties hautes du schorre sont fortement perturbés, voire parfois détruits.

Menaces potentielles

Différents aménagements, notamment les remblaiements, peuvent affecter le développement des peuplements de Salicornes. La modification de l'hydraulique générale, avec l'atterrissement de certains secteurs, peut également favoriser le développement d'autres espèces (Spartines et autres végétaux des prés salés), entraînant la modification de l'habitat.

SPARTINE MARITIME et SPARTINE ANGLAISE

Spartina maritima & Spartina anglica

Spartines © D. Lédan

Spartina maritima :
Livre rouge des espèces menacées du littoral de France
Livre rouge UICN monde : vulnérable

Description de l'espèce

Les Spartines sont des herbacées vivaces de la famille des graminées. Elles se caractérisent par de longs stolons et des feuilles planes ou enroulées. Leurs inflorescences sont formées d'épis linéaires, dressés et rapprochés, mais insérés à des niveaux différents sur un axe non articulé. Elles se développent sur les estrans sablo-vaseux, dans les hautes slikkes et bas schorres inondés lors de chaque marée.

Caractère biologique

Il existe trois espèces de Spartine présentes en Bretagne : La Spartine maritime, la Spartine alterniflore (originaire d'Amérique du Nord et présente uniquement dans la Rade de Brest) et la Spartine anglaise. Cette dernière, autrefois appelée Spartina Townsendii, est un hybride fixé entre les deux autres espèces, apparue en Angleterre vers 1870. Les premiers peuplements de Spartine anglaise ont été repérés en France en 1906, en Normandie. Elle s'est ensuite propagée vers le nord et l'ouest.

Répartition géographique

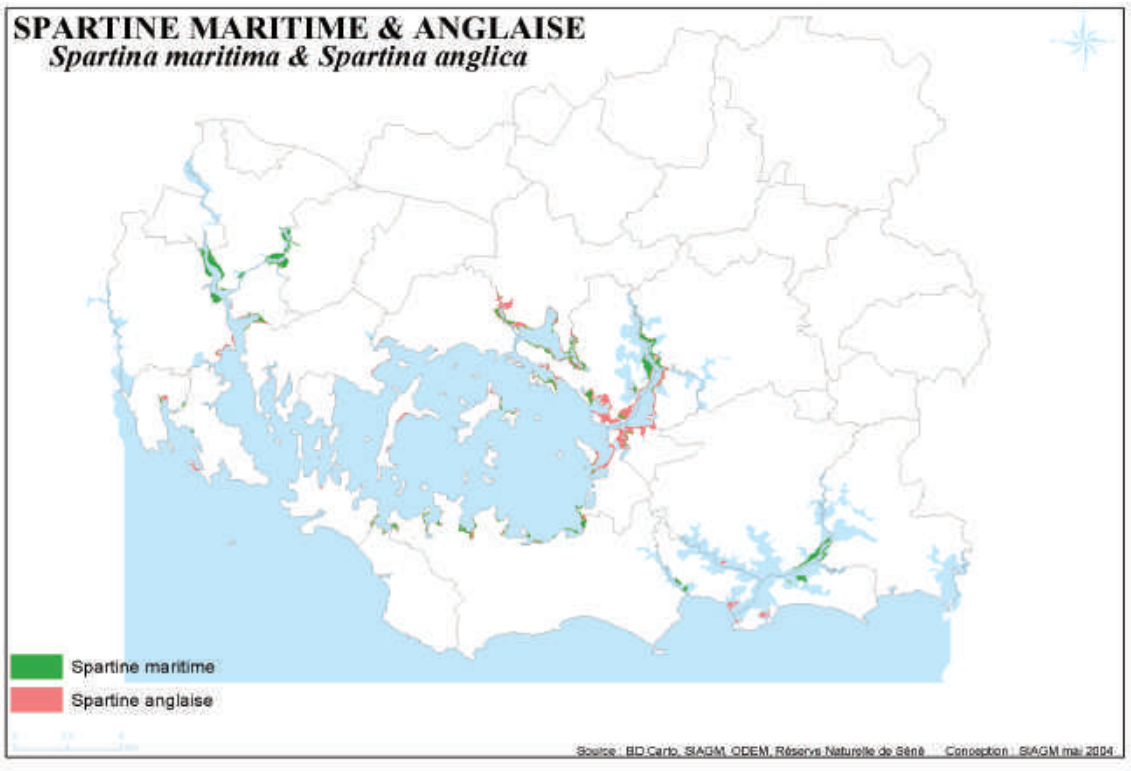

La Spartine maritime est présente sur plusieurs sites de la côte atlantique française avec la Spartine anglaise, principalement sur les côtes bretonnes et normandes. La Spartine anglaise a fait son apparition dans le Golfe du Morbihan vers 1970.

Localisation dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

La répartition actuelle des Spartines n'est pas homogène sur l'ensemble du linéaire côtier du Golfe du Morbihan. Elles sont préférentiellement localisées dans les secteurs abrités du Golfe surtout en Rivière de Noyalo, du Vincin, d'Auray et de Séné. Elles sont aussi présentes dans les anses du sud et de l'est du Golfe.

Les deux espèces coexistent dans environ la moitié des secteurs inventoriés, mais on note une répartition spatiale différente pour les deux espèces.

La Spartine anglaise est très présente en Rivière de Noyalo et sur quelques petits secteurs (amont de la Rivière du Vincin, Conleau, Anse Mancel, Saint Armel).

La Spartine maritime est bien développée en Rivière d'Auray et de Séné, en amont de la Rivière de Noyalo et dans quelques autres zones (Baie de Kerdréan, Anse du Duer …).

Evolution et état des populations

En trente ans, la superficie occupée par la Spartine anglaise a augmenté sur le pourtour du Golfe du Morbihan. La Spartine maritime est toujours présente et occupe des surfaces légèrement supérieures à la Spartine anglaise. Mais la Spartine anglaise a une extension assez rapide dans certains secteurs, d'où sa qualification possible d'espèce invasive.

Menaces potentielles

Le déclin de la Spartine maritime semble être imputable à plusieurs causes. Beaucoup d'habitats ont été détruits par l'assèchement des marais, en lien avec le développement et avec différents aménagements littoraux. L'accentuation de l'érosion et les changements de dynamiques de successions, avec notamment l'invasion de ces habitats par une nouvelle espèce sont également des facteurs entraînant la diminution de cette espèce.

Statice maritime © D. Lédan

STATICES

Limonium sp.

Limonium humile :
Espèce protégée en France
Liste rouge du Massif Armoricain : annexe I
Liste du Conservatoire Botanique National de Brest : taxons les plus menacés de Bretagne
Liste rouge France : vulnérable

Description de l'espèce

Les noms français de ces espèces sont très variables selon les régions. Elles sont connues un peu partout sur le littoral, pour ses inflorescences séchées conservant leur couleur. Elles sont, de ce fait souvent récoltées et même vendues sous le nom de Lavande de mer ou d'Immortelle bleue.

C'est une plante vivace de 30 à 60 cm, à souche épaisse et à feuilles ovales situées toutes à la base. Ses nombreuses petites fleurs violacées sont portées sur une inflorescence dense, surtout garnie aux extrémités, et dont les rameaux se terminent approximativement sur un même plan, ce qui lui donne un aspect tabulaire typique.

Caractère biologique

Les Statices sont propres aux terrains salés : vases et prés salés, bords des marais salants ou rochers maritimes, à écologie stricte. On les rencontre souvent en association avec des graminées telles que les Spartines, la Puccinellie, la Soude maritime ou encore différentes Salicornes.

Répartition géographique

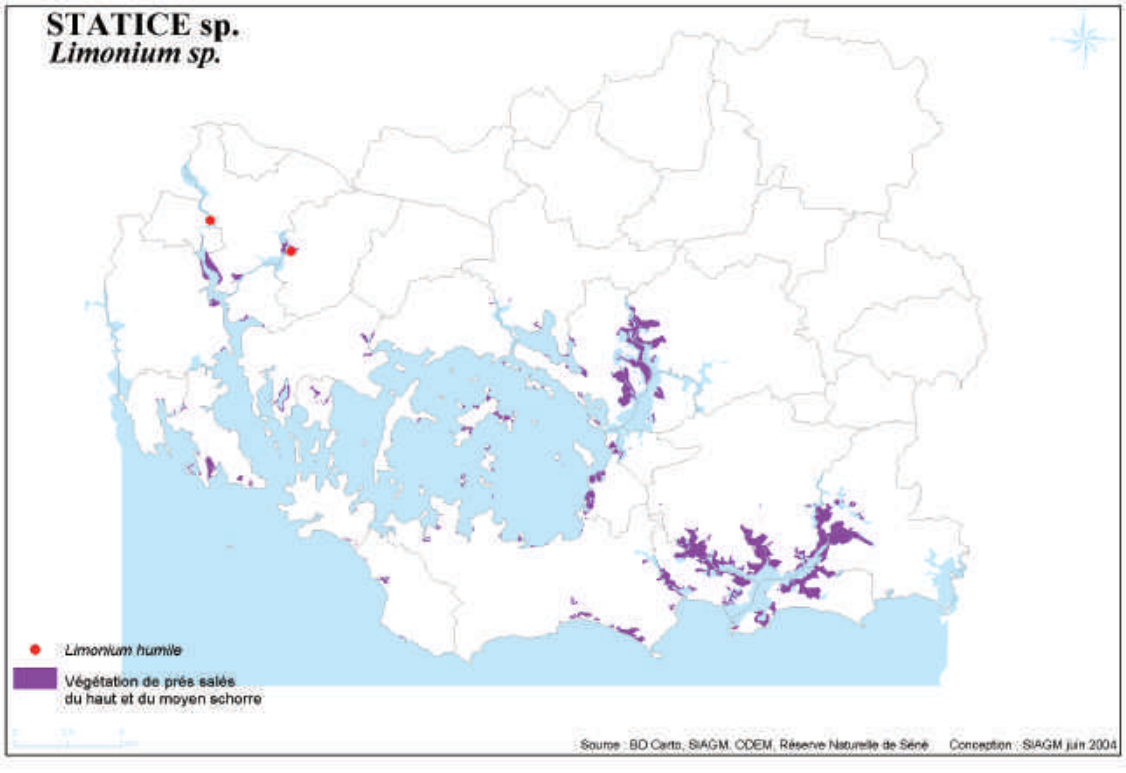

Les Statices sont communes ou assez communes sur les côtes de Vendée et de Bretagne jusqu'au littoral d'Ile et Vilaine, mais localisées par places sur les côtes de Normandie.

Une vingtaine d'espèces sont présentes en France.

Localisation dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

On rencontre différentes espèces de Statices sur le territoire du Parc, notamment le Statice vulgaire (*Limonium vulgare*) ou encore le Petit Statice (*Limonium humile*).

Le Petit Statice est une espèce protégée en France, classée à l'annexe I de la liste rouge des plantes menacées du Massif Armoricain. Il a été observé dans deux stations sur la commune d'Auray et de Plougoumelen.

On ne dispose d'aucunes informations précises sur la répartition des autres espèces de Statice qui peuvent être présentes dans le Golfe, mais leurs habitats, c'est-à-dire le haut schorre, ont été localisés lors de l'étude Natura 2000.

Evolution et état des populations

Nous disposons de très peu d'informations sur l'état des populations de Statices. Pour le Petit Statice, une diminution a été observée et la crainte de disparition de l'espèce dans le pourtour du Golfe du Morbihan est fortement à envisager.

Menaces potentielles

Les fleurs de Statices ont la texture du papier et sont très prisées pour la confection de bouquets frais ou secs. C'est sûrement une des fleurs les plus faciles à faire sécher et qui, sans précautions particulières, conserve le mieux son coloris, d'où sa cueillette importante.

L'assèchement et les différents aménagements littoraux peuvent entraîner la disparition de leurs habitats.

GORGE BLEUE A MIROIR BLANC DE NANTES

Gorge bleue à miroir blanc © D. Lédan

Luscinia svecica namnetum

Espèce protégée nationale
Directive « oiseaux » : annexe I
Convention de Berne ; annexe II

Description de l'espèce

Le Gorgebleue à miroir est un petit passereau de la famille des Turdidés. C'est une espèce paléarctique migratrice qui possède une vaste répartition géographique. On peut différencier plusieurs sous-espèces dont trois sont présentes en France:

- La sous-espèce à miroir roux niche au nord de l'Europe et transite par la France lors de ses migrations.
- La sous-espèce à miroir blanc « cyanecula » niche dans quelques départements du nord et de l'est de la France.
- La troisième sous-espèce, la « namnetum » dite gorgebleue à miroir blanc de Nantes reste strictement inféodée au littoral atlantique. Elle possède aussi un miroir blanc, mais sa taille est inférieure à «cyanecula».

Proches cousins du Rouge-gorge, les mâles s'en distinguent par leur gorge cobalt sertie d'un miroir blanc. Les femelles plus discrètes possèdent des couleurs neutres et ont une gorge brune.

Caractère biologique

Cette sous-espèce atlantique demeure étroitement liée aux marais endigués et particulièrement aux marais salants en exploitation ou abandonnés. Fidèles à leurs sites de nidification, les premiers mâles sont de retour dans la première moitié de mars; territoriaux et querelleurs, ils défendent avec vigueur leurs postes de chant. Ces perchoirs bien en vue semblent être déterminants pour l'installation de l'espèce.

Répartition géographique

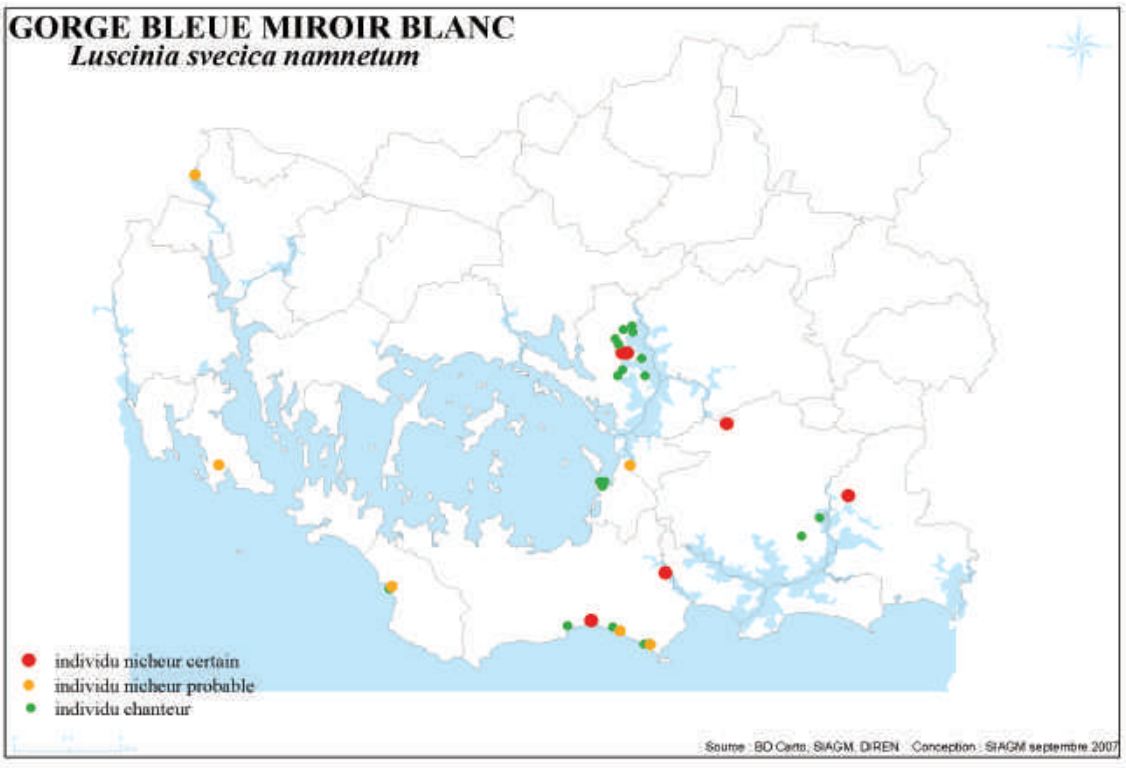

Le Gorgebleue à miroir blanc de Nantes se répartit durant la période de nidification, dans l'essentiel des marais littoraux, depuis le bassin d'Arcachon jusqu'à la baie d'Audierne.

Durant la période d'hivernage (d'octobre à février), l'essentiel de la population semble se cantonner sur le littoral du Portugal et de l'Espagne, et dans une moindre mesure dans les marais littoraux d'Afrique du Nord.

Localisation dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Passereau des salines et des marais endigués, le Gorgebleue fréquente principalement la frange littorale de la Presqu'île de Rhuys et certains marais de la Rivière de Noyalo, mais il est aussi présent au fond de la Rivière d'Auray. Et bien que son installation soit souvent liée à une végétation halophile, certains couples s'installent dans les marais d'eau douce où les roselières sont présentes. Ainsi, sur la zone de lagunage des boues de l'étang de Noyalo, au lieu-dit Er Vrannegui à Surzur, un couple nourrissait des jeunes en mai 2003.

Evolution et état des populations

On ne dispose pas d'un dénombrement précis de la population de Gorgebleues présente dans le périmètre de Parc Naturel Régional mais les informations recueillies permettent d'estimer cette population entre 30 et 50 mâles cantonnés.

Ainsi, avec une population globale comprise entre 1500 et 3000 couples, un faible taux de reproduction et l'absence de gestion sur la majeure partie des marais endigués, cette sous-espèce endémique inféodée au littoral atlantique reste fragile.

Menaces potentielles

La conservation de cette population de Gorgebleue passe par une gestion appropriée des marais littoraux :

- limiter la fermeture, la banalisation et l'uniformisation des milieux (expansion des phragmites ou des baccharis)
- favoriser la remontée des eaux salées dans les étiers et les bassins
- favoriser la végétation herbacée sur les digues et le long des fossés, entrecoupée de végétation arbustive (Soude arbustive, prunellier, ou roncier) qui sert de postes de chant pour les mâles.

ROSELIERE
Phragmite commun

Phragmites australis

Description de l'espèce

La roselière est une formation végétale typique des zones humides et des bords de l'eau. Dans la végétation haute et luxuriante, domine le roseau, graminée imposante qui plie et ne rompt pas. On y trouve d'autres végétaux tels que la Massette, la Baldingère, le Scirpe des lacs ou encore la Glycérie aquatique.

Plantes adaptées à la présence et à la variation de l'eau, ces hélophytes ont le pied dans la vase, tiges, feuilles et fleurs dans le vent. Rassemblées en densité importante et sur de grandes surfaces, ces plantes constituent une entité homogène.

Caractère biologique

Les roselières colonisent toutes sortes de zones humides et marécageuses. Elles ceinturent les berges des étangs et des gravières, mais aussi les bordures de rivières et les estuaires. Pour ces zones humides, la roselière est un habitat original.

La roselière n'est pas un milieu en équilibre mais un état transitoire de l'évolution naturelle de la zone humide. Au fil des saisons, la végétation dépérit et laisse à terre la matière organique qui s'accumule petit à petit. Le sol vaseux devient de plus en plus ferme. La végétation adaptée s'installe et envahit spontanément ce milieu. C'est le phénomène d'atterrissement. Les hélophytes ont un système de colonisation du milieu très performant, notamment grâce au développement des rhizomes (tiges souterraines). Un seul pied de roseau occupe en 3 ans 15 à 20 m² de roselière.

Répartition géographique

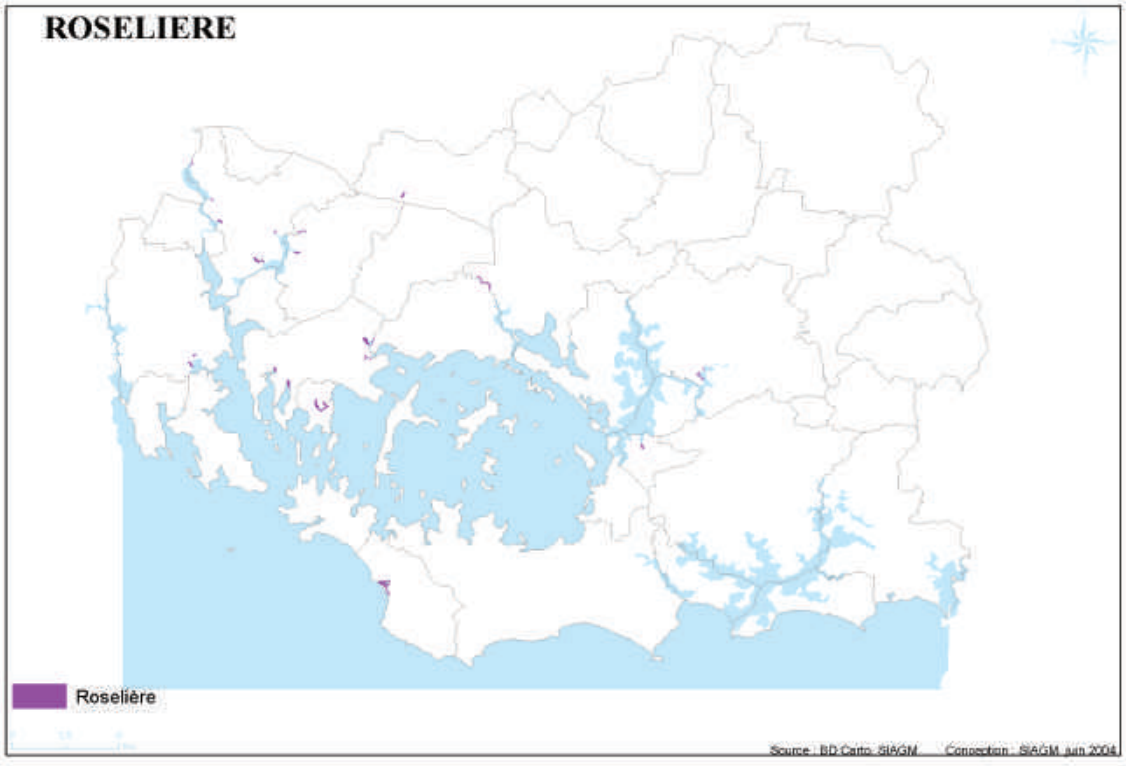

La roselière et l'espèce principale qui la caractérise, le Phragmite commun, également appelé « roseau » sont très communes dans toute la France. On rencontre le Phragmite jusqu'à 2200 mètres d'altitude, de l'étage collinéen à l'étage subalpin.

Localisation dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Les grandes entités de roselières ont été inventoriées lors de la cartographie des milieux naturels. Elles se répartissent principalement au niveau des différents marais littoraux du Golfe et également au niveau de certaines zones humides en bordure du cours d'eau.
La superficie inventoriée avoisine les 45 hectares, sans compter les petites entités, non visibles à l'échelle utilisée par la photo-interprétation.

Certaines espèces animales, notamment d'oiseaux, sont directement liées à cette formation végétale et ne s'installent qu'exclusivement au cœur des roselières. Si certaines espèces comme la Rousserolle effarvatte restent relativement communes, d'autres espèces demeurent rares. Ainsi, la Locustelle luscinioïde, la Mésange à moustache, le Busard des roseaux ou le Blongios nain sont nettement moins abondants et possèdent une répartition très limitée, tant sur le territoire du projet de Parc qu'à l'échelle nationale.

Evolution et état des populations

Les surfaces de roselières sont peu connues en France. Elles étaient estimées à plus de 15 000 hectares dans les années 80. Aujourd'hui, deux phénomènes s'opposent: l'abandon de nombreuses zones humides entraîne l'expansion de petites roselières; en même temps, les grandes étendues de roselières non entretenues ni exploitées ont une forte tendance à la végétalisation et au comblement.

Menaces potentielles

L'histoire de la régression des roselières est sans doute identique à celle des zones humides. Au Moyen-Âge, après le défrichement des zones humides et des essais peu fructueux de mise en culture, ces terres ont été creusées d'étangs. Ils sont utilisés alors comme réserve d'eau et d'énergie et comme lieu d'élevage piscicole. Mais les crises du paludisme ont provoqué finalement l'assèchement et la mise en culture des étangs à partir du XVIIIe siècle.

Aujourd'hui, la diminution des surfaces de roselières s'explique par des situations différentes : l'abandon, l'assèchement, le remblaiement et l'enfrichement des zones humides et des étangs, à l'inverse, des méthodes drastiques d'exploitation des étangs, ou bien encore une gestion inadaptée de la roselière par méconnaissance de ce milieu.

BRUYERES VAGABONDE, A 4 ANGLES, CILIES et CENDREE

Erica vagans, tetralix, ciliaris & cinerea

Bruyere vagabonde © D. Lédan

Erica vagans :
Espèce liste rouge armoricaine

Description de l'espèce

Les Bruyères sont des arbrisseaux ou sous-arbrisseaux à petites feuilles persistantes, plus ou moins en aiguilles. Les fleurs sont regroupées en grappes ou panicules. La Bruyère vagabonde se distingue par ses fleurs roses insérées sur des rameaux nains, groupées en grappes condensées, et ses étamines saillantes pourpre noirâtre. La Bruyère à 4 angles se caractérise par ses fleurs rose pâle condensées en grappes serrées de plusieurs fleurs. Les fleurs roses purpurines de la Bruyère ciliée sont courtement pédicellées, en grappes terminales lâches. Quant à la Bruyère cendrée, ses fleurs rouges violacées en petits fascicules rapprochés, dont l'ensemble forme une panicule allongée, la différencie des trois autres.

Caractère biologique

Ces différentes espèces se rencontrent dans différents milieux et différents types de landes caractérisés par leur degré d'humidité. On trouve la Bruyère à 4 angles dans les landes humides, ainsi que les tourbières, la Bruyère ciliée dans les landes mésophiles et la Bruyère cendrée dans les landes sèches ou légèrement mésophiles. La Bruyère vagabonde, aux influences nettement méditerranéennes, possède une répartition limitée et se rencontre principalement dans les landes sèches.

Répartition géographique

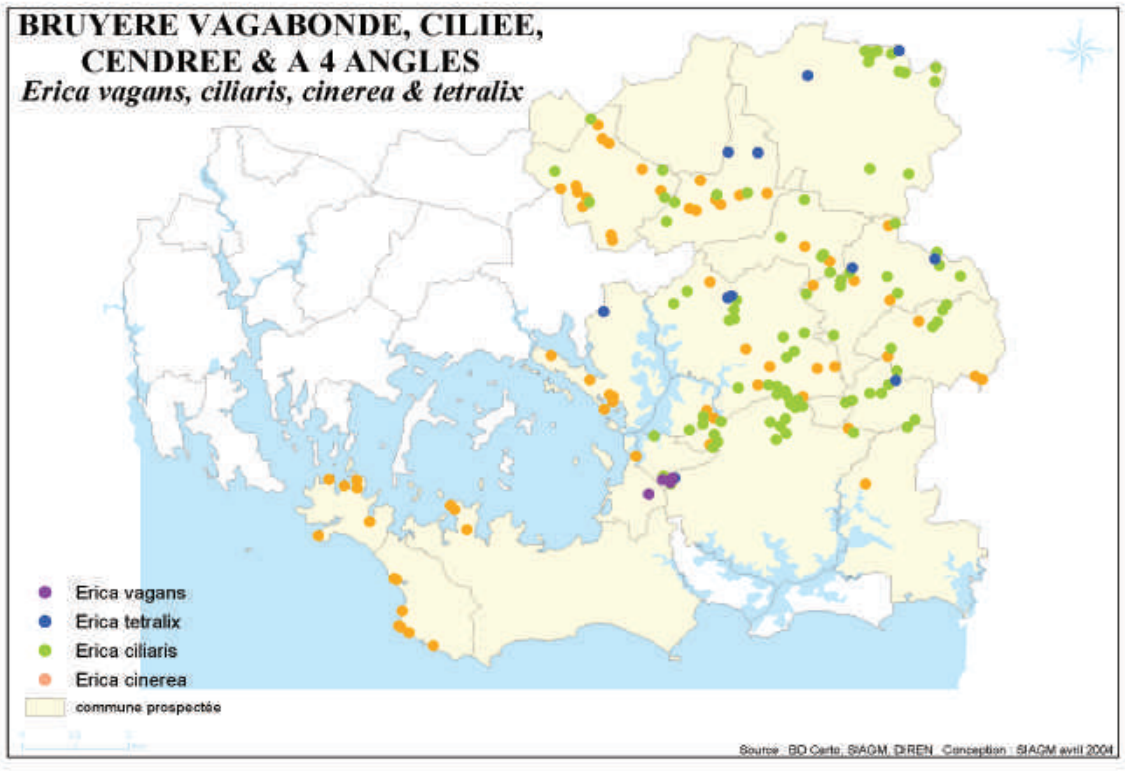

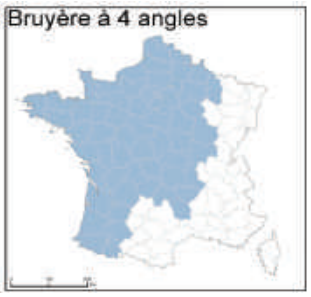

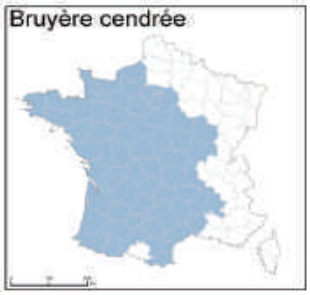

La Bruyère ciliée est une espèce atlantique, que l'on rencontre disséminée dans l'ouest de la France, jusqu'à 400 m. La Bruyère cendrée est assez commune et disséminée dans l'Ouest, le Centre, le Sud-Ouest et le Midi jusqu'aux Cévennes. La Bruyère à 4 angles est disséminée dans l'Ouest, le Sud-Ouest et le Centre, très rare ou absente ailleurs. Quant à la Bruyère vagabonde, elle est disséminée dans l'Ouest, assez abondante dans le Sud-Ouest, rare ou absente ailleurs.

Localisation dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

La Bruyère cendrée est présente sur l'ensemble du territoire, notamment dans les landes encore basses, où l'Ajonc d'Europe présente une strate basse à moyenne. Elle est la seule Bruyère que l'on rencontre dans les landes littorales, présentes sur les différentes pointes du littoral.

La Bruyère ciliée est aussi bien représentée sur le territoire, notamment dans les communes de l'arrière pays. Elle est souvent associée à la Bruyère cendrée dans les secteurs mésophiles.

La Bruyère à 4 angles se rencontre plus rarement et de manière éparse sur le territoire. Elle témoigne localement de la présence de lande à faciès humide.

La Bruyère vagabonde est très localisée dans le territoire du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan : on la rencontre en quelques sites dans les landes sèches sur les communes de Le Hézo et de Surzur.

Evolution et état des populations

Du fait de l'évolution des landes vers des milieux plus fermés type boisement, la densité et la présence des bruyères tendent à diminuer dans ces milieux dégradés. Cette évolution peut-être problématique pour des espèces plus rares comme la Bruyère vagabonde, notamment dans le secteur de Surzur, où la station se trouve implantée dans une jeune plantation de conifères.

Menaces potentielles

Autrefois exploitées pour la coupe de fourrage ou le pâturage, les landes sont aujourd'hui de moins en moins entretenues. Le développement des Ajoncs d'Europe voire du Genêt est alors important, limitant les espèces sous-arbustives comme les Bruyères.

Le boisement de ces milieux entraîne leur fermeture et fragilise à long terme le développement des différentes Bruyères.

Busard Saint Martin ©D. Ledan

BUSARD CENDRE et BUSARD SAINT MARTIN

Circus pygargus & Circus cyaneus

Espèce protégée nationale
Directive «oiseaux» : annexe I
Convention de Berne : annexe II
Convention de Bonn : annexe II
Convention de Washington : annexe II
Réglement communautaire CITES : annexe C1

Description de l'espèce

Oiseaux de la famille des rapaces, trois espèces de busard sont présentes en France.

Le Busard des roseaux est lié aux phragmitaies de la frange littorale, les deux autres, les Busards cendré et Saint-Martin sont plutôt inféodés aux milieux ouverts et semi-ouverts continentaux. Si le Busard Saint-Martin est partiellement sédentaire ou quelque peu erratique, le Busard cendré est strictement migrateur. Bien que les deux espèces soient aisément différenciables, les mâles ont des teintes gris-bleuté, les femelles, elles, sont brunes et reconnaissables à leur croupion blanc très marqué.

Caractère biologique

La lande et la vieille friche semblaient être les milieux traditionnels occupés par les deux espèces. Toutefois, la raréfaction et la modification de ces espaces les poussent vers des milieux de substitution. Le Busard Saint-Martin se maintient sur ces milieux originels et occupe les jeunes plantations de résineux. Le Busard cendré a quasiment déserté les landes pour adopter les grands espaces herbacés et les zones de cultures céréalières. Pour les deux espèces, l'aire est établie à même le sol parmi la végétation.

Répartition géographique

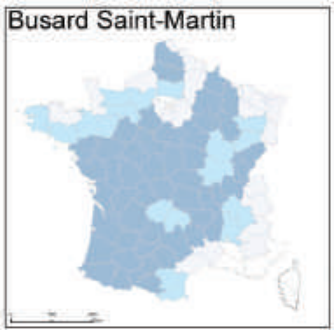

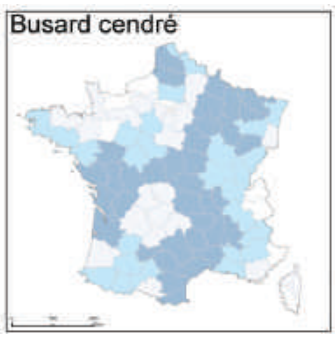

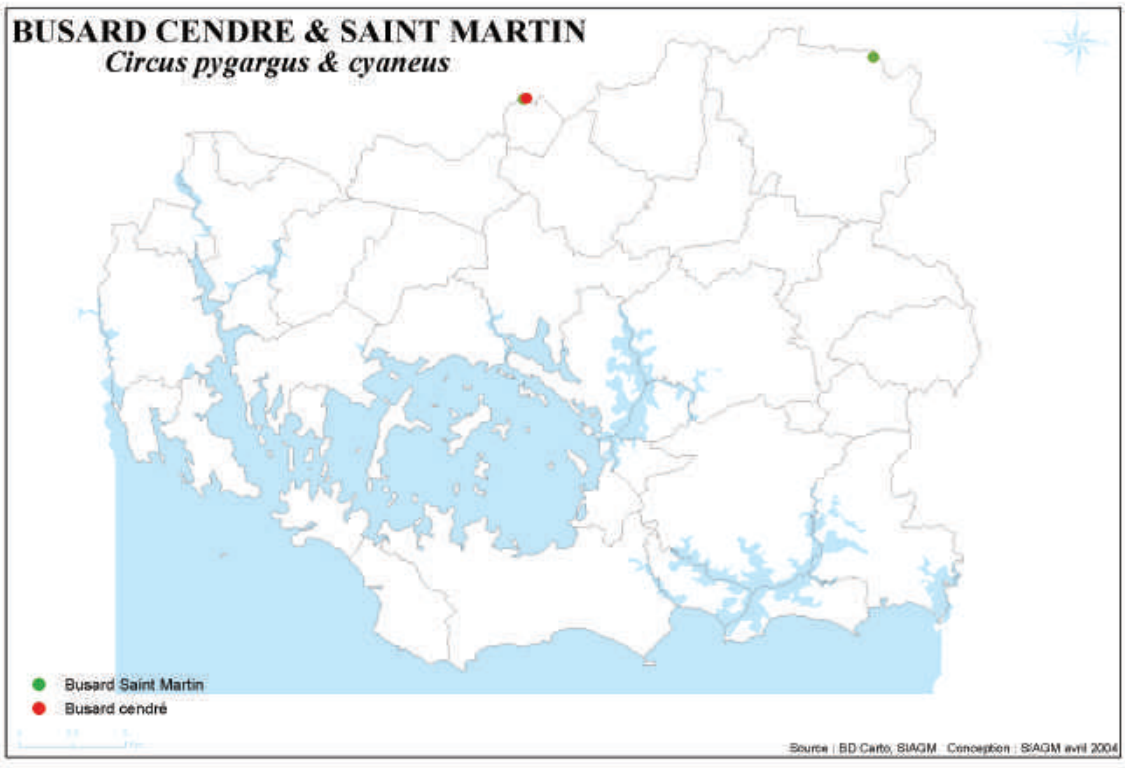

Ces deux espèces en forte régression en France font l'objet de nombreux suivis. L'une comme l'autre sont réparties de façon quasi homogène sur l'ensemble du territoire français avec de grandes variations en fonction de la qualité des milieux, potentiellement utilisables pour la nidification. En France, le Busard cendré est présent d'avril à octobre, le Busard Saint-Martin est, lui, plus ou moins sédentaire mais, de nombreux individus issus des populations britanniques et scandinaves descendent pour hiverner sur les friches, les landes et les polders.

Localisation dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Oiseaux des landes et des friches, les effectifs de ces deux espèces de rapaces se cantonnent principalement dans la partie nord du périmètre du Parc. Les grands espaces préservés des landes des communes de Meucon, de Monterblanc et d'Elven attirent l'essentiel des couples reproducteurs.

Evolution et état des populations

Busard Saint-Martin : Passant en Bretagne d'une quinzaine de couples au milieu des années 70, à une petite centaine 10 ans plus tard, il est vraisemblable que les incendies causés par l'été sec de 1976 aient favorisé son expansion. Depuis l'enquête régionale (80-85), les effectifs ont chuté à nouveau, et ils n'excédaient pas 60 couples au début des années 2000.

Busard cendré : Comme les effectifs du Busard St Martin, ceux du Busard cendré s'amenuisent années après année. De moins de 100 couples au début des années 80, l'effectif nicheur breton est compris entre 40 et 50 couples au début des années 90. Depuis, la population a encore diminué et il semble que le nombre de couples reproducteurs soit actuellement, pour la Bretagne, inférieur à 30.

Dans le périmètre du projet de Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, les milieux susceptibles d'accueillir ces espèces fragiles semblent grandement menacées. La fréquentation humaine et surtout l'évolution de la végétation dissuadent les oiseaux d'une éventuelle installation. Ainsi, même si au moins un couple de Busard Saint Martin fréquente et s'est reproduit au printemps 2006 et au printemps 2007 ; il semble que le Busard cendré ait résolument déserté la zone.

Menaces potentielles

Il semble que la principale raison de la raréfaction des « busards gris » soit la modification des pratiques agricoles et la dégradation des landes par assèchement et mise en culture des zones de nidification. Sur les landes et les pinèdes entretenues, les gyrobroyages mécaniques ne sont pas toujours réalisés à des périodes favorables, engendrant la destruction de nombreuses nichées.

Et bien que les destructions volontaires soient de moins en moins courantes, la mise en place de campagnes de lutte contre les micro-mammifères par appâts empoisonnés occasionne la mort de nombreux rapaces.

VIPERE PELIADE

Vipera berus

Espèce protégée nationale
Convention de Berne : annexe III
Liste rouge France : statut indéterminé

Description de l'espèce

La Vipère péliade appelée aussi Vipère du Nord, est caractérisée par une tête plutôt étroite, allongée, et par la présence sur le vertex de plaques polygonales. Une bande noire, bordée d'une double rangée de taches brunes, court en zigzag sur son dos. La coloration peut varier pour les mâles du gris clair à marques noires jusqu'au gris foncé, et pour les femelles jusqu'au brun-rouge.

Caractère biologique

La Vipère péliade hiverne d'octobre à mars. Pendant le reste de l'année, elle vit surtout le jour, où elle se réchauffe au soleil matinal installée sur un tas de pierres ou une souche. Elle se nourrit de petits rongeurs, de grenouilles, d'oiseaux et de lézards et la nuit, elle s'abrite sous des racines, des pierres, ou des terriers de souris. 5 à 12 petites péliades naissent lors de la ponte, d'une longueur de 14 à 18 cm, elles seront adultes à 4-5 ans seulement. Les femelles ne se reproduisent que tous les deux ans.

On la rencontre dans les milieux broussailleux et boisés, les landes, mais aussi les lieux humides comme les bords d'étangs et les tourbières. Il est également fréquent de la rencontrer en bord de mer, jusque dans la zone des embruns.

Répartition géographique

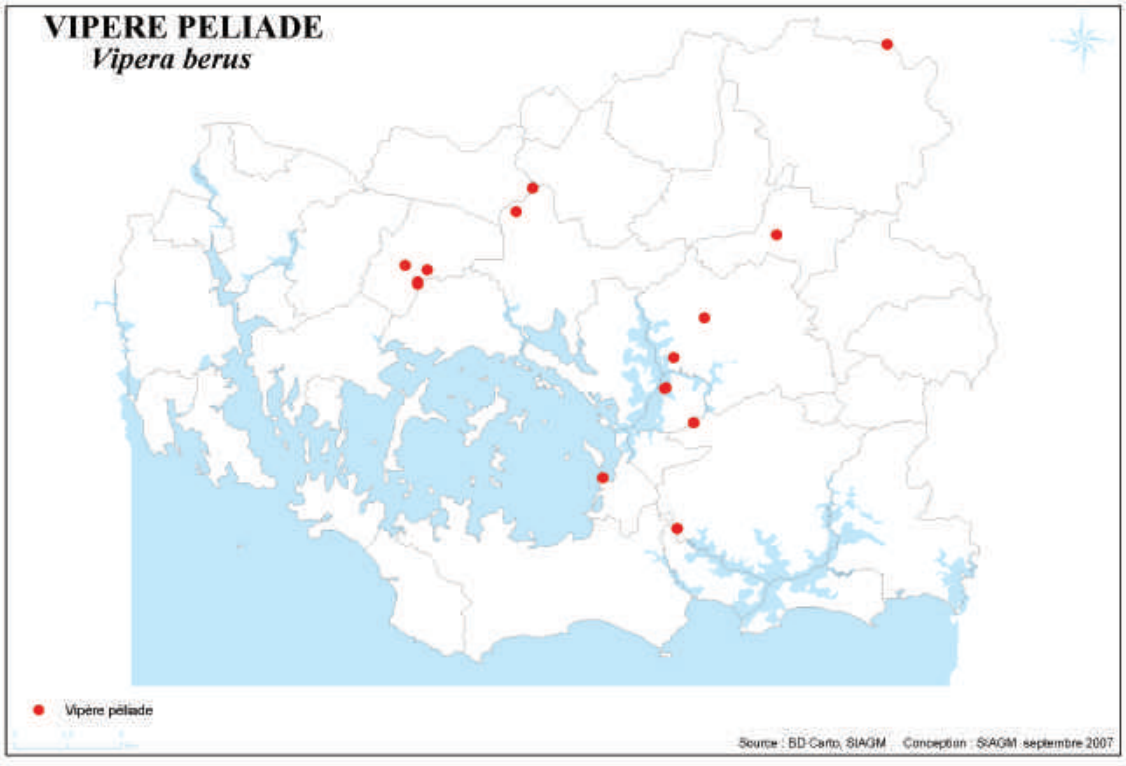

En France, la Vipère péliade se cantonne au nord d'une ligne allant de l'embouchure de la Loire aux Ardennes. Il faut y ajouter une avancée dans le Jura et une population isolée dans le Massif-Central. En Bretagne, elle est présente partout, à l'exception de la bordure sud de la Loire-Atlantique.

Localisation dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Quoique bien connue sur le territoire, la Vipère péliade n'a pas fait l'objet d'inventaire spécifique. Les informations de présence de cette espèce se font ponctuellent en fonction des rencontres et des observations. Elle peut fréquenter l'ensemble des milieux présents sur le périmètre du Parc. Pourtant, ses préférences écologiques la confine plus particulièrement dans les zones de landes et de friches.

Evolution et état des populations

Très peu de connaissances sont disponibles sur l'état et l'évolution des populations de Vipère péliade. Il semble tout de même que la raréfaction des milieux, la disparition des landes et la chasse dont elle a été victime, aient contribué à la diminution de ses effectifs.

Menaces potentielles

Cette espèce est menacée par la destruction de ses habitats, les drainages et les installations anthropiques. De plus, dès que l'on aborde le chapitre des serpents venimeux, on se heurte à la fascination, ou plus souvent encore à l'aversion la plus totale, rarement à l'objectivité envers cette espèce. Et bien qu'étant une espèce protégée au niveau national, bon nombre de rencontres se soldent encore trop souvent par la mort du reptile.

ASPHODELE BLANC et ASPHODELE D'ARRONDEAU

Asphodelus albus & Asphodelus arrondeaui

Asphodelus arrondeaui : protection national annexe II

Asphodèle blanche © D. Lédan

Description de l'espèce

Les grandes touffes de feuilles longues et minces au sein desquelles se développent de grandes hampes florales caractérisent les Asphodèles. De très nombreuses fleurs, d'une couleur blanche ou lavée de rose, s'épanouissent progressivement du bas vers le haut de l'inflorescence, à partir du mois de mai.

La différence entre ces deux espèces dont l'une d'elle est protégée, peut se faire en différenciant notamment l'emboîtement des feuilles : en spirale sur plusieurs rangs pour l'Asphodéle blanc et en deux rangs opposés pour l'Asphodéle d'Arrondeau.

Caractère biologique

L'Asphodèle est une espèce affectionnant les espaces ensoleillés. On la rencontre sur des sols légèrement secs à frais, parfois légèrement acides.

On rencontre l'Asphodèle blanc dans les boisements plus ou moins ouverts type chênaies, les clairières, les coteaux, les landes et sur les talus. L'Asphodèle d'Arrondeau fréquente davantage les espaces littoraux, au terrain le plus souvent acide.

Répartition géographique

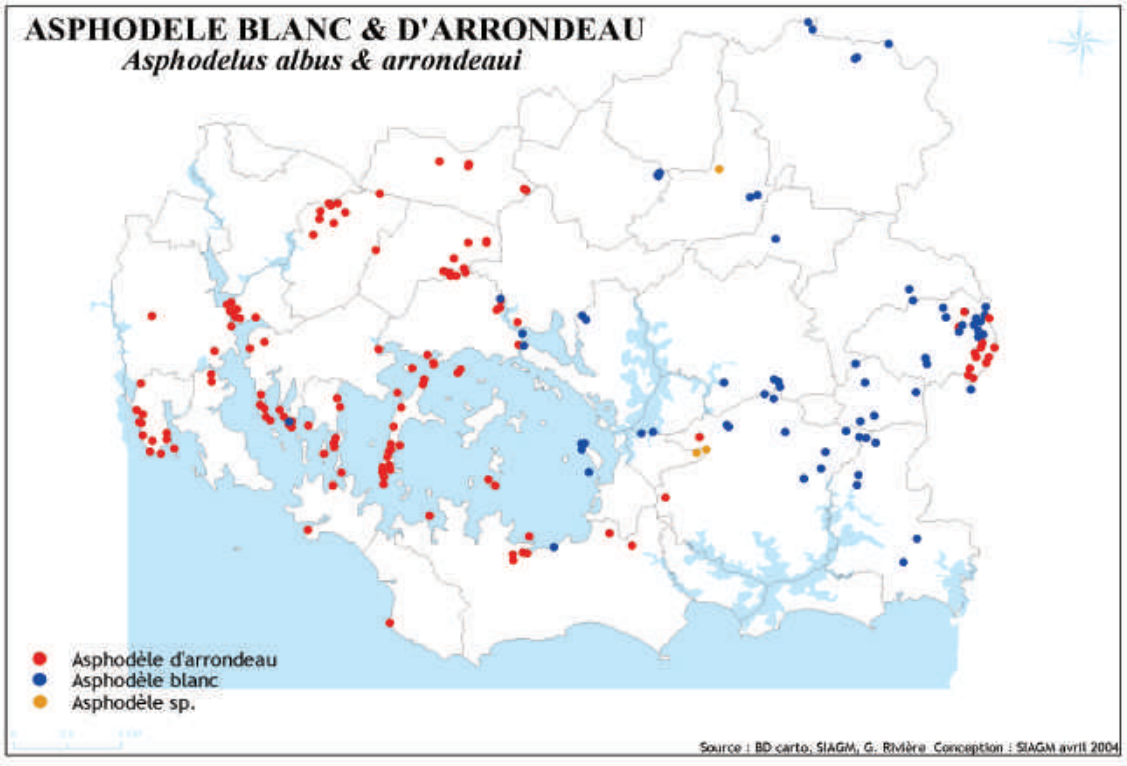

L'Asphodèle blanc est assez commun dans l'Ouest, le Sud-Ouest, le Centre et les basses montagnes des Alpes et des Pyrénées : c'est une espèce méditerranéo-atlantique.

On la rencontre jusqu'à 1 300 m dans les étages collinéens et montagnards.

L'Asphodèle d'Arrondeau possède une répartition géographique extrêmement limitée et cette plante peu commune se rencontre uniquement dans l'Ouest armoricain (les quatre départements de Bretagne et la Loire Atlantique).

Localisation dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

L'Asphodèle d'Arrondeau se rencontre sur le pourtour du Golfe du Morbihan, en bordure du littoral principalement (bords de chemin côtier, haut de côte) mais également sur la frange littorale atlantique sur les communes de Saint Philibert, d'Arzon et Saint Gildas de Rhuys. Elle est également présente sur les îles, les différents îlots du Golfe ainsi que sur la commune de Berric, à l'est du territoire.

L'Asphodèle blanc est présente essentiellement dans la moitié est du territoire, dans différents milieux, comme les landes, les talus de bocage et certains boisements. On peut la rencontrer en association mixte avec l'Asphodèle d'Arrondeau, comme par exemple sur la côte est du Golfe ou sur la commune de Berric.

Evolution et état des populations

L'Asphodèle d'Arrondeau est bien présent en Bretagne est ne semble pas activement menacé. Il en est de même pour l'Asphodèle blanc.

Menaces potentielles

Mise à part la destruction volontaire et totale d'un milieu occupé par l'une des espèces (harassements de talus, défrichement …), les Asphodèles ne semblent pas directement menacés.

AVOINE DE THORE

Pseudarrhenatherum longifolium

Description de l'espèce

Du nom du botaniste landais qui décrivit cette espèce, l'Avoine de Thore aussi appelée Avoine à feuilles longues, se présente comme une graminée à souche gazonnante. Cette plante est mollement velue sur les feuilles, qu'elle a enroulées sur les bords à leurs extrémités. La floraison a lieu entre le mois de mai et le mois de juin.

Caractère biologique

L'Avoine de Thore est une espèce qui affectionne les lieux ensoleillés ou de semi-ombre. On la rencontre sur des sols assez pauvres, parfois acides et plus ou moins secs.

Elle fréquente des milieux divers comme les landes, talus ou forêts claires, notamment les chênaies ou les pinèdes de substitution.

Répartition géographique

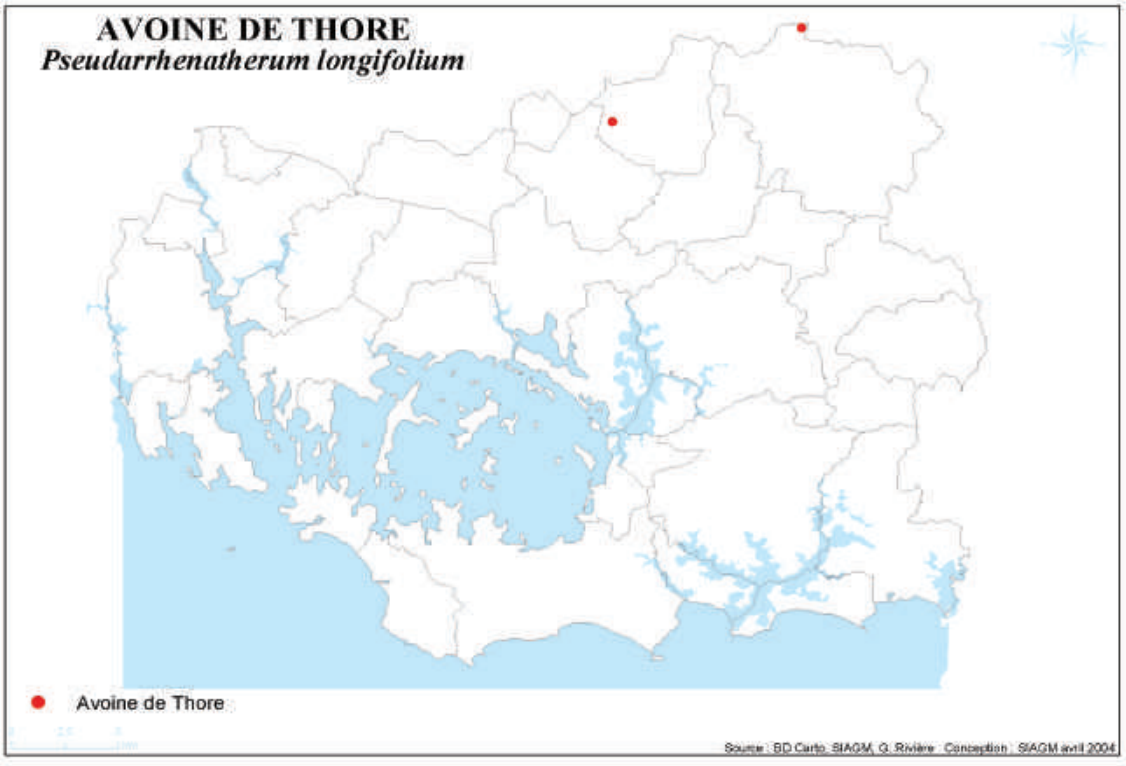

Cette espèce est assez commune dans le Sud-Ouest de la France (Landes et Pyrénées-Atlantiques) ainsi que dans l'Ouest de la Bretagne, dans le Finistère : c'est une espèce Atlantique. On peut l'observer jusqu'à 600 m, dans l'étage collinéen.

Localisation dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Sa découverte au début des années 90, dans le département du Morbihan reste assez récente. Dans le territoire du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, deux stations ont été découvertes : une sur la commune de Monterblanc, au niveau de l'aérodrome, et l'autre au Nord de la commune de Elven. Dans ces deux stations, l'espèce ne couvre pas de grandes surfaces mais semble bien implantée.

Evolution et état des populations

Connue dans le sud-ouest de la France et dans le Finistère, l'Avoine de Thore semble étendre son aire de répartition, puisque de nouvelles stations, notamment en Bretagne, ont été découvertes récemment.

Menaces potentielles

La destruction de l'habitat, par arasement de talus, charruage de parcelle... est le principal facteur de destruction d'une station d'Avoine de Thore.

CHEVREUIL

Capreolus capreolus

Espèce de gibier dont la chasse est autorisée
Convention de Berne : annexe III

Description de l'espèce

Brocard si c'est un mâle, chevrette si c'est une femelle, faon jusqu'à 6 mois et chevrillard pour l'année qui suit, le Chevreuil est sans doute le plus gracieux des cervidés.

À peine plus gros qu'un grand chien et dépassant rarement les 25 kg, le chevreuil possède un pelage brun-gris en hiver et roux en été. Le miroir blanc qui teinte son arrière-train change de forme selon les sexes : en forme de haricot chez le mâle, en forme de cœur chez la femelle.

Caractère biologique

Souvent crépusculaire et nocturne mais aussi diurne s'il n'est pas dérangé, le chevreuil possède de grandes facultés d'adaptation.

L'organisation sociale des chevreuils dépend fortement de la saison. Au printemps, la cellule familiale se constitue d'une chevrette et de ses faons de l'année. En juillet, août et septembre, saison du rut, les brocards rejoignent les femelles et s'associent aux familles. En hiver, plusieurs groupes familiaux peuvent se réunir et constituer une harde d'une douzaine d'individus.

Répartition géographique

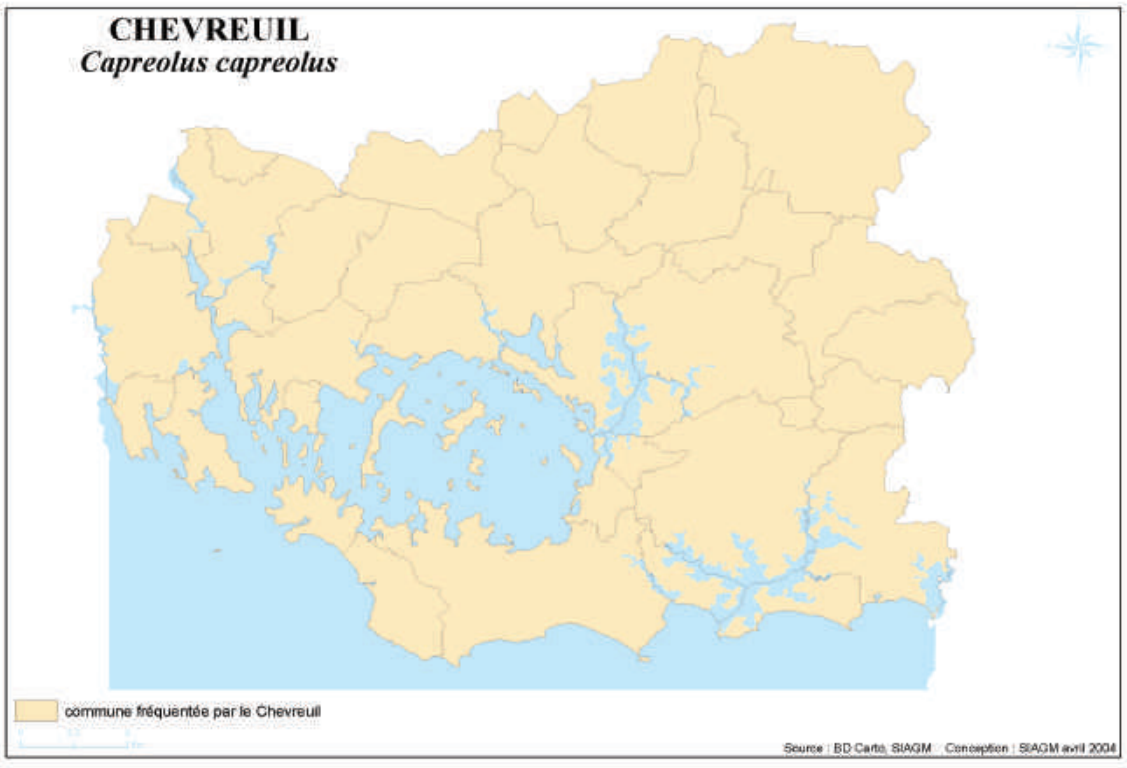

Le chevreuil est présent sur l'ensemble des départements français métropolitains.
Des montagnes aux plaines, des forêts aux campagnes bocagères, c'est un mammifère très éclectique capable de s'adapter à tous les milieux.

Localisation dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Dans le périmètre du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, le Chevreuil fréquente principalement les zones bocagères et boisées entrecoupées de friches et de landes.
Il s'abrite dans les ronciers, les broussailles et les plantations de jeunes résineux.

Ce cervidé opportuniste est donc présent sur l'ensemble des communes du Parc. Ainsi, malgré une urbanisation importante et une forte influence maritime, le chevreuil fréquente abondamment la Presqu'île de Rhuys.

Evolution et état des populations

Encore peu abondant à la fin des années 60, il semble que le chevreuil est pleinement bénéficié de la généralisation du plan de chasse en 1979. Ainsi, la population est estimée à plus de 318 000 individus en 1981 et 450 000 en 1988. En mars 2000, ses effectifs avant naissances dépassaient 1 200 000 individus en France.

Le département du Morbihan n'a pas échappé à cette progression générale. Au milieu des années 80, la mise en place de 8 Groupement d'Intérêt Cynégétique (GIC) pour la préservation du Chevreuil a largement contribué à l'augmentation des effectifs.

Ainsi, selon la Fédération des Chasseurs du Morbihan, on note une augmentation annuelle des prélèvements :

Saison de chasse 1984/1985, environ 200 Chevreuils ont été prélevés dans le département.
Saison de chasse 1994/1995, environ 600 Chevreuils ont été prélevés dans le département.
Saison de chasse 2004/2005 environ 3 400 Chevreuils ont été prélevés dans le département.
Saison de chasse 2006/2007 environ 4 000 Chevreuils ont été prélevés dans le département.

Menaces potentielles

Les Chevreuils sont soumis à différentes pressions du milieu extérieur.
Les parasites : Nématodes, Ténias, Grande douve du foie, Acariens, Tiques … peuvent affecter certains individus, mais c'est l'homme, qui par ses activités, crée les principales menaces.

Exception faite de la chasse, les différentes activités humaines provoquent de nombreuses pertes, principalement par le biais des travaux agricoles, de la circulation routière, et dans une moindre mesure la divagation des chiens.

PIC NOIR

Dryocopus martius

Espèce protégée nationale
Directive « oiseaux » : annexe I
Convention de Berne : annexe II

Description de l'espèce

Le Pic noir est de loin de plus grand des pics d'Europe. Sa grande taille, environ celle d'une corneille noire et ses vocalises caractéristiques lui permettent rarement de passer inaperçu. Entièrement noir, le mâle, reconnaissable à sa calotte rouge se différencie de la femelle dont la calotte rouge se limite à l'arrière du crâne.

Caractère biologique

Le pic noir est une espèce forestière souvent associée à un vaste territoire boisé, riche en souches en décomposition et en grands arbres notamment en hêtres. C'est une espèce paléarctique en forte expansion à travers la France. Fortement sédentaire, le couple reste en permanence sur le lieu de reproduction.

En avril, le mâle fore une nouvelle loge, bien que certains couples réutilisent d'une année sur l'autre le même nid. C'est généralement dans un arbre dont le diamètre dépasse les 50cm et dépourvu de branches sur au moins 5 à 6 mètres que le couple s'installe. Même si les grands hêtres ont sa préférence, le Pic noir s'adapte et niche aussi dans les chênes, les pins ou dans les platanes. Curiosité liée à ce pic, l'entrée du trou est ovale (15cm de long sur 10 de large) alors que tous les autres nids de picidés ont des entrées rondes.

Répartition géographique

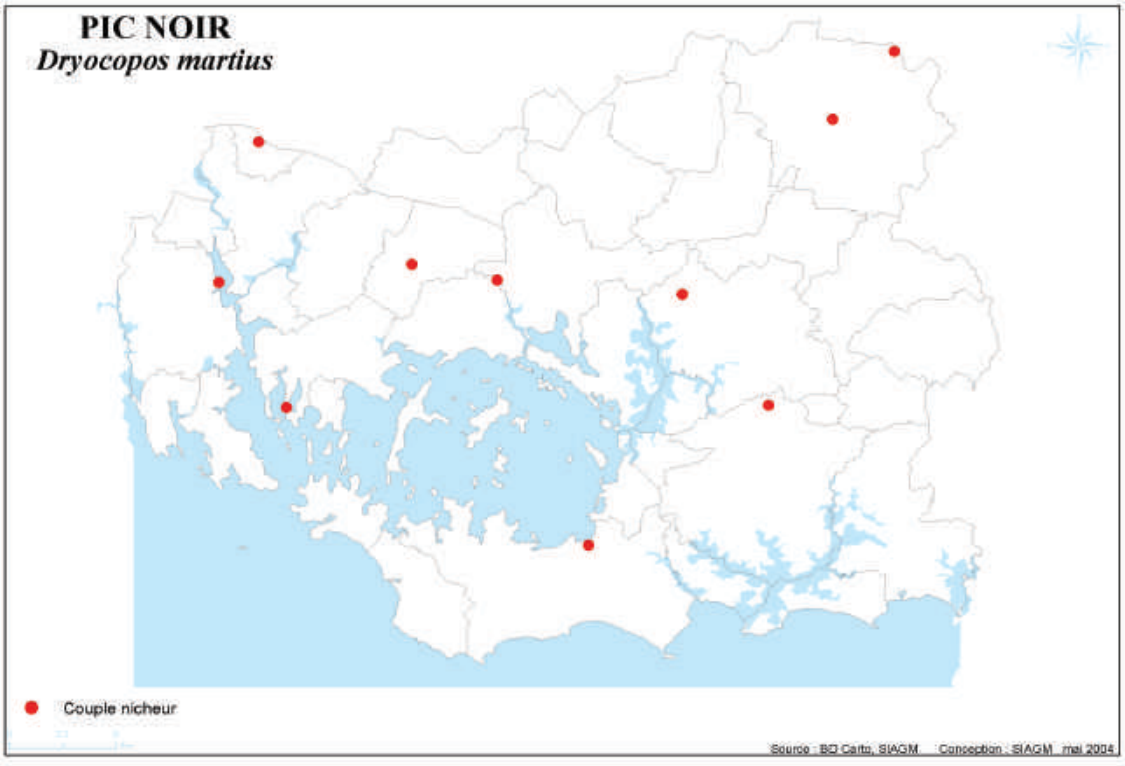

Naguère confiné aux forêts de Vosges, du Jura, des Alpes et des Pyrénées, il commence sa progression vers l'ouest au milieu des années 50. Sa nidification est prouvée en forêt de Fontainebleau en 1961 et en Sarthe en forêt de Bercé en 1976. En 1984, il effectue sa première nidification bretonne à la frontière de l'Ile et Vilaine et de la Mayenne.

Localisation dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Dans le périmètre du Parc, le Pic noir fréquente essentiellement les grandes entités boisées. Le bois du Grégo sur la commune de Surzur et le massif boisé du nord-est de la commune d'Elven sont les sites où les premiers contacts ont été réalisés à la fin des années 90. En juin 2001, les deux jeunes tout juste volants qui sont observés dans la pinède de Bonnervo à Theix donnent la première preuve de nidification dans le périmètre. Depuis, à l'exception de la zone côtière, l'espèce semble s'être répandue dans la majeure partie des zones boisées du périmètre du Parc. Et bien que sa nidification certaine ne soit pas toujours aisée à prouver, les nombreux contacts avec ce grand pic sombre laissent entrevoir une bonne distribution autour du Golfe du Morbihan.

Evolution et état des populations

Nous ne disposons actuellement d'aucun dénombrement précis de cette espèce forestière. Il est certain tout de même que cette espèce est en pleine expansion et que la population bretonne connaît une réelle explosion.

Menaces potentielles

Espèce particulièrement farouche, l'installation du Pic noir nécessite forcément de vastes territoires boisés où la pression humaine reste faible. De plus, la nidification de ce picidé semble fortement liée à la présence de grands hêtres. Ces deux facteurs conjugués limitent tout de même autour du Golfe du Morbihan les possibilités pour l'expansion de cet envahisseur venu de l'est.

Agrion de Mercure © S. Marquis

AGRION DE MERCURE

Coenagrion mercuriale

Espèce protégée nationale
Directive « Habitat-faune-flore » : annexe II
Convention de Berne : annexe II
Liste rouge UICN monde : vulnérable
Liste rouge France : en danger

Description de l'espèce

L'Agrion de Mercure est un Zygoptère de forme assez gracile, ayant un abdomen fin, cylindrique et allongé, de couleur bleu ciel à dessins noirs pour le mâle et de couleur presque entièrement noir bronzé pour la femelle. Les adultes apparaissent en avril-mai et la période de vol se poursuit jusqu'en août. Lors de la ponte, la femelle accompagnée par le mâle en tandem insère ses œufs dans les plantes aquatiques ou riveraines. L'éclosion a lieu après quelques semaines et le développement larvaire s'effectue en 12 à 13 mues, sur une vingtaine de mois.

Caractère biologique

L'Agrion de Mercure colonise les milieux lotiques permanents de faible importance, aux eaux claires, bien oxygénées et à minéralisation variable, situés dans les zones bien ensoleillées (zones bocagères, prairies, friches, en forêt dans les clairières, …).

A la suite de l'émergence, l'imago s'alimente durant quelques jours à proximité de l'habitat de développement larvaire. A la suite de cette période de maturation sexuelle, les adultes investissent les zones de reproduction. Les populations peuvent alors compter plusieurs centaines d'individus sur des sections de quelques dizaines de mètres de cours d'eau.

Répartition géographique

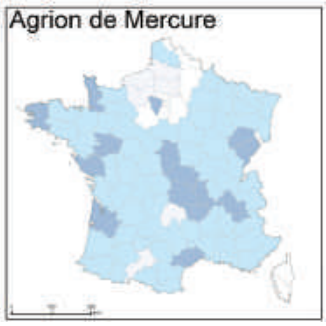

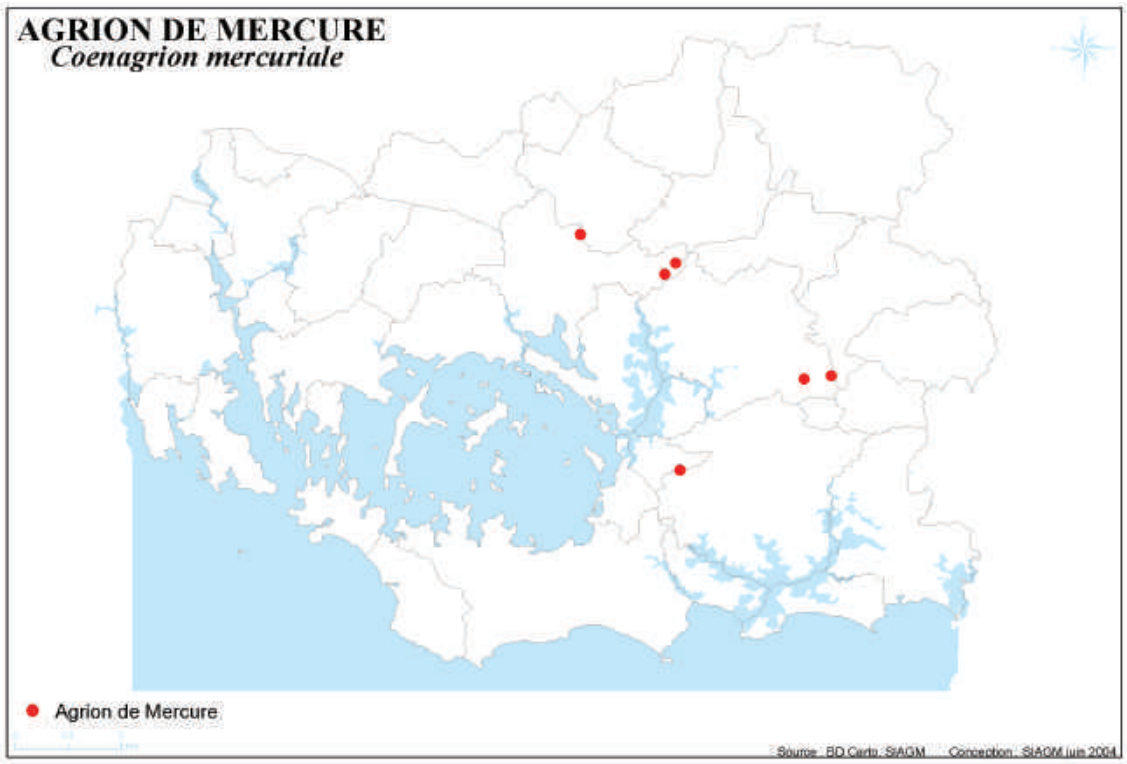

Cette espèce est présente en Europe moyenne et méridionale, ainsi qu'en Afrique du Nord. On la trouve à l'est jusqu'en Roumanie, Slovénie et Pologne. Elle est bien répandue en France, parfois même localement abondante. Il faut tout de même noter des différences de connaissances selon l'importance des prospections réalisées dans les différents départements.

Localisation dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Autour du Golfe du Morbihan, six stations sont connues et ont été répertoriées lors de l'inventaire Natura 2000. Elles sont localisées sur les communes de Vannes, Theix et Surzur.

L'espèce semble apparaître très localisée, à quelques fossés, petits ruisseaux ou rivières. Ces populations sont vraisemblablement peu abondantes et relativement isolées.

Evolution et état des populations

En Europe, on constate la régression ou la disparition de l'espèce dans de nombreux pays. En France, l'Agrion de Mercure est assez largement répandu et ses effectifs peuvent s'avérer relativement important dans certaines régions, avec parfois des situations assez hétérogènes.

Menaces potentielles

Comme la majorité des Odonates, l'Agrion de Mercure est sensible aux perturbations liées à la structure de son habitat (fauchage, curage de fossés, piétinement, …), à la qualité de l'eau (pollutions agricoles, industrielles et urbaines) et à la durée d'ensoleillement du milieu (fermeture du milieu, embroussaillement, atterrissement, …).

CHABOT

Cottus gobio

Annexe II Directive « Habitat-Faune-Flore «

Description de l'espèce

Le Chabot est un petit poisson au corps en forme de massue, épais en avant avec une large tête. Sa coloration est brune tachetée ou marbrée, avec souvent trois ou quatre larges bandes transversales. Les nageoires pectorales sont très grandes, étalées en éventail. Une de ses caractéristiques est l'absence de vessie natatoire, ce qui le contraint à peu de déplacement, qu'il effectue en expulsant violemment par les ouïes l'eau contenue dans sa bouche.

Caractère biologique

Espèce territoriale sédentaire, le Chabot a plutôt des mœurs nocturnes. Il chasse à l'affût, en aspirant les proies passant à sa portée. Essentiellement carnassier, il se nourrit de larves et de petits invertébrés benthiques, mais peut consommer également les fraies et les alevins de poissons, notamment ceux de la Truite.

Il affectionne les petits cours d'eau à fond rocailleux, offrant un maximum de caches pour les individus de toute taille. L'espèce est très sensible à la qualité de l'eau.

Répartition géographique

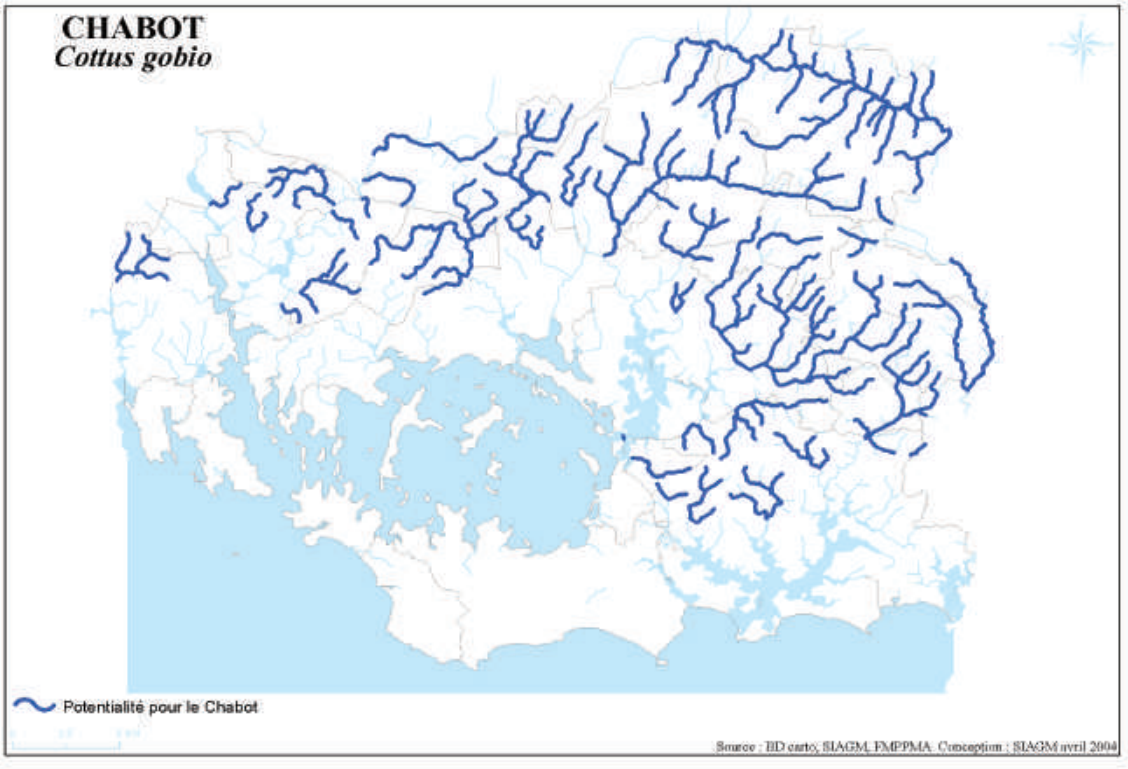

Le Chabot présente une large répartition en France. On le trouve dans les rivières près du niveau de la mer jusqu'à des altitudes de 900 m dans le Massif central, dans le Cantal à 1 200 m et dans les Alpes à plus de 2 000m. Sa distribution est néanmoins très discontinue.

Localisation dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Le Chabot est une espèce accompagnatrice de la Truite fario, au même titre que le Vairon, la Loche franche et plus occasionnellement la Lamproie de Planer. On le retrouve dans les cours d'eaux et ruisseaux aux eaux fraîches.

Plusieurs cours d'eau présents dans le territoire du Parc Naturel Régional sont susceptibles d'accueillir une population de Chabot, mais aucune donnée locale précise est actuellement disponible. Potentiellement, le Sal, le Liziec/Condat, la Rivière de Pénerf/Drayac ou encore le Plessis sont des cours d'eau à Truites où peut être présent le Chabot.

Evolution et état des populations

L'espèce n'est pas globalement menacée, mais ses populations locales sont directement affectées par la pollution, les recalibrages ou les pompages.

Menaces potentielles

L'espèce est très sensible à la modification des paramètres du milieu, notamment au ralentissement des vitesses de courant consécutif à l'augmentation de la lame d'eau, aux apports de sédiments fins provoquant le colmatage des fonds, à l'eutrophisation et aux vidanges de plans d'eau.

La pollution de l'eau : les divers polluants chimiques entraînent des accumulations de résidus qui provoquent baisse de fécondité, stérilité ou mort d'individus.

LOUTRE D'EUROPE

Lutra lutra

Espèce de mammifère protégée au niveau national en France

Description de l'espèce

Mammifère aquatique, la Loutre d'Europe est après le Blaireau et le Glouton, l'un des plus grands Mustélidés d'Europe. A son corps fuselé et sa forme hydrodynamique s'ajoute une queue musclée qui facilite sa propulsion et ses déplacements dans l'eau. Son pelage brun foncé et ras est extrêmement dense (10 000 poils/cm) et lui garantit une parfaite imperméabilité.

Caractère biologique

Parfaitement adaptée à la vie aquatique, la Loutre d'Europe, rare et discrète, est un animal solitaire et nocturne. Elle se déplace essentiellement la nuit et s'active alors à la recherche de sa nourriture. Durant la journée, elle se repose dans des gîtes, généralement des terriers, des tas de souches ou des buissons denses situés le long des cours d'eau, au cœur d'endroits particulièrement calmes.

La Loutre d'Europe est inféodée aux différents milieux aquatiques, qu'ils soient doux, saumâtres ou salés. En France, elle fréquente principalement les rivières et les ruisseaux d'eau douce mais le long de la façade atlantique, elle fréquente aussi la partie maritime : les estuaires et les marais littoraux.

Répartition géographique

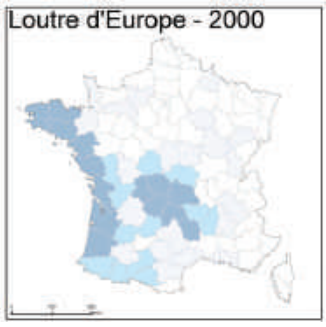

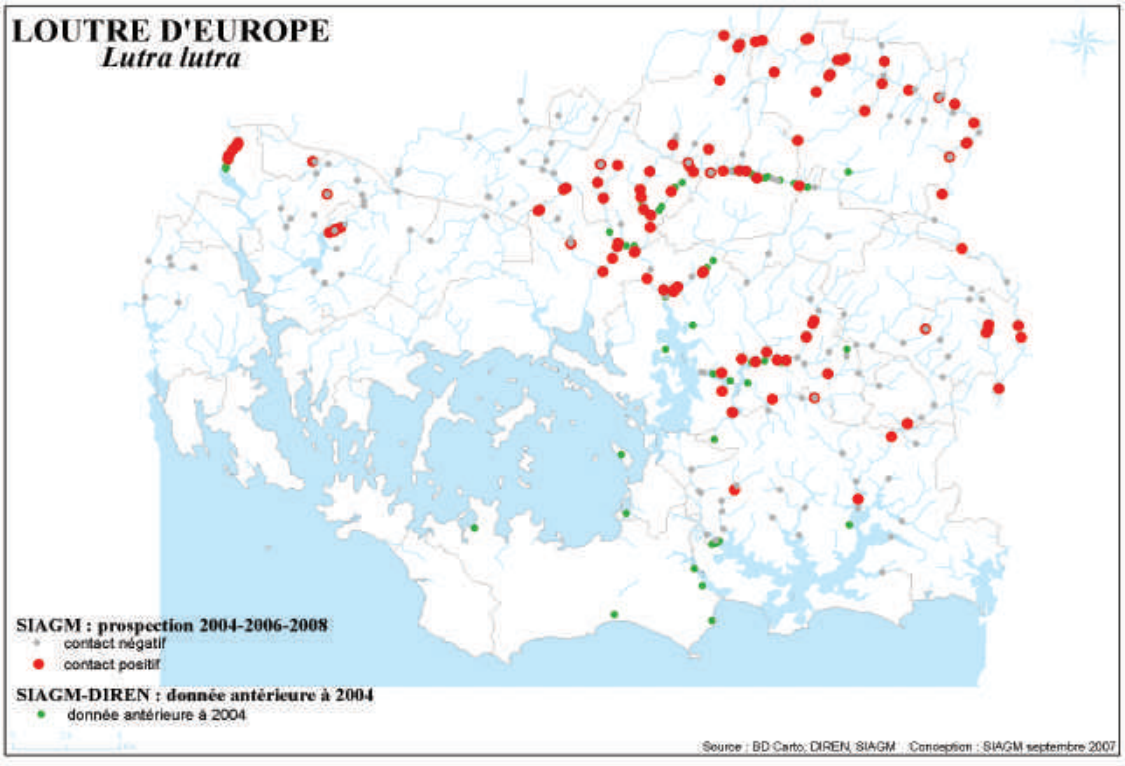

En Bretagne, deux noyaux semblent se répartir sur la région:

- Une première population occupe la partie centrale de Bretagne et se répartit sur les cours d'eau du sud-ouest des Côtes-d'Armor, de l'est du Finistère et du nord du Morbihan.
- Une seconde population occupe la partie sud est de Bretagne et se répartit sur les cours d'eau, les estuaires et les marais littoraux du sud du Morbihan à l'estuaire de la Loire.

Localisation dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Dans le périmètre du Parc, la loutre fréquente principalement la partie est du territoire. Elle est présente sur l'essentiel des cours d'eau des bassins versants, autour de l'étang de Noyalo, sur la rivière de l'Arz au nord, sur l'Eloi, sur l'aval du Loc'h et sur certains marais de la presqu'île de Rhuys.

Evolution et état des populations

Après avoir fortement régressé partout en Europe jusque dans les années 80, les populations de Loutre d'Europe semblent, depuis, en expansion, notamment en France, à partir du noyau présent dans le massif central.

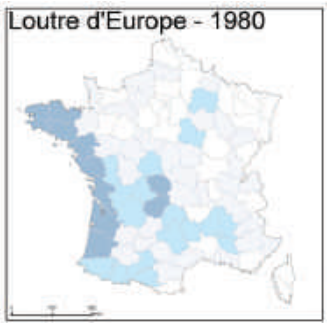

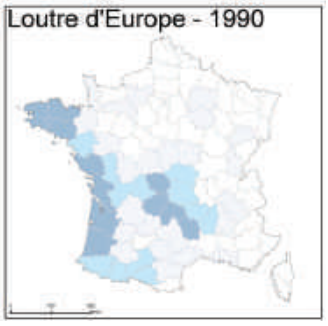

Menaces potentielles

Si le piégeage incité par les primes et les destructions volontaires ont longtemps nuit à la loutre au point de la faire disparaître, les causes actuelles de la lenteur de sa recolonisation sont plus difficiles à combattre:

- La fragmentation des territoires par les infrastructures routières qui empêchent les connections entre les différentes populations et limitent ainsi le brassage génétique.
- La circulation routière qui provoque une mortalité directe, principalement sur les jeunes en quête de territoire.
- La pollution des eaux notamment par les pesticides organochlorés qui provoquent une diminution de la prolificité et une augmentation de la sensibilité aux maladies.
- La destruction de son habitat, par drainage et mise en culture des zones humides en bordure de cours d'eau afin d'accroître la productivité agricole.
- Le nettoyage des cours d'eau :
    - avec l'arrachage systématique des arbres dont les racines fournissent des refuges tant aux poissons qu'à la loutre.
    - avec le recalibrage et la rectification qui accélèrent la vitesse de l'eau et rendent difficile toute vie aquatique.
- L'augmentation du dérangement par la surfréquentation des rivières et par la construction d'aménagements à proximité de l'eau.

Martin pêcheur d'Europe © D. Lédan

MARTIN PECHEUR D'EUROPE

Alcedo atthis

Espèce protégée nationale
Directive « oiseaux » : annexe I
Convention de Berne : annexe II
Livre rouge des espèces menacées

Description de l'espèce

Baptisé Alcyon par les anciens, le Martin-pêcheur a le plumage bleu-vert sur le dos et roux orangé sur le ventre, avec des bandes orangées, blanches et bleues sur les joues. Les pattes sont rouge vif, le bec est noir chez le mâle, alors que la mandibule inférieure est orange chez la femelle. Les jeunes ont les pattes plus sombres. Ils revêtent leur plumage d'adulte au bout de 10 jours et ils sont capables de voler 25 jours après l'éclosion.

Caractère biologique

On peut rencontrer le Martin-pêcheur autour des étangs et des lacs, des marais et des lagunes, des fleuves et des rivières avec une rive propice à la nidification. En hiver, on peut aussi le rencontrer dans les estuaires et sur les côtes.

Il niche dans une galerie creusée dans les berges meubles généralement au-dessus de l'eau. Dès le mois de février, le mâle recherche un territoire pour loger sa future compagne.

L'oiseau se tient souvent perché en affût immobile sur une branche, d'où il plonge pour capturer de menus poissons, crevettes, parfois des têtards, insectes aquatiques ou crustacés.

Répartition géographique

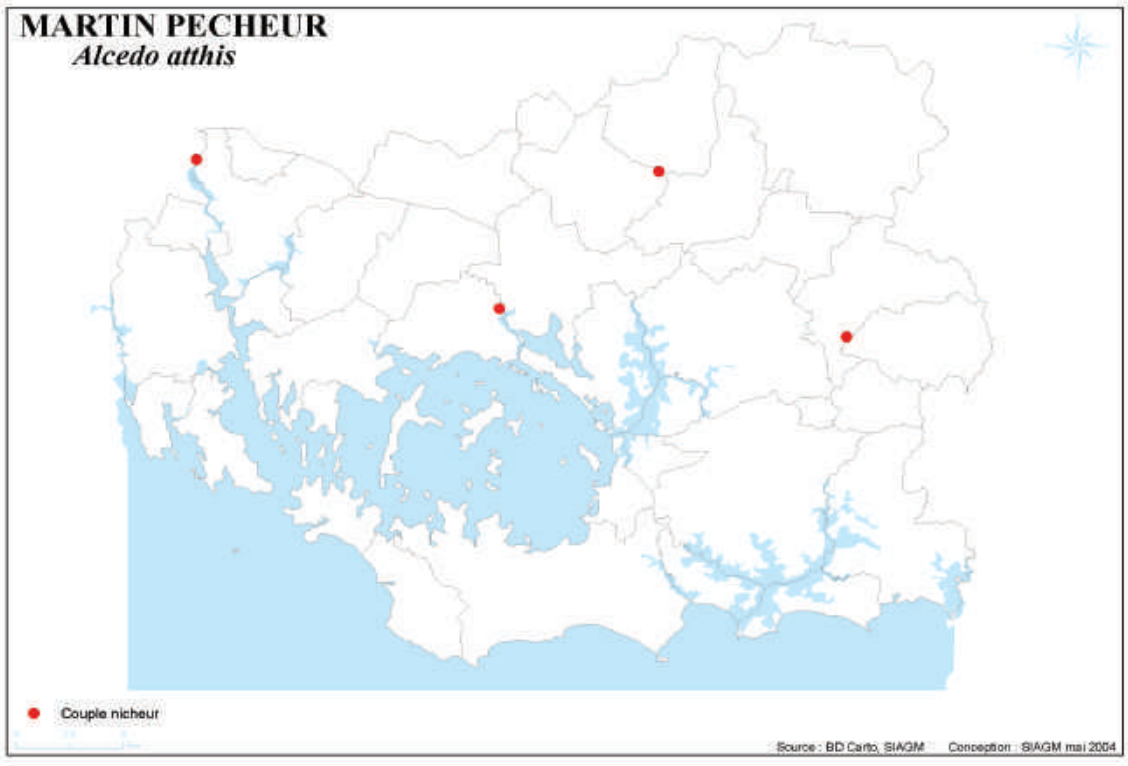

Espèce à large répartition paléarctique, indo-malaise et australienne (présence en Nouvelle-Guinée, à Sulawezi, aux îles Salomon…), le Martin-pêcheur d'Europe est le seul représentant de sa famille sur la partie ouest de notre continent.

En France, il est observé tant comme hivernant que comme nicheur.

Localisation dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Si elle est globalement présente sur tout le territoire, peu d'informations sont disponibles sur la fréquence de cette espèce et sa répartition.

Lors de l'inventaire des oiseaux nicheurs sur le territoire du Parc Naturel Régional, réalisé entre 2000 et 2004, quatre couples nicheurs certains ont été inventoriés, sur les communes de Pluneret, Arradon/Vannes, Saint Avé et Sulniac.

Ce faible effectif de nicheurs peut s'expliquer par deux raisons principales: au faible nombre de berges meubles le long des cours d'eau, s'ajoute la difficulté de prouver sa nidification certaine.

Evolution et état des populations

Bien que répandu le long des cours d'eau, des étangs et plus généralement dans tous types de zones humides, le Martin-pêcheur demeure une espèce nicheuse peu commune.

Les densités ne sont jamais très élevées et les cantons sont généralement distants les uns des autres. Malgré une aire de répartition assez large, les effectifs demeurent en régression dans de nombreux pays d'Europe. Il semble que des hivers rigoureux aient un impact fort sur la diminution des effectifs.

Menaces potentielles

Le facteur essentiel à la nidification de l'oiseau demeure l'existence de berges meubles appropriées au creusement du terrier. À cet égard, les travaux de rectification des cours d'eau, de reprofilage ou de consolidation de berges (gabions, enrochements, palplanches…) sont particulièrement néfastes à l'espèce, car ils la privent définitivement de sites de reproduction.

OSMONDE ROYAL

Osmonda regalis

Espèce végétale sauvage pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire

Espèce protégée au niveau régional dans les régions de : Alsace, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Haute-Normandie, Ile-de-France, Lorraine, Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes

Description de l'espèce

L'Osmonde royale est également surnommée Fougère royale, Fougère fleurie ou encore Fougère aquatique. Les frondes se développent en touffes sur une souche épaisse. Les unes sont entièrement stériles, les autres sont stériles à la base avec une partie fertile terminale regroupant les sporanges groupés en panicule brune.

Caractère biologique

L'Osmonde royale affectionne les régions à hiver clément. C'est une espèce de demi-ombre, qui se rencontre principalement sur des sols pauvres en base et en calcaire, présentant des pH acides, et principalement sur des substrats sableux, argileux ou tourbeux.

Elle se développe dans différents milieux, comme notamment les marais tourbeux, les suintements, les bords de fossés ou de ruisseaux, puisque c'est une espèce hygrophile, mais on la trouve également dans les forêts ripicoles comme les aulnaies ou les saulaies.

Répartition géographique

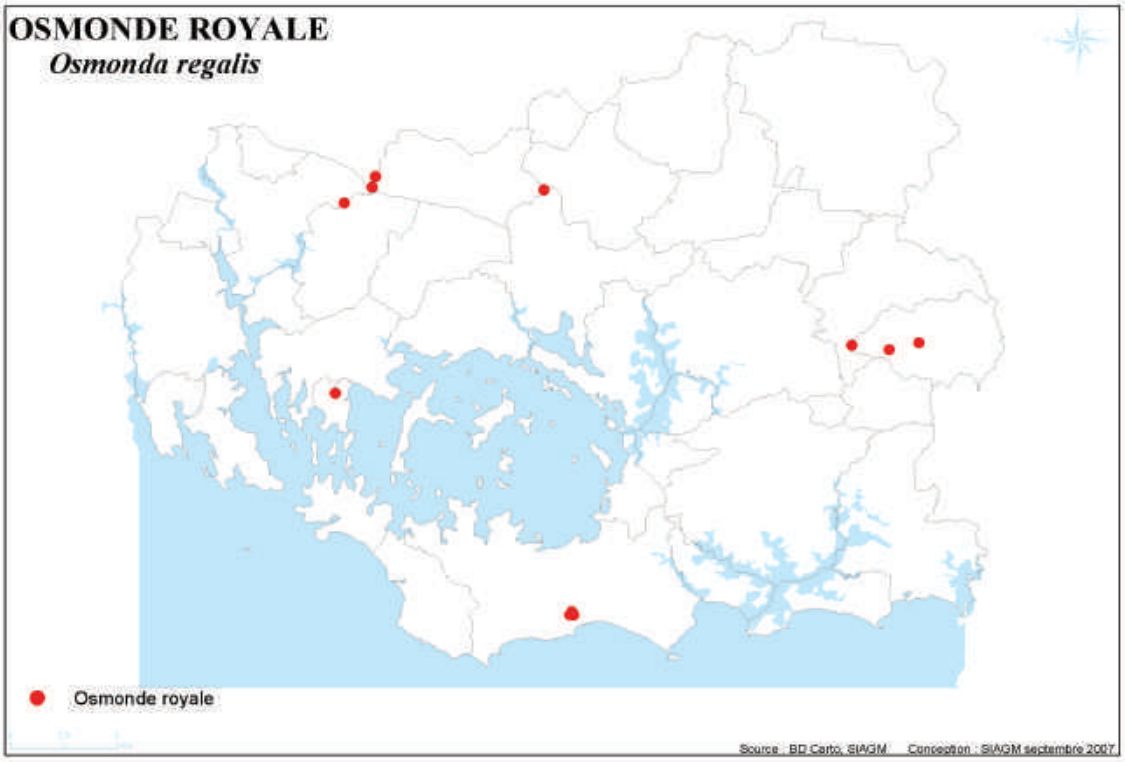

L'Osmonde royale est une espèce assez commune dans l'Ouest, le Sud-Ouest, la Sologne, mais reste rare à assez rare sur l'ensemble du territoire français.

Localisation dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Dans le périmètre du Parc Naturel Régional, l'Osmode royale, sans être une plante courante, reste une fougère que l'on observe sur certains sites favorables. Ainsi, le long des cours d'eau frais, il n'est pas rare de la rencontrer. Quasi absente de la proche couronne littorale et de l'influence maritime, la « fougère royale » est présente sur la majeure partie des fonds de vallée qui descendent vers le Golfe.

Evolution et état des populations

Nous ne disposons pas actuellement de données suffisantes afin d'établir ici l'évolution des populations de cette fougère. Pourtant son classement en tant qu'espèce menacée dans certains départements français met en évidence sa régression progressive. Bien que possédant encore une bonne répartition en Bretagne, la création d'un point initial dans le périmètre du Parc, permettra à court terme d'analyser l'évolution de sa population.

Menaces potentielles

Le recalibrage des rivières et des cours d'eau semble être la principale menace de la régression de cette grande fougère.

GRAND CAPRICORNE

Grand Capricorne © D. Lédan

Cerambyx cerdo

Espèce protégée nationale,
Directive « Habitat-Faune-Flore » annexe II et IV
Convention de Berne annexe II
Livre rouge UICN monde : vulnérable ;
Livre rouge France : statut indéterminé.

Description de l'espèce

Le Grand Capricorne est l'un des plus grands Coléoptères de France. Son corps est de couleur noir brillant, avec l'extrémité des élytres brun-rouge. Ses antennes lui confèrent sa silhouette caractéristique : en effet, elle dépassent de plusieurs segments l'extrémité de l'abdomen chez le mâle, un peu moins chez la femelle.

La larve se présente comme un gros ver de couleur blanchâtre, puis la nymphe, également blanchâtre, noircit au cours de la métamorphose.

Caractère biologique

Le développement de cette espèce s'échelonne sur trois ans, avec quatre stades de développement : œuf, larve, nymphe et adulte. Les adultes ont une activité

crépusculaire et nocturne, ils s'alimentent de sève et parfois de fruits mûrs. Les larves sont xylophages et se développent principalement dans les chênes.

Le Grand Capricorne peut-être observé dans tous les types de milieux comportant des chênes relativement âgés (milieux forestiers, arbres isolés, parcs urbains, alignements de bord de route…).

Répartition géographique

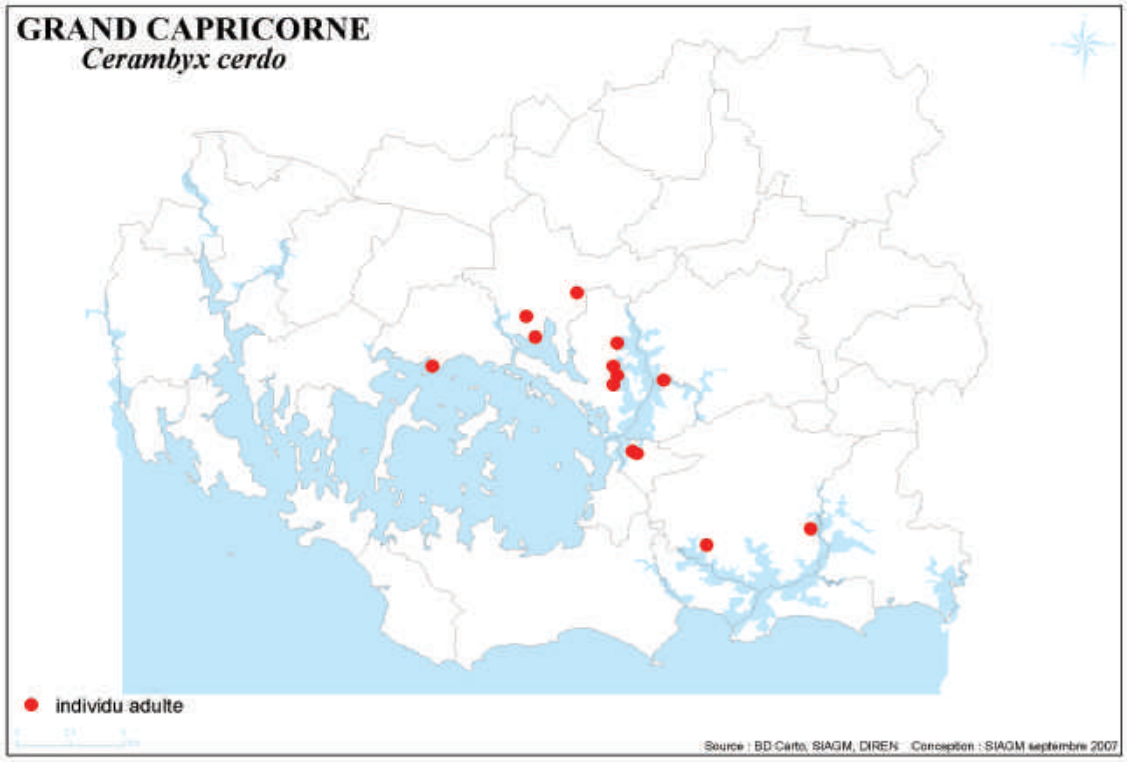

C’est une espèce principalement méridionale, très commune dans le sud de la France, en Espagne et en Italie. Elle se raréfie au fur et à mesure que l’on remonte vers le nord de la France et de l’Europe.

Localisation dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Actuellement, nous ne possédons pas d’inventaire réalisé sur la totalité du territoire du Parc Naturel Régional. Les différentes données disponibles concernent les communes littorales du Golfe, principalement sur sa côte est.

Le Grand Capricorne a été répertorié sur cinq communes du projet de Parc : Arradon, Vannes, Séné, Noyalo, Surzur : se sont principalement des individus adultes qui ont été observés.

Evolution et état des populations

L’espèce a nettement régressé en Europe au nord de son aire de répartition. En France, les populations semblent très localisées dans le nord. Par contre, l’espèce est extrêmement commune dans le sud.

Menaces potentielles

La régression des populations dans le nord de l’Europe semble liée à la disparition progressive des milieux forestiers sub-naturels et à l’abattage systématique des vieux arbres.

MACHAON

Papilio machaon

Machaon © D. Ledan

Description de l'espèce

Ce papillon de grande taille se reconnaît aisément à la coloration de ses ailes : dominance de jaune taché de noir et d'une pointe de rouge. Ses ailes inférieures présentent la particularité de porter des « queues » courtes, ce qui lui doit son surnom de « Grand Porte-Queue ». Les papillons estivaux sont habituellement plus grands, avec de nombreuses écailles jaunes qui éclaircissent les dessins noirs.

La chenille est elle aussi facilement reconnaissable : verte avec des anneaux noirs, et deux antennes rétractiles rouges sur la tête.

Caractère biologique

On le rencontre sur les plantes appartenant à la famille des Apiacées, type Carotte sauvage, Aneth, Cumin ou Fenouil. Les œufs sont le plus souvent déposés un à un sur les plantes isolées et de petite taille. La chrysalide de Machaon hiberne. Le Machaon est un migrateur partiel, et on peut ainsi le rencontrer isolément dans toute son aire de distribution.

Cette espèce se rencontre sur les prairies maigres et dans les endroits incultes, jusqu'à 2 500 m d'altitude. Chaque année peut permettre la naissance de 1, 2 voire 3 générations. La production de deux générations annuelles semble être la plus fréquente. Les premières générations éclosent en mai et juin, les secondes entre les mois de juillet à octobre. En vol, le Machaon est ainsi visible d'avril à septembre.

Répartition géographique

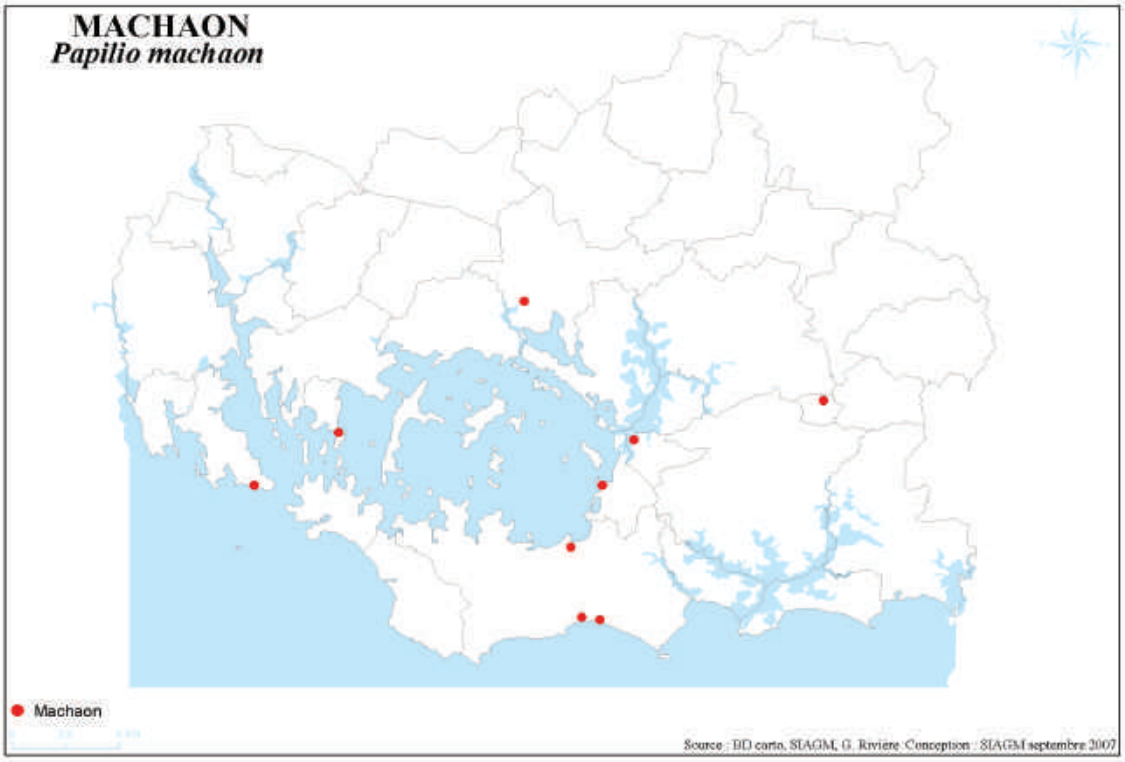

On rencontre le Machaon dans toute l'Europe, en Afrique du Nord, dans les régions tempérées de l'Asie, au Japon et en Amérique du Nord.

En France, on le rencontre partout, de la Corse au Nord-Pas-de-Calais et de la Bretagne à l'Alsace. Ce papillon vagabond est parfois observé en ville, dans les jardins, où il est attiré par les Buddleias. Les variations locales ne sont pas importantes en Europe : à signaler cependant la forme individuelle *nigra* (Reutti), entièrement noire à l'exception des taches bleues des ailes postérieures, mais qui reste très rare. On peut aussi noter l'existence de certains spécimens nains, dont la taille ne dépassent pas 50 mm. Ainsi le Machaon est largement répandu mais demeure rarement abondant.

Localisation dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Peu de données sont disponibles sur la localisation de cette espèce dans le périmètre du Parc. Les données présentées dans la carte ci-dessus sont issues d'observations ponctuelles sur ces sept dernières années, lors de prospection et d'études locales réalisées sur le territoire.

Evolution et état des populations

Bien que considérée comme une espèce répandue et assez abondante dans la région, il semble que les effectifs des populations de ce papillon soient actuellement nettement en régression et que le nombre d'observations réalisées s'amenuise année après année.

Menaces potentielles

Cette espèce non protégée ne fait pas l'objet d'études particulières. Il est ainsi difficile de chiffrer l'état des populations actuelles et de préciser les menaces potentielles qui affectent le Machaon.
On peut tout de même noter l'impact des différents pesticides qui agissent :

- directement (mort de la chenille)
- indirectement (disparition des plantes hôtes).

Ainsi que le gyrobroyage systématique des contres-forts des routes et des parcelles du domaine public routier, à une période peu recommandée pour les insectes (entre mai et août).

VERGERS A POMMES

Verger © D. Lédan

Tout comme l'olive pour le bassin méditerranéen, la pomme est depuis fort longtemps le fruit emblématique de l'ouest européen et a marqué profondément, jusqu'à une époque récente, les pratiques rurales de nos régions, tout particulièrement en Bretagne.

Description de l'espèce

Un verger se caractérise par la présence d'arbres fruitiers suffisamment espacés pour laisser passer beaucoup de lumière. Le verger traditionnel de pommes à cidre, planté d'arbres de plein vent, est encore couramment utilisé comme prairie, pour faire paître bovins ou ovins.

Caractère biologique

Le verger de plein vent, associé au bocage, représente le milieu à la plus forte biodiversité dans nos régions. On y dénombre deux à trois fois plus d'espèces d'oiseaux, d'insectes, etc. C'est un lieu de nourriture et d'abris pour de très nombreuses espèces, notamment en automne, où les fruits tombés représentent une source de nourriture sucrée.

La conservation des différentes espèces fruitières ajoute une dimension culturelle à l'aspect patrimonial. Ainsi, en termes de techniques, de savoir-faire, de connaissances, de produit obtenu ou recherché, de goût …le verger est un véritable trésor du patrimoine breton.

Répartition géographique

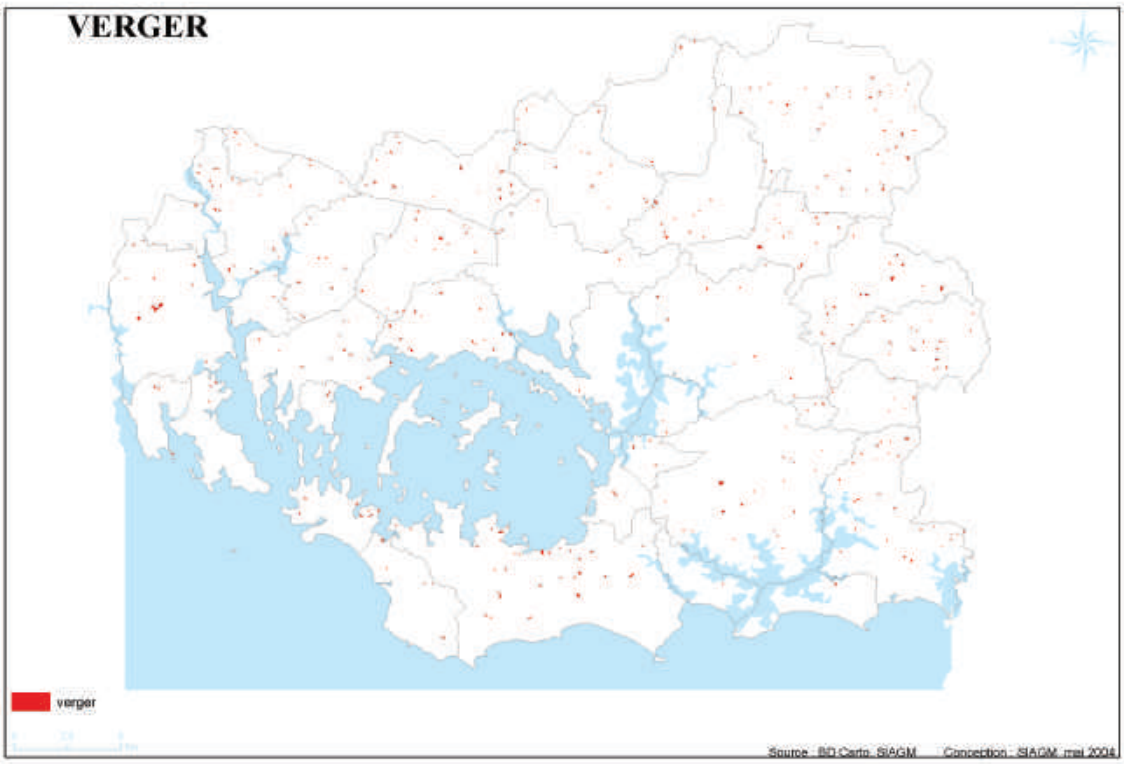

Localisation dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Les vergers sont présents sur tout le territoire, dans toutes les communes. Ils occupent une superficie de 140 hectares avec une surface moyenne de 0,3 hectares environ. Les espèces rencontrées sont diverses, mais dominées par les pommiers.

Evolution et état des populations

Souvent âgés, les vergers ne présentent pas tous un état sanitaire satisfaisant. De plus, leur nombre est décroissant, puisqu'ils sont fréquemment arrachés et surtout non replantés.

Menaces potentielles

L'urbanisation, les nouvelles constructions, entraînent la destruction de beaucoup d'anciens vergers. L'âge, l'utilisation du bois par les xylophages,… sont également des facteurs négatifs quant à la pérennité de ces plantations particulières.

BALBUZARD PECHEUR

Pandion haliaetus

Espèce protégée nationale
Directive « oiseaux » : annexe I
Convention de Berne : annexe II
Convention de Bonn : annexe II
Convention de Washington : annexe II
Règlement communautaire CITES : annexe C1
Liste rouge France : « Vulnérable »

Description de l'espèce

Le Balbuzard pêcheur est un grand et puissant rapace dont l'anatomie rappelle celle des aigles. Toutefois, ses ailes étroites sont, quand elles se déploient, nettement coudées, et la structure de ses pattes et de ses serres est à ce point particulière qu'on l'a placé dans une sous-famille à part dont il est l'unique représentant, les Pandioninés.

Le dos des adultes est brun foncé tandis que le front, les joues, le cou, la poitrine et le ventre sont blancs. Une raie foncée, qui part de la base du bec, traverse l'oeil et s'étend jusqu'au dos. La tête et le haut de la poitrine sont rayés de brun de même que le dessous des ailes et de la queue.

Caractère biologique

Le Balbuzard pêcheur est, chez nous, un migrateur de passage. Il vient de Scandinavie où il niche et traverse la France en automne pour se rendre sur ses zones d'hivernage situées sur les côtes et les grands lacs d'Afrique. Chez nous, il est facilement observable lors des patrouilles qu'il effectue au-dessus des secteurs les plus poissonneux des grandes nappes d'eau des territoires qu'il fréquente. Lorsqu'il aperçoit un poisson, il plane à une hauteur variant de 10 à 30 m jusqu'à ce que le poisson soit bien placé. Le spectacle qu'il offre alors est tout simplement grandiose lorsque, énorme et pourtant si léger, il plonge du haut des airs, les ailes à moitié fermées et les serres bien en avant, pour disparaître presque complètement sous la surface de l'onde dans une grande gerbe d'eau. Il réapparaît le plus souvent, quelques secondes plus tard, avec un poisson bien agrippé entre ses serres.

Répartition géographique

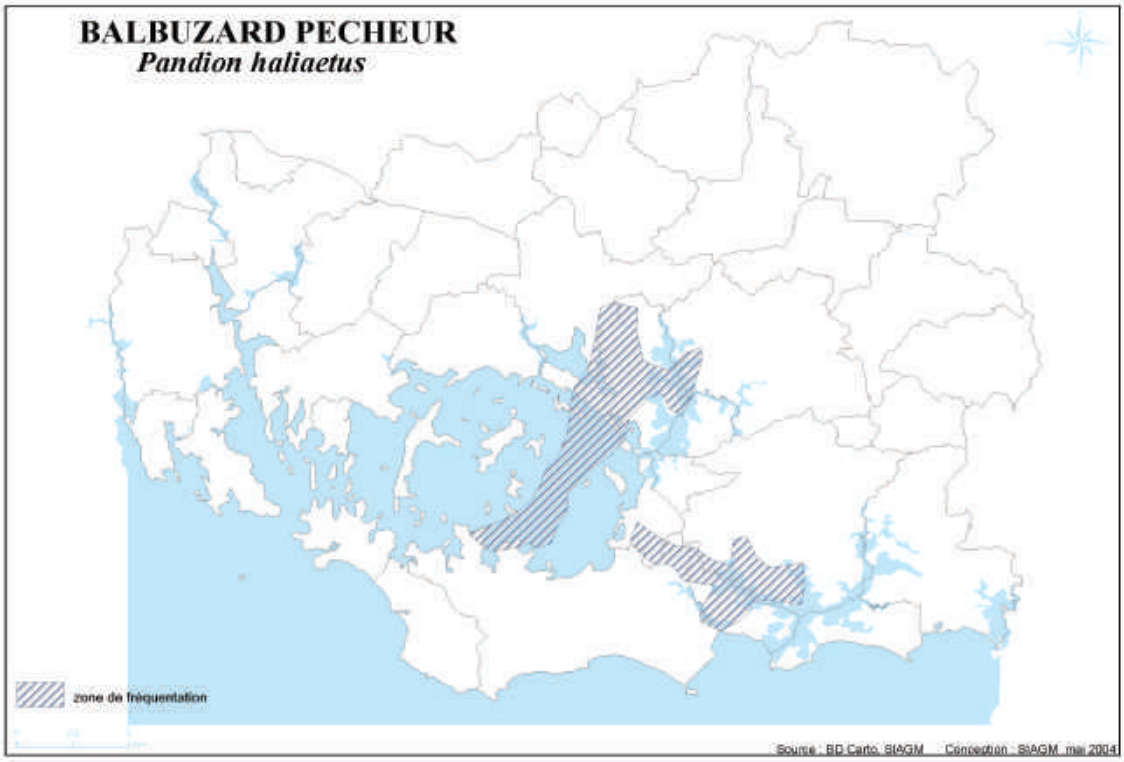

En Europe, son aire de nidification couvre la plus grande partie de la Scandinavie, des régions centrales et orientales, des Balkans, ainsi que certaines îles de la Méditerranée occidentale.

Localisation dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Le Balbuzard pêcheur est principalement observé dans l'est du périmètre, notamment sur les communes de Noyalo, Surzur et Theix, autour de l'étang de Noyalo. Il fréquente également toute la bordure littorale est du Golfe et les marais littoraux qui s'y trouvent. Migrateur de passage, les balbuzards utilisent les zones humides du Golfe, de la fin du mois de juillet à la fin novembre, lors de la migration post-nuptiale. Certains individus ont été observés en décembre ou en janvier lors d'hiver particulièrement doux. D'autres de ces rapaces ont été vus lors de la migration pré-nuptiale en avril et mai mais ces observations demeurent rares et éphémères. Situé sur l'axe migratoire vers le sud, le territoire du Parc semble jouer un rôle non négligeable lors des escales migratoires de cet aigle pêcheur.

Evolution et état des populations

Au début des années 1970, le Balbuzard pêcheur a failli disparaître de l'avifaune nicheuse de France : il ne restait plus que quatre couples en Corse en 1974. La protection générale des rapaces à l'échelle des pays européens et les campagnes locales de surveillance et d'information ont vraisemblablement contribué à la sauvegarde de cette espèce.

L'espèce est considérée comme rare dans l'Union Européenne. Après quelques années d'un déclin accusé, il semble que la population, au moins en quelques endroits, est commencée une nette expansion.

Menaces potentielles

Dans le passé, la chasse et la destruction des nids étaient ses menaces principales. La disparition des habitats et la pollution par organochlorés constituent les plus graves menaces pour cette espèce.

ORCHIS BRULE

Orchis ustulata

Espèce protégée régionale en région Centre, Lorraine et Picardie

Orchis brulé © D. Lédan

Description de l'espèce

L'orchis brûlé a de très petites fleurs, très caractéristiques avec leur casque rouge foncé et leur petit labelle en forme de pantin blanc parsemé de « pois » rouges. En début de floraison, l'ensemble des boutons du sommet de l'épi forme une tache presque noire, d'où l'aspect « brûlé ». Au fur et à mesure de la floraison, l'épi s'éclaircit et s'allonge, devenant cylindrique.

Caractère biologique

Il s'écoule dix ans entre le début de la germination et l'apparition des premières feuilles. Quatre autres années seront encore nécessaires avant la première tige fleurie. La floraison s'effectue entre le mois de mai et le mois de juin.

L'Orchis brûlé apprécie les terrains calcaires, mais il tolère très bien les sols légèrement acides. On le trouve dans les milieux herbacés type prairies sèches ou humides, pelouses et forêts claires.

Répartition géographique

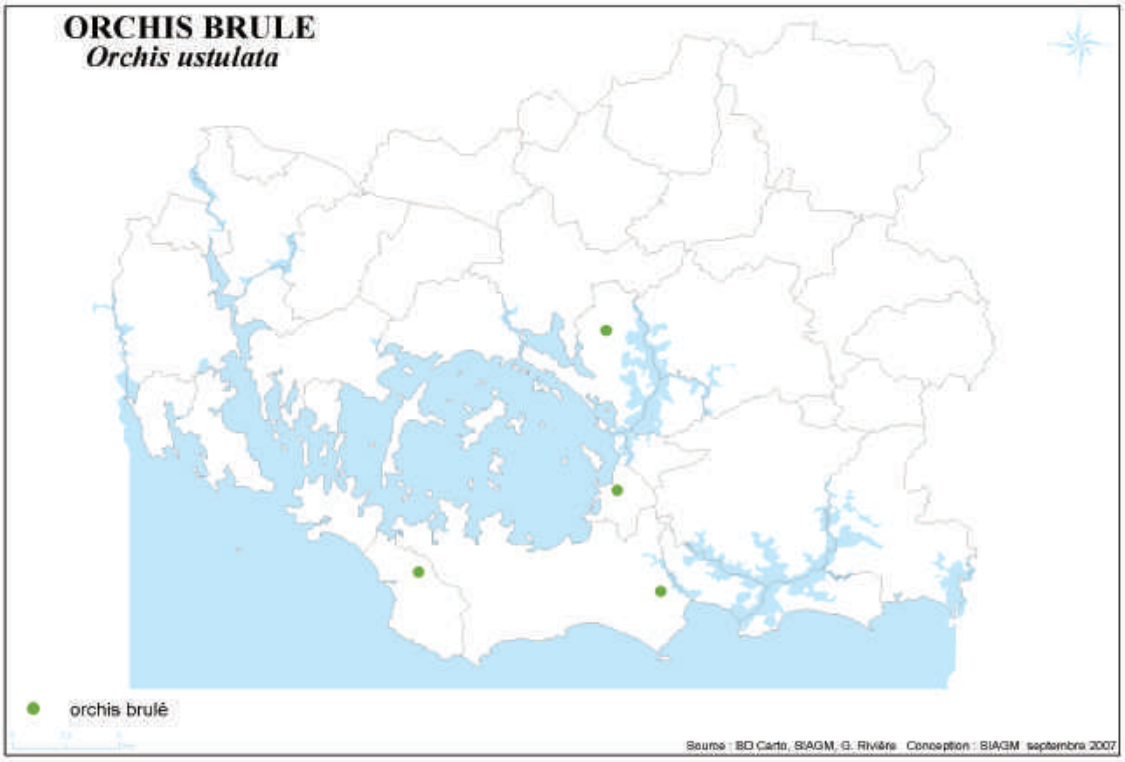

L'Orchis brûlé a une répartition eurosibérienne. Il est assez rare dans les régions méditerranéennes, de l'Espagne à la Roumanie et en Russie. En France, l'espèce est assez répandue, mais est rare dans plusieurs régions et absente de certains départements bretons et de Corse.

Localisation dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

L'Orchis brûlé a peu été inventorié sur le territoire du Parc Naturel Régional : quatre stations sont répertoriées sur les communes de Saint Gildas de Rhuys, Saint Armel, Sarzeau et Séné, dans lesquelles on trouve également d'autres espèces d'Orchidée, notamment l'Orchis grenouille.

D'anciennes stations étaient connues, notamment sur la commune de Theix, mais elles ont été détruites suite à la viabilisation de terrains à construire.

Evolution et état des populations

La plupart des espèces d'Orchidées ont subi, au cours des dernières décennies, une régression sévère affectant, soit leur aire géographique, soit le nombre et la densité des stations subsistant à l'intérieur de cette aire. L'Orchis brûlé n'échappe pas à cette évolution, puisque cette espèce est en voie de raréfaction en plaine.

Menaces potentielles

Les causes de régression de la flore orchidologique sont multiples. Certaines espèces sont victimes de cueillettes et d'arrachage en vue de transplantations dans les jardins.

La destruction totale de stations, souvent situées dans des biotopes à fortes contraintes écologiques (marais, prairies inondables, landes et pelouses), lors de différents aménagements comme l'implantation de zones urbanisées ou industrielles (voies de communication, carrières …) est également très importante.

La modification des pratiques culturales (amendements, engrais, herbicides) a fait disparaître bon nombre d'orchidées, soit par des effets directs mais également par des effets indirects (action à distance des engrais et produits phytosanitaires).

Le non entretien des milieux naturels type lande ou pelouses, où le processus d'évolution de la végétation aboutit au boisement mais également à la plantation de ligneux, est également un facteur de régression voire de disparition de différentes espèces.

Triton marbré © D. Lédan

TRITON MARBRE

Triturus marmoratus

Espèce protégée nationale
Directive « Habitat, Faune, Flore » : annexe IV
Convention de Berne : annexe III
Livre rouge France : « Vulnérable »

Description de l'espèce

Le Triton marbré est un Urodèle de grande taille. Son aspect général est robuste, avec une queue comprimée, plutôt épaisse. La peau dorsale est granuleuse, sans sillons costaux ni glandes distinctes. La coloration de la face supérieure du corps est habituellement marbrée de vert d'herbe, parfois de brunâtre ou jaunâtre, sur un fond noirâtre, brun rosé ou grisâtre. La crête dorsale du mâle reproducteur est plus ou moins élevée, à bord légèrement festonné ou droit.

Caractère biologique

La période d'activité du Triton marbré débute avec la migration prénuptiale, qui se déroule entre mars et mai, avec un pic à la fin mars. La saison de reproduction est suivie d'une migration postnuptiale qui commence à la mi-mai. Dans leur grande majorité, les adultes hivernent à terre, dans différents refuges tels que des galeries de rongeurs, dans les troncs d'arbres à faible hauteur, dans les caves des maisons et dans les haies.

En période de reproduction, il fréquente des plans d'eau stagnants variés, largement pourvus en végétation aquatique et en général pauvres en poissons. Il semble relativement peu exigeant sur la qualité de l'eau.

Répartition géographique

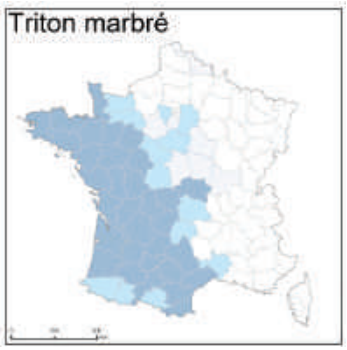

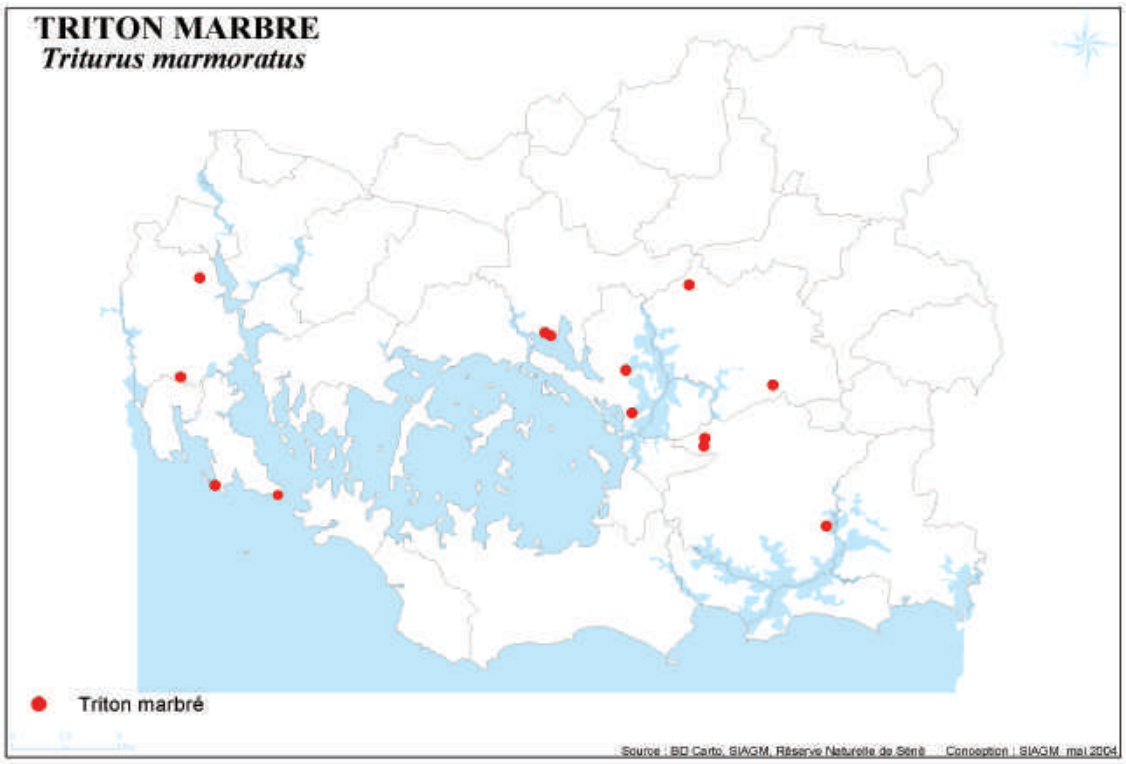

Son aire de répartition est particulièrement restreinte et elle englobe une grande partie de la Péninsule ibérique et de la France occidentale. En France, elle est limitée au nord par la Seine, à l'est par le bassin de la Loire, et au sud du Massif Central par le Gard.

Localisation dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Les données disponibles sur la répartition du Triton marbré dans le territoire du Parc Naturel Régional sont incomplètes mais il semble que ce triton soit une espèce rare autour du Golfe du Morbihan. Le Triton marbré est noté présent sur 6 communes : Locmariaquer et Crac'h à l'ouest, Vannes, Séné, Theix, Surzur à l'est du Golfe. Au printemps 2004 des prospections ont été réalisées sur l'ensemble des 38 communes du Parc. L'essentiel des captures ont eu lieu sur les communes littorales du pourtour du Golfe et nous disposons actuellement de peu de données sur les autres communes.

Evolution et état des populations

Le Triton marbré est en déclin en France et possède dans le nord de son aire de répartition une distribution de type en mosaïque. On le signale comme une espèce en forte régression au nord ouest de sa répartition géographique, mais aussi dans le centre de son aire.

Menaces potentielles

Le comblement et la raréfaction des mares semblent être le principal facteur de menace pour cette espèce, mais la modification de son habitat joue aussi un rôle prédominant dans la diminution des effectifs.
Ainsi, la conversion de parcelles boisées en prairies ou parcelles cultivées, la modification du bocage, l'intensification de l'agriculture, l'enrésinement des landes a joué en défaveur de l'espèce. De plus, la rupture entre les différents corridors écologiques fragilise et isole certaines populations déjà cernées par l'urbanisation et l'isolement géographique.

LES CHIROPTERES

Grand Murin © D. Lédan

Directive « Habitat » annexe 2 : 6 espèces
Directive « Habitat » annexe 4 : 16 espèces
Convention de Berne annexe 2 : 15 espèces
Convention de Berne annexe 3 : 1 espèce
Convention de Bonn annexe 2 : 16 espèces
Liste Rouge France : 7 espèces vulnérables, 9 espèces à surveiller
Liste Rouge Monde : 3 espèces vulnérables, 2 espèces à faible risque mais quasi menacées, 1 espèce à faible risque mais dépendante de mesures de conservation

Description de l'espèce

La remarquable adaptation au vol des chauve-souris, notamment leur faculté à se déplacer la nuit grâce à un sonar extrêmement perfectionné, en fait des mammifères très particuliers. Leurs os de la main et de l'avant-bras sont hypertrophiés et recouverts d'une membrane de peau, le patagium, permettant le vol. Le pouce, seul doigt possédant une griffe, est court : il permet aux chiroptères de s'accrocher. De plus, des tendons permettent le blocage des pattes grâce au poids de l'animal, ce qui lui permet de se suspendre, tête en bas, sans aucun effort. Chaque espèce émet des cris à une fréquence différente, allant de 18 kHz à 120 kHz. Les signaux émis sont reçus par les oreilles et renseignent les Chauves-souris sur leur environnement de manière très précise, de même qu'ils leur permettent de localiser des proies mesurant parfois quelques millimètres.

Caractère biologique

C'est à la fin de l'automne, lorsqu'elles se trouvent sur leurs sites d'hivernage, que les Chauves-souris s'accouplent, avec une ovulation retardée jusqu'au printemps. Les femelles rejoignent alors des sites de reproduction et forment des colonies. La plupart des espèces ne font qu'un petit par an, qui sera allaité pendant un mois. Dans les colonies, les femelles regroupent souvent leurs jeunes en une « nurserie » collective lorsqu'elles vont chasser.

Répartition géographique

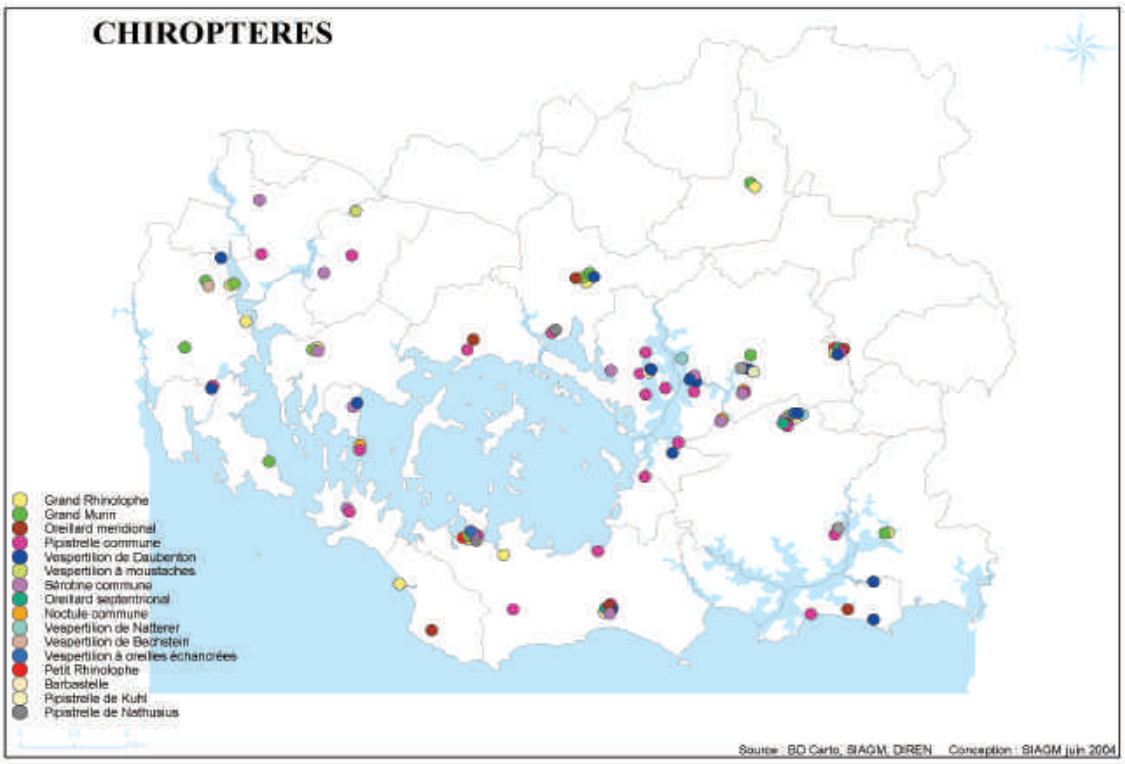

17 espèces ont été inventoriés sur le territoire du Parc Naturel Régional : le Grand Rhinolophe, le Petit Rhinolophe, la Barbastelle, le Grand Murin, le Vespertilion à oreilles échancrées, le Vespertilion de Bechstein (tous les 6 inscrits à l'annexe II de la Directive Habitat), la Noctule commune, la Sérotine commune, l'Oreillard septentrional, l'Oreillard méridional, la Pipistrelle commune, la Pipistrelle de Kuhl, la Pipistrelle de Nathusius, le Vespertilion de Daubenton, le Vespertilion à moustaches, le Vespertilion de Natterer (ces 10 espèces étant inscrites dans l'annexe IV de la Directive Habitat) et le Murin d'Alcathoé (nouvelle espèce à l'étude).

Localisation dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Différents sites de nurserie sont répertoriés sur le territoire. On peut citer l'église de Brillac à Sarzeau qui accueille plus de 290 individus de Grand Rhinolophe, le château du Plessis Josso sur Theix avec une dizaine de Petits Rhinolophes, l'église de Crac'h et de Saint Nolff avec plus de 130 Grands Murins, les Eglises de Plougoumelen et Baden qui accueillent une vingtaine de Sérotines communes, les sites de Kerblay (Sarzeau) et la Bute (Pluneret) avec plus de 60 Pipistrelles communes. Les autres sites sont principalement des lieux de gîtes, où les différentes espèces sont observées en faible nombre (environ 10 individus).

Evolution et état des populations

Bien que certaines espèces comme les Pipistrelles aient su remarquablement s'adapter, de nombreuses populations de Chauves-souris sont proches de l'extinction.
Actuellement, toutes les espèces sont protégées au niveau national et 12 espèces menacées en Europe font l'objet d'une attention particulière en France. Le Grand Rhinolophe a ainsi fortement régressé dans la majeure partie de la France ; l'ouest du pays (Bretagne, Pays de Loire, Poitou-Charente) abrite maintenant les principaux effectifs, tant en hiver qu'en période de reproduction.

Menaces potentielles

Le déclin généralisé des populations de Chiroptères est lié à plusieurs facteurs :

- Destruction de zones de chasse (arrachage des haies, recalibrage des ruisseaux, assèchement des zones humides …)
- Pollution par les pesticides
- Utilisation de produits toxiques pour le traitement des charpentes
- Diminution des sites de reproduction et d'hivernage (aménagement des combles, pose de grillage sur les accès des églises)
- Destructions directes,volontaires ou involontaire (chocs contre les automobiles).

Chouette effraie © D. Lédan

CHOUETTE EFFRAIE

Tyto alba

Espèce protégée nationale
Convention de Berne : annexe II
Convention de Washington : annexe II
Réglementation communautaire CITES : annexe C1

Description de l'espèce

La Chouette effraie, aussi nommée Effraie des clochers, est un rapace nocturne de la famille des strigidés. C'est une espèce cosmopolite largement répartie sur la quasi totalité des différents continents. En France, trois sous-espèces se répartissent sur l'ensemble du territoire.

- La sous-espèce «alba alba», dite espèce type, se répartit sur la moitié ouest du pays, se reconnaît à son poitrail blanc.
- La sous-espèce «alba guttata» se répartit sur la moitié est du pays et se distingue de la première par son poitrail orangé finement moucheté de brun.
- La sous-espèce «alba ernesti» n'est présente qu'en Corse.

Caractère biologique

Oiseau des légendes et des histoires bretonnes, la Chouette effraie semble étroitement liée aux hommes et à ses installations. La dispersion de l'habitat breton et la désertification d'après guerre ont favorisé l'expansion de ce rapace nocturne fortement anthropophile.

Sédentaires et âprement attachées à leur territoire, les effraies peuvent nidifier durant de longues années dans un même site. Dès le mois de février, les couples se reforment et rejoignent leurs sites de nidification : vieilles bâtisses, églises et chapelles non obstruées, hangars agricoles, granges à foin et paille.

Répartition géographique

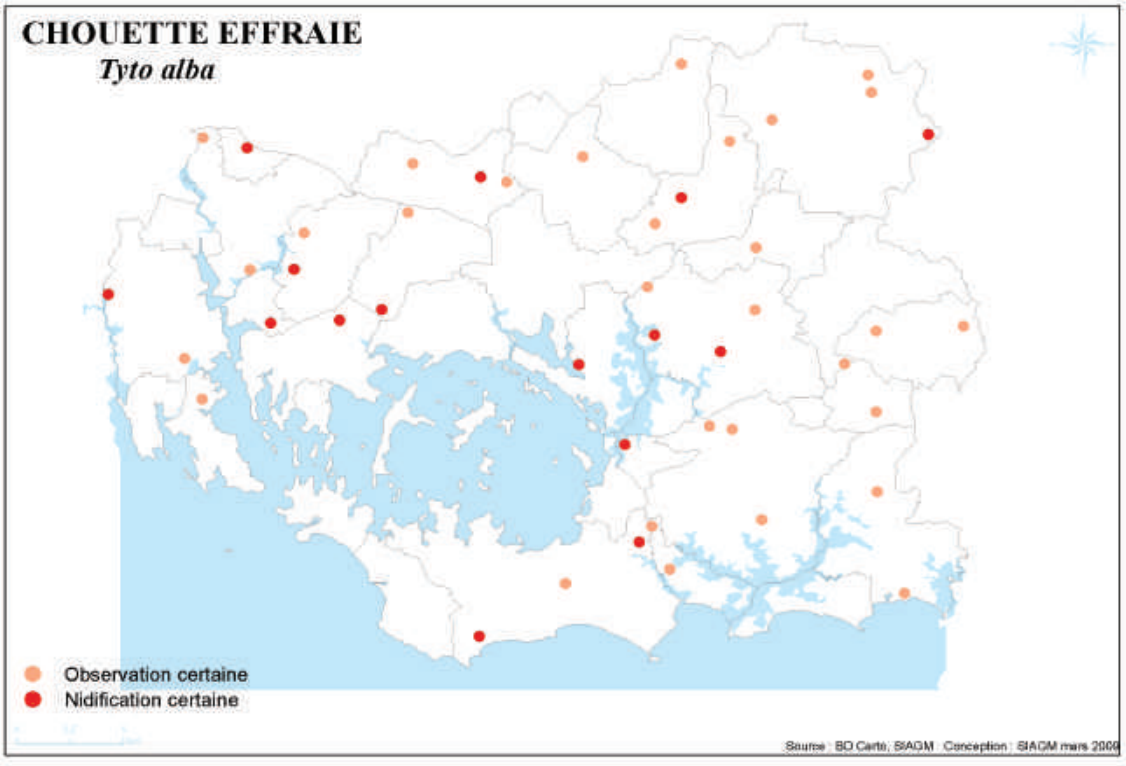

Bien que répartie sur l'ensemble de la presqu'île bretonne, sans pour autant être abondante, la Chouette effraie semble relativement commune. Les nombreux cadavres qui jalonnent régulièrement le bord des axes routiers sont malheureusement des indices probants.

Localisation dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Lors de l'inventaire des oiseaux nicheurs sur le territoire du Parc Naturel Régional réalisé de 2000 à 2004, plusieurs sites de reproduction de la Chouette effraie ont été répertoriés, avec une nidification certaine attestée. Elle a été observée nicheuse dans 13 communes : Crac'h, Sainte Anne d'Auray, Plougoumelen, Le Bono, Baden, Ploeren, Plescop, Saint Nolff, Elven, Surzur, Séné, Le Hézo et Sarzeau. C'est une espèce qui est donc bien présente dans le territoire étudié. C'est principalement dans des vieux bâtiments type clocher d'église, vieille longère et autre bâtiment agricole que la Chouette effraie va s'établir.

Evolution et état des populations

On ne dispose pas d'un dénombrement précis de la population de Chouette effraie présente dans le périmètre du Parc. Cependant, la restauration constante des vieilles bâtisses et l'engrillagement systématique des églises et des ouvrages publics pour empêcher l'accès aux pigeons limitent les sites de reproduction de l'espèce.

Dans le cadre de travaux spécifiques menés par l'équipe du projet de Parc, des programmes de sensibilisation ont été mis en place pour les écoliers comme pour le grand public. Des animations se déroulent régulièrement et la Nuit Nationale de la Chouette est un temps fort de la sensibilisation. En partenariat avec des étudiants de BTS GPN, des nichoirs de reproduction ont été installés dans certains clochers ou dans certains hangars agricoles, pour favoriser l'implantation et le succès de la reproduction de nouveaux couples. Ces nichoirs mis en place entre 2000 et 2002 font l'objet d'un suivi et donnent naissance chaque printemps à de nombreux jeunes.

Menaces potentielles

- La réfection importante des vieilles bâtisses.
- L'obstruction par pose de grillage des clochers des églises.
- Les collisions accidentelles avec les véhicules.
- L'abattage encore trop systématique des vieux arbres creux.

ESCARGOT DE QUIMPER

Escargot de Quimper © D. Ledan

Elona quimperiana

Directive « habitat » : annexes II et IV
Convention de Berne : annexe II
Espèce de mollusque protégée au niveau national en France
Liste rouge monde : faible risque (préoccupation mineure)
Liste rouge France : statut indéterminé

Description de l'espèce

L'Escargot de Quimper se caractérise par sa coquille planorbique aplatie, concave en son milieu au-dessus et convexe en dessous. Les spires formées de 5 à 6 tours s'élargissent rapidement. La coquille est très mince, translucide, brun jaunâtre pâle, avec des stries de croissance fines et irrégulières. Le corps est doté de quatre tentacules.

Caractère biologique

Il présente deux périodes de reproduction dans l'année, en avril-mai et en septembre-octobre. Les pontes sont déposées dans des anfractuosités, sur les souches, au pied des arbres, sous des tas de bois morts ou sous des cailloux. C'est une espèce grégaire, nocturne ou semi-nocturne, diurne par temps pluvieux et d'une manière générale, dont l'activité varie en fonction de la température ambiante. Il se nourrit principalement de champignons qu'il broute sur le bois mort et de feuilles mortes de chênes et de hêtres. Cette espèce recherche tout particulièrement les milieux humides et ombragés, notamment les boisements, mais il peut aussi s'observer dans les interstices des ruines et des murs.

Répartition géographique

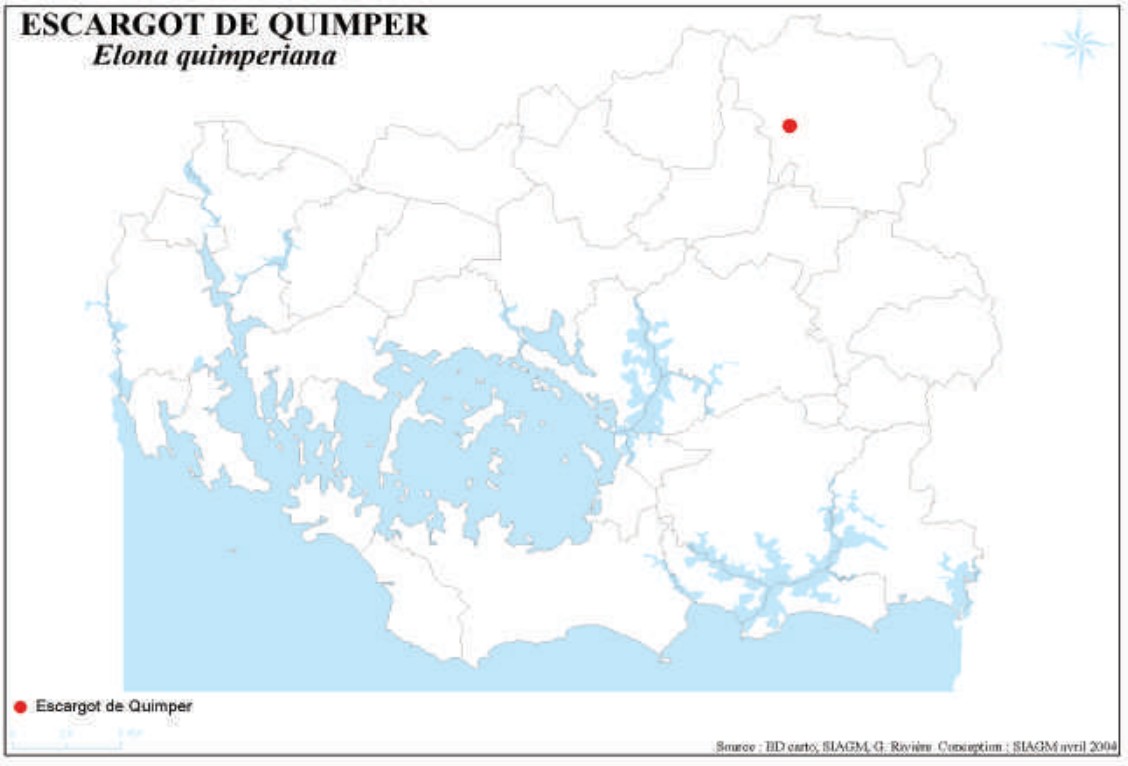

L'Escargot de Quimper est une espèce à caractère atlantique, endémique franco-espagnole à aire disjointe. Une partie de ces populations vit dans le nord-ouest de l'Espagne, des provinces basques à l'extrémité de la chaîne des monts Cantabriques, et au sud-ouest de la France. L'autre se rencontre en Bretagne.

Localisation dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

L'Escargot de Quimper est présent dans les bois de l'Argouët et sur les murs des Tours d'Elven, sur la commune d'Elven. Ce site constitue la limite sud est de la répartition de l'espèce en Bretagne.

Evolution et état des populations

L'Escargot de Quimper n'est globalement pas menacé. En Espagne, l'espèce est encore représentée par de nombreuses populations. Au pays basque, bien que localisée, elle n'est pas rare et peut s'avérer localement abondante. En Bretagne, elle présente une répartition relativement homogène, mais son abondance varie en fonction de l'existence d'habitat favorable. Elle n'est actuellement pas menacée dans la région et peut-être considérée dans certains milieux très favorables comme localement abondante.

Menaces potentielles

Même si l'Escargot de Quimper n'est globalement pas menacé, la disparition de certains petits massifs boisés et des talus contribue à morceler son habitat et son aire de répartition.

ENTITE 1 : ENTREE DU GOLFE LOCMARIAQUER

L'évolution urbaine et l'enclavement des sites mégalithiques

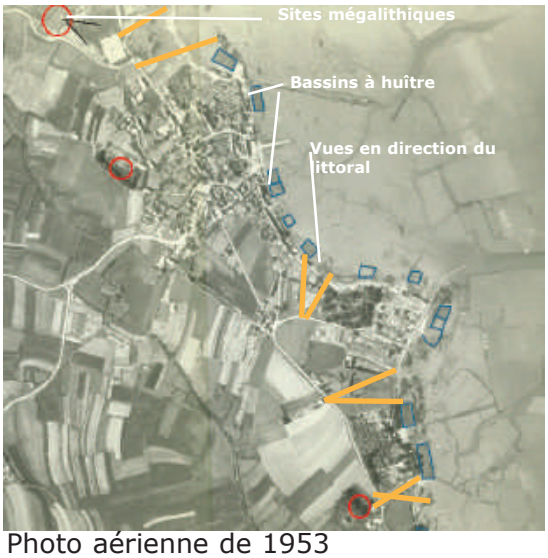

Photo aérienne de 1953

Photo aérienne de 1999

Perception

Implanté sur l'eau, sur la façade est du Golfe, ce bourg jouit d'une situation singulière. C'est en outre le seul bourg sur cette entité dont la vocation maritime est antérieure à l'essor touristique.

Une façade urbaine structurée suivant la ligne de côte

Locmariaquer constitue à l'échelle du Golfe une façade urbaine très prégnante: à quelques kilomètres de l'entrée du Golfe, elle apparaît à tous les navigateurs.
Le bourg s'est initialement structuré sur le littoral. A partir du noyau urbain ancien au tissu dense, de nouvelles extensions urbaines prolongent cette façade en direction de la pointe de Kerpenhir et vers la rivière d'Auray.
Depuis le plan d'eau, ce site paraît structuré de manière linéaire : au premier plan les tables à huîtres, découvertes à marée basse, au second plan les bassins, les quais et promenades en digue et enfin, en arrière plan, les façades bâties du bourg.
Le clocher, élément repère à l'échelle du Golfe, marque le point d'ancrage du bourg.

Dynamiques d'évolution

D'une urbanisation groupée au développement d'un continuum bâti le long de la côte

D'après l'observation de la carte de 1944 et de la carte IGN de 1999, différents phénomènes sont observables :
- le développement d'une urbanisation continue sur la côte est et au sud de Locmariaquer en direction de la côte atlantique,
-la désagrégation du parcellaire agricole et des murs d'enclos,
- la disparition des bassins à huîtres dans la baie de Locmariaquer.

La croissance urbaine de la commune, comme pour de nombreuses localités, a très fortement contribué au processus de fermeture des côtes du Golfe. Les prés et champs ouverts ont laissé la place à des maisons individuelles, et les vues en direction du Golfe sont aujourd'hui plus rares. La permanence des chantiers ostréicoles a permis, néanmoins, de conserver des points d'accès ponctuels.

Carte Allemande 1944

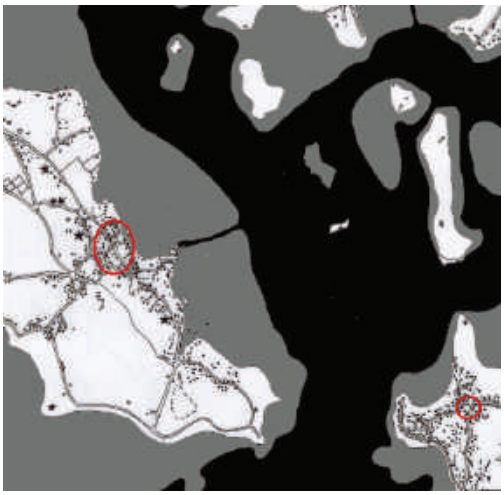

Carte IGN 1997

L'intégration des bâtiments ostréicoles

Les bassins des parcs à huîtres, les chantiers sont essaimés sur tout le linéaire côtier de la commune.
Avec le développement de cette activité et l'évolution des techniques de production, les anciennes baraques d'exploitation peintes à la chaux ont disparu au profit de nouveaux bâtiments, regroupant souvent le chantier et l'habitation de l'ostréiculteur. Les plateformes et quais ont été élargis. Cette évolution a ainsi modifié l'aspect du chantier et son rapport à la mer. Les bâtiments, pour la plupart, sont assez visibles depuis le plan d'eau et peu qualitatif (volumes importants, architecture générique et standardisée). Les abords sont souvent négligés et semblent parfois abandonnés .

Le maintien de la trame bocagère et la conservation des vues vers le littoral

Pour une grande part, l'habitat s'est développé linéairement sur la bande côtière occultant ainsi la vue vers la mer depuis les principaux axes routiers. Seules quelques parcelles agricoles demeurent entre les différents noyaux urbains de la commune (Locmariaquer, Kerivaud, Fétan Stirec, Scarpoche). La côte de Locmariaquer se ferme peu à peu, la trame agricole se délite, les murets de pierres et haies basses disparaissent et les vues en direction du littoral se raréfient. Aussi, il est essentiel de maintenir des coupures d'urbanisation et les ouvertures qui subsistent en direction du littoral.

ENTITE 1 : ENTREE DU GOLFE
LARMOR-BADEN

L'hôtel des Iles à Larmor-Baden. Carte postale du début du XXème siècle. L'implantation de l'hôtel était souligné par la rade du port. Depuis la mer intérieure, l'hôtel était très prégnant, d'autant plus que ses abords étaient encore assez peu urbanisés.

L'hôtel des Iles à Larmor-Baden. Le port est aujourd'hui envahi par les voitures. L'espace n'est pas hiérarchisé: voitures et piétons cohabitent sur le même espace.

Anse de Larmor-Baden: le développement urbain de l'anse est assez récent. Le tissu urbain est dans l'ensemble assez lâche et hétéroclite. Quelques maisons bourgeoises, aux grandes cheminées, s'avancent sur cette petite anse, des constructions plus modestes (maisons de pêcheurs, bâtiments ostréicoles, maisons de villégiatures) complètent ce tissu.

Perception

Une situation privilégiée

L'habitat sur la commune de Larmor-Baden s'est développé à proximité du littoral, sur une presqu'île en proue de la façade septentrionale du Golfe. Le bourg bénéficie ainsi d'une situation particulièrement privilégiée à l'échelle du Golfe.
Néanmoins, depuis le territoire terrestre cette situation est peu valorisée et difficilement lisible. La fermeture des côtes, liée à leur privatisation, la dispersion des lieux publics et l'absence de traitement des espaces publics, nuit à la lecture du site et à son image.
Depuis la mer, l'anse de Larmor-Baden est peu lisible, protégée par une multitude d'îles et d'îlots. Seul l'ancien hôtel des Iles constitue encore un point de repère fort.

La côte est : une côte fermée par l'habitat et les boisements

Cette côte est assez fermée. Sur les coteaux, l'habitat se disperse sous des boisements assez denses. En contrebas, des parcs à huîtres occupent la totalité de la frange maritime et la côte est difficilement accessible.

La côte ouest : un espace semi-agricole

Au regard de la côte est, ce littoral est assez peu urbanisé. Des boisements et quelques parcelles agricoles demeurent.

La pointe de Berchis : un espace privatisé

Sur la pointe, la côte est difficilement accessible, le développement de l'habitat a peu à peu fermé les vues en direction du Golfe. La présence d'une végétation persistante très présente (pins maritimes, cyprès de Lambert) renforce, par ailleurs, ce phénomène.

Port-Lagaden : un lieu de représentation

Port-Lagaden constitue la principale façade maritime du bourg. En contrepoint au bourg de Locmariaquer, cette façade est peu prégnante depuis le plan d'eau. L'urbanisation est très dispersée, seul l'hôtel des Iles, en proue, marque un point de repère et de convergence fort.

Carte allemande de 1944

Carte IGN de 1997

Dynamiques d'évolution

D'après l'observation de la carte de 1944 et de la carte IGN de 1997, différents phénomènes sont observables :
-un développement urbain très étalé sur toute la presqu'île, notamment sur la côte est, la façade sud de Port-Lagaden et la pointe de Berchis,
- le boisement de la façade maritime,
- la densification des zones de mouillage.
L'ensemble de ces phénomènes concourent aujourd'hui à modifier l'image de ce site : issu d'un paysage agricole, structuré autour de hameaux, ce site s'affirme aujourd'hui avant tout comme un site balnéaire.

Enjeux

- la valorisation de la façade maritime de Larmor-Baden et de ses espaces publics
- le maintien des vues latérales sur la côte ouest

La valorisation de la façade maritime de Larmor-Baden et de ses espaces publics

La façade maritime de Larmor-Baden semble aujourd'hui peu structurée. La dispersion du bâti, la mixité des activités (chantiers ostréicoles, port nautique, promenade balnéaire) conforte cette impression.
Par ailleurs, il n'existe pas de centralité véritable sur ce bourg. La place centrale du bourg parait sous-dimensionnée au regard des usages et de la fréquentation estivale. En frange littorale, les quais sont dans l'ensemble assez peu valorisés. De même, le port s'ouvrant dans le prolongement de l'hôtel des Iles n'a pas véritablement une vocation d'espace public.
Dans ce sens, il parait nécessaire d'engager une réflexion sur la valorisation des espaces publics à l'échelle du bourg, mais également sur le littoral côtier, en tenant compte des différentes vocations des lieux en fonction des saisons.

Le maintien de vues latérales sur la côte ouest

Pour maintenir le caractère agricole de cette côte, sa singularité au regard des côtes atlantiques, mais également pour préserver les vues en direction de la mer, il est primordial de pérenniser ces espaces agricoles ouverts et certaines haies brise-vent de cyprès de Lambert, si caractéristiques du traitement du linéaire côtier.

ENTITE 1 : ENTREE DU GOLFE
ILE DE BERDER

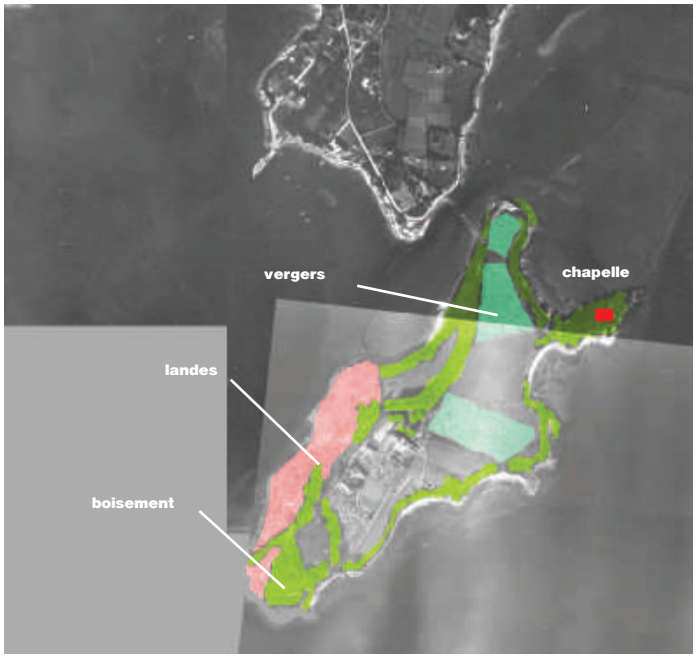

La végétation sur l'île Berder en 1953 (d'après photo aérienne DDE de 1953)

Perception

Une "île-parc"

L'île Berder, dont l'accès est rendu possible par une chaussée submersible à marée basse, constitue un lieu d'attraction majeur à l'échelle de la commune de Larmor-Baden, un site de promenade et d'émerveillement emblématique des paysages du Golfe. Au gré des marées, ce site attire un public nombreux.
La végétation foisonnante et diversifiée (pins maritimes, chênes rouvres, chênes sessiles, arbousiers, troènes, aubépines,...), aux accents méditerranéens, les constructions de ce siècle surgissant du couvert forestier, la succession des côtes rocheuses et des criques sableuses sur la côte est, confèrent à l'île un caractère très pittoresque. Certains sujets sont devenus majestueux... et la façade boisée de Berder offre une ambiance toute particulière à cette île-parc.
Cet ancien domaine, édifié à la fin du XIXème siècle par le comte Dillon, a été épargné d'une urbanisation galopante : comme pour de nombreuses îles du Golfe, la difficulté d'accès et leur statut foncier (un seul propriétaire) a permis sa protection.

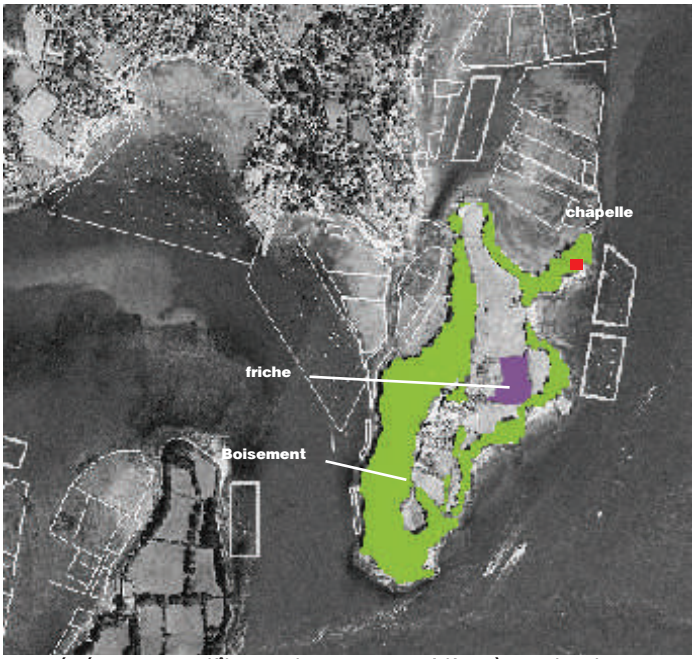

La végétation sur l'île Berder en 2000 (d'après orthophoto aérienne DDE, 2000)

Dynamiques d'évolution

D'après l'observation de la photo aérienne de 1953 et de la photo aérienne de 2000, différents phénomènes sont observables :
- le développement des boisements en façade ouest et la fermeture des espaces ouverts,
- la disparition des vergers. L'île s'est sensiblement boisée au cours de ces dernières décennies. Les vergers et landes observables sur la photo aérienne de 1953 ont aujourd'hui disparu.
Les milieux végétaux paraissent aujourd'hui moins diversifiés.

Chapelle de Berder: vue actuelle

Chapelle de Berder: carte postale (1906)

Les enjeux

- le renouvellement de la végétation
- le maintien d'espaces ouverts

Le renouvellement de la végétation

La dynamique végétale amorcée depuis le siècle dernier induit, à terme, la fermeture de l'île si l'entretien nécessaire n'est pas effectué. En outre, certaines populations végétales semblent aujourd'hui vieillissantes. Aussi, il s'agit d'engager une réflexion sur l'entretien et le renouvellement des espèces végétales. Cette problématique est, par ailleurs, sensible à l'échelle du Golfe.

Le maintien d'espaces ouverts

Au regard des photos aériennes de 1953 et 2000, les côtes se sont sensiblement boisées. La côte ouest, exposée au vent dominant, est aujourd'hui soulignée par un épais cordon boisé. Sur la côte est, cette évolution est moins perceptible. Cependant, il semble opportun de maintenir et préserver des espaces littoraux ouverts, notamment au niveau de la crique de la chapelle. Il s'agit, en effet, de maintenir la diversité des milieux écologiques et des ambiances paysagères.

ENTITE 2 : LE BASSIN CENTRAL
POINTE DE L'OURS

1953:Pointe de l'Ours/pointe de Bernon
L'agriculture sur les reliefs de la pointe de l'Ours est "ouverte" sur la mer et la baie du Lindin

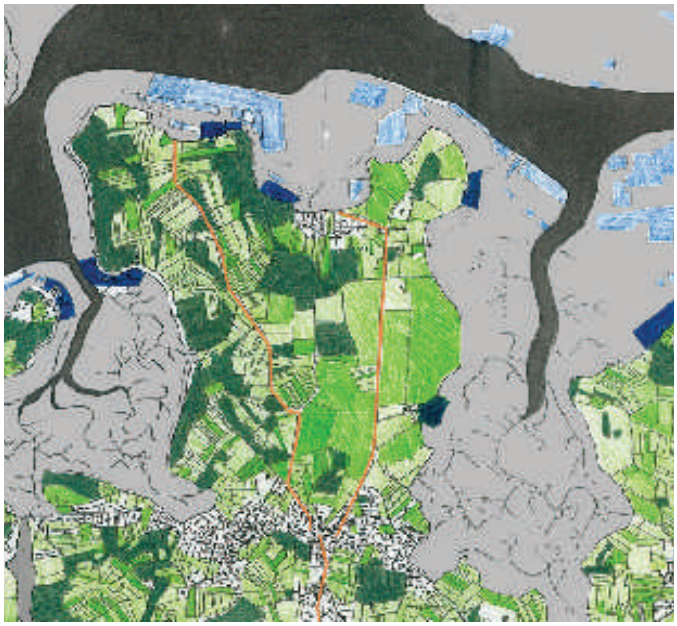

2000: aujourd'hui ces ouvertures sur la mer se ferment à mesure que les parcelles agricoles changent de vocation. Qui maintenant peut tenir les espaces ouverts?

Perceptions

"Au fond de la baie du Lindin, sur la digue de l'ancien moulin à marée, avec dans mon dos, le zigzag de la retenue mais gagnée par la toison des marais, j'éprouve l'illusion de me trouver, parce que les deux pointes de sortie de là semblent se rejoindre, devant une mer intérieure et fermée. Une mer vert prune sur le vert jaune des champs et haies environnants et le vert gris du ciel".
Franc Mallet, Le Golfe du Morbihan ou les îles enchantées

Covisibilité et boisements littoraux

La baie du Lindin n'est presque pas visible en mer depuis le Golfe. La pointe de Bréhuidic et la pointe de l'Ours, toutes deux boisées et ostréicoles, ferment presque en totalité un bras de mer.
La façade boisée ne traduit pas l'activité agricole de la pointe. C'est un ensemble de pièces boisées qui donnent l'illusion d'un front continu, un cordon de conifères devant une trame bocagère ancienne.
Dans ce monde presque fermé, la notion de covisibilité est plus importante que partout ailleurs : depuis l'eau, la vue embrasse 360°.

Les pinèdes "maritimes" de la pointe de Bréhuidic et de la pointe de l'Ours contrastent avec le front boisé du fond de la baie du Lindin.
Cet écran de feuillus met en scène le moulin à marée...ainsi que des maisons qui tendent à gagner par endroits l'espace du fond de la baie.
L'extension urbaine linéaire le long de la route touristique du Golfe nous fait perdre le rapport mer-village qui existait. Cette perte de repères est dû au continuum bâti qui tend à banaliser le paysage des fonds d'anses en même temps qu'il interrompt les échanges écologiques entre les étangs arrières littoraux et la mer.

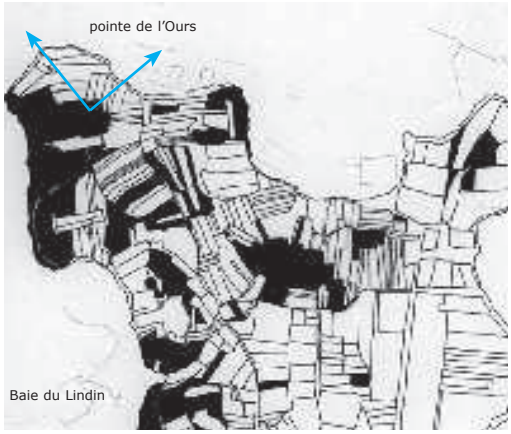

1953: Landes et bois

2000: Landes et bois

Répartition des parcelles de camping - pointe de l'Ours

Dynamiques d'évolution

Des parcelles en mutation

Entre 1953 et aujourd'hui, la pointe de l'Ours a connu une lente modification de sa façade maritime. La structure et le caractère agricole de la pointe n'ont pas fondamentalement changé mais c'est la façade maritime qui a connu la plus grande mutation. En effet, la mutation des étroites parcelles de bout de pointes en parcelles à camper a modifié son image. L'un après l'autre, les secteurs passés aux mains de vacanciers se sont boisés, modifiant profondément la perception que l'on en a depuis la mer.
Aujourd'hui, la fermeture du paysage se poursuit sur certains promontoires de la pointe qui n'ont pas trouvé d'affectation précise.

La fermeture des paysages

L'enjeu est celui de la sauvegarde des espaces ouverts sur le Golfe, et plus particulièrement des promontoires qui offrent des vues pittoresques ou intéressantes sur la mer.

Camping et végétation

La pointe de l'Ours a une vocation principalement agricole et ostréicole. Les chantiers occupent le bout des impasses. Cette pointe est très faiblement urbanisée. La côte rocheuse de la pointe de l'Ours surplombe les estrans du Golfe et de la baie du Lindin.
Les promontoires de la pointe de l'Ours sont occupés par des parcelles à camper. Leur organisation s'est développée de manière quasi confidentielle depuis plus d'une décennie. Ces parcelles à camper se concentrent sur le bout de la pointe, mais déjà sur la route du Scluze, en quittant Brillac, on peut voir des ensembles de caravanes "prises" dans le maillage bocager existant.
Les parcelles ont été achetées une à une aux agriculteurs par des particuliers. L'appropriation par les familles des parcelles à camper s'est traduite par de nombreuses plantations d'essences très diverses pour tenter de cadrer leur propriété d'une part, et pour se protéger des vents d'autre part.
Les terrains étant non constructibles (le camping y est non autorisé selon la loi littoral), les habitants saisonniers ont seulement pu clore leurs parcelles de portails et de haies. En hiver ces parcelles deviennent une succession de jardins surplombant la mer. La création cet été (2002) du sentier côtier sur la pointe de l'Ours a empiété sur les parcelles privées, désenclavant partiellement la pointe.

Enjeux

Quel devenir pour le territoire des parcelles à camper si les campeurs, à terme, doivent quitter la place ? Qui va gérer ces espaces ? Que vont devenir ces parcelles que l'agriculteur ne voudra pas reprendre? Comment éviter le retour à la friche comme sur certains secteurs de la pointe où le paysage est en train de se fermer (des promontoires de la pointe de l'Ours en arrivant sur Le Scluze et Bernon, on n'apercevra bientôt plus la mer...) ?

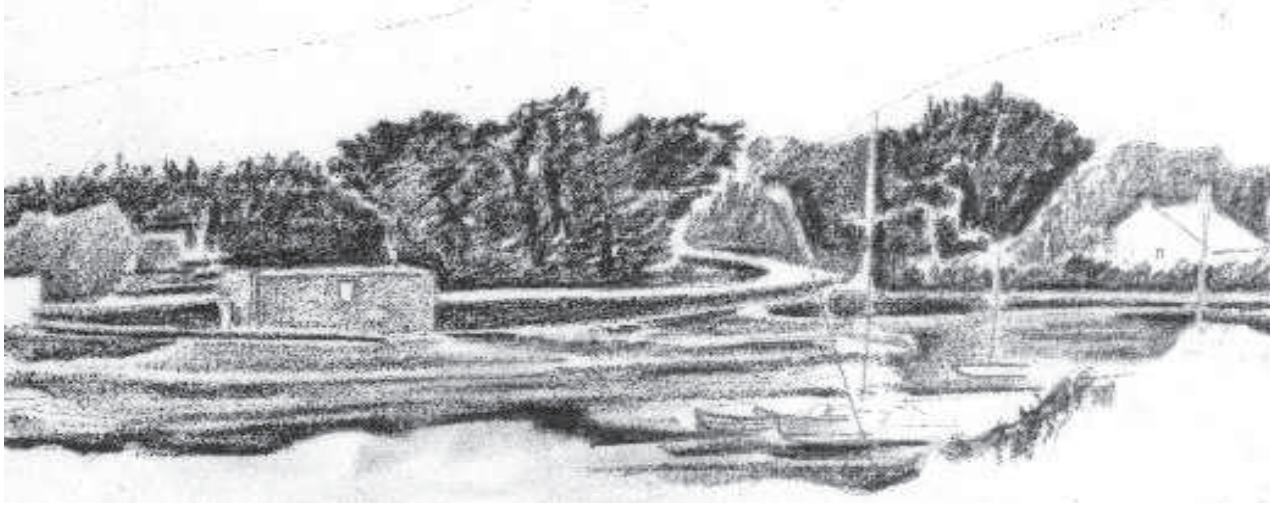

ENTITE 2 : LE BASSIN CENTRAL PORT ANNA

Perceptions

Si Vannes est la ville-porte du Golfe pour les automobilistes et la plupart des voyageurs (train...), il n'en est pas de même pour les navigateurs et les plaisanciers.
Vannes est un port situé au fond du Golfe dans une mer intérieure, au bout d'une rivière et "caché" par un ensemble d'îles. Qui plus est, l'accès au port dépend des marées.

Le goulet formé par la pointe de Port Anna et celle de Moréac - Conleau, marque une porte d'entrée vers la mer intérieure de Séné, et vers Vannes centre.

1953

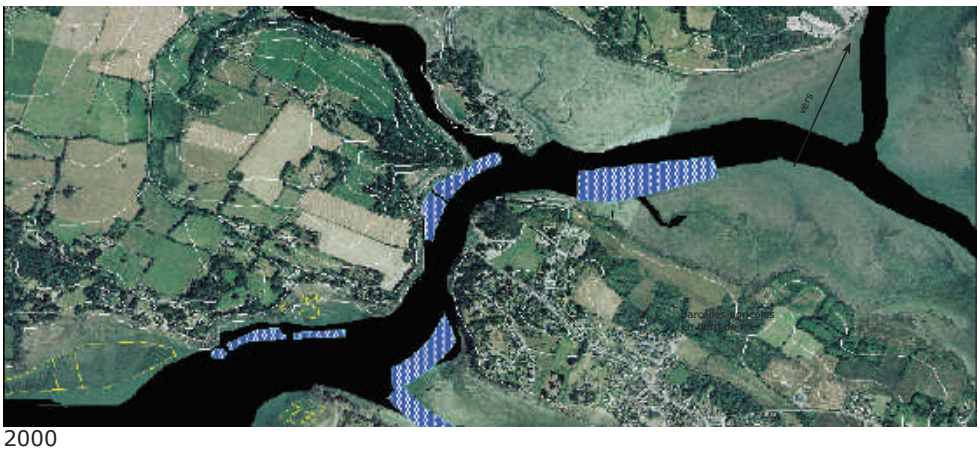

2000

Dynamiques d'évolution

Les trois côtes qui constituent cette porte d'entrée vers Vannes ont connu des développements bien différents.

La côte de Moréac a connu peu de transformations: la vocation agricole du secteur perdure (il reste même quelques parcelles de vergers, vestiges intéressants qui étaient très présents dans le Golfe jusque dans les années 50-60). Les grandes demeures du bord de l'eau ont permis de conserver ce paysage.

La pointe de Port Anna a connu, elle, un développement urbain croissant et continu sur la côte tournée vers le Golfe. Port Anna est aujourd'hui le seul port de pêche du Golfe, "l'unique port de mer" selon Franc Mallet. La côte tournée vers Séné conserve aussi sa vocation agricole et offre, avec celle de Séné, une continuité agricole en bord d'estran, un paysage identitaire de ce bassin avant d'affronter les quais de Vannes. Dans Port Anna, certaines parcelles agricoles demeurent aux lisières ou dans le village. Les ouvertures qu'elles procurent sont précieuses pour le village et son rapport avec la mer.
C'est la côte nord qui a subi les plus grands changements. L'extension urbaine de Vannes s'est faite en direction de Conleau et de la pointe des Emigrés, qui semble être devenue aujourd'hui le bout de la ville de Vannes, on pourrait presque dire son "parc sur la mer".

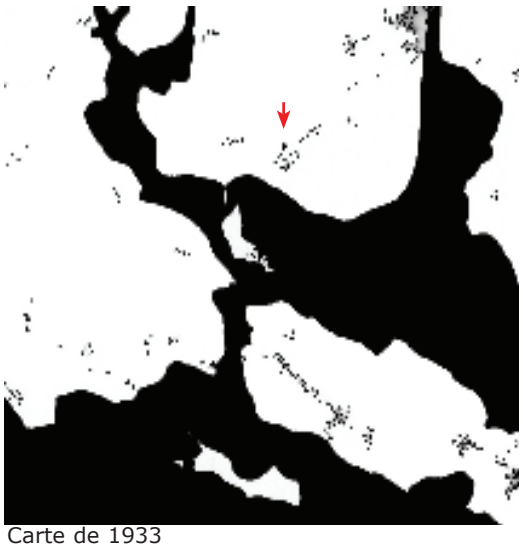

Carte de 1933

Enjeux

Conservation du caractère des façades littorales :
- préservation et renouvellement des pinèdes sur les reliefs de l'entrée dans cette mer intérieure,
- conservation de la vocation agricole en bord d'estran pour le côté nord de la presqu'île de Port Anna et pour l'ensemble de la mer intérieure de Vannes-Séné,
- gestion des alignements ou arbres remarquables littoraux.

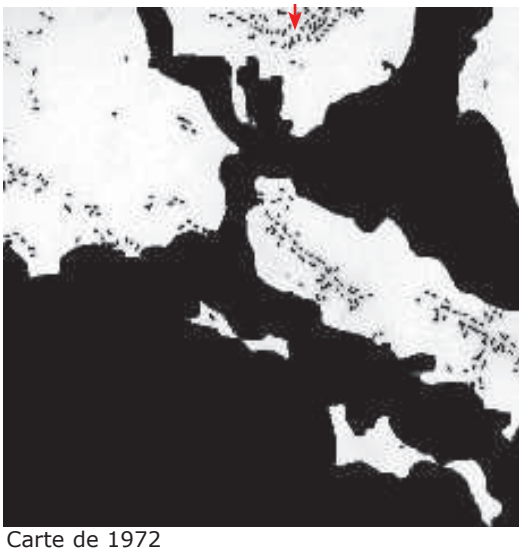

Carte de 1972

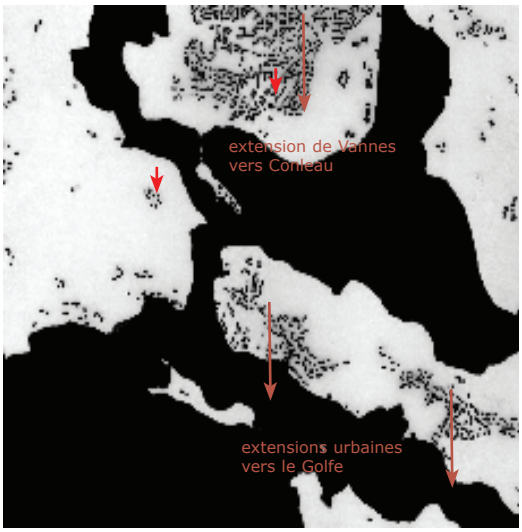

Carte de 2000

ENTITE 3 : LE FOND DU GOLFE TRUSCAT

Carte de Cassini

Carte Allemande 1944

Carte IGN 1997

Perception

Une côte très douce

A la faveur d'un profil côtier moins escarpé, les nombreux châteaux que l'on rencontre sur la côte ont un rapport direct avec l'eau (à la différence des châteaux situés sur la rivière d'Auray). Dans le cas du château de Kerlevenan, dont le bâtiment principal (XVIIIème) a un rapport frontal à l'eau, l'aménagement d'origine du parc "à la française" proposait un système de canaux qui reliaient directement le jardin à la mer par une véritable mise en scène esthétique du Golfe.

Un fond de scène boisé

L'absence de relief réduit le front côtier aux boisements de feuillus, avec seulement quelques conifères centenaires qui dépassent de la masse des feuillus. Il en résulte un paysage moins tourmenté, plus calme visuellement, présentant de grands ensembles homogènes à dominante boisée. Il s'en dégage une atmosphère calme et la présence des châteaux rappellerait presque la côte genevoise du lac Léman...

Les parcelles agricoles qui subsistent en bord d'estran sont très peu perceptibles depuis la mer, le fond de scène étant dominé par les haies bocagères encore très présentes et les boisements. En revanche, depuis la terre, ces ouvertures visuelles sur le Golfe sont très précieuses.

Dynamiques d'évolution

Une grande stabilité du parcellaire

Les comparaisons établies à partir des photos aériennes de 1953 et 2000 (voir schémas ci-contre) montrent un découpage parcellaire beaucoup moins fin et lanièré que sur d'autres partie du Golfe: la constitution de grandes parcelles cultivées de manière homogène a été rendue possible depuis longtemps grâce aux grands propriétaires fonciers. La grande stabilité dans le temps du parcellaire s'explique aussi par l'absence de découpages dus aux successions, ces domaines ayant conservé leur intégrité au cours du temps.

Recul et disparition des vergers, progression des boisements

Si les vergers ont complètement disparus en cinquante ans, les boisements, eux, tendent à devenir de plus en plus importants et se concentrent sur cette côte, alors qu'ils sont quasiment inexistants sur le reste de la Presqu'île de Rhuys.

Structures végétales et parcellaire d'après la photo aérienne de 1953

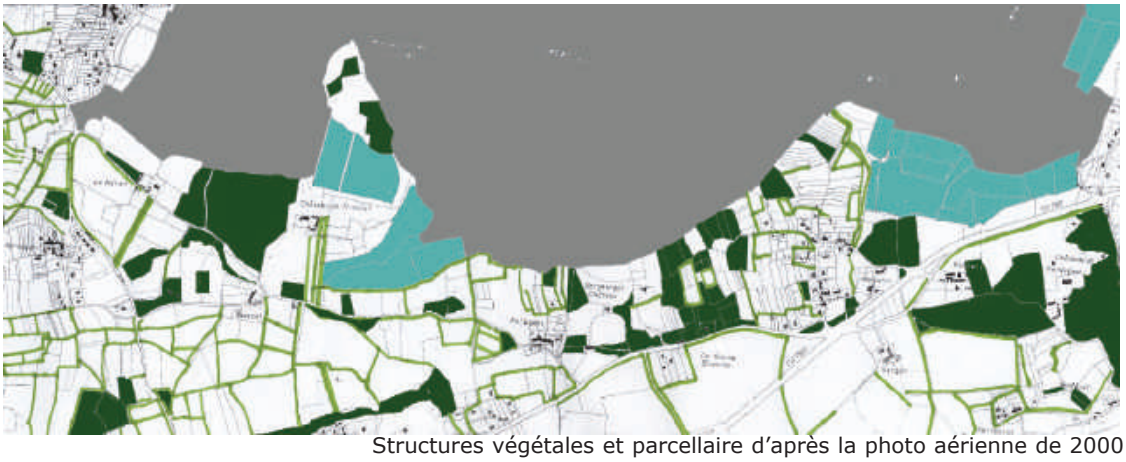

Structures végétales et parcellaire d'après la photo aérienne de 2000

Enjeux

- Conserver des ouvertures visuelles vers le Golfe que permettent les parcelles agricoles littorales face à la progression des boisements,
- Assurer l'entretien des structures bocagères encore très présentes,
- Assurer le renouvellement des plantations des parcs,
- Limiter l'urbanisation aux noyaux urbains déjà existants.

ENTITE 3 : LE FOND DU GOLFE
LE MARAIS DE LASNE

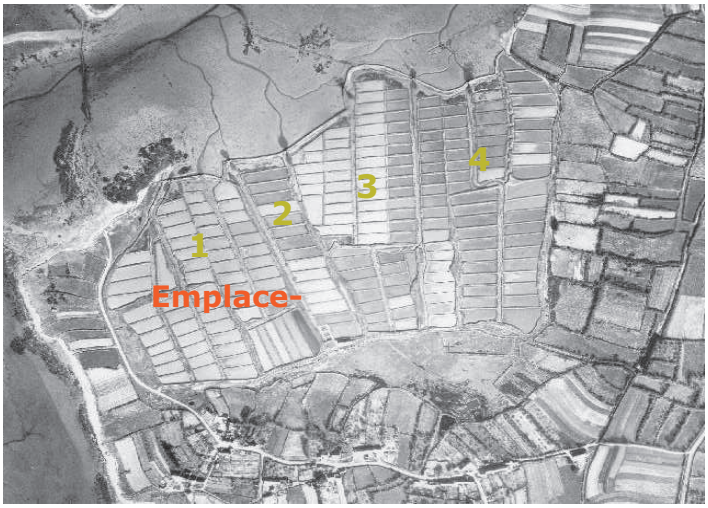

Le sel du Golfe

La majeure partie des marais du Golfe sont aujourd'hui peu ou pas entretenus. Les marais s'envasent et les digues s'écroulent, la végétation efface le dessin des parcelles... C'est le règlage du niveau des eaux qui est responsable de l'enfrichement progressif de ces milieux; et l'absence de pâturage ou de fauche mène a un enfrichement certain (fourrés à Pruneliers, ronces, ...)

Le retour de la main de l'homme pour une gestion harmonieuse des marais

Le SIAGM conduit depuis janvier 2002 avec différents partenaires une expérience originale sur les marais de Lasné qui appartiennent au Conseil Général. Ce sont les activités humaines présentes sur le site qui vont participer à l'entretien du marais.
Il est mis en place une gestion tripartite des marais (saliculture, ostréiculture et zone de tranquillité pour les oiseaux).

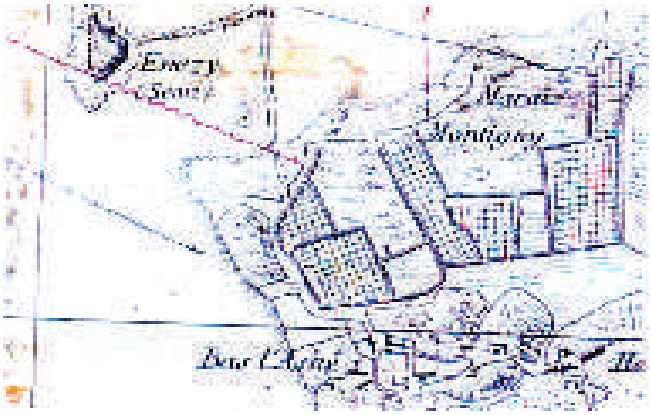

Carte marine de 1879

Le sel de l'eau

Créer une machine hydraulique permettant de récupérer le sel des eaux du Golfe est une entreprise fort minutieuse. L'eau circule longtemps dans différents sas ; les serpentins du circuit de chauffe mènent l'eau, de plus en plus salée, jusqu'aux oeillets au centre du dispositif où le sel est relevé. C'est une activité qui dépend des marées, du soleil, des vents, ...

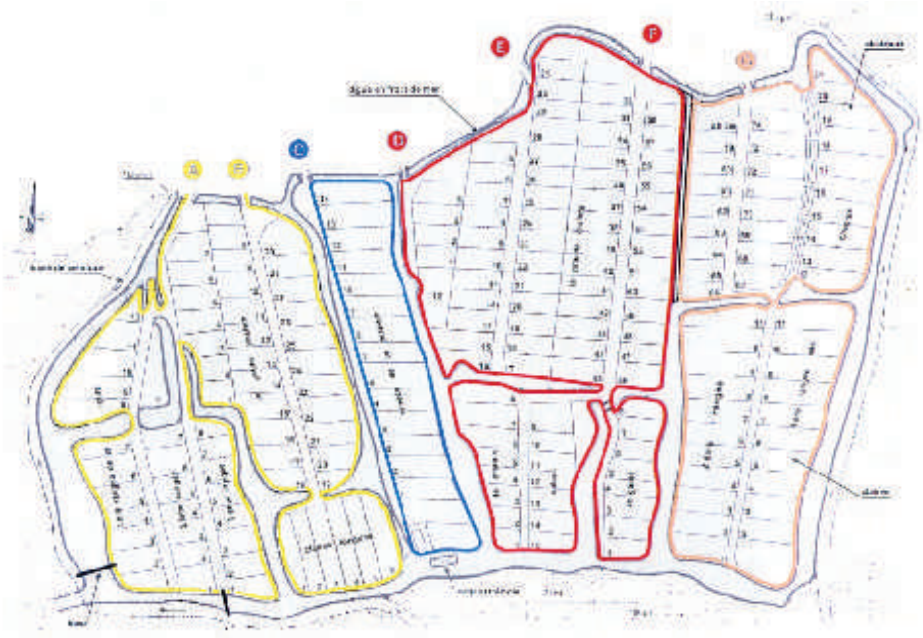

Vannes et réseau hydrographique : les quatre unités hydrauliques indépendantes des marais de Lasné. (source SIAGM: Mission Lasné cahier 5)

Création ou Re-création de paysage

La création d'une saline dans les marais de Lasné est une re-création. Ce paysage a disparu du Golfe depuis la moitié du XIX eme siècle alors même que le sel avait fait la notoriété du pays jusqu'alors. Cette pratique ancestrale renaît aujourd'hui au moment ou les productions bio sont en fort essort.
La réussite de l'entreprise est double : elle permet la re-création d'une pratique ... en même temps qu'elle permet une gestion harmonieuse, esthétique et pédagogique des marais.

ENTITE 4 : RIVIERE DE NOYALO SAINT GOUSTAN

Photo aérienne de 1953 (archives DDE)

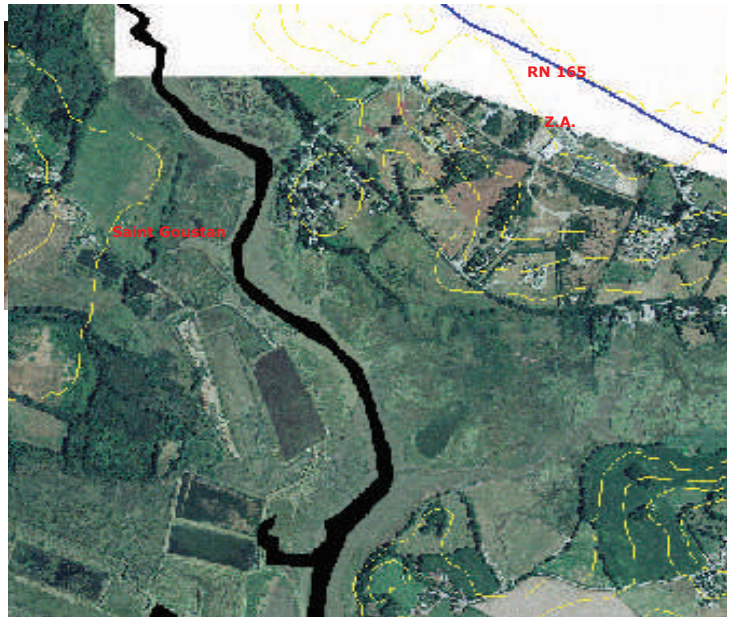

Photo aérienne de 2000 (orthophoto)

Perception

Entre “nature sauvage” et zone d’activité

Saint-Goustan est un hameau perché sur un promontoire naturel à l’image de la plupart des hameaux de cette entité.

Depuis les marais et les prés salés, on a le plus souvent une vue dégagée sur des horizons lointains.

De cette grande étendue de terres et d’eaux mêlées se dégagent quelques promontoires habités et cultivés, comme si l’on avait su profiter de quelques hectares de “terres sèches” émergeant des eaux du Golfe pour s’y installer.

Des fermes sont venues occuper ces reliefs, formant peu à peu des hameaux entre lesquels il existe des relais visuels.

Quelquefois, des maisons récentes sont venues grossir le hameau, profitant d’une vue exceptionnelle sur les estrans et près salés dans un environnement particulièrement calme, comme à Sins. Si ces nouvelles habitations embrassent du regard une grande portion de paysage, à l’inverse, elles sont visibles depuis le lointain.

Un hameau à l’écart...

Saint-Goustan est un hameau qui semble coupé du reste du Golfe tant son accès est rendu difficile. L’A82 qui passe sur la ligne de crête au dessus de Saint-Goustan a isolé cette partie du Golfe. Cette séparation n’est pourtant pas récente. En effet, la ligne de chemin de fer qui liait Vannes à Port Navalo, passant sur les estrans sur cette section, réalisait déjà cette séparation.

L’installation des maisons s’est faîte avec un jeu bien règlé de jardins et cours mêlées. Le dernier jardin est ouvert et se confond avec les prés salés. On ne saurait dire où s’arrête le dernier terrain, où commencent les marais...

Depuis la rivière, le village n’est presque pas visible tant l’imbrication des maisons et du végétal est intime, à l’image d’un promontoire boisé. Depuis le bas de Saint Goustan nous avons une vision lointaine sur des marais au milieu desquels serpente une ria que le flot et le jusant de la mer animent.

Les parcelles cultivées de Roz-er-Zins en hauteur se détachent nettement à travers les arbres des haies bocagères.

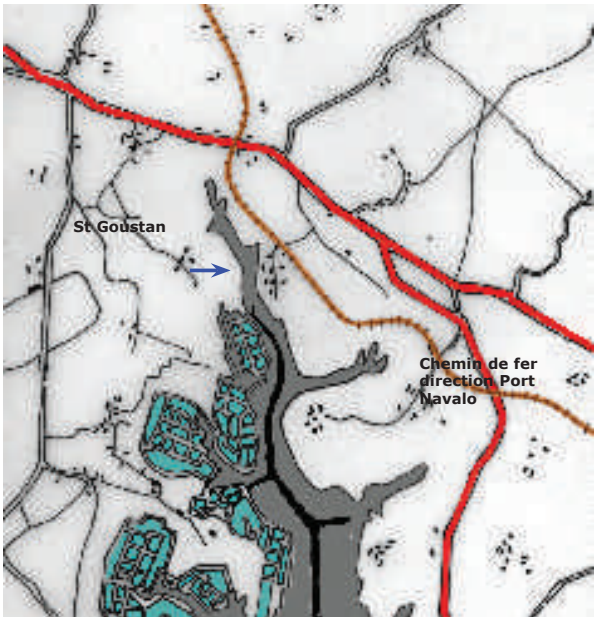

Carte d'Etat Major

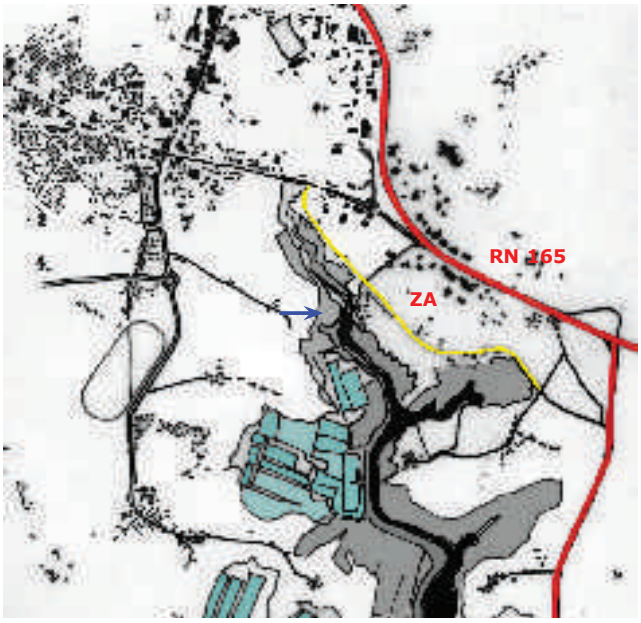

Carte IGN 1997

...posé sur les marais

On a un sentiment de grande quiétude, d'isolement, de "nature sauvage" (sans doute propice au séjour des oiseaux dans les anciens marais). On ne sent plus l'activité humaine autour des marais. Ce paysage artificiel, issu de véritables conquêtes sur la mer, paraît retourner à l'état de nature sauvage. On ne sent plus la main de l'homme dans ce paysage.
Paradoxalement, c'est le paysage qui a dû demander le plus d'efforts humains, qui "fait" aujourd'hui le plus naturel.

L'ancienne ligne Vannes-Port Navalo

La route qui longe l'estran est une voie presque confidentielle. Elle semble être détachée du reste du réseau routier et seuls l'empruntent les connaisseurs ou les promeneurs avertis.
Des maisons se sont installées le long de cette route, s'insérant dans le bocage agricole en place. A quelques exceptions près, elles ne "dénaturent" pas le paysage, mais isolent une portion de l'estran.

Dynamiques d'évolution

L'enclavement du secteur, même s'il est encore plus fort aujourd'hui, date de la création de la ligne de chemin de fer reliant Vannes à Port-Navalo. Cet enclavement a préservé Saint-Goustan en même temps qu'il a permis, de l'autre côté de la "frontière" créée par la ligne, le développement d'une zone d'activité le long de l'A82, tournant le dos au Golfe et générant des espaces arrières de faible qualité, tant au niveau architectural que dans l'organisation et la desserte des "boîtes commerciales". Ces deux paysages mitoyens n'arrivent pas à se rencontrer, et, si la séparation de la ligne de chemin de fer n'existe plus aujourd'hui, la trace de la ligne reste très présente du point de vue paysager ainsi que dans les usages.

Enjeux

- Retisser des liens entre le fond de la rivière de Noyalo et le reste du territoire: il s'agit de désenclaver ce "quartier" du Golfe qui se situe entre nature sauvage et Z.A., et de requalifier l'espace compris entre St Goustan et l'A82. Cet espace nécessite un projet de couture entre l'estran et le paysage fortement dégradé des abords de l'A82: couture longitudinale (empruntant le chemin de l'ancienne voie de chemin de fer, les estrans et marais, continuités piétonnes, cyclables...), et couture transversale (quelle est la nature du contact possible entre deux paysages aux vitesses différentes?).
- Maîtriser l'extension de l'urbanisation le long de la route de Sins,

ENTITE 4 : RIVIERE DE NOYALO BROUEL

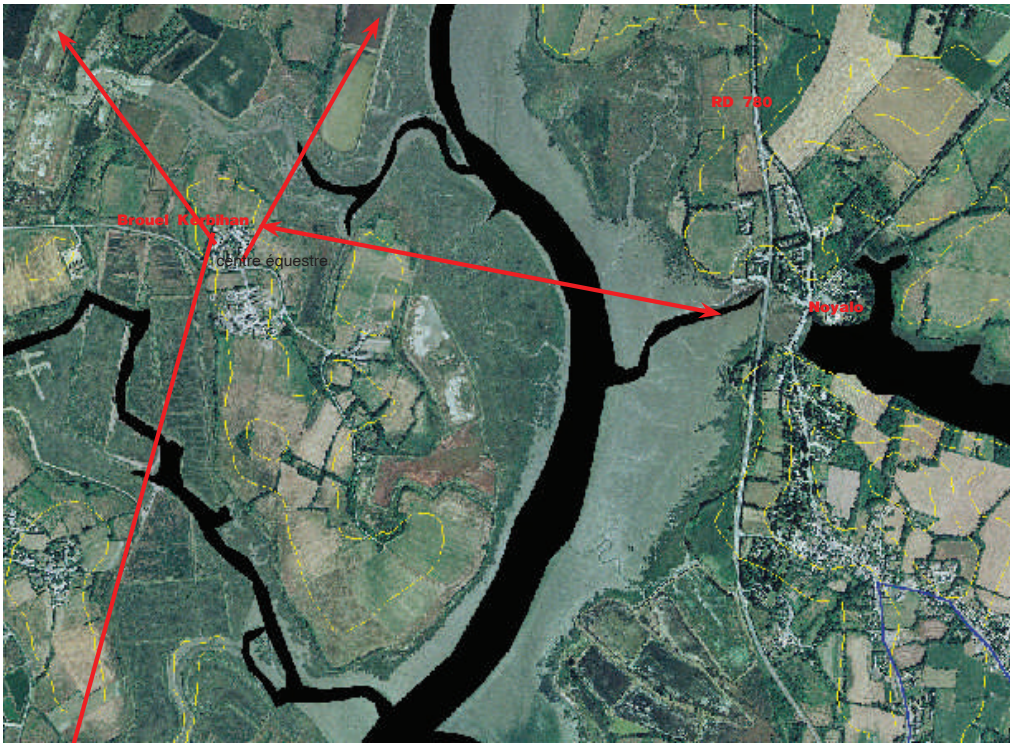

Le hameau de Brouel, isolé sur un promontoire (photo aérienne 2000)

Perception

Brouel Kerbihan est au bout d'une presqu'île, qui est elle-même au bout d'une presqu'île. Le hameau se trouve donc en impasse et peu accessible tant par la mer que par la terre. Il faut désirer y aller pour se trouver à Brouel Kerbihan.

Un hameau isolé sur un promontoire

L'installation du hameau s'est fait traditionnellement sur les promontoires du secteur de la rivière de Noyalo. Aussi, le hameau ou les autres villages de l'entité se détachent souvent clairement du paysage plat de cette entité.

Brouel Kerbihan entretient un rapport de covisibilité fort avec le village de Noyalo, de l'autre côté de la rivière. De Brouel on voit la rivière, la RN 780, le village de Noyalo et les coteaux de Lanvaux au loin.
A l'inverse, depuis la route principale de la presqu'île de Rhuys, au niveau du pont de Noyalo, nous avons une vision large de la rivière, des vasières, et du hameau de Brouel Kerbihan.

L'absence de boisements conséquents permet d'offrir à la vue de vastes espaces de marais.

Carte d'Etat Major

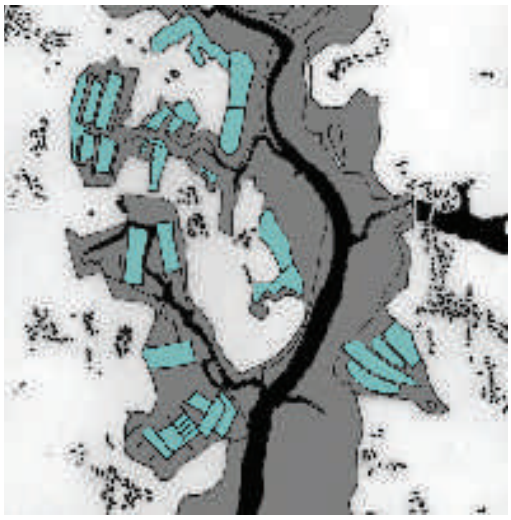
Carte IGN

Dynamiques d'évolution

La façade ouest de la rivière n'a pas connu le même développement que la façade est, aux environs de Noyalo par exemple. En revanche sur la presqu'île de Séné, on voit bien que Vannes "s'approche" : les lotissements ayant atteint les bords de l'hippodrome gagnent du terrain et se mêlent aux villages sinagots.

Une extension "à 360°"

Le lotissement de Brouel Kerbihan, près du centre équestre, est une création récente. Sa situation en point haut le rend visible à "360 degrés". Cet ensemble forme une impasse déconnectée du réseau viaire existant. Il n'existe pas encore de stratégie de boisement autour de ce lotissement comme autour de la plupart des villages de l'entité.

Comment mesurer l'impact d'un lotissement de cette nature aux abords de la Réserve Naturelle? Quelle image offrir des abords de la Réserve Naturelle de Falguérec?

Enjeux

- La covisibilité: elle ne concerne pas que le trait de côte. Ici, c'est une grande profondeur du territoire qui est concerné par les échanges visuels.
- Le mitage par l'urbanisation: la préservation du caractère de cette entité passe par le respect des typologies en place tant pour le bâti que pour le réseau viaire et les formes végétales... Il faut éviter une double banalisation des paysages: banalisation à l'échelle de l'entité avec atteinte aux horizons, et banalisation du cadre de vie des habitants à l'échelle des lotissements. Les villages sinagots risquent à terme de se transformer en une "banlieue" de Vannes: la pression se fait sentir et les extensions de type lotissement gagnent les promontoires.
- Conserver le caractère paisible et protégé du secteur des marais: paradoxalement, cette entité doit concilier développement de l'urbanisation et protection d'un milieu naturel particulièrement sensible. L'équilibre semble d'ailleurs déjà atteint voire sérieusement menacé par le développement urbain...

ENTITE 5 : RIVIERE D'AURAY
FORT ESPAGNOL-LE PARÜN

Perception

Le goulet entre Fort espagnol et Le Parün marque la transition entre le paysage de l'entrée du Golfe et celui de la rivière d'Auray.

Entre mer et rivière, deux points de passage

Avant Fort Espagnol on se sent en mer. Après ce passage, on est en rivière. Le paysage de la rivière se resserre sur le bras de mer-rivière. La relative étroitesse du chenal est accentuée par le relief des rives et la végétation quasiment continue sur la côte.
Graduellement, les pinèdes et les façades de cyprès de l'entrée du Golfe sont remplacées par les feuillus.

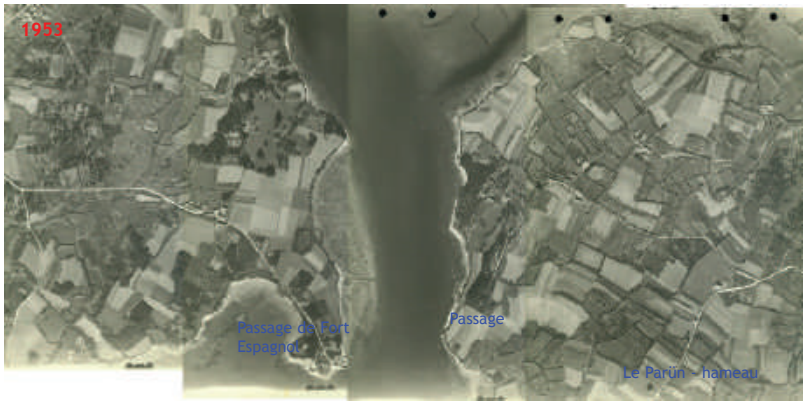

Le Parün depuis Fort Espagnol

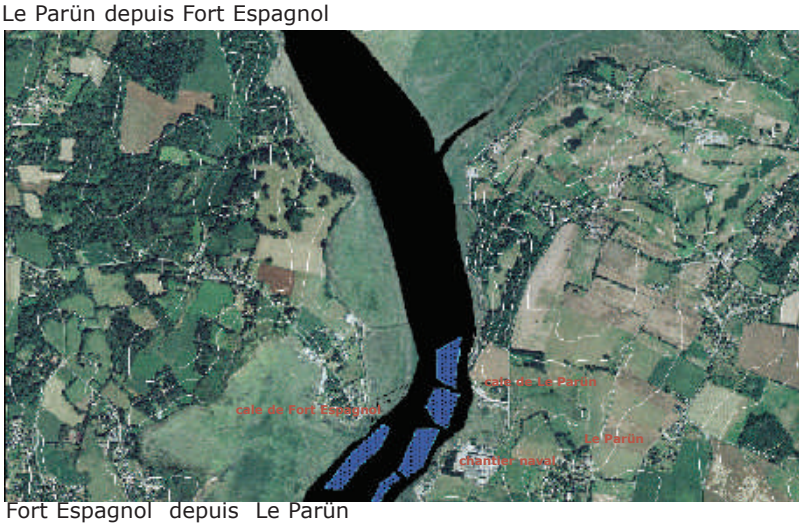

Fort Espagnol depuis Le Parün

Fort Espagnol et Le Parün sont deux points de passage historiques de la rivière, deux cales où, autrefois, un passeur joignait les deux rives. Il en reste deux ouvrages de part et d'autre de la rivière.

Deux hameaux sur les crêtes

Les deux hameaux correspondants ne sont pas "sur l'eau" aux abords de la cale, mais ils se sont installés sur le relief, parfois même au delà de la ligne de crête. Ces hameaux dominent un paysage de grandes parcelles agricoles qui descendent jusqu'à l'eau.

Le Parün accueille un chantier naval de grande taille. En naviguant vers Auray, dans un premier temps, on ne le voit pas. Il est dissimulé derrière un écran de pins assimilable aux pinèdes que l'on rencontre partout ailleurs. Les "boîtes" qui composent ce chantier n'ont pas un impact fort dans le paysage. Il faut l'avoir dépassé pour apercevoir l'activité qui s'y déploie (grues et forêt de mâts...). Le coteau du Parün est une grande ouverture dans le paysage local (la rive d'en face est d'aspect boisé). La route qui mène du hameau à la cale arrive en droite ligne sur la rivière au travers de prairies, situation quasiment unique en son genre dans le Golfe.
Le rapport qu'entretenaient les hameaux avec leur cale et la rivière est toujours lisible.

Photo aérienne de 1953 (archives DDE)

Photo aérienne de 2000 (orthophoto)

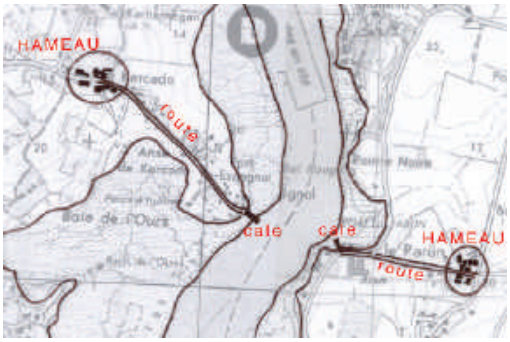

Principe d'implantation des hameaux par rapport aux cales et à la rivière d'Auray

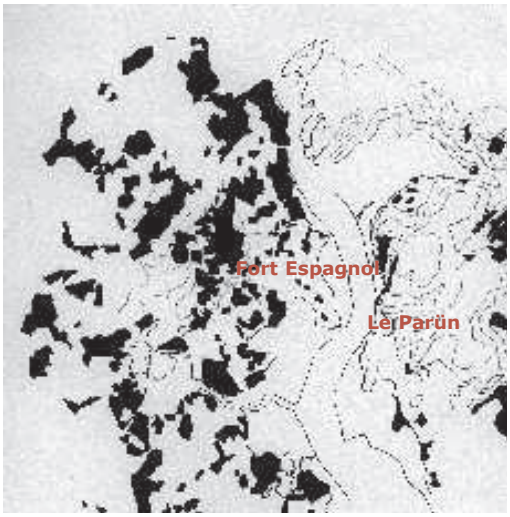

La dissymétrie des deux rives de la Rivière d'Auray se lit par la topographie ainsi que par l'installation du végétal d'une rive à l'autre. La rive ouest se compose de nombreux petits boisements insérés dans le bocage agricole. La rive est présente des cordons boisés sur les coteaux littoraux dans lesquels s'insère par séquences le bâti.

Dynamique d'évolution

Sous le village du Parün, des constructions récentes se sont installées sur le haut du coteau, profitant d'un panorama exceptionnel sur le paysage de la Rivière d'Auray.

Ce "débordement" de maisons du village sur le coteau a généré un brouillage de la lecture du site. Les maisons sont visibles depuis la rivière et de la rive d'en face, et dénaturent la qualité des horizons que l'on avait sur le coteau. Le mitage des espaces "libres" de qualité qui font la beauté des paysages du Golfe est amorcé...

Enjeux

Plus que le chantier naval et les grues du bord de la rivière, ce sont ces quelques maisons perchées sur le coteau qui participent à dénaturer la qualité des vues et le rapport frontal qui existe avec Fort espagnol.

- Eviter le mitage des coteaux orientés vers la côte.

- Intégrer le chantier naval du Parün et les futures (éventuelles) activités navales (port à sec...)

ENTITE 5 : RIVIERE D'AURAY
RIVIERE DE CRAC'H

Perception de la rivière

La rivière et son pont

La rivière de Crac'h est connue par tous ceux qui ont déjà emprunté le pont de Kerisper qui mène vers La Trinité-sur-Mer, Carnac et Quiberon...
C'est depuis le haut de ce pont que la rivière est découverte habituellement. Les autres points d'accès aux rives sont plus confi dentiels.

Une vocation ostréicole affirmée

Le trait de côte des communes de St Philibert et Crac'h est consacré à l'ostréiculture. Les chantiers se succèdent et occupent presque complètement le bord de l'eau. De nombreux murets de pierres sèches, cales et terre pleins modèlent les estrans de la Rivière de Crac'h. Ce paysage ostréicole typique se découvre depuis les pinèdes littorales sur les hauteurs. Les difficultés de navigation et l'absence de but (pas de port...) font que cette rivière reste en dehors des flux touristiques du Golfe.

Le relief littoral et les pinèdes

Les rives de la rivière sont plus abruptes qu'ailleurs. Les routes, les chantiers ostréicoles et les propriétés privées ont du composer avec ces mouvements de terrains. Les grandes pinèdes permettent de faire le lien entre les différentes vocations des sols et dissimulent les grandes maisons sur les hauteurs de la rivière. Ces boisements sont une des composantes essentielles et caractéristiques de la Rivière de Crac'h.

Baie Saint Jean

Passage du lac

Kersoulard

La Rivière de Crac'h

Pilote Côtier - Alain Rondeau

Le pont de Kerisper avec 11 mètres de tirant d'air en marée haute de vive eaux laisse le libre passage à des voiliers importants mais la rivière n'est navigable que sur environ 2 milles.
Il est recommandé de ne s'y engager qu'après mi-marée montante et de respecter le balisage des parcs à huîtres qui, à basse mer, découvrent de vastes étendues de vase molle. Les rives boisées sont débordées par de nombreux terre-pleins. Laissant à tribord l'île boisée de Cuhan, le chenal traverse à marée haute un vaste plan d'eau où toutes les rives sont bordées par des petites maisons d'ostréiculteurs avec leurs tas de tuiles blanches chaulées. Plus en amont, la rivière, bordée de bosquets et roseaux, devient presque sauvage. Il n'est pas rare d'apercevoir quelques échassiers ou un renard. On suivra attentivement l'axe jusqu'à atteindre le mur d'un ancien moulin à marée. Ce fond de la rivière est accessible à la pleine mer par un bateau calant jusqu'à 2 mètres. A la pleine mer, la cale permet la mise à l'eau de bateau jusqu'à 2,50 m de tirant d'eau.

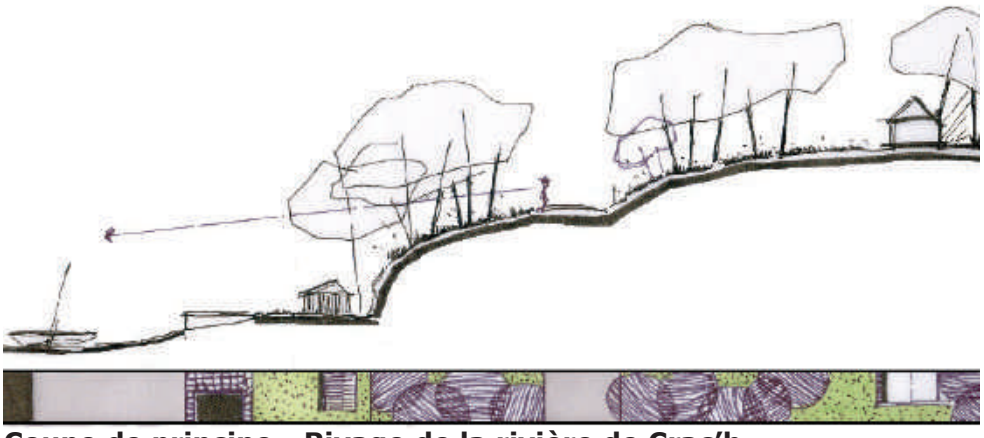

Coupe de principe - Rivage de la rivière de Crac'h

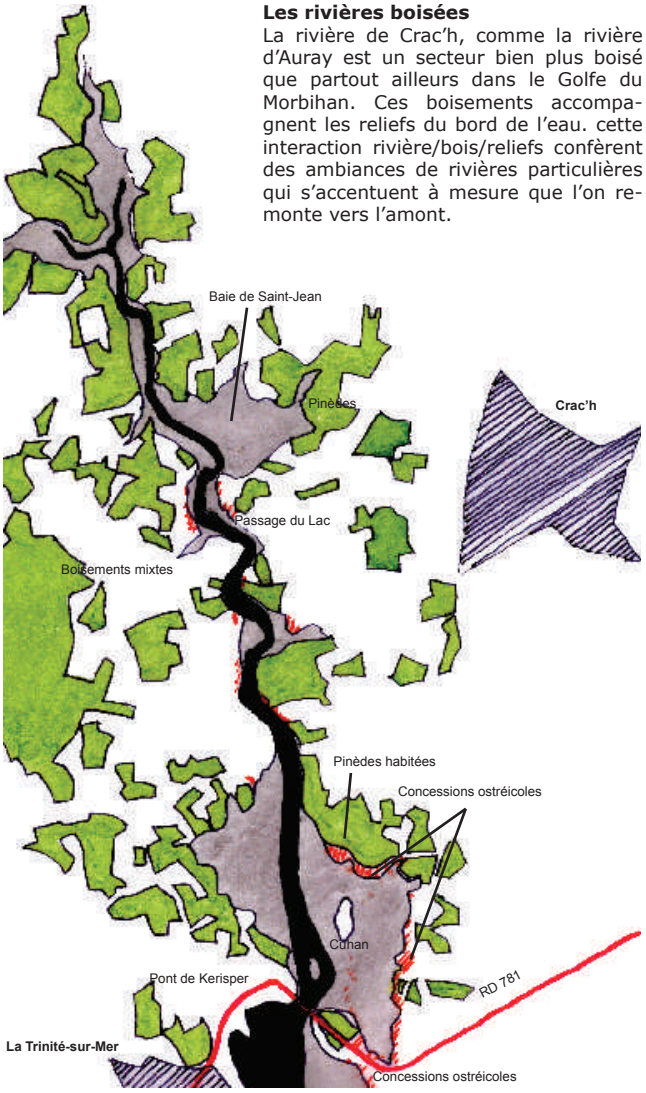

La rivière de Crac'h - Marée basse - échelle 1/25 000°

Les rivières boisées
La rivière de Crac'h, comme la rivière d'Auray est un secteur bien plus boisé que partout ailleurs dans le Golfe du Morbihan. Ces boisements accompagnent les reliefs du bord de l'eau. cette interaction rivière/bois/reliefs confèrent des ambiances de rivières particulières qui s'accentuent à mesure que l'on remonte vers l'amont.

Les rivières boisées

La Rivière de Crac'h, comme la Rivière d'Auray est un secteur bien plus boisé que partout ailleurs dans le Golfe du Morbihan. Ces boisements accompagnent les reliefs du bord de l'eau. cette interaction rivière/bois/reliefs confèrent des ambiances de rivières particulières qui s'accentuent à mesure que l'on remonte vers l'amont.

L'envers du décor...

Les paysages de pinèdes hautes du bord de la rivière ne révèlent pas la nature des boisements que l'on trouve plus dans les terres.

Bocage de pierres

L'entre deux rivières est constituée d'un bocage maillé par des murs de pierres sèches. Ils existent sous plusieurs formes, entretenus ou couverts de mousses et de fougères le long de certaines routes. Ce maillage se poursuit à l'intérieur même des hameaux (soubassements de clôtures ou de maisons en pierres sèches...),
et de façon habituelle dans les chantiers ostréicoles en soutènement des terre pleins.

Bocage mixte

Si les pins dominent largement dans les boisements du bord de la rivière, l'ensemble du secteur est constitué de boisements mixtes. Les pins dessinent une véritable façade sur la rivière. Il n'est pas rare de trouver un bosquet de pins dans le bocage traditionnel en place ou aux abords des hameaux du secteur.

L'onde de marée...

Les reliefs viennent pincer fortement la rivière par endroits. C'est le paysage des baies et micro baies qui est le plus sensible aux flux et au reflux. La baie de Saint Jean devient une belle vasière lors des marées basses.

ENTITE 6 : RIVIERE DE PENERF
PENERF

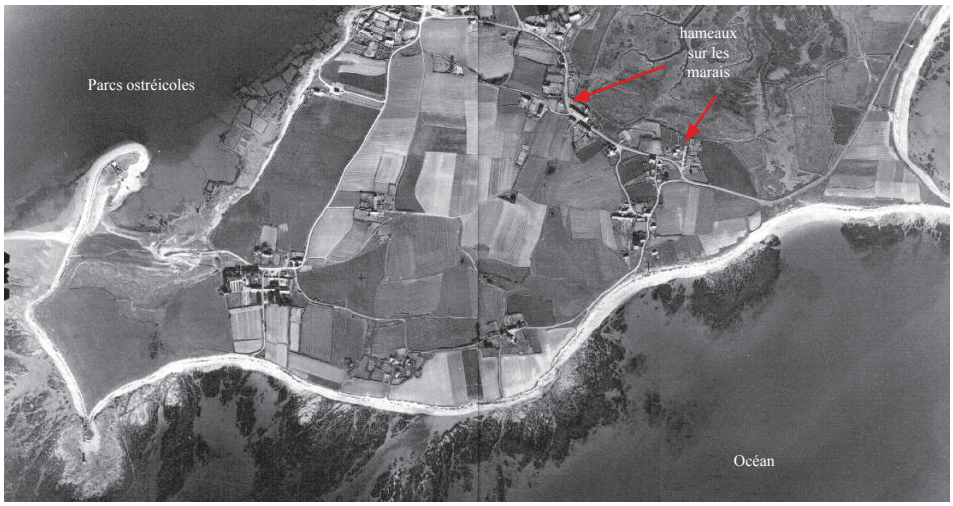

Photo aérienne 1953 - source DDE Morbihan.

Photo aérienne 1999.

Perceptions et dynamiques d'évolution

Extrait du Pilote côtier

«Au nord de Pénerf, sur la rive ouest de la rivière, une cale balisée par une perche est utilisée par les ostréiculteurs, dont les parcs s'étendent sur les hauts-fonds en avant de la rive est. On peut rester à flot dans le milieu de la rivière assez bien à l'abri des vents d'ouest, l'ancre crochant dans les fonds de vase.»

Pénerf - entre Golfe et Océan

Pénerf est une presqu'île au bout d'une presqu'île raccordée au littoral par un cordon de l'épaisseur d'une route.

Ce petit morceau de territoire est à la croisée des différents paysages du Golfe: il regarde également la rivière qui porte son nom, ses paysages de vasières et de tables ostréicoles, et l'Océan, ses roches et l'horizon infini.

Si le coeur de la presqu'île de Pénerf a gardé une vocation agricole, certains secteurs ont connu des mutations récentes. Les fermes sont devenues des hameaux ou des campings et le territoire agricole tend à être mité, donc fragilisé.

Le continuum bâti entre Damgan et Pénerf tend à effacer les spécificités de chacun : on ne sait plus bien quand on passe de l'un à l'autre.

Suivre le front de mer de Damgan, arriver à Pénerf dans un paysage typique du Golfe: Pénerf est le lieu où s'opèrent les transitions de paysage.

Pénerf vu de face

Les villages ostréicoles de la rivière de Pénerf se font souvent face. Le-Tour-du-Parc et Pénerf offrent des vues frontales l'une sur l'autre. Les clochers aident à se repérer dans cette partie plane du Golfe. Comme dans le coeur du Golfe, les relations de covisibilité sont très fortes.

Enjeux

Territoire d'une grande fragilité, la préservation de l'usage des sols doit pouvoir empêcher que Pénerf ne devienne une extension de Damgan. Sa situation entre Mer et Rivière fait de Pénerf un «concentré de Golfe» où les usages liés aux deux paysages peuvent cohabiter harmonieusement.

ENTITE 6 : RIVIERE DE PENERF LE TOUR DU PARC-PEN CADENIC

Perceptions et dynamiques d'évolution

un secteur à vocation ostréicole

Le Tour du Parc est une commune impasse de la Rivière de Pénerf proche du Golfe.
Sa position stratégique sur la Rivière de Pénerf et la bonne desserte routière en ont fait la commune où il y a le plus grand nombre de concessions ostréicoles.
Le hameau de Pen Cadenic, au départ sur les marais, occupe aujourd'hui l'ensemble de la presqu'île. Il s'est tourné vers l'Océan, si bien qu'aujourd'hui on ne sent plus vraiment la présence du marais en arrière des parcelles d'habitation.
La tenue des chantiers ostréicoles et leur densité est unique dans le Golfe. Ici le trait de côte n'est pas à usages mixtes...il est bel et bien ostréicole. Le chaos qui règne parfois dans ces chantiers livre une image peu favorable au secteur. Le trait de côte et les routes qui désservent ces chantiers semblent réservés à la profession ; Pen Cadenic restant un peu en dehors des circuits touristiques.

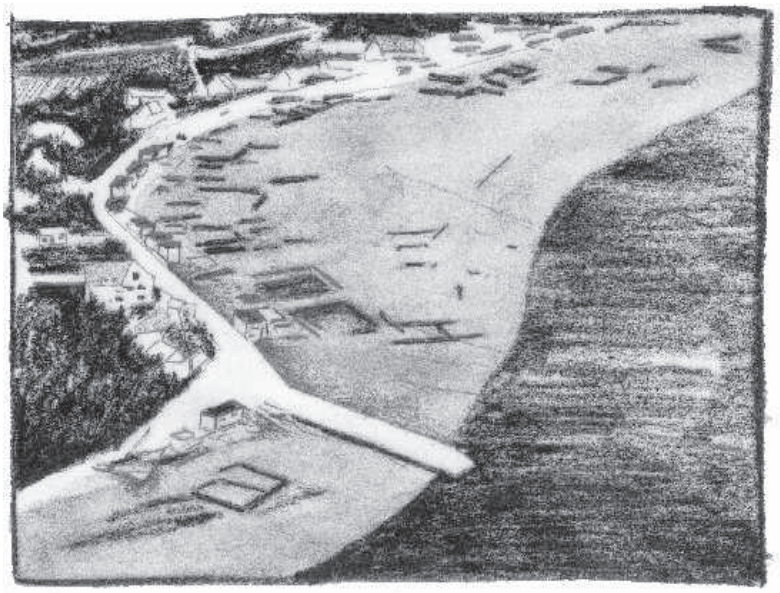

Pleine mer / plein Golfe

On est proche de l'Océan mais l'empreinte des paysages est bien celle des rivières ostréicoles du Golfe. (grands estrans, vis à vis et découpage des côtes, orientation difficile, vis-à-vis de cabanes ostréicoles...)

Photo aérienne 1999.

Nombre d'établissements ostréicoles dans le Golfe du Morbihan et la Rivière de Pénerf en 2002

Communes	Nombre d'entreprises ostréicoles
Arradon	5
Baden	25
Crac'h	3
Damgan	11
Arz	1
Ile aux Moines	1
Larmor Baden	19
Locmariaquer	21
Saint Armel	4
Sarzeau	27
Séné	6
Surzur	8
Le Tour du Parc	45
TOTAL	176

Source: Kervadec Tiphaine, Mémoire de Maîtrise de géographie, septembre 2002, U. Rennes 2.

Enjeux

- extension urbaine contrôlée - vocation ostréicole et cohérence de la façade du Golfe
- retrouver les marais

Un continuum ostréicole

Le Tour du parc compte 45 établissements ostréicoles sur les 64 chantiers des communes bordant la Rivière de Pénerf (176 établissements pour le Golfe).
Ces concessions forment un ruban continu entourant la pointe rocheuse de Pen Cadénic.

Pen Cadenic / Le-Tour-du-Parc depuis Pénerf

ENTITE 7 : LA CAMPAGNE DES RUS
LE GORVELLO

Le Gorvello, commune de Theix & Sulniac - source SIG 2000

Perceptions et dynamiques d'évolution

Une façade continue, une rue.

Le Gorvello est un hameau situé à cheval sur les communes de Theix et de Sulniac. Le hameau s'est étendu le long des axes routiers créant un petit village-rue.
Les maisons sont jointes les unes aux autres offrant une façade continue sur la rue. Elles possèdent des jardins plus ou moins vastes en arrière.

Une bonne «restauration»

La requalification du centre linéaire du village est une réussite.
- choix des matériaux simples et sobres
- pas de mobilier inutile
- plantations : parti pris végétal original et esthétique qui fait paticiper l'ensemble des habitants à l'embellissement de la commune. Il s'agit plutôt d'un «jardinage de rue» que de plantations communales ou de fleurissements qui souvent sont très «voyants».
- Le dialogue avec le ruisseau qui traverse le village est traité de façon simple et agréable.

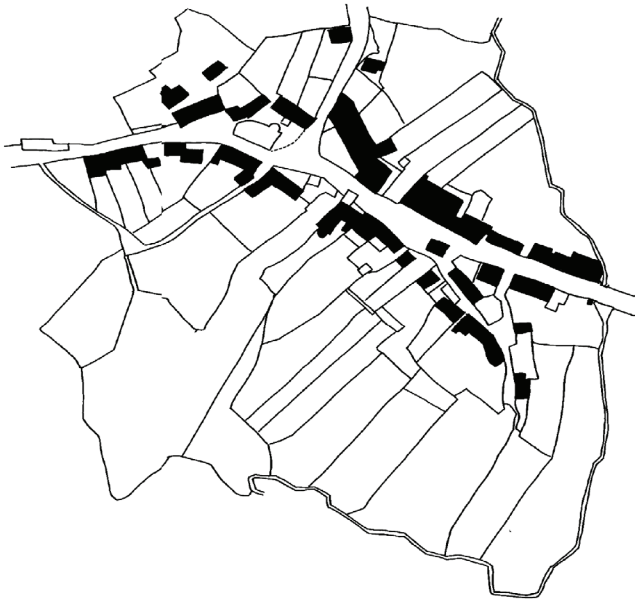

Extrait du cadastre /

Une extension étrangère au vocabulaire en place.
Une extension du village récente s'est faite en arrière de la rue principale. Il s'agit d'un lotissement-impasse à grandes parcelles qui ne tient pas réellement compte de ce qui fait la qualité du centre village.

Enjeux

• Conserver lors des extensions d'urbanisation l'esprit et les typologies mises en place qui font la qualité du village.

• Mettre en avant le passage de l'eau dans le village.

• Conserver ce qui fait le plaisir de traverser la commune.

ENTITE 7 : LA CAMPAGNE DES RUS
CRANN (Treffléan)

Crann (commune de Treffléan) - source SIG 2000

Perceptions et dynamiques d'évolution

Le patrimoine des vallées

La campagne des rus enserre un patrimoine construit de grande qualité : hameaux, monuments, fermes, fontaines, petit patrimoine lié à l'eau...

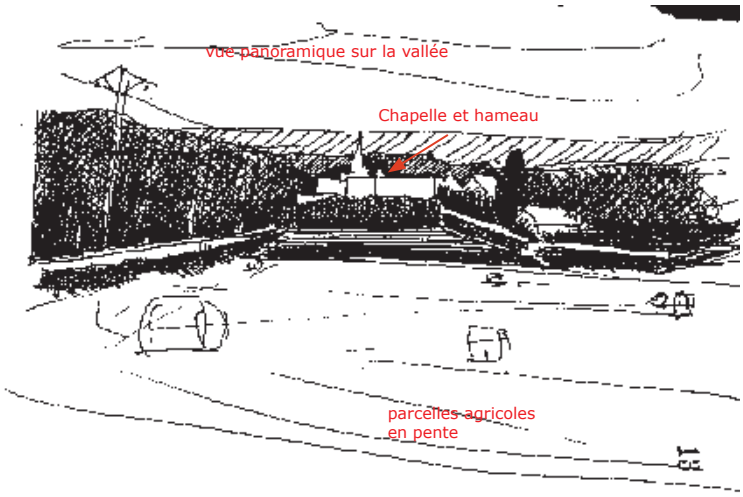

La découverte de Crann

Au delà des sites touristiques célèbres du Golfe, il existe un patrimoine vernaculaire et architectural particulièrement intéressant. La chapelle classée Notre Dame du Crann et son calvaire (origine post-romane) en est le témoin. A flan de coteau, dans un bocage valloné, le hameau de Crann semble n'avoir pas subi de transformation depuis des siècles.

Arrivée sur Crann depuis la route de Tréffléan - Sulniac

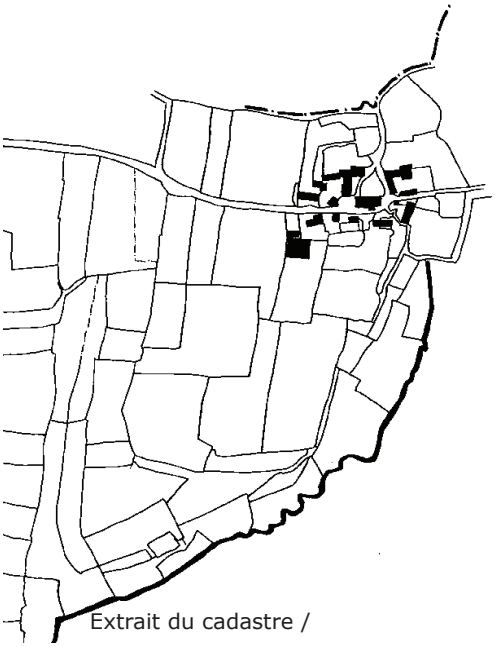

Extrait du cadastre /

La descente vers Crann

L'arrivée sur Crann depuis Treffléan nous fait découvrir le hameau en vue cavalière depuis les hauteurs de la commune. Le clocher et les toits du hameau se découvrent en même temps qu'un vaste panorama sur la vallée et son bocage.

Enjeux

Un ensemble cohérent

C'est tout le paysage de la route qui descend vers Crann et celui que l'on embrasse du regard qui mérite d'être conservé en l'état, non pas en muséifi ant le hameau, mais en veillant à la conservation de la vocation agricole des sols du secteur.

La restauration et l'entretien du «petit» patrimoine des fontaines et des rus qui passent aux abords du hameau sont à mener sur tout le territoire de l'entité.

ENTITE 8 : LES BALCONS DU GOLFE SAINT NOLFF-KERHONT

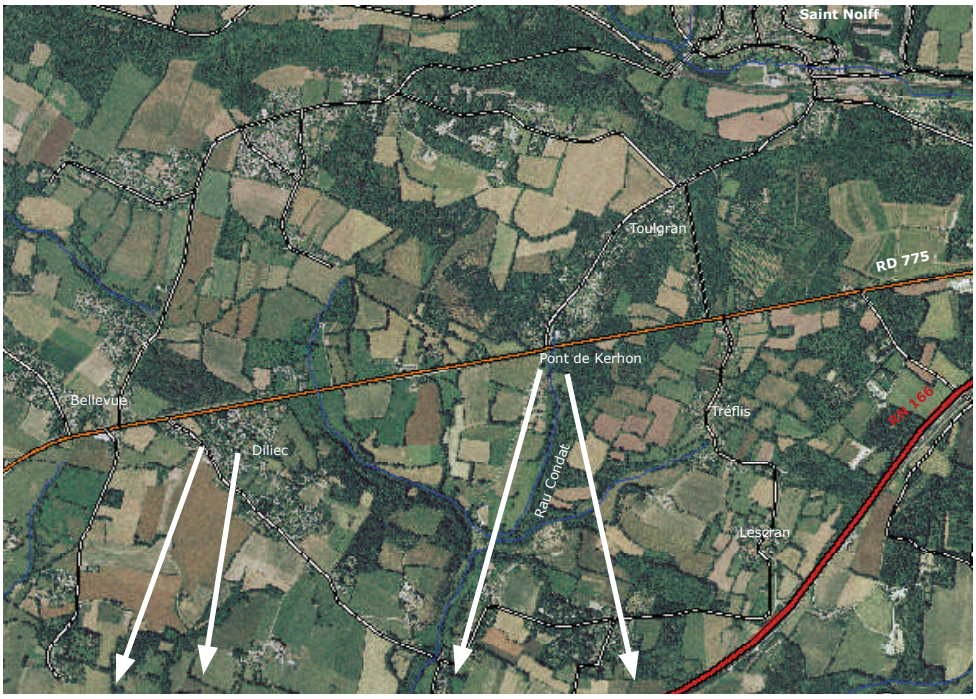

Perceptions

Le scintillement du Golfe

Depuis la RD 775 au niveau de St Nolff - Pont de Kerhont, c'est le scintillement lumineux du plan d'eau du Golfe qui attire l'attention. La vue sur le Golfe n'est pas ici un point unique mais un panorama linéaire. Depuis la route, comme depuis les rues et les chemins des villages en contre bas de la route, le Golfe est souvent visible. Le lieu-dit «Bellevue» indique bien le rapport qui existe ici avec une particularité du paysage.
Dans ce cas, le dénivelé étant relativement fort, le bocage ou les landes ne masquent pas la vue, au contraire, les derniers arbres sombres soulignent à certains endroits le paysage lointain.

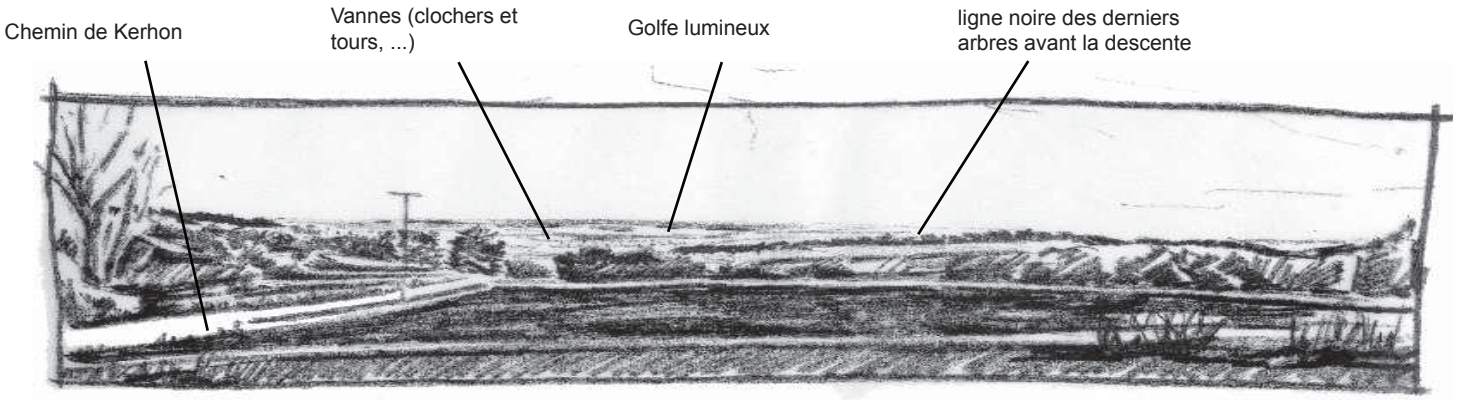

Vue sur Vannes et le plan d'eau du Golfe depuis la RD 766 à Saint Nolff...

Enjeux

Un inventaire des vues sur le Golfe

Les ouvertures sur le paysage du Golfe sont bien moins nombreuses qu'autrefois. Les situations de belvédère sur la petite mer méritent d'être signalées, entretenues et mises en relation. La vocation des sols en contre bas de ces points de vue doit faire l'objet d'attention particulière dans les documents d'urbanisme.
Certaines vues sont à redécouvrir. Il tient parfois à peu de choses de les retrouver.

Document d'archive

Guide touristique Adolphe Joanne edition Hachette, 1878.

«La lande de Lanvaux, dit-il, est une plaine immense, où le voyageur ne saurait trouver d'ombre contre le soleil, d'abri contre le vent, de refuge contre la pluie. Les pieds n'y foulent que des bruyères desséchées et des gazons rabougris; l'oreille n'y entend que des cris plaintifs des vanneaux et les chants stridents des grillons; l'oeil ne découvre que des rochers brisés et bouleversés sur les sommets pelés de ce désert. Là, point de source qui filtre sous les gazons fleuris, point de lac azuré qui reflètte un feuillage ombreux; mais des marais fangeux dans les bas-fonds, des fondrières boueuses sous des herbes froides et sombres, un étang aux eaux rouillées, dont les tristes bords n'ont pas un arbre, pas une fleur, pas un glaïeul»
M. Pol de Courcy.
Et l'auteur du guide, Adolphe Joanne, d'ajouter: «ce qui contribue encore à la tristesse, à l'étrangeté de la lande, ce sont ses monuments barbares, ses mégalithes, dolmens, demi-dolmens, menhirs isolés ou plantés par longues rangées: ces pierres singulières, solennelles, sont surtout nombreuses... . Ces pierres sauvages, dont l'origine et la destination n'ont jamais été définitivement expliquées, sont, on peut l'affirmer, un des éléments caractéristiques des paysages mélancoliques du Morbihan, terre assombrie par la couleur de ses roches comme par les brumes et les pluies de son ciel, où luit rarement un soleil sans nuages.»
«Curiosités naturelles: Le Morbihan ne possède aucune des grandes curiosités naturelles qui ne se rencontrent que dans les régions montagneuses: glaciers, neiges perpétuelles, rivières sortant d'une arche de glace, lacs bleus ouverts, torrents et cascades, panoramas sublimes. Mais il doit à la mer des curiosités d'un autre ordre, des roches minées ou trouées par les flots, des falaises battues par la vague, des cavernes creusées

Jean Frélaut - Témoin des paysages du Golfe

Le Golfe Vu ...

Parmi les sujets d'inspiration dans la peinture réaliste de Jean Frélaut au début du siècle dernier, les grands paysages du Golfe depuis les belvédères du Golfe nous offrent aujourd'hui une témoignage important de ce que furent les paysages du Golfe ... et les relations qu'entretenaient les hauts du Golfe avec le plan d'eau.

Ce qui nous semble aujourd'hui le plus frappant, c'est cette peinture de 1942, ou l'artiste peint un paysage du Golfe depuis Elven. L'histoire et la gestion des landes sur les reliefs sont en partie responsables de l'éloignement qui s'est produit avec le plan d'eau.
Les tableaux de celui que l'on peut appeler le peintre du Golfe sont construits souvent de la même manière. Un premier plan instructif quant à la vocation des sols (gestion des espaces de landes ou de plantations d'arbres dont les espèces sont toujours reconnaissables), et un fond de scène, le Golfe avec ses îlots et des cieux très présents.

ENTITE 10 : LES GRANDS CENTRES URBAINS - PAYSAGE DE LA DENSITE

La perte de la densité et de l'identité des formes urbaines

A Auray comme à Vannes, l'évolution des formes urbaines va vers une dilution de l'espace urbain dans sa périphérie. Le paysage urbain perd de son essence avec l'accroissement de la taille du parcellaire et l'indépendance de plus en plus grande entre le bâti et la rue qu'il est censé composer. La voie devient un axe purement fonctionnel déterminé par des règles d'urbanisme administratives, faisant abstraction de la notion de paysage.

La perte du rythme, induit tant par la rapidité de succession des façades dans un parcellaire resserré, cent fois divisé, que par l'originalité de chacune de ces façades, laisse place à la monotonie. Le gabarit des rues est souvent surdimensionné. Les espaces «paysagers», si qualitatifs soient-ils, consistent le plus souvent en un habillage végétal du vide généré par l'absence de structure urbaine dans une ville à l'échelle de la voiture.

La densification : une logique à l'oeuvre, qui peut avoir un impact positif

La densité, assimilée aux opérations de grands ensembles, fait peur... Pourtant, elle peut, intelligemment utilisée, associer une meilleure fonctionnalité des espaces urbains à un esthétisme de qualité. La nécessité d'un accompagnement de la densification apparaît aujourd'hui comme une urgence. Suscitée dans certains lieux, elle peut participer à favoriser l'émergence de nouveaux projets urbains dans les quartiers périphériques.

Place de la République

Lotissement des années 60

Lotissement des années 2000

La zone d'activité de Porte Océane

ENTITE 11 : LITTORAL OCEAN ATLANTIQUE - LA POINTE DE PENVINS

Perception

La pointe de Penvins est un des attrait forts de la rive océanique de la presqu'île. En témoigne le cortège de cartes postales proposé sur les portiques sur cette curiosité du littoral. Les premières cartes postales du Golfe avaient pour sujet les curiosités pittoresques... La chapelle de Penvins sur cette presqu'île exposée aux vents fût très tôt sujet de représentation. Les cartes postales plus récentes mettent en scène, sur ces vues aériennes, les aménagements urbains denses du secteur.

Dynamique d'évolution

L'isthme de la pointe de Penvins semble fragile sur la photo de 1953 (un chemin d'accès bordé de plages de sable) alors qu'il est un parking bétonné aujourd'hui. L'espace littoral est principalement destiné à la voiture... littéralement engorgé en été.
Le bout de la pointe n'est plus cultivé mais reste une petite prairie en pleine mer où sont possibles toutes les activités que l'on souhaite.
Les aménagements qui ont été menés autour du monument dénaturent ce qui fait l'attrait même du site.

Photo aérienne - 1953

Photo aérienne - 2000

Enjeux

Il se pose la question de l'accueil du public autour d'un site qui est à la fois un monument historique et un monument naturel. Peut-on envisager le traitement de l'arrivée sur la pointe, des parkings et des abords de la chapelle d'une manière plus en adéquation avec le site naturel exceptionnel que représente cet isthme ?

ENTITE 11 : LITTORAL OCEAN ATLANTIQUE - MARAIS DE GOVELINS

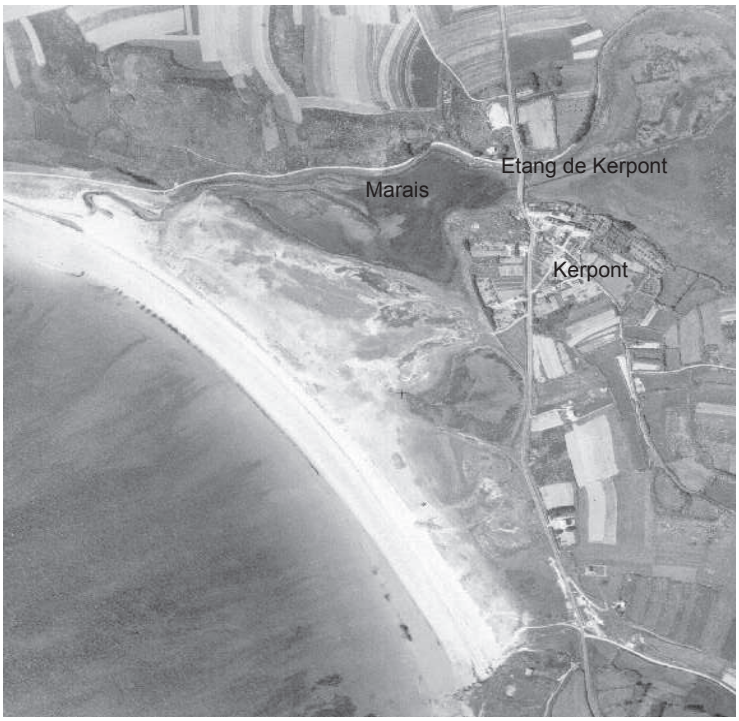

Photo aérienne 1953

Photo aérienne 2000

Perception et évolution

La dune, son marais et son étang

Le marais des Govelins est un marais rétro-littoral important du rivage de la Presqu'île de Rhuys.
Il abrite une faune et une flore intéressante qui a fait l'objet d'observations et d'inventaires scientifiques...
Ce marais est maintenant inscrit dans les inventaires NATURA 2000...
Les offices de tourisme de la presqu'île proposent chaque été des sorties nature pour observer et apprendre à connaître ce milieu écologique fascinant et fragile.
Le marais et la dune et l'étang de Kerpont forment un ensemble indissociable. Les interactions écologiques dépassent les simples limites du marais... Le jeu est complexe et les comunications vivantes sont riches.

Si les dunes depuis quelques années ont fait l'objet de protections spécifiques (clôtures, pièges à sables...), le marais des Govelins, à l'image de bien d'autres zones humides du Golfe, a vu se construire dans ses marges des constructions. Le marais est désormais «pincé» par l'urbanisation.

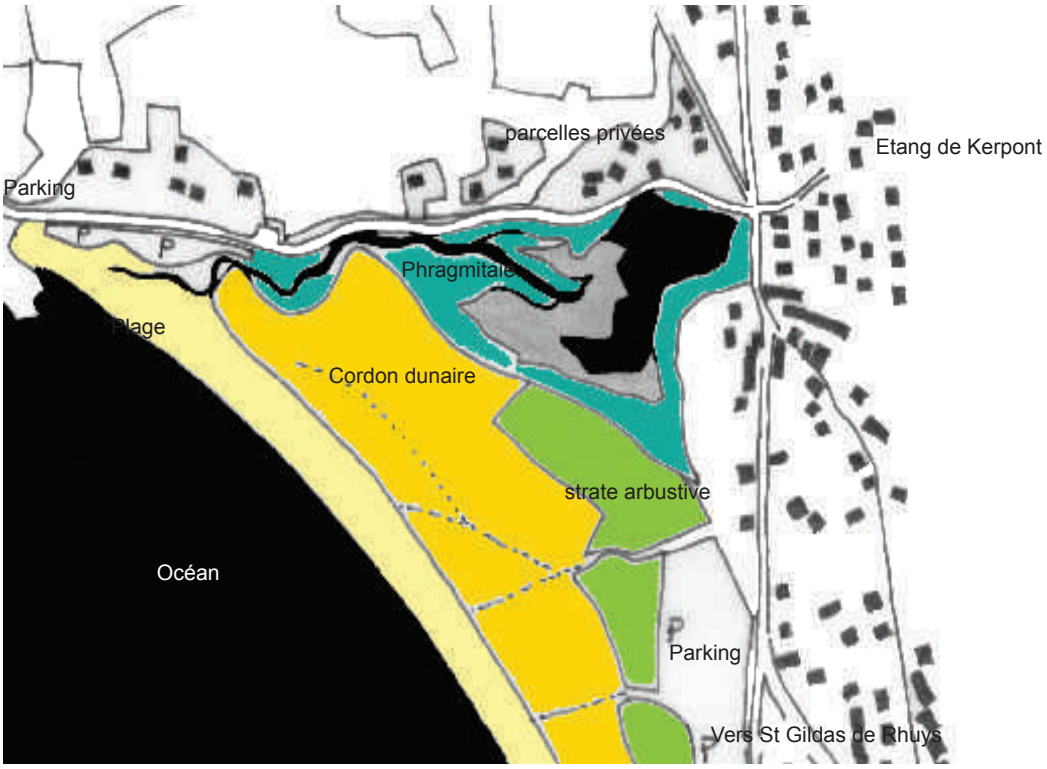

Enjeux

Les zones humides ne sont pas cernables, elles ne sont pas des pièces d'eau qui fonctionnent en vase clos.
Les zones humides ont de réelles fonctions écologiques (trajets des eaux et des micro organismes...) pourvu que le maillage et les liens qui les unissent ne soit pas interrompu.

Les zones humides, dont les marais font partie, doivent faire l'objet de protections spécifiques sur un territoire plus large que le fil du bord de l'eau.

ENTITE 11 : LITTORAL OCEAN ATLANTIQUE - BOIS DE KERVERT

Perception et évolution

Une «pinède publique»

Il existe peu de boisements littoraux publics sur la presqu'île et dans le Golfe en général. Le bois de Kervert est un espace de grande qualité de 7 ha au contact d'un cordon dunaire d'1 Km de long. Le boisement est remarquable. L'espace central est le départ de cheminements en continuité avec les dunes et la plage.

Le bois de Kervert est une sorte de sas vers l'Océan, il y règne une ambiance très particulière et émouvante. La première strate arbustive de jeunes pins est taillée par les vents. Les dunes sont en cours de régénération, closes de ganivelles ou de fils de fer discrets.

Le bois est un espace de transition avec les campings, la route, le Golf... Le bois permet d'absorber de façon harmonieuse les usages qui se sont déployés autour du trait de côte.

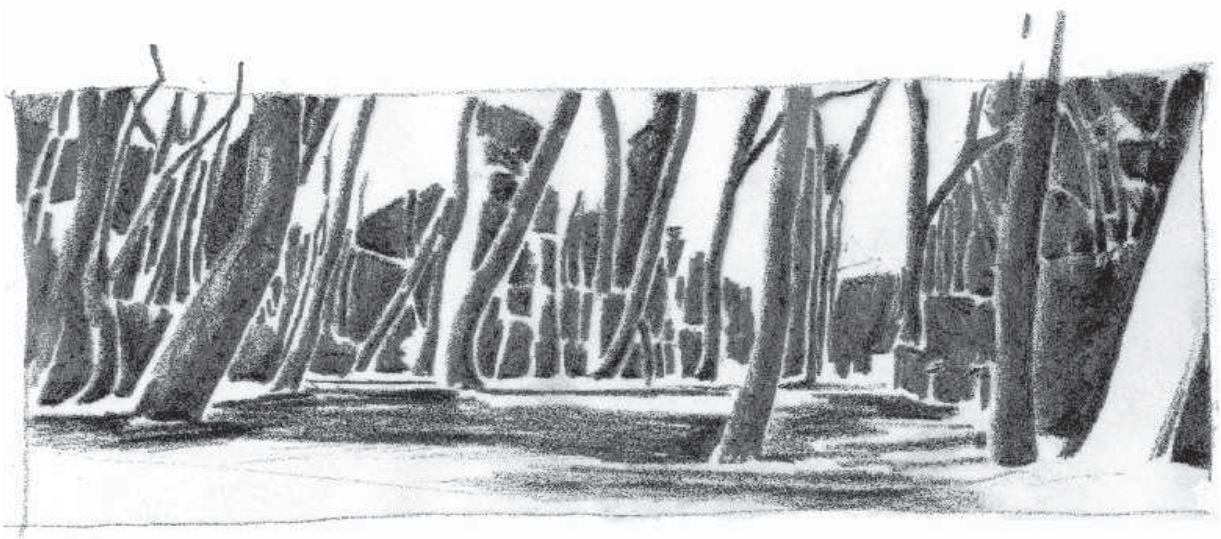

Les troncs majestueux des Pins et en fond de scène, les épaisses parois de Chênes verts...

Le plus simple... souvent le mieux!

La grande qalité des aménagements tient probablement au fait qu'ils sont minimums (range vélos, barrières de fils , corbeilles de propreté, bornes voitures... sont bien implantés... donc respectés par le public).

Stratégie végétale

Certains secteurs sont dégagés, d'autres sont plantés d'arbustes qui colonisent les espaces créant un sous bois dense et vivant. Les arbres ont pu se développer de façon harmonieuse et se régénèrent lentement. Un panneau d'information des essences plantées sensibilise le public à la reconnaissance des essences.

Bois et amer

Depuis la pleine mer le bois de Kervert est aussi un repère important. il se détache vraiment des dunes et permet de s'orienter.

Enjeux

Cet espace est très fréquenté en saison estivale mais il n'est pas altéré par ce flux de passants. La pointe de st Philibert, au contact avec les plages a été ouvert de la même façon au public il y a quelques années (Camping déplacé dans les terres et bois littoral public reconstitué de façon comparable, à base de Pinus et de chênes verts). C'est un second exemple intéressant de pinède littorale du Golfe.

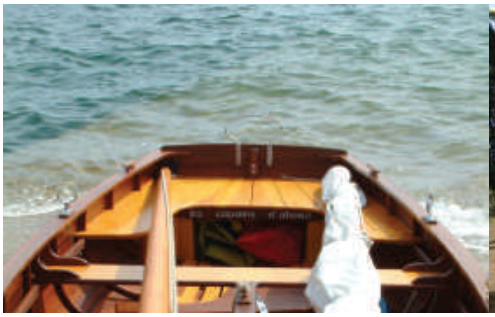

L'ARCHEOLOGIE SOUS-MARINE

Er Lannic © D. Lédan

Le Cadre juridique

Le Département des Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-Marines (DRASSM) est garant de l'application de la loi de 1989 de protection des biens culturels maritimes, qui établit que toute pièce présentant un intérêt historique ou artistique situé dans le Domaine Public Maritime appartient à l'Etat. Lors de toute découverte signalée, le DRASSM est chargé d'expertiser, d'inventorier puis de porter à la connaissance du public les éléments de découverte du patrimoine archéologique subaquatique et sous-marin. D'une manière générale, les recherches archéologiques sous-marines s'organisent autour de l'étude de l'organisation du commerce maritime, des types d'échanges ainsi que des techniques de construction navale.

Les caractéristiques du patrimoine archéologique sous-marin dans le Golfe du Morbihan

Le Golfe du Morbihan, peuplé sous l'Antiquité par les Vénètes, n'a jusqu'à présent livré aucune épave de navire témoin de l'art de la navigation de ce peuple de marins. La construction navale à l'époque des Vénètes n'est connue qu'en dehors du Golfe, c'est-à-dire en Angleterre, par les fouilles menées dans l'estuaire de la Tamise et à Guernesey.
Rares sont les gisements datant de l'époque moderne (entre le XVII^{e} et le XIX^{e} siècle), alors que le Golfe était pourtant situé sur l'axe des grands courants commerciaux, sur lequel transitaient le bois, le vin, les pierres, les métaux. La connaissance de ce commerce maritime à l'époque moderne a été abordée seulement grâce à deux opérations de fouilles, « l'épave aux pierres » et « l'épave aux ardoises ».

Les opérations de sauvetage ou de sondage effectuées dans ou à proximité du Golfe

Ces dernières années, le DRASSM a soumis à autorisation dans le Golfe du Morbihan quatre sites de fouilles et de sondages, à l'initiative d'associations spécialisées dans l'archéologie sous-marine.

Le « Pont de César »

Ce pont-aqueduc, situé entre Kérisper et Rosnarho (commune de Pluneret et de Crac'h) franchissait la rivière d'Auray et devait permettre l'alimentation en eau de la cité antique de Locmariaquer. Il mesurait 480 mètres de longueur mais semble ne pas avoir servi puisque la canalisation n'a pas été poursuivie en amont ou en aval de l'ouvrage d'art. Des opérations de prospection subaquatique ont été réalisées en 2000, poursuivies par une fouille terrestre en 2001.

« L'épave aux pierres » ou « épave au granit »

Cette épave a été découverte en 1993, au sud de l'Île-aux-Moines, près de la pointe de Penhap (Ile-aux-Moines). Les campagnes de fouilles ont été réalisées entre juin-juillet 2003 et juin-juillet 2004. Elles ont permis de dater l'épave autour du XV^{e} et XVI^{e} siècles du fait du fond de carène et de la disposition des onze couples sur tribord qui présentent une originalité. Le navire était chargé d'une cargaison d'environ vingt tonnes de pierres brutes de granit, témoignant d'une activité de commerce et d'échange.

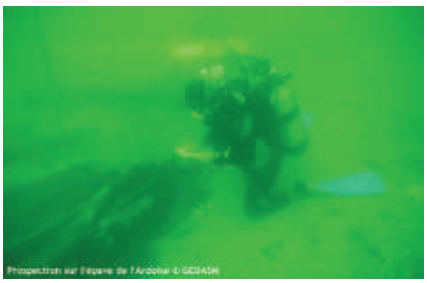

« L'épave aux ardoises »

L'épave a été découverte devant Kerjouano (commune de Sarzeau) en 1992. Deux campagnes de fouilles ont été réalisées de 1994 à 1998 et en 2000. La date de construction a été déterminée par une étude dendrochronologique (datation des bois utilisés pour la construction), qui a permis de révéler qu'il s'agissait d'un chasse-marée de 11 mètres de long mis à l'eau aux alentours de 1821 et coulé dans les années 1840. Sa cargaison provenait des carrières d'ardoises angevines (environ quatre tonnes d'ardoises) et n'a pas subit les altérations du milieu marin.

Le site mégalithique d'Er Lannic

Cet ensemble mégalithique se compose de deux enceintes circulaires formant chacune un cromlech aux trois-quarts immergé. En 1991 et 1992 des chantiers de nettoyage et de relevés topographiques ont été effectués. Les fouilles et la découverte de foyers et de coffres, associés à du matériel archéologique (poteries de belle qualité, silex, haches polies, percuteurs, broyeurs) ont permis de dater l'occupation du site vers 4.000 avant J.-C. avec une édification des deux hémicycles vers 3.500 avant J.-C.

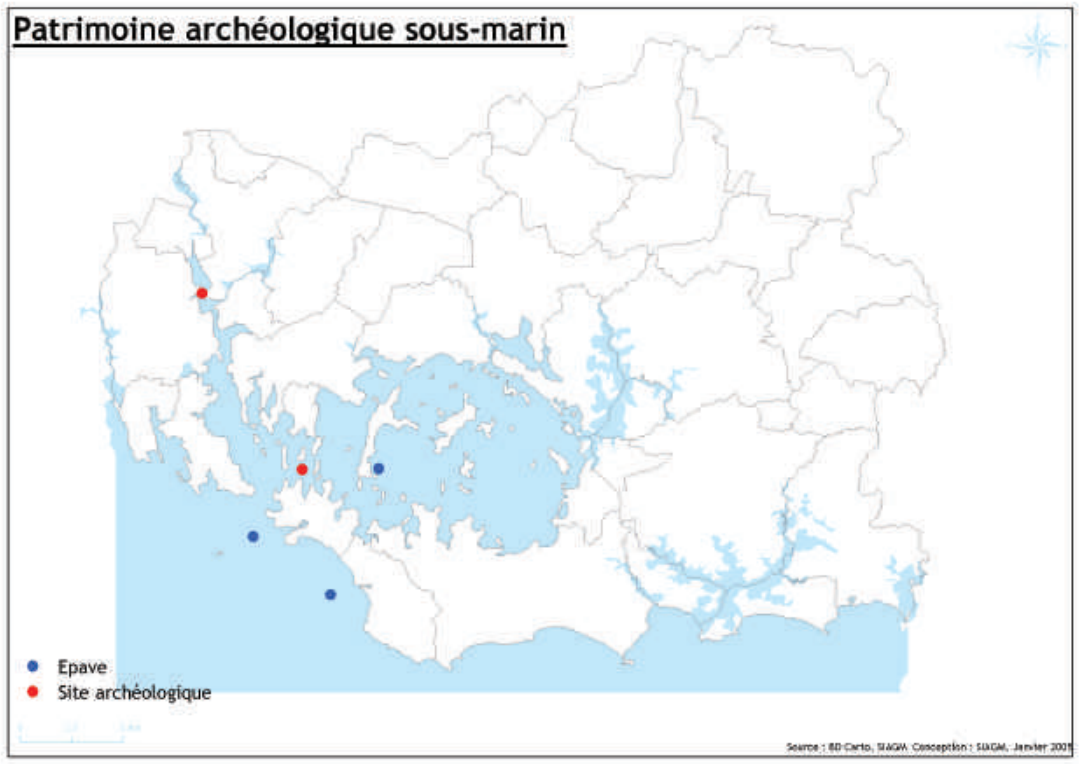

L'Atlas

Depuis quelques années, un contrat de recherches prospectives dans l'objectif de localiser certaines épaves est en cours. Parmi les zones de prospection ayant été retenues, celle du naufrage de l'Atlas revêt un intérêt tout particulier. Il s'agissait d'un vaisseau marchand du XVIII^{e} siècle armé à Bordeaux qui revenait de Saint-Domingue chargé de sucre, de cuirs tannés, d'indigo, de cacao etc.. et qui s'est échoué sur des roches à l'entrée du Golfe du Morbihan. De nombreux documents d'archives témoignent du naufrage, mais ce navire de taille importante (300 tonneaux, 45 mètres de long et 16 canons à son bord) n'a toujours pas été localisé.

Bilan

Au vu du nombre de naufrages signalés dans les fonds d'archives, le Golfe du Morbihan représente un potentiel en termes d'archéologie marine mais aussi, en terme de connaissance des sites mégalithiques submergés du fait de la montée du niveau marin depuis les périodes préhistoriques. Les gisements archéologiques et les sites d'épaves supposés sont pour la plupart situés en eau peu profonde; toutefois, l'importante sédimentation dans le Golfe, l'activité biologique marine intense qui en découle, le trafic maritime, les activités professionnelles ainsi que les forts courants marins rendent généralement difficiles les conditions de fouilles. De plus, les chantiers de fouilles reposent sur la disponibilité des équipes de bénévoles et d'archéologues sous-marins amateurs.

De nombreux aspects du commerce maritime restent à étudier concernant les périodes de l'Antiquité, du Moyen Age et les époques modernes et contemporaines. Des campagnes prospectives magnétométriques ciblées sur des sites de vasières (propices à la conservation des épaves), des zones de mouillage contemporaines correspondant à l'emplacement d'anciens ports, pourraient révéler l'histoire des relations commerciales avec d'autres régions et d'autres pays. Ces possibles découvertes permettraient ainsi approfondir l'histoire de la navigation dans le Golfe, la connaissance du commerce maritime en Atlantique et les types de navires fréquentant les côtes du Morbihan.

L'ARCHEOLOGIE TERRESTRE PREHISTORIQUE

Dolmen des pierres plates - Locmariaquer © SIAGM

Présentation

Le Morbihan est réputé pour ses mégalithes qui jalonnent le sud du département depuis la rivière d'Etel jusqu'au Golfe du Morbihan, en passant par Carnac. Alors que le peuplement de l'ouest de l'Europe remonte à quelques centaines de milliers d'années, les traces de l'histoire de ce peuplement dans le Golfe jusqu'à l'époque Néolithique n'en demeurent pas moins méconnues.

Les premières traces d'occupation humaine sur le territoire du Golfe remontent au Paléolithique Ancien comme l'attestent les sites de Damgan (Pointe du Bil, etc.), Sarzeau (Benance), Arzon (Er Lannic, Bilgroix), principalement localisés au bord de rivières et de points d'eau. Le mobilier archéologique retrouvé sur ces sites fait état d'outils tels que des galets taillés, des bifaces, et des éclats de silex.
Par rapport à l'époque Néolithique, les périodes du Paléolithique Moyen et Récent ainsi que celle du Mésolithique ont laissé peu de traces sur le Golfe du Morbihan.
Le Néolithique (4.600 ans avant J.-C.), qui couvre 3.000 ans, est bien présent dans le Golfe du Morbihan à travers les nombreux vestiges mégalithiques qui parsèment le littoral actuel. Le paysage de cette époque était différent de celui d'aujourd'hui puisque le rivage se situait entre 6 et 8 mètres en dessous de l'actuel. Les îles et presqu'îles n'étaient que des collines.

Caractéristiques

Cromlech d'Er Lannic © GEDASM

Le terme mégalithe, mot dérivé du grec mega, grand et lithos, pierre, désigne les monuments composés de grands blocs de pierres brutes ou sommairement aménagés, appelés menhirs, dolmens, cairns, tertres tumulaires ou cromlechs. Leur construction débute au V^{e} millénaire avant J.-C. Autour du Golfe du Morbihan, ils apparaissent entre 4.500 et 1.800 ans avant J.-C., leur construction et utilisation s'étendant sur près de 3.000 ans.
Ces monuments de pierre édifiés pour les morts existent dans quelques pays européens depuis la Scandinavie jusqu'à l'Espagne. Parmi ces sites mégalithiques européens, le Golfe du Morbihan et Carnac se distinguent pour le nombre, la concentration et les différents types de monuments funéraires rencontrés.
Le mobilier découvert à proximité lors de fouilles archéologiques (remontant pour certaines campagnes de fouilles au début du XIX^{e} siècle) est constitué de poteries, colliers, haches polies, flèches... et témoigne de l'habileté de ces constructeurs. Les pratiques funéraires qui s'y exerçaient demeurent encore énigmatiques.

Les familles de monuments mégalithiques

Tumulus de Tumiac "Butte de César" - Arzon © D. Lahan

tertre :
Cette structure constituée de terre recouvrant une tombe ou un caveau clos est le premier type de monument funéraire apparu au V^{e} millénaire avant J.-C. Le tumulus de Tumiac (Arzon), plus connu sous le nom de «Butte de César» date de cette période et mesure 300 mètres de long. Il y a été découvert un caveau renfermant un riche mobilier funéraire. Les grands tumulus situés sur les communes d'Elven, Sarzeau et Baden témoignent de pratiques d'inhumation sous tertre datant de l'Age du Bronze (entre 2.000 et 1.500 ans avant J.-C.)

cairn :
Cette structure constituée de pierres recouvrant une tombe est apparue après le tertre. Le cairn est généralement de taille monumentale et pouvait servir de tombe collective. Parfois l'utilisation continue de certains sites a contribué à multiplier le nombre de chambres à l'intérieur des cairns.
On peut citer le tumulus d'Er Grah (Locmariaquer), monument à caveau fermé mesurant plus de 170 mètres de long, le tumulus de Gavrinis localisé actuellement sur une île (Larmor-Baden), constitué d'un dolmen à couloir sous cairn édifié vers 3.700 ans avant J.-C. dont les dalles de la chambre sont ornées de gravures, ou encore le tumulus du Petit Mont à Arzon.

Cairn de Gavrinis © SIAGM

dolmen :

Il est constitué d'une chambre couverte d'une ou de deux dalles, supportées par plusieurs piliers. Certaines chambres peuvent être desservies par un couloir droit, coudé ou en équerre (dernier quart du V^e millénaire et début du IV^e millénaire avant J.-C.). Le type le plus commun est la tombe dite en « allée couverte », avec une chambre funéraire longue et une entrée axiale.
Tout comme Gavrinis (Larmor-Baden), le dolmen de la Table des Marchand (Locmariaquer) est célèbre pour son ornementation intérieure qui couvre les parois de la chambre funéraire (idole en écusson parée de crosses, hache, corps de bovidé etc.).

menhir :

Ce terme, utilisé depuis le XIX^e siècle, désigne les pierres brutes dressées plus ou moins hautes, isolées ou en alignement. Outre les célèbres alignements de menhirs à Carnac, il existe des configurations en cercle, appelées communément cromlec'h, comme à Er Lannic (Arzon) ou à Kergonan (Ile-aux-Moines). Malgré les nombreuses destructions, les menhirs isolés sont encore nombreux. Le menhir monolithique le plus gigantesque se trouvait à Locmariaquer. Appelé le Grand Menhir Brisé, il était le plus grand menhir du monde occidental, mesurant 21 mètres et pesant environ 350 tonnes. Il appartenait à un alignement qui a dû être érigé dès le milieu du V^e millénaire et démantelé quelques siècles plus tard.

Etat des lieux pour le Golfe du Morbihan

Le Golfe du Morbihan étant fortement marqué par l'empreinte de la période Néolithique, la répartition des monuments funéraires est principalement littorale avec une concentration sur les Presqu'îles de Rhuys et de Locmariaquer ainsi que dans l'intérieur du Golfe. Il a été découvert autour et dans le Golfe 19 tertres, cairns et tumulus, 84 dolmens et 27 menhirs et enceintes.
Plusieurs de ces sites mégalithiques ont connu des réutilisations à différentes époques, avec des agrandissements, des transformations, des démolitions ou des récupérations de matériaux.
Aujourd'hui, la fréquentation touristique du Golfe du Morbihan et l'attrait que suscitent encore de nos jours les mégalithes pourraient constituer à long terme une menace pour la bonne conservation des sites archéologiques qui sont en majorité localisés en bord de mer.

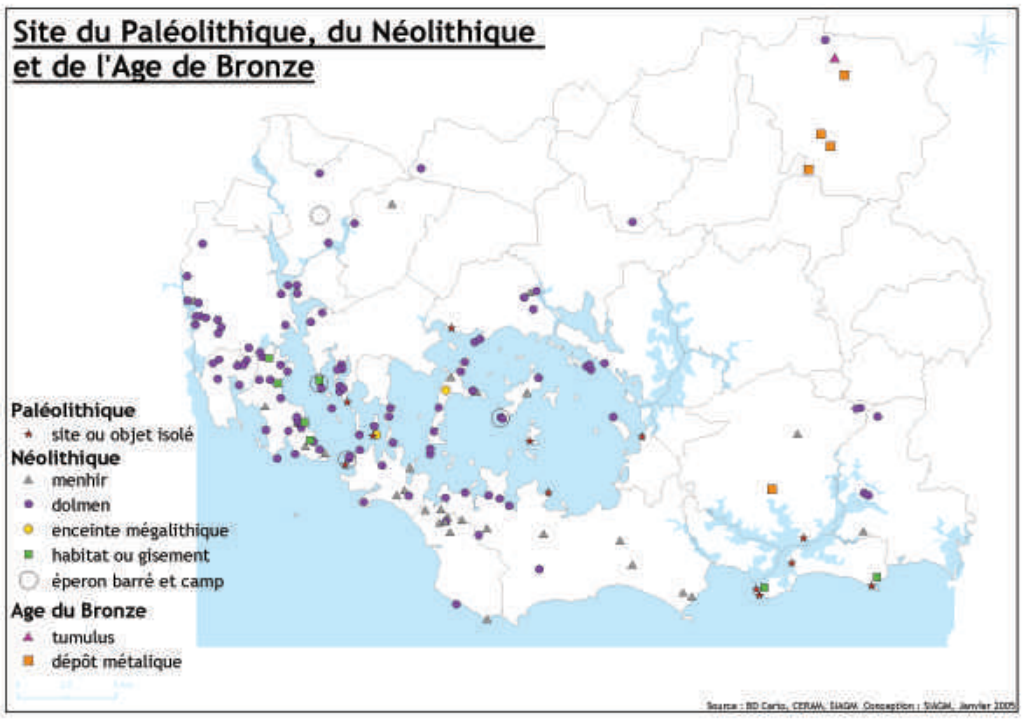

L'ARCHEOLOGIE TERRESTRE PROTOHISTORIQUE & GALLO-ROMAINE

Présentation

La période Protohistorique précédant l'usage de l'écriture s'étend de l'Age du Fer à l'Antiquité gallo-romaine. Après la découverte d'alliages de métaux comme le cuivre puis le bronze autour de 2.000 ans avant J.-C., le fer est introduit en Armorique vers le VIII^{e} siècle avant J.-C.

Caractéristiques

L'Age du Fer correspond à la période d'invasions sur l'Europe des populations celtes venues du Danube. Elles s'installent entre autres sur les bords du Golfe où elles laisseront les vestiges de sites de briquetage et fours à augets ainsi que des urnes cinéraires, des stèles, des poteries, des bijoux, des armes et des monnaies attestant de l'existence d'une civilisation développée. Le Golfe du Morbihan et principalement la partie est, a la particularité de receler un nombre important de stèles basses dites hémisphériques.

Ce sont les Vénètes qui peuplent cette partie de l'Armorique. Ils s'établissent principalement sur la façade atlantique de la péninsule et pratiquent le commerce maritime avec le monde méditerranéen, développent une industrie du sel et frappent leur monnaie. Selon l'état des connaissances actuelles, le Golfe du Morbihan a la particularité de présenter une concentration de sites disposant de fours à augets, appelés aussi ateliers du sel, situés sur les communes d'Arradon, Arzon, Baden, l'Ile-aux-Moines, l'Ile-d'Arz, Sarzeau et Séné. L'existence de ces ateliers de sel utilisant la technique de chauffe de l'eau de mer atteste d'une production importante en sel caractéristique du littoral atlantique à l'époque gauloise. Les vestiges archéologiques localisés dans l'intérieur des terres révèlent aussi une activité rurale, à travers l'existence de villages à enclos comportant parfois des souterrains associés à un habitat, de sites fortifiés ou camps retranchés (pointe Saint Nicolas à Arzon).

En 56 avant J.-C., l'armée romaine remporte une victoire navale sur la flotte du peuple des Vénètes. Cette bataille navale, relatée par César dans « La Guerre des Gaules », se serait tenue entre l'île de Houat et le Golfe du Morbihan. Cette victoire romaine contre le peuple des Vénètes marque un tournant dans l'histoire de la conquête romaine de la Gaule. La période d'occupation romaine dans le Golfe du Morbihan se traduit par l'apport de la culture romaine chez les Vénètes, dont témoignent les textes anciens et les nombreux indices terrestres.
De cette occupation romaine subsiste le tracé de quelques voies de circulation, dont la principale est Vannes-Nantes avec une ramification à Noyalo vers Port-Navalo, extrême pointe de la Presqu'île. Ces voies sont marquées par des bornes militaires. On en a notamment découvert une à Liscorno (Surzur). A noter également des vestiges de ponts, d'aqueduc et les fondations de *civitas*, telles Darioritum devenue Venetis (Vannes), Aula regia (Auray) et Vindana Portus (Locmariaquer). La topographie, l'étendue, la fonction de la cité antique de Locmariaquer font encore l'objet de controverses faute de fouilles archéologiques programmées. Darioritum, fondée au I^{er} siècle, devint la principale cité gauloise des Vénètes sous l'Empire romain alors que Vindana Portus avec son port d'échouage abrité était probablement une agglomération secondaire.

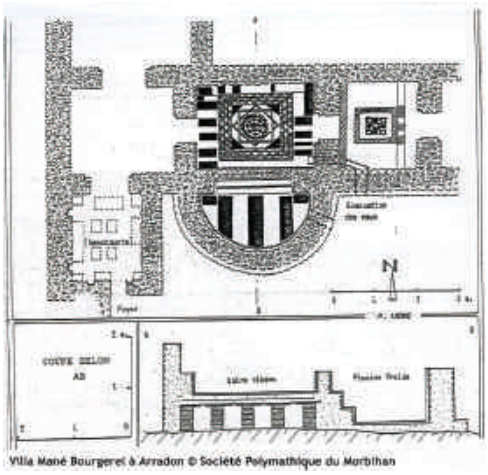

Villa Mané Bourgerel à Arradon © Société Polymathique du Morbihan

L'attrait pour les bords du Golfe comme lieu de villégiature s'exerce déjà sous l'Antiquité. Les romains (entre le I^{er} et le III^{e} siècle) édifient de somptueuses *villae* au bord du Golfe. Des vestiges de *villae* ont été découverts sur les communes d'Arradon, Vannes, Saint-Avé, Le Hézo, Saint-Philibert, Surzur, Theix, Elven. La commune d'Arradon est la plus importante en proportion du nombre de *villae* découvertes. Sur la quinzaine de sites d'époque gallo-romaine que compte la commune, plusieurs *villae* ont pu être identifiées (Mané-Bourgerel, Kerran, Pen-er-Men, Roguedas, Kervoyer, etc.). Il s'agit de vastes demeures correspondant à un domaine d'exploitation. Ces demeures de plaisance luxueuses se composaient de bâtiments avec portiques, piscine froide, bains chauffés, nombreuses chambres, chauffage au sol, jardins, sols décorés de pierres de différentes couleurs, pavements à motifs, etc. La *villa* du Lodo à Pen-Boch, dont les ruines sortent du sol à cause de l'érosion des bords du Golfe, avait une façade qui mesurait 70 mètres orientée vers la mer.

La romanisation fait évoluer les pratiques funéraires. Les stèles basses gauloises, marqueurs de cimetières à incinération (les cendres des défunts y sont déposées au pied soit à même le sol, soit dans des urnes cinéraires) sont remplacées par les ossaria. L'ossarium est un monument de pierre comprenant trois parties : le fût creusé d'une cavité et servant de réceptacle à une urne, la couronne qui, creusée également, s'y emboîte, et le couvercle ou opercule. Ces monuments plus élaborés, parfois décorés, témoignent de nouvelles techniques. Ils sont une particularité du pays Vénète et de surcroît une pratique rurale uniquement.

Des fouilles de sondage sur le site de Liscorno (Surzur), situé de part et d'autre de la route D20, effectuées en 2002-2003, ont révélé l'existence d'un lieu de production de céramiques de Vannes et de Mané-Véchen (Plouhinec). Il s'agit d'un site d'atelier de poterie datant entre 500 avant J.-C. et 400 après J.-C., utilisé sur une courte période mais occupant une grande superficie. Le répertoire des formes de céramiques trouvé à Liscorno a mis en lumière des formes inédites.

Localisation

La répartition géographique des principaux sites relatifs à l'implantation des peuples de l'Age du Fer et des Gallo-Romains est essentiellement limitée aux communes littorales et de l'intérieur même du Golfe.

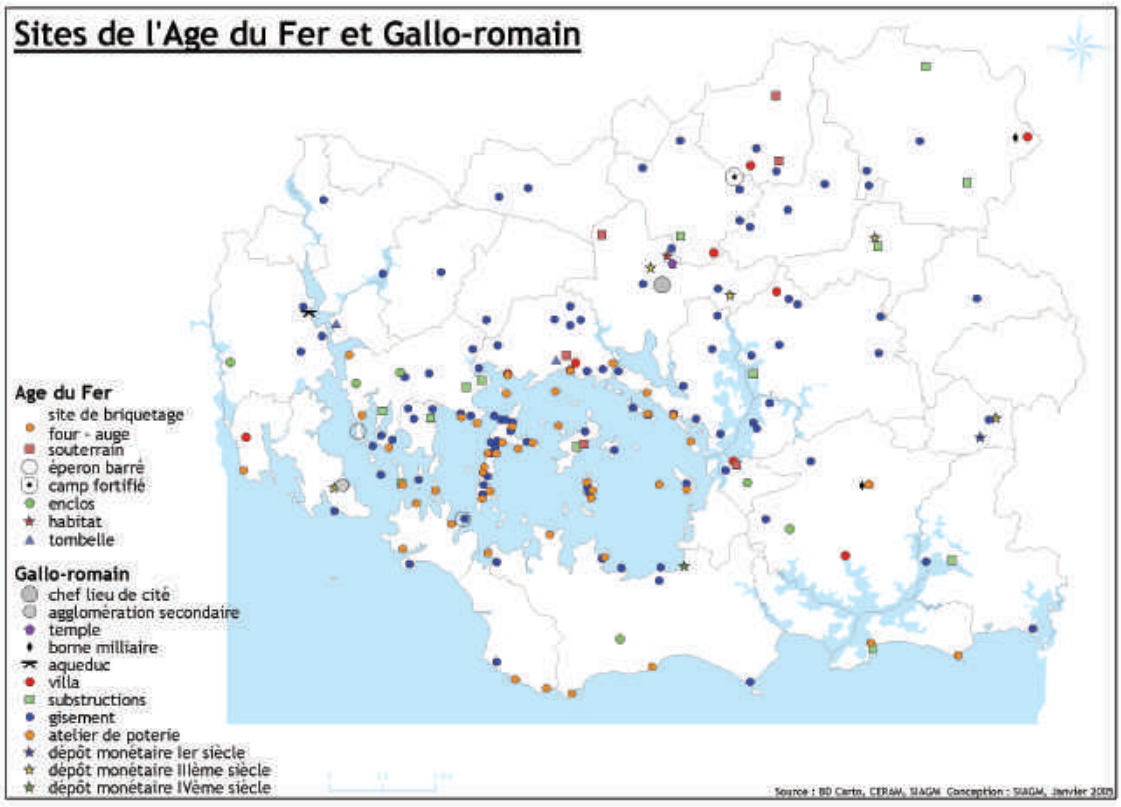

Bilan

Le patrimoine archéologique correspondant aux périodes de l'Age du Fer et de l'époque Gallo-romaine, bien qu'il soit très présent dans le Golfe du Morbihan, reste encore assez méconnu. Contrairement aux mégalithes, il n'existe aucune dynamique de valorisation de sites archéologiques témoignant des activités humaines à ces périodes. Seule, actuellement, une partie du mobilier archéologique est exposée au Musée d'Histoire et d'Archéologie de Vannes.
En terme de proportions, les gisements archéologiques relatifs à ces deux périodes archéologiques arrivent après les gisements et sites néolithiques.

L'ARCHITECTURE VERNACULAIRE

Linteau de porte - Saint Armel © SIAGM

Présentation

En matière de patrimoine architectural, le Morbihan est parsemé de nombreux villages, bourgs et hameaux, témoins de l'histoire sociale et d'une forme d'habitat reflétant des modes de vie de la majorité des Bretons il y a encore cinquante ans.
Par définition, ce type d'architecture reflète une appartenance à un terroir. Au cours des siècles, les populations locales ont édifié des éléments bâtis liés à la vie quotidienne autour de l'eau (puits, pompes à eau, fontaines, lavoirs, moulins à eau), autour des métiers (pêcheries, salorges, entrepôts, fours à pain, moulin à marée et moulin à vent etc.), liés aux cultes (croix de chemins, calvaires, lieux de dévotion, fontaines votives etc.)
Elles ont aussi développé des types d'habitats s'adaptant aux caractéristiques locales. C'est pourquoi l'architecture vernaculaire prend en compte l'approche géographique, topographique, socio-économique et historique propre au territoire.

Caractéristiques des formes d'habitat

Sur le territoire comme partout en France, le peuplement dans les hameaux et les bourgs constitue la base de la société française. Le bâti traditionnel sur le Golfe du Morbihan s'est structuré en tenant compte à la fois de la topographie (proximité de la ressource en eau douce et de voies d'accès terrestres et fluviales), de l'histoire des populations et des ressources économiques locales.
D'une manière schématique, le territoire se partage en deux types d'espace géographique définissant deux types d'habitats, en bord de mer et en campagne. Cependant, la limite entre l'espace littoral et rural n'étant pas aussi hermétique qu'on pourrait le penser, les caractéristiques de ces types d'habitat laisse apparaître des points communs, concernant les matériaux, les techniques de construction et l'implantation.

L'habitat traditionnel en campagne

Les villages ruraux sont structurés généralement autour d'une église ou d'une chapelle et comportent des éléments architecturaux caractéristiques des activités économiques qui y sont exercées. Sur l'ensemble des communes du Golfe du Morbihan, cinquante-quatre villages sont caractéristiques de cette diversité typologique et sociologique par leur homogénéité architecturale et leur bon état de conservation. L'habitat des bourgs (Theix, Surzur, Sarzeau etc.) a généralement un caractère hétéroclite dans son architecture. Cet habitat était destiné en majorité aux artisans, commerçants et bourgeois. Les bourgs regroupent des maisons à étage avec lucarnes, qui ont été construites entre le XVII^{e} et le XIX^{e} siècle, témoignant de la période de prospérité économique autour de la production agricole locale et de la fabrication de draps et d'étoffes de laine.

Longère © D. Ledan

La ferme est constituée d'une cour (servant d'aire à battre pendant les moissons) autour de laquelle sont disposées les dépendances. Dans cette cour s'organisent les activités agricoles abritées dans des dépendances : l'étable, le cellier, le poulailler, la soue, l'écurie, la bergerie, etc. Certaines fermes avaient leur propre puits dans la cour, lorsqu'elles ne se partageaient pas un point d'eau commun avec d'autres fermes, situé à proximité.
Les maisons d'habitation sont en général des constructions basses dont la longueur varie selon l'étendue de l'exploitation. Il existe deux types de corps de ferme : un bâtiment polyvalent à entrée unique qui réunit le logis familial, l'étable et le grenier (parfois un appentis s'appuyant sur le pignon complète le logis, et un bâtiment en longueur, appelé communément longère, constituant un corps principal fractionné en unités d'habitation ou de fonctionnement agricole. Majoritairement, ce type d'habitat, subsistant de nos jours, a été construit entre la seconde moitié du XVIII^{e} siècle et la fin du XIX^{e} siècle. Cependant les constructions datant du XVII^{e} siècle ne sont pas rares.

L'habitat traditionnel en bord de mer

Communément appelés villages de pêcheurs, de manière non appropriée, les villages et hameaux situés en bord de mer présentent la particularité de se structurer généralement autour d'une rue principale menant souvent à une cale ou à une grève. Les ruelles étroites desservent les habitations et les commerces, et débouchent perpendiculairement à la rue principale.

Il s'agit généralement de maisons d'habitation mitoyennes, regroupant à l'origine plusieurs foyers issus d'une même famille. Elles sont en retrait de la rue, de taille modeste, comportant un étage sous comble et une avant-cour. Les ouvertures sont peu nombreuses et se résument dans la plupart des cas à une porte, deux petites fenêtres et une gerbière.

Du fait que différentes catégories de métiers liés au travail de la mer et de la terre se côtoyaient sur le littoral (marins, pêcheurs, paludiers, ostréiculteurs, douaniers, armateurs, passeurs, capitaines, charpentiers de marine, meuniers, négociants etc.), des distinctions sociales pouvaient apparaître pour certaines maisons d'habitation.
Parmi ces éléments distinctifs, on note l'existence de chronogrammes. Généralement situés sur les linteaux de portes, certains habitats portent une trace sculptée ou gravée représentant un symbole (ancre, calice, étoiles, outils de charpentiers etc.) ou une date, et indiquent ainsi le statut social du propriétaire.
La maison du capitaine se distingue de l'humble demeure du matelot (de pêche ou de commerce), souvent à pièce unique, par son volume et par son implantation, généralement isolée. Il n'est pas rare qu'elle comporte un jardin renfermant des espèces végétales exotiques (palmiers, figuiers etc.) avec un appentis dans le fond. De même pour les maisons de douaniers, appelées casernes, où les chargements de sel étaient contrôlés.

Constatation

L'architecture vernaculaire, et plus précisément l'évolution de l'habitat, a été peu étudiée sur le territoire. Il existe seulement quelques études ponctuelles et localisées sur un secteur géographique plus ou moins restreint. De plus, la quantité et la diversité des moulins subsistants n'ont pas fait l'objet d'un inventaire systématique sur l'ensemble du territoire.

Un patrimoine restauré

Le niveau d'intervention et d'aide à la restauration d'éléments d'architecture vernaculaire varie selon les niveaux de protection des bâtiments. Sur l'ensemble de ce patrimoine non quantifiable, seuls 9 croix, 4 fontaines et 2 moulins sont protégés au titre des Monuments Historiques.
Le patrimoine des croix, chemins creux talutés, fontaines, lavoirs et calvaires est généralement la propriété des communes et fait souvent l'objet de travaux réguliers d'entretien et de restauration.

Une architecture remaniée

Les remaniements subis par l'architecture vernaculaire sont estimés à environ 80 % du patrimoine vernaculaire repéré (habitats, fermes, moulins etc.). Ces modifications concernent en majorité les communes littorales ainsi que celles soumises à la pression foncière.

L'évolution des modes de vie de notre société et les besoins de confort ont entraîné des modifications importantes des habitats traditionnels du Golfe. En lien avec le développement de la villégiature de bord de mer, les habitats traditionnels situés sur le littoral subissent d'importantes modifications. L'habitat des pêcheurs, des agriculteurs ou des marins est réadapté aux modes de loisirs. Ce processus d'édification en bord de mer ou de transformation de l'habitat ancien perdure encore. La détérioration du bâti traditionnel est généralement due à un abandon ou à une réutilisation parfois brutale. La perte de l'usage d'origine d'un moulin entraîne souvent des transformations importantes et irréversibles.

Il paraît urgent que les propriétaires d'édifices ou d'éléments architecturaux vernaculaires puissent disposer d'outils d'aide et de conseil à la conservation de ce patrimoine.
La généralisation des techniques et des moyens de construction actuelle tend à une uniformité du paysage bâti du Golfe du Morbihan. Aussi, les spécificités et les techniques du bâti traditionnel local, qui faisaient les caractéristiques de l'architecture vernaculaire, disparaissent progressivement.
L'existence de zones de protection prenant en compte ce type patrimoine a entraîné, à l'inverse, des effets pervers et des dérives dans les zones non protégées.

Moulin de Pen Castel - Arzon © D. Lédan

L'ARCHITECTURE VERNACULAIRE
LES DIFFERENTS MOULINS

Présentation

Avec l'Anjou, la Bretagne est l'une des régions françaises ayant conservé le plus de moulins.
La proximité avec la mer, le réseau de bassins versants, le marnage, les côtes et les anses dans le Golfe sont autant d'éléments naturels ayant favorisé l'implantation de ce patrimoine.

Contexte historique

Construits dès le Moyen Age, ils dépendaient généralement de seigneuries locales et il était assez fréquent qu'un moulin à marée soit jumelé avec un moulin à vent. Les XV^{e} et XVI^{e} siècles, correspondant à une période économiquement faste en Bretagne, ont été des époques de construction ou de reconstruction des moulins. Parmi ceux subsistant encore de nos jours, un certain nombre ont été construit aux XVIII^{e} et XIX^{e} siècles. Cette période correspond à l'âge d'or des moulins à vent et à eau, du fait de l'abolition des droits féodaux et du développement de l'agriculture céréalière.

Les trois grands types de moulins du territoire

Le moulin à marée

Du fait du contexte singulier du Golfe (marnage important et découpage des rives), la forme originale du moulin à marée, utilisant l'eau de mer comme source d'énergie, semble avoir trouvé dans ce secteur de la Bretagne un endroit privilégié pour s'implanter. D'étroites anses étaient barrées par des digues, créant ainsi des étangs artificiels d'eau salée. Ces bassins de rétention d'eau permettaient aux moulins à marée de fonctionner sans interruption, au rythme des marées.
Il a été répertorié sur le territoire 22 moulins à marée, certains en propriété privée, d'autres en propriété publique. Un certain nombre ont fait l'objet de restauration comme par exemple le moulin à marée de Pencastel (Arzon), qui a conservé sa forme architecturale du XVII^{e} siècle sur la base de fondations plus anciennes, ou encore le moulin à marée de l'Ile d'Arz.

Moulin de Pen Castel - Arzon © D. Lédan

Moulin de Saint Nolff © D. Lédan

Le moulin à eau

La présence des contreforts des Landes de Lanvaux, avec une topographie marquée, a permis l'implantation de nombreux moulins à eau sur les différents cours d'eau du territoire. Ces aménagements ont ainsi marqué la morphologie des vallées, puisque ces moulins étaient installés sur des biefs, permettant de dériver une partie de l'écoulement de la rivière.
On peut citer par exemple le moulin à eau de Lesnehué (Saint-Avé) qui reste l'un des rares moulin à eau datant du XV^{e} siècle conservé en Bretagne. Il présente des détails d'ornementation en forme de visages sculptés, localisés sur les corbelets soutenant le pan de toiture qui protège la roue.

Le moulin à vent

Il y a bien longtemps que les hommes ont imaginé des moyens pour exploiter les vents. C’est vers le XIIe siècle qu’apparaissent en Europe les premiers moulins à vent, qui servaient surtout à remplacer les animaux pour les travaux harassants : pomper l’eau ou moudre le grain. Les premiers moulins étaient constitués d’une solide tour ronde et les ailes ressemblaient à des échelles sur lesquelles on accrochait des toiles. C’est vers 1845 qu’un inventeur français, Beerton, mit au point une aile constituée de planches mobiles rétractables.

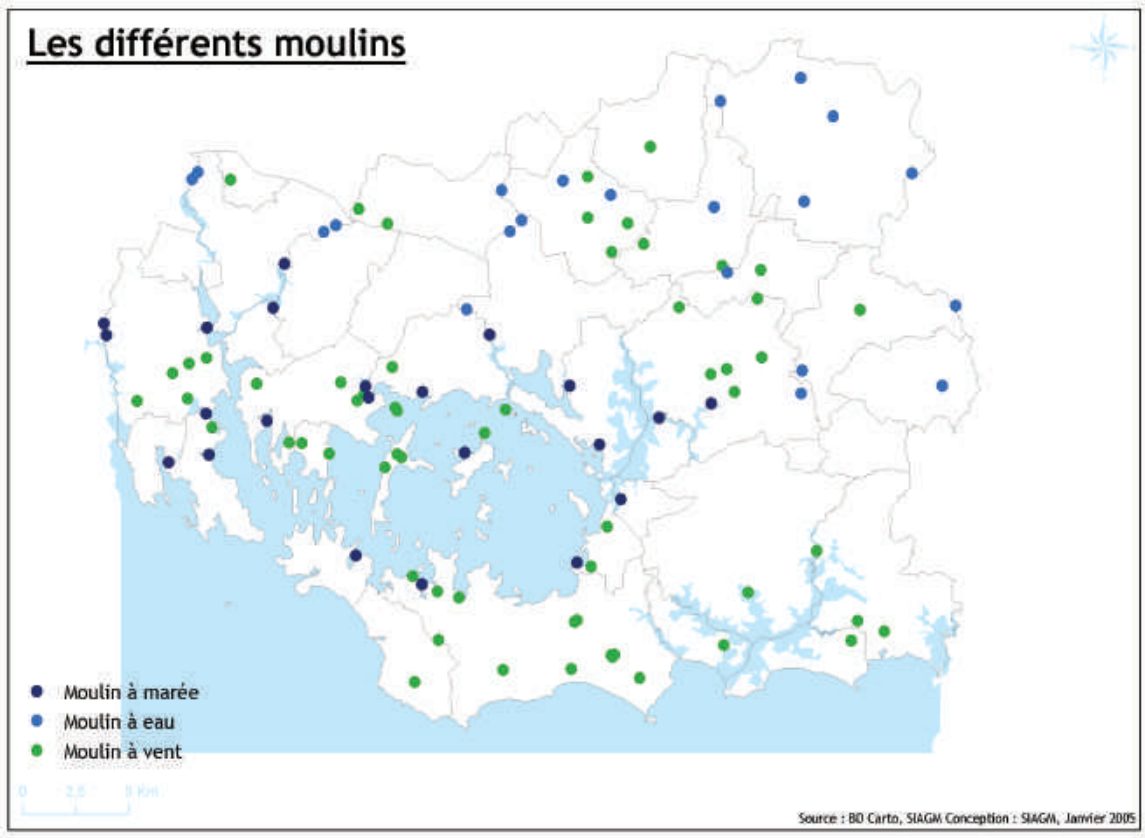

Les constatations

On trouve sur le territoire du Parc 60 moulins à vent, 22 moulins à marée et 21 moulins à eau.
Les moulins à vent, à eau ou à marée, appartenant généralement à des propriétaires privés, ont fait l’objet de restaurations les transformant souvent en lieu d’habitation. Un projet de réhabilitation de moulin à marée pour une ouverture au public est actuellement en cours au Bono.

L'ARCHITECTURE DES CHÂTEAUX ET DES MANOIRS

Chateau de Suscinio © D. Lédan

Un contexte historique

L'organisation au XII[e] siècle de territoires féodaux en Bretagne entraîne la construction ou le renforcement de forteresses et de bourgs. C'est ainsi que Vannes et Auray, sur la base d'anciennes cités romaines, vont se fortifier.
Sous l'Ancien Régime, le territoire recouvre en grande partie le domaine temporel de Vannes (Evêché), le domaine ducal (sur la Presqu'île de Rhuys) et le fief de Largoët (dont le siège est à Elven).

Une empreinte historique très présente sur le territoire

Sous l'Ancien Régime, le Golfe du Morbihan est un territoire de prédilection des Ducs de Bretagne. La période du Moyen Age est fortement marquée par leur présence puisqu'ils choisiront un temps Vannes comme siège du Duché, de 1370 à 1450.

Château de Largoët - Elven © SIAGM

Dès le XIII[e] siècle, Pierre de Dreux fait bâtir le château de Suscinio et un atelier monétaire est mis en place à Vannes. Puis, au XIV[e] siècle, le Duc Jean IV (1364-1399) fixe sa cour à Vannes, qui y restera jusqu'en 1450. Il fait construire le château de l'Hermine (disparu), installe la Chambre des Comptes et le Parlement de Bretagne. La présence ducale dans le Vannetais permet la reconstruction des fortifications de Vannes, l'agrandissement du château de Suscinio et le développement de la forteresse de Largoët.

Du fait des nombreuses périodes d'instabilité politique en Bretagne, d'invasions et de guerres avec les royaumes de France ou d'Angleterre, le Duché de Bretagne a constitué, à partir du XIII[e] siècle, un réseau de places fortes avec l'appui de quelques familles issues de la haute noblesse bretonne, vassales des Ducs (les Rochefort, Rohan, Rieux, Laval, Malestroit etc.). Il s'agissait d'un ensemble de forteresses s'appuyant sur des cités fortes, consolidées principalement à l'est par une ligne de défense appelée « Marches de Bretagne », allant de Machecoul à Fougères en passant par Clisson, Ancenis, Châteaubriant, La Guerche, Vitré et Saint-Aubin du Cormier, qui protégeait la frontière avec le Royaume de France. Elle était doublée par une ceinture défensive s'appuyant sur des cités fortes ou des châteaux, situés en arrière-plan. Les cités côtières comme Vannes, Guérande, Brest et Saint-Malo assuraient la protection du littoral breton face aux invasions maritimes auxquelles elles étaient exposées.

Manoir de Caden - Le Tour du Parc © D. Lédan

Le Golfe du Morbihan comptait au Moyen Age plus de quatre-vingt seigneuries de tailles variables. Leur nombre dépassa la centaine au XVII[e] siècle. Seules quelques seigneuries comme Le Plessis-Josso, Caden, Kaër etc. disposaient d'un droit de justice. Avant la Révolution, le Golfe comptait de nombreuses familles bretonnes de petite noblesse exerçant un pouvoir seigneurial en tant que détentrices de droits féodaux ou propriétaires fonciers (marais salants).

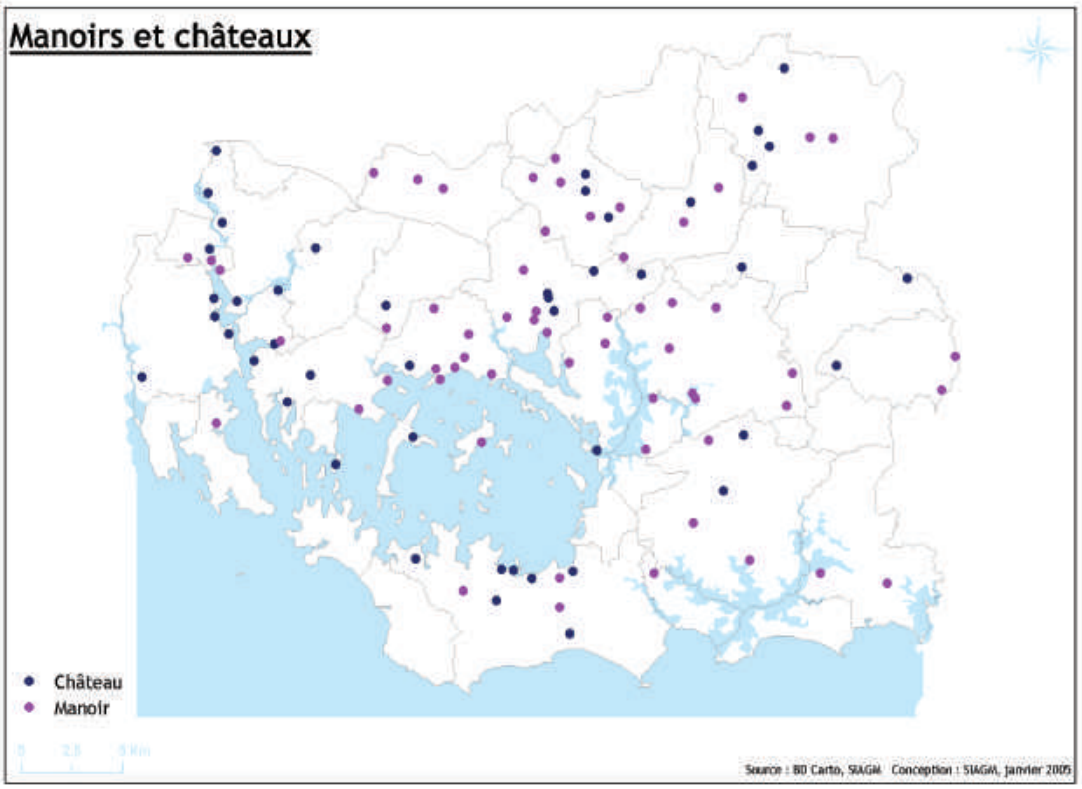

Constatation

L'inventaire topographique effectué sur les cantons de la région de Vannes par le Service Régional de l'Inventaire (SRI), de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne, entre 1987 et 1992, a permis de repérer les manoirs et châteaux existants.

Le niveau d'intervention en faveur de la restauration et de la valorisation du patrimoine des châteaux et manoirs varie selon les acteurs, qu'ils soient privés, publics ou associatifs. Sur les 105 châteaux et manoirs repérés, 16 bénéficient d'une mesure de protection au titre des Monuments Historiques.

Sur le territoire, une grande majorité de châteaux et de manoirs sont des propriétés privées qui ne se visitent pas. Seuls deux châteaux, un parc et deux manoirs peuvent se visiter :

- le château de Largoët (Elven) est privé et est ouvert une partie de l'année,
- le château de Suscinio (Sarzeau) est propriété du Conseil Général depuis 1965 et est ouvert toute l'année. Il a connu d'importantes campagnes de restauration.
- au château de Kerlévenan les visites ne concernent que le parc à l'anglaise ayant une superficie de 30 ha.
- le manoir du Plessis-Josso (Theix) est privé et se visite une partie de l'année seulement
- le manoir de Caden (Le Tour du Parc), appelé aussi maison forte, est également privé et est ouvert aux groupes sur réservation.

La préoccupation commune des propriétaires de manoirs et de châteaux privés est la conservation du bâtiment dans son ensemble et son maintien dans la famille. D'une manière générale, ils ne sont pas désireux d'augmenter les chiffres de fréquentation. La recherche de financements pour entreprendre des travaux de restauration, que l'édifice soit protégé ou non et qu'il soit ouvert au public ou non, demeure l'une des principales difficultés rencontrées.

L'évolution comparée des chiffres de fréquentation des lieux patrimoniaux ouverts au public place le château de Suscinio comme l'un des principaux sites touristiques du Morbihan après les Alignements de Carnac (2003 : 94.734 visiteurs payants).

LES PRINCIPAUX CHÂTEAUX ET MANOIRS

Manoir de Caden - Le Tour du Parc © D. Lédan

Chateau de Largoët - Elven © SIAGM

Le château de Largoët

Le château de Largoët s'inscrivait dans le cadre de la défense de zones rétro-littorales, en arrière-plan de la cité de Vannes. Lieu de passage reliant l'embouchure de la Vilaine à l'estuaire de la Loire, il était le verrou du nord du Golfe du Morbihan.
De par sa situation géographique, sur la commune d'Elven, il jouait un rôle défensif non négligeable, ce qui explique sa dimension imposante, et notamment le vestige du donjon octogonal édifié au XIVe siècle et culminant à 57 mètres de haut. C'est le plus haut donjon de France existant actuellement. Ses murs mesurent 9 mètres d'épaisseur à la base et permettent de soutenir les sept étages le composant.

Il est communément appelé les Tours d'Elven, du fait des vestiges subsistant de l'importante forteresse érigée au milieu des bois. Il reste le donjon octogonal, une tour ronde et le châtelet d'entrée.
Parmi les seigneurs ayant occupé le lieu, on peut mentionner le maréchal Jean IV de Rieux (XVe), tuteur de la Duchesse Anne de Bretagne, Le comte de Richemont, futur Henry VII d'Angleterre, qui y fut emprisonné durant plusieurs mois en 1474.
A son apogée, au XVe siècle, le fief de Largoët, érigé en comté, totalisait 40.000 hectares répartis sur 18 paroisses (dont Elven, Monterblanc, Saint-Avé, Saint-Nolff, Tréffléan, Sulniac, une partie de Vannes, Sainte-Anne-d'Auray, Pluneret, Saint-Goustan, Le Bono, Plougoumelen, Ploëren, Baden, Arradon, l'Ile-aux-Moines, Larmor-Baden).

Le château de Suscinio

Situé sur la commune de Sarzeau, la construction du château a débuté aux XIIe et XIIIe siècles. Il a été ensuite embelli et agrandi successivement par les Ducs Jean IV et Jean V, à partir de 1379, les travaux se poursuivant jusqu'au XVe siècle. Du XIIe au XIVe siècle, les Ducs de Bretagne séjournaient à Suscinio pour les plaisirs de la chasse et les divertissements.
Cette résidence ducale a été implantée près de l'Océan, dans un environnement de marais et à proximité d'un bois qui a disparu.
Vendu comme bien national en 1798, il fut exploité comme carrière jusqu'en 1852. En 1965, il a été racheté par le département du Morbihan qui a entamé sa restauration.

Chateau de Suscinio - grand logis © SIAGM

Evolution stylistique des châteaux aux XVIIIe et XIXe siècles

Les préoccupations d'ordre militaire et défensif s'estompent à partir du XVIIe siècle. La construction nobiliaire s'épanouit dans un style architectural classique et baroque.
L'aristocratie en profite pour rénover ses châteaux, comme celui de Truscat (Sarzeau), ou pour en construire de nouveaux comme le château de Kerlévenan (Sarzeau) de style néo-classique, édifié en 1782.
D'anciens manoirs d'ampleur modeste sont remaniés au XVIIIe siècle comme Roguédas (Arradon), Le Mézo (Ploëren), Le Grégo (Surzur), et d'autres au XIXe siècle : Truhélin et Porcé (Arradon), Kerozer et Beauregard (Saint-Avé).

Les demeures du XVIIIe siècle et certaines réalisations prestigieuses annoncent le développement de la villégiature en bord de mer et l'arrivée des villas de plaisance.

Le manoir se compose d'une demeure noble constituée par un grand corps de logis, des jardins et des dépendances. Ses principales composantes, moulins à vent, à eau et à marée, chapelle, colombier, métairie, vivier, pêcheries, étang, fours, bois, vergers, prés, sont liés aux privilèges.

Les manoirs du Golfe du Morbihan, par leur nombre et l'étendue de leur date de construction, sont représentatifs de la diversité stylistique des manoirs bretons du début du XV^{e} siècle à la première moitié du XVII^{e} siècle. Certains sont implantés de façon à disposer d'une vue sur le Golfe.
Les manoirs du Golfe du Morbihan se caractérisent par leur sobriété d'apparence. Le décor se développe généralement au niveau des ouvertures, des cheminées et dans les parties hautes. Ainsi, au manoir de Tréviantec (Saint-Avé), l'art flamboyant s'illustre par le détail des baies, alors qu'à Rulliac (Saint-Avé) et à Kerran (Arradon), l'art de la Renaissance se manifeste dans l'ornementation de ses lucarnes.
Bien souvent, le site d'implantation a été modifié. La plupart des manoirs étaient isolés, dans la campagne. Au cours des siècles, certains ont été rattrapés par l'urbanisation, comme les manoirs de Kérino et de Trussac à Vannes.

La densité des manoirs dans cette partie de la Bretagne, comme dans la région Nord Finistère et celle de Saint-Malo, s'explique du fait du contexte politique particulier. Vannes était le centre urbain représentant le pouvoir religieux, financier et judiciaire. A partir du XIV^{e} siècle, la petite et moyenne noblesse de Vannes et de sa région a bénéficié des retombées de la présence de l'administration ducale, mais aussi du contexte de stabilité politique et de la prospérité économique. Cette présence ducale était liée à celle des nombreux officiers, prévôts, présidents de comptes et chanceliers des ducs de Bretagne. Symbolisant leur réussite sociale et financière, ils firent édifier des manoirs dans la campagne ou au bord du Golfe, dans la périphérie de Vannes.

Sur le nombre de manoirs existant au XV^{e} siècle, la majeure partie d'entre eux a été reconstruite ou réaménagée en lieu de résidence à des époques postérieures. La moitié a même disparu comme le manoir de Plaisance (Saint-Avé) construit en 1433 pour le duc Jean IV. Au XVI^{e} siècle, la commune de Séné dénombrait une vingtaine de manoirs contre trois aujourd'hui, Saint-Avé en dénombrait une quinzaine, il en reste six à notre époque, et Theix vingt-six, dont huit ont survécu jusqu'à aujourd'hui.
Certains manoirs ont pu conserver leur forme d'origine en étant déclassés en ferme peu de temps après leur construction, le statut de ferme perdurant pendant plusieurs siècles.

Le manoir de Kerrat (Arradon) est représentatif des constructions nobles du XV^{e} siècle. Il possède une façade en alignement mesurant 28 mètres de long et percée de plusieurs rangées de boulins servant de pigeonnier. Son aménagement intérieur primitif se résumait en une grande salle basse sous charpente flanquée d'un cellier et d'une cuisine surmontée de chambres. Il existe encore huit autres manoirs ayant encore cette structure caractéristique du XV^{e} siècle.
Par la suite, au XVI^{e} siècle, le plan allongé était le plus répandu. Au rez-de-chaussée était associées la salle et la cuisine. L'étage était desservi par un escalier à vis hors œuvre.

Le manoir du Plessis-Josso (Theix)

Manoir du Plessis Josso © D. Lédan

Au milieu du XV^{e} siècle, la famille Josso comptait deux conseillers au Parlement de Bretagne. C'était une famille proche de la cour ducale. Les revenus de ses terres (1212 journaux soit environ 590 ha.) placèrent la seigneurie du Plessis-Josso dans la moyenne noblesse. De nombreuses métairies, terres et tenures dépendaient de la seigneurie du Plessis-Josso.

La petite seigneurie du Pont (Noyalo), qui dépendait du Plessis-Josso, était constituée d'un logis et d'un moulin à marée dont la digue-chaussée barre un bras du Golfe du Morbihan pour former aujourd'hui l'étang de Noyalo. Le moulin était lié à un marais salant qui représentait pour la seigneurie une source de revenus importante.

L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE

Chapelle de Boëdic © D. Lédan

Contexte historique

L'arrivée des Bretons en Armorique, suite à l'immigration irlandaise des Ve, VIe et VIIe siècles, a favorisé l'implantation de paroisses primitives reconnues aujourd'hui par leur étymologie, en Plou, Plo, Plé, Pleu (Ploëren, Plescop). Paternus, devenu Saint Patern, est à l'origine de la fondation de l'évêché de Vannes. Il compte dans son diocèse 120 paroisses et 4 abbayes (Saint-Sauveur de Redon, Saint-Gildas de Rhuys, Lanvaux, Sainte-Marie de Prières de l'Ordre de Cîteaux et une Abbaye de femmes de l'Ordre de Cîteaux à Hennebont).
La période du Moyen Age est fortement marquée par la présence des Ducs de Bretagne qui choisiront un temps Vannes comme siège du duché. Grâce à l'appui des souverains bretons, une abbaye est créée en Presqu'île de Rhuys (Saint-Gildas) ainsi que des prieurés et des couvents localisés principalement à Vannes et à Auray. Ils concèdent l'Île-aux-Moines à l'Abbaye de Redon et l'Île d'Arz aux Abbayes de Saint-Gildas et Saint-Georges de Rennes. La présence ducale à Vannes et Suscinio est à l'origine d'un mécénat culturel. Elle a suscité la fondation de chapelles et la réalisation d'objets liturgiques (calices, tableaux et statuaires).

L'architecture Romane

Sur la trentaine d'édifices romans des XIe et XIIe siècles subsistant dans le Morbihan, on en dénombre huit dans le Golfe figurant parmi les édifices religieux les plus anciens, ayant conservé des parties d'architecture romane : l'Abbatiale Saint-Gildas de Rhuys (compte parmi les quelques réalisations romanes les plus importantes de la Bretagne), la Cathédrale Saint-Pierre de Vannes (la tour nord datant du XIIe siècle), l'église Saint-Symphorien à Surzur (fin du XIe siècle), l'église Sainte-Julitte et Saint-Cyr à Ambon (édifiée au XIIe siècle sur les ruines d'une église pré-romane du Ve siècle), l'église Notre-Dame de Locmariaquer (XIe et XIIe siècles), l'église de la Nativité à l'Ile-d'Arz (parties datant de la fin du XIIe siècle), l'église Saint-Pierre de Sulniac (XIe et XIIe siècles) et la chapelle Notre-Dame de Mangolérian sur la commune de Monterblanc

L'architecture Gothique

Parmi les quelques traces de réalisations de l'art gothique (Vannes, Arradon, Baden, Ambon etc.), la chapelle du Saint-Esprit à Auray est un monument majeur pour la Bretagne, du fait de l'assez bonne conservation de son état d'origine, de son volume et de ses dimensions imposantes.
Elle appartient au premier art gothique ogival datant du XIIIe siècle. Elle comprend une seule nef mesurant 47 mètres de long, 16 mètres de large et 23 mètres de hauteur.
A l'origine simple oratoire édifié près du château, le bâtiment accueille peu de temps après sa construction des malades. Placé sous la responsabilité des moines de l'ordre hospitalier des Chevaliers du Saint-Esprit, l'édifice devient ainsi chapelle. Elle est transformée en caserne militaire au XIXe siècle.

Une multitude de chapelles

L'origine de la fondation des chapelles est généralement le fait d'un duc, d'un seigneur local ou d'un membre du clergé. Il s'agit souvent d'une architecture sobre et modeste dans sa réalisation, de plan rectangulaire simple et ne comportant pas systématiquement de bas-côtés. Elles étaient rattachées à une paroisse et avaient pour fonction de desservir un ensemble de hameaux. Au nombre de 91 dans le Golfe du Morbihan, les chapelles ne représentent pourtant plus que la moitié de celles qui ont existé sous l'Ancien Régime. La densité du nombre de chapelles est une spécificité du territoire.
D'une manière générale, la majorité des édifices religieux, cathédrale, église ou simple chapelle, a été en travaux durant plusieurs siècles, produisant ainsi une succession et un mélange de styles architecturaux témoignant d'une évolution stylistique.
Un grand nombre d'églises paroissiales ont été reconstruites ou bien agrandies au cours du XIXe siècle, du fait d'une augmentation démographique.

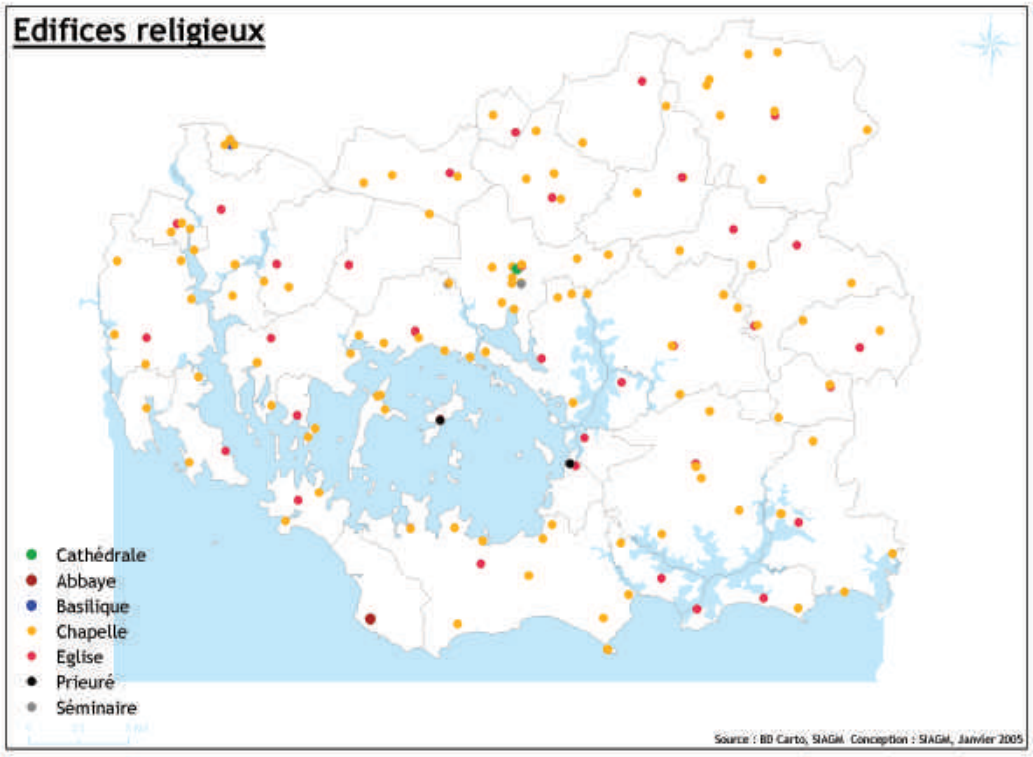

Constatation

Comme dans la partie ouest de la Bretagne, les édifices religieux du Golfe du Morbihan, et plus particulièrement les chapelles, s'identifient à la culture bretonne. Sur l'ensemble de la Bretagne, les édifices religieux ont davantage été conservés au sud qu'au nord. Cette concentration d'édifices religieux est inhabituelle, malgré l'ampleur des destructions et des abandons survenus depuis deux siècles.

La fréquentation des édifices religieux n'est pas chiffrée, faute de statistiques existantes. Cependant, parmi les principaux édifices religieux visités, on peut mentionner la Cathédrale de Vannes, la Basilique Sainte-Anne d'Auray et l'église abbatiale de Saint-Gildas de Rhuys. A noter que ces trois édifices restent avant tout des lieux de culte catholique en activité.

Le niveau d'intervention et d'aide à la restauration des édifices religieux diffère selon que l'édifice bénéficie ou non d'une mesure de protection. Par rapport à l'architecture vernaculaire, sur les 140 édifices religieux, 29 sont protégés tout ou partie au titre des Monuments Historiques (1 cathédrale, 1 basilique, 8 églises et 19 chapelles).

A l'inverse de l'architecture vernaculaire, des châteaux et des manoirs, les édifices religieux sont en majorité des propriété publiques à la charge des communes. L'autre particularité concerne le mode de gestion de certaines chapelles, qui est associatif. Ainsi, la restauration de ces chapelles repose en grande partie sur des associations. Sur ce territoire, on en dénombre pas moins de 31, en charge de la protection et de la restauration des chapelles. Ces associations ont généralement été créées dans l'objectif de restaurer une chapelle et de trouver les financements nécessaires à la sauvegarde et au maintien de l'édifice.
Cependant, le manque de réseau entre ces associations est souvent responsable d'un manque de dynamisme, que déplorent certains membres d'associations.
La recherche de financements pour entreprendre des travaux de restauration, que l'édifice soit protégé ou non, demeure une des principales difficultés rencontrées.
La principale menace rencontrée pour ce type de patrimoine, et notamment pour les chapelles, est la perte d'affectation comme lieu de culte, qui entraîne une perte d'intérêt et un oubli progressif de la part des populations locales. Aussi, une association morbihannaise « Arts Chapella », investit tous les ans de juin à septembre les chapelles de cinq communes situées au nord du territoire, (Elven, La Vraie-Croix, Monterblanc, Saint-Nolff, Sulniac), en vue de leur donner une autre vocation.
Les chapelles situées sur les communes du littoral servent de manière régulière, chaque été, de lieux d'exposition temporaire, s'agissant la plupart du temps d'œuvres produites par des artistes locaux.

PATRIMOINE MARITIME

Larmor-Baden © SIAGM

Contexte historique

L'histoire maritime locale aurait pu disparaître au cours du XXe siècle, en même temps que décédaient les anciens, détenteurs des savoir-faire et des techniques des activités maritimes. Ce n'est qu'à partir de la fin des années 1970 que des initiatives d'études prennent en compte la vie maritime en Bretagne à travers une approche patrimoniale.

Le cabotage

La situation géographique du Golfe du Morbihan, situé sur le trajet des routes maritimes établies depuis la Préhistoire entre les régions du nord-ouest de l'Europe et la péninsule ibérique, a permis aux populations locales de développer le commerce maritime. Depuis l'époque des Vénètes jusqu'au XIXe siècle, le Golfe du Morbihan a toujours été le foyer d'une activité maritime commerciale importante.
L'activité commerciale maritime dans le Golfe du Morbihan a atteint son apogée, malgré les guerres, entre la fin du XVe et la seconde moitié du XVIe siècle. Au fil du temps, la vocation maritime du Golfe s'est affirmée avec le développement du cabotage. Profitant de sa situation géographique et de la proximité des ports commerciaux de Nantes et de Lorient, le Golfe du Morbihan a su trouver sa place à travers l'export et l'import de denrées agricoles (blé, élevage, vin), de bois et de productions diverses (tissus, fer).
Au début du XVIIe siècle, le Cardinal de Richelieu envisagea un projet d'implantation dans le Golfe du port principal d'une « Compagnie du Morbihan », qui aurait joué un rôle primordial dans l'économie maritime du Royaume à travers le commerce avec les Indes. Puis, Colbert, qui créa la Compagnie des Indes en 1664, choisit l'estuaire du Blavet pour fonder le port, appelé Port-Louis et à l'origine de la ville de Lorient.
L'activité portuaire de Vannes connut une période de prospérité entre le XVe et le XVIIe siècle. Les maisons de négociants et d'armateurs, les entrepôts et les celliers peuvent encore aujourd'hui en témoigner. Le XVIIIe siècle vit apparaître les chantiers de construction navale (famille Le Fol) ainsi qu'une fabrique de biscuits de mer (Brûlon) sur l'actuel espace de la Petite Rabine. Alors qu'à Lorient on construisait des navires militaires dans l'arsenal, le Golfe du Morbihan, principalement à travers ses ports de Vannes et d'Auray, était le lieu de la construction navale pour le commerce.
Situé en fond de ria, le port d'Auray s'est développé sur la rive gauche, dans le quartier Saint Goustan habité par les marins et les pêcheurs. L'activité maritime d'Auray remonte au XIVe siècle, époque à partir de laquelle le port a été aménagé. Il armait des navires de pêche hauturière à la baleine et à la morue. A partir du XVIe siècle, l'activité de commerce le relie avec Nantes et l'Espagne. Le développement de la construction navale au XVIIIe siècle plaça le port d'Auray comme le plus productif des ports de la côte sud de la Bretagne, en matière de construction de caboteurs. Le commerce était basé sur la viande, le cuir, le sel, les céréales, les poissons, les toiles et le vin.

La pêche

Port Anna © D. Lédan

Au début du XXe siècle, les bateaux de pêche du Golfe qui partaient en mer restaient l'été dans les ports du Croisic, du Pouliguen, de Saint-Nazaire, de l'Ile d'Yeu, de Belle-Île et de la Trinité pour vendre plus rapidement le produit de la pêche (soles, plies, tanches, raies, merlans). La saison de la pêche commençait généralement après les grandes marées du mois de mars, et après la drague des huîtres dans le Golfe, appelée localement « le pain d'hiver ». La majorité des familles de pêcheurs disposait de quelques parcelles pour cultiver des fruits et des légumes ou faire de l'élevage. Le travail à la ferme se faisait en alternance selon les saisons avec le travail « à la côte », c'est-à-dire en mer.

La plaisance

Les voiliers de la Belle plaisance se distinguent des voiliers de travail utilisés pour la promenade ou pour la régate. Il peut s'agir parfois d'anciens bateaux de travail reconvertis. Des relations existent entre certains bateaux de pêche et certains yachts, basées sur des échanges techniques en matière de construction navale. En Bretagne Sud, les formes de chaloupes sardinières vont inspirer la construction de yachts.

Port de Conleau © D. Lédan

Les régates estivales, se déroulant sur les plans d'eau du Golfe et de l'Océan, réunissent à la fois les yachts et les bateaux de travail du Golfe (chaloupes, sinagots etc.). La première régate est organisée en 1843 par la Société des Régates de Vannes, qui compte parmi les plus anciennes Sociétés de Yachting en France. A partir de 1854, des régates de sinagots se déroulent entre Arradon et l'Ile d'Arz.
Le passage de la voile au moteur, s'affirmant au cours du XXe siècle, rend compte des mutations sociales intervenues avec l'apparition de nouveaux comportements citadins à l'égard de la mer et du littoral.

La navigation de service

Parallèlement à l'activité artisanale des passeurs, le tourisme maritime de masse se développe tout au long du XXe siècle. Les premiers essais de navigation à vapeur se font dans le Golfe en 1886. En 1892, deux bateaux sont mis en service (le St-Jules et le St-Hubert), destinés a effectuer un service régulier avec les îles et à prêter assistance aux grands voiliers pour entrer et sortir au port de Vannes.
La Compagnie Vannetaise de Navigation est créée en octobre 1900 et met en service un sloop à vapeur, le « Ville de Vannes » qui naviguera jusqu'en 1947. Puis, d'autres navires, d'abord à vapeur puis motorisés, seront mis progressivement en service proposant des excursions pour les touristes dans le Golfe ou assurant la liaison avec les îles. Dans les années 1950, les navires à vapeur disparaissent progressivement au profit des bateaux des Sociétés « Les Vedettes Vertes » et « Les Vedettes Blanches », devenues aujourd'hui la Compagnie Navix et la Compagnie des Iles.

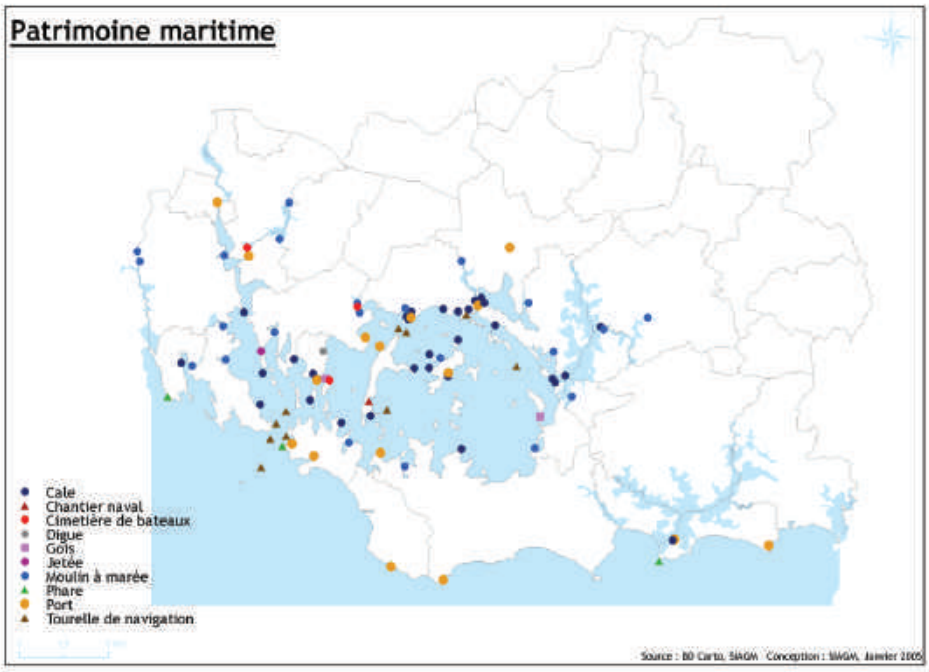

Constatation

Les vingt-cinq associations de valorisation et de gestion du patrimoine maritime du Golfe du Morbihan, et l'espace d'interprétation du monde maritime du Golfe « Capitaine d'un Jour » (ouvert en 2004), sont autant de relais soucieux de la conservation et de la transmission de la mémoire et des savoir-faire liés aux activités maritimes.
Quelques chantiers de construction navale, dont celui du Guip créé en 1976 et localisé sur l'Ile-aux-Moines, perpétuent la tradition et les savoir-faire de la charpente navale. Le chantier du Guip est à l'origine de la restauration et de la construction d'unités qui ont fait sa réputation. Le mouvement de reconnaissance du patrimoine maritime touche également le grand public par l'intermédiaire des fêtes maritimes et des événements nautiques locaux qui sont apparus ou réapparus à partir des années 1980.
Malgré la mobilisation des associations bretonnes, pionnières en France du renouveau d'intérêt pour le monde maritime, la France marque toujours un retard en matière de reconnaissance de la mémoire et de la culture maritime, notamment par rapport aux pays anglo-saxons (Angleterre, Pays-Bas, Norvège etc.). La destruction de quais, digues et bassins, la disparition de cimetières de bateaux, l'absence de collecte systématique de la mémoire orale, d'objets, de plans maquettes ou d'archives (qui demeurent privées et restent parfois dans les familles) ne contribuent pas à la reconnaissance d'un patrimoine maritime pourtant riche.

PATRIMOINE MARITIME

LES BATEAUX DU GOLFE

Petit Chasse marée échoué à marée basse

Les principaux types de navires marchands ayant fréquenté le Golfe

La plupart des navires étaient construits dans les chantiers navals de Vannes, Auray, Redon ou Nantes. Les plus répandus étaient : les chalands (bateaux non pontés à fond plat qui pouvaient remonter les rivières), les chasse-marée (navires destinés à l'origine à la pêche qui furent utilisés pour le petit cabotage), les brigs (d'aspect robuste avant 1880, ils avaient deux mâts à gréement carré), les goélettes (navires à deux mâts gréés avec des voiles latines ou auriques), les brigs-goélettes (navires à gréement mixte) et les lougres (de tonnage supérieur au chasse-marée, appelés aussi « les trois mâts bretons »).

Les bateaux typique du Golfe

Le Forban

Avant la fin du XIX^{e} siècle, le port du Bono armait à la pêche des chaloupes d'environ trois tonneaux, conçues sur la base d'une chaloupe sardinière concarnoise et de canots à misaine.
Le port du Bono ne constituait qu'un havre naturel accueillant une flottille de quarante-cinq chaloupes en 1876. A cette date, une nouvelle série de chaloupes apparaît, plus grande et plus toilée, répondant à l'évolution de la pêche liée à la pratique du chalut et à la diminution des ressources locales. Le Bono va se spécialiser dans la pêche au chalut.

Cette chaloupe connaîtra une ultime transformation au début du XX^{e} siècle avec le charpentier de marine Yves Querrien, issu de Concarneau, qui lance des unités non pontées, atteignant 13 mètres de long et 1,80 mètre de tirant d'eau, pour vingt tonneaux de jauge, avec deux mâts. En 1914, ce sont quatre-vingt-dix chaloupes qui étaient armées au Bono. Les premiers sloops apparaissent au Bono en 1910.

ND de Béquerel © association du Forban du Bono

ND de Béquerel © association du Forban du Bono

Parallèlement à l'augmentation de la taille des chaloupes, le port du Bono connaît également des transformations par l'amélioration de l'entrée du port, apportée par la construction d'une jetée en 1882. Le fond du port est creusé en 1902 et les quais sont achevés en 1916.

La réplique du Notre-Dame de Béquerel, voilier de pêche traditionnel du Bono construit sur la base d'un modèle de 1912, a été programmé en 1990 à l'occasion du concours national des « Bateaux des côtes de France », lancé en 1989 par la revue Le Chasse-Marée. Il mesure 11 mètres de long et est gréé au tiers. Il possède deux mâts, de misaine (9 m de haut) et taille vent (13 m de haut).

Le Sinagot

Le Sinagot, qui existe dans le Golfe depuis plus de 150 ans, est une chaloupe non pontée, gréée de deux voiles au tiers sur des mâts non haubanés. Son faible tirant d'eau et sa manœuvrabilité dans les forts courants du Golfe permettaient aux sinagots de draguer les bancs d'huîtres sauvages dans des zones parfois peu accessibles, et de draguer à la chevrette les crevettes sur les herbiers. Selon la saison, ils pratiquaient aussi la pêche à la senne, aux casiers ou au petit chalut à perche.

Il existait deux formes de sinagots :

- Le sinagot ancien, dont une réplique est actuellement conservée au Musée de Douarnenez, « Le Souvenir ». Les premiers ont été construits entre 1850 et 1890 et mesuraient environ 7 mètres de long. Ceux construits entre 1890 et 1919, comme la reconstitution du « Jean et Jeanne », mis à l'eau en 1990 et propriété de la mairie de Séné, mesuraient entre 9 et 10 mètres de long.

- Le sinagot moderne avait la particularité d'avoir une voilure « apiquée » permettant de mieux remonter au vent. Adapté alors à la pêche en mer, il restait manœuvrable pour un équipage réduit et notamment pour des femmes. « Les Trois Frères », ex Solveig, est l'un des derniers à avoir navigué. Construit en 1943 par les chantiers Querrien et mesurant 10,43 mètres de long, il a été classé Monument Historique en décembre 1983 et a été restauré en 1985.

A l'initiative de quelques passionnés, dont Marcel Jourdain, c'est en 1969 qu'est créée la première association de sauvegarde de bateaux traditionnels, « Les Amis du Sinagot et des vieux bateaux de la baie de Quiberon ». Cette association est à l'origine de la conservation et de la restauration du dernier sinagot à avoir navigué, « Les Trois Frères ».

Le Guépard

Parmi les quelques monotypes naviguant sur le Golfe, le Guépard tient une place importante, puisqu'il est originaire du Golfe. Conçu il y a plus de quarante ans par Etienne Riguidel, ce dériveur à bouchain et à gréement houari connaît une nouvelle vie depuis quelques années. Plus de vingt-cinq unités ont été construites et d'autres sont en chantier.

Parmi la quinzaine d'anciens Guépard encore naviguant, la 5, "Chanel", fait partie des premiers Guépard. Les anciens portent les numéros compris entre 1 et 30.

PATRIMOINE DE L'ESTRAN

Ancien terre-plein ostréicole - Le Bono © SIAGM

Présentation

C'est dans cet espace géographique intermédiaire entre terre et mer qu'intervient la notion de « ruralité maritime ».
Les activités de l'estran ont la particularité d'être considérées jusqu'au XIXe siècle comme des compléments de ressources aux activités agricoles ou maritimes. C'est au cours du XIXe siècle que va naître l'ostréiculture, suite à la prise de conscience face à la surexploitation des huîtrières naturelles, dont les naissains étaient victimes.

Pêche à pied - Ile Irus © Musée des beaux arts Vannes

La pêche à pied

Cette pratique correspond à une image traditionnelle du Golfe. Les pêcheurs à pied comptaient parmi les démunis, des hommes, des femmes et des enfants, qui n'ayant pas de bateau de pêche, parcouraient les grèves et les vasières pour y ramasser des coquillages, des crustacés et des poissons de l'estran. Une partie de leur pêche pouvait être vendue au marché et le reste servait à leur propre subsistance.
Pour beaucoup de Bretons, la pêche à pied représente de nos jours un loisir. La passion qu'elle suscite à chaque marée de vive-eau réunit sur la côte des populations hétéroclites. Le produit de cette pêche, à usage exclusivement familial, est très varié : crevettes, clams et palourdes, praires, coques, couteaux, ormeaux, pétoncles, tourteaux, huîtres sauvages, moules, bigorneaux, patelles, étrilles...
Le Golfe du Morbihan figure parmi les secteurs privilégiés en Bretagne pour la pêche à pied, aux côtés des baies du Mont Saint-Michel, de Saint-Malo et de Saint-Brieuc, les abers de la Basse-Bretagne et la rade de Brest.

La saliculture

Cette activité économique liée à la fois à la terre et à la mer prend un essor important au cours du XVIIIe siècle où elle atteint son apogée en lien avec le commerce maritime. Déjà exploité à l'époque des Vénètes, le sel, par son commerce, a contribué à l'essor de la région. Paludiers, pêcheurs, armateurs, marchands, marins, douaniers, c'est toute une société qui vivait grâce au sel.
La création de salines procédait d'une décision seigneuriale (princes, ducs, châtelains) ainsi que des grands établissements religieux. La possession de marais du Golfe par les abbayes bretonnes de Redon (Saint-Sauveur), de Rennes (Saint-Georges), de Quimperlé (Saint-Maurice) ainsi que de Saint-Gildas-de-Rhuys démontre l'intérêt économique que représentait pour l'Eglise la production en sel que l'on pouvait en tirer.
Comme le cabotage, la saliculture décline à partir de la fin du XIXe siècle. La production et les besoins en sel ont progressivement diminué jusqu'à presque disparaître au milieu du XXe siècle. Devenue peu rentable, du fait des techniques nouvelles de conservation des aliments comme les machines réfrigérantes, les derniers paludiers cessent leur activité dans les années 1950.
En 2003, les salines du marais de Lasné ont été remises en activité, avec la réhabilitation de 24 oeillets et l'installation d'un paludier. C'est entre 8 et 25 tonnes de sel par an qui ont été produites depuis lors.

L'ostréiculture

Jusqu'à la fin du XIXe siècle, les ressources en huîtres dans le Golfe du Morbihan concernaient l'huître plate (Ostrea Edulis). Elles étaient simplement cueillies ou pêchées en bateau, à bord des chaloupes. Plusieurs bancs existaient dans le Golfe : le grand banc de Sarzeau, le banc d'Illur, le banc de Billervé et le banc de Beluré, mais de nombreux abus existaient comme le non-respect de la réglementation en vigueur (loi pêche de 1852), la fraude (pêche des petites huîtres ou pêche de nuit), et le pillage des bancs naturels.
Par la suite, des observations faites sur la reproduction des huîtres et l'émission du frai ont permis d'initier la technique du captage, consistant à fournir un support aux larves disséminées dans l'eau. De nombreux collecteurs ont été testés (la pierre, le fagot…) pour aboutir à la tuile. Le captage était surtout pratiqué à la Trinité sur Mer, Locmariaquer ou

Saint-Philibert.
La rivière du Bono, comme celle de Pénerf, s'avérèrent fécondes et propices pour l'implantation de parcs de captage d'huîtres. L'ostréiculture se développa à partir de 1862 dans la rivière du Bono. Le premier établissement ostréicole fut créé en 1865 au Paluden, près du Bono. Cette activité économique contribua à l'essor du Bono, qui devint le « berceau de l'huître plate ».
Petit à petit, le littoral fut jalonné par des aménagements nécessaires à l'activité : terres pleins, cales d'accès au rivage, cabanes en bois puis chantiers plus élaborés etc.

Les années 1945 à 1970 constituèrent l'apogée de l'activité ostréicole, avec le début de la culture en eaux profondes, la mécanisation des outils de travail, le développement de nouvelles techniques de captage (avec les boudins de moules).

Deux épizooties (le Marteilia et le Bonamia) touchèrent l'huître plate en 1974 et 1981, ce qui marquera la fin de la culture de cette huître dans le Golfe. Après la première épizootie, il y eut un déplacement des zones de production de l'estran vers les eaux profondes, où les huîtres s'avérèrent plus résistantes, mais surtout une reconversion vers le produit de substitution qu'est l'huître creuse, une huître du Pacifique, accompagnée de nouvelles techniques d'exploitation.

Aujourd'hui, le Morbihan cultive l'huître creuse (Crassotrea Gigas). Le naissain est importé de l'extérieur du Golfe et provient du Sud Loire, en partie de Charente Maritime. Il est élevé soit à plat sur le sol, soit placé dans des poches amarrées sur des tables métalliques. La culture de l'huître plate reste cantonnée à certains lieux.

La récolte du goémon

Le goémon était une ressource exploitée, depuis le Moyen Age, par les agriculteurs situés proche du littoral. Il était récolté soit au large, soit sur la grève pour être utilisé comme engrais ou bien comme combustible. Sous l'Ancien Régime, la récolte du goémon était soumise à l'autorisation de l'Amirauté de Vannes et donnait lieu parfois à des conflits entre les habitants et entre les paroisses. Des édits et des ordonnances royales avaient contingenté et réglementé l'exploitation du goémon, avec notamment une déclaration royale de 1772 qui en limitait la coupe.
Les goémoniers constituaient un groupe social à part, pratiquant un métier que l'on rencontrait en Bretagne, principalement dans le Finistère et notamment dans les abers du Léon et du Trégor, mais aussi dans le Morbihan.

Le tourisme balnéaire

L'apparition des premiers baigneurs dans le Golfe du Morbihan a lieu à Saint-Gildas-de-Rhuys, autour de l'établissement des Sœurs de la Charité de St-Louis, qui accueille en pension des famille de voyageurs à partir de 1827. Par la suite, d'autres lieux d'accueil de voyageurs et lieux de villégiature font leur apparition à Arzon (1860-1880), Conleau (1860-1880), Locmariaquer (1870), Damgan (1890-1900) et l'Ile-aux-Moines.

Au cours de la seconde moitié du XIXe siècle, la villégiature de bord de mer se développe sur le littoral atlantique et sur les bords du Golfe. Contrairement à d'autres secteurs de la Bretagne, on ne peut pas véritablement parler d'implantation de stations balnéaires, mais davantage d'un tourisme balnéaire diffus constitué de villas isolées et de grandes propriétés, avec parcs et jardins. Une prédilection sera accordée aux îles du Golfe, qui représentent ce que recherchent les citadins : calme, douceur du climat et beauté du paysage.

Depuis lors, cet engouement pour la mer n'a fait que s'accentuer et cette pratique s'est démocratisée au cours du XX^{e} siècle. A partir de 1936, du fait de la loi sur les Congés Payés, la courbe exponentielle de fréquentation touristique dans le Golfe comme partout en France n'a fait que croître, bien souvent au détriment de la qualité du cadre de vie. Après avoir connu une période de stagnation entre 1931 et 1951 du fait de la Seconde Guerre Mondiale, le phénomène de croissance du tourisme sur le littoral a repris dans les années 1960 à 1980.

Constatation

Aujourd'hui, le changement social opéré au cours du XX^{e} siècle au sein des populations rurales et littorales a entraîné une rupture avec les générations précédentes, ainsi qu'un exode urbain. Certaines activités, qui étaient pratiquées dans un but économique (pêche à pied, saliculture, récolte du goémon etc.) ont disparu progressivement en même temps qu'apparaissait une nouvelle forme d'économie apportée par le tourisme balnéaire. Seule l'activité ostréicole arrive à se maintenir encore de nos jours, après avoir connu une relance de son activité dans les années 1960-1970.

PATRIMOINE RURAL

Présentation

Le Golfe du Morbihan, malgré l'importance du patrimoine maritime, présente également un patrimoine rural témoin des modes de vie et de l'activité économique dans les campagnes.
Jusqu'au XIXe siècle, la majorité des habitants du Golfe du Morbihan vivait exclusivement du travail de la terre avec une prépondérance de la polyculture : grains, lin, laine, vins, bois, bestiaux, gibier. Ainsi, le développement du commerce maritime reposait sur l'exportation des productions agricoles d'une partie du Morbihan, via les ports d'Auray et de Vannes.

Les différentes cultures

La situation privilégiée du Golfe, par sa proximité avec la mer et la douceur de son climat océanique, lui confère un terroir fertile et propice à une agriculture maraîchère, assez abondante sur les îles et les Presqu'îles de Rhuys et de Locmariaquer.
La culture céréalière tient une place importante dans la production agricole du Golfe. Jusqu'à la fin du XIXe siècle, on y trouvait, par ordre quantitatif, le millet, le méteil (mélange de froment et de seigle), l'avoine, le froment, le blé noir (ou sarrasin) et le seigle. Les autres cultures agricoles ayant perduré concernent le chanvre, la pomme de terre, le lin et les betteraves.

La culture de la vigne

Parmi les principales caractéristiques liées au patrimoine rural, la culture de la vigne dans toute la Presqu'île de Rhuys tenait une place importante. Sur toute la Bretagne, le Pays de Rhuys est le seul à avoir eu une continuité dans le temps d'exploitation des vignobles.

Ces vignobles produisaient essentiellement du vin blanc, vert et acide. Il s'agissait d'un vin de consommation locale qui pouvait être vendu vers l'intérieur de la Bretagne via les estuaires de la Vilaine et du Blavet, et plus rarement vers Nantes. Sous l'Ancien Régime, les producteurs de Sarzeau bénéficiaient de privilèges, dont celui d'approvisionner en vin les ports de la Marine Royale.

A la fin du XIXe siècle, l'apparition d'une nouvelle activité autour de la vigne, la distillation, va contribuer au renouveau des vignobles de la Presqu'île de Rhuys. L'étendue des vignes couvre à cette époque jusqu'à 2064 ha. Le développement de la distillation des vins de la Presqu'île s'inscrit dans le cadre de l'ère industrielle et répond également à un souci de rentabilité. La mode est aux alcools forts et sucrés, tels le Kirsch, le Cointreau, la Chartreuse. La première distillerie est construite au château de Kéralier (Sarzeau) en 1886.
L'Eau-de-vie et les liqueurs étaient exportées notamment vers Paris et Bordeaux. Plusieurs marques furent déposées comme en 1907 « La Fine de Rhuys » puis « Fine d'Arvor », et d'autres comme le « Rhuys de Saint-Armel ».

Si cette activité traversa des crises comme les invasions d'oïdium, de phylloxéra, de mildiou ainsi que les tempêtes, ce sont les changements d'habitudes de consommation accompagnés d'une prise de conscience des ravages de l'alcoolisme, les lois de prohibition de certains vins et l'arrivée du vin d'Algérie qui vont contribuer progressivement au déclin de le culture de la vigne dans la Presqu'île de Rhuys. La production du vin perdurera jusque dans les années 1950.

La production de cidre

Cette boisson fermentée plus simple de fabrication que le vin est produite dans le Golfe du Morbihan depuis plusieurs siècles. C'est une boisson désaltérante, bue au quotidien, moins chère et moins alcoolisée que le vin, réservé pour le dimanche.
En 1926, le département du Morbihan produisait plus de 240 000 hl. de cidre.

Les plantes médicinales

Il a fallu plusieurs années d'enquête au pharmacien Pascal Lamour pour découvrir des recettes à base de plantes médicinales, recettes en usage dans la Presqu'île de Rhuys au début XXe siècle. Sa perspicacité permet aujourd'hui de comprendre l'intérêt des champs de pavot, camomille, menthe, hysope, qui ont disparu du paysage agraire. Ces plantes médicinales et «fleurs pectorales» furent à l'origine de la création d'une vaste exploitation, «la flore bretonne», occupant des champs très étendus, dans les environs de Vannes et de Sainte-Anne-d'Auray, à l'initiative de M. Félix Petit, pépiniériste-horticulteur et M. Barbedienne, pharmacien à Vannes.

Constatation

La douceur du climat et la main d'œuvre bon marché favorisa pendant plusieurs siècles l'exploitation de la vigne en Presqu'île de Rhuys.
Aujourd'hui, cette histoire spécifique au Golfe autour du vin n'est pas mise en valeur. Si les pieds de vigne ont disparu, il demeure encore des traces matérielles de cette activité, comme les grands bâtiments d'exploitation à l'architecture singulière, souvent situés près d'une demeure viticole ou d'un château, les presses, les cuves et les tonneaux, etc.

Le maintien des terres agricoles par les agriculteurs actuels est une condition essentielle pour préserver le patrimoine rural, dans ses traditions, dans l'usage de son bâti et aussi pour l'entretien du paysage.

PARTICULARISME LINGUISTIQUE

Saint Nolff © D. Ledan

Présentation

L'existence sur le territoire de dialectes, appelés souvent langues régionales, est une particularité patrimoniale à prendre en compte.
Le nom même du département, Morbihan, qui définit en partie le territoire de Parc, est le seul nom de département français issu d'une langue régionale.

Caractéristiques

Le Golfe du Morbihan est couvert par deux aires linguistiques représentatives de la diversité linguistique de la Bretagne. Identifier une différenciation entre le pays bretonnant et le pays gallo n'est pas simple, puisque tout le territoire a été bretonnant et n'est devenu «gallo» dans sa partie est qu'à la fin du XIXe siècle.

Le Breton

Le Breton est une langue celtique provenant du rameau brittonique. Cependant, le Breton parlé dans le Golfe du Morbihan, et plus largement dans le Pays Vannetais (allant de Pontivy à Muzillac), est différent de celui parlé dans le reste de la Bretagne. Il est appelé Vannetais et se singularise du Cornouaillais, du Léonard et du Trégorrois par ses traits phonétiques, morphologiques et lexicaux.

Tableau de répartition des différents dialectes liés au Breton

Groupe gaélique	L'Irlandais L'Erse (appelé aussi Gaélique d'Ecosse) Le Manx (parlé sur l'île de Man)
Groupe Brittonique	Le Gaulois (celtique continental, langue éteinte) Le Gallois (parlé dans le Pays de Galles) Le Cornique (parlé en Cornouaille britannique) Le Breton (parlé en Bretagne)

Le Gallo

Le Gallo est une langue de souche romane, du domaine « d'oïl », figurant parmi le Normand, le Picard, le Poitevin, etc. avant que ne s'impose le Français.
Contrairement au Breton, les étapes de formation du Gallo sont difficiles à retracer. Deux sources d'influence celtique ont dû marquer le Gallo. Le terme de « gallo » ou « gallou » apparaît dans des actes du Duc de Bretagne Jean IV dès le XIVe siècle, le distinguant de la « Bretagne bretonnante ». Il s'agit d'une langue essentiellement orale, qui présente des similitudes avec le Français dans sa grammaire et non dans sa prononciation.
Jusqu'au début du XXe siècle, le Gallo était parlé par la majeure partie de la population issue du monde rurale, en Bretagne occidentale ou Haute Bretagne.

Le réveil de la littérature bretonne

Au cours du XIXe siècle, dans le cadre de l'émergence du mouvement régionaliste folkloriste, des collecteurs sillonnaient la Bretagne à la recherche des traditions orales et des diverses composantes de la culture populaire bretonne.
La dynamique de ce mouvement a d'abord pris racine dans la littérature au début du XIXe siècle, avec l'édition de dictionnaires bretons. Le lexicologue Le Gonidec tenta un rejet des emprunts orthographiques faits au Français. S'en suivit la publication en 1839 du « Barzaz-Breiz » (ou Chants populaires de la Bretagne) de Hersart de la Villemarqué.

Pour le Golfe du Morbihan, au XXe siècle, le Vicaire Général Jégouzo imposa une graphie du Vannetais avec la publication d'ouvrages pédagogiques, littéraires et religieux. Xavier de Langlais, connu en tant que peintre et né à Sarzeau, appartenait au mouvement littéraire Gwalarn, créé en 1925. Il écrivit des adaptations des romans arthuriens, Tristan hag Izold, Romant ar Roue Arzhur, et est l'auteur d'un roman moderne Enez ar Rod (l'Île sous cloche) publié en 1949.

Localisation

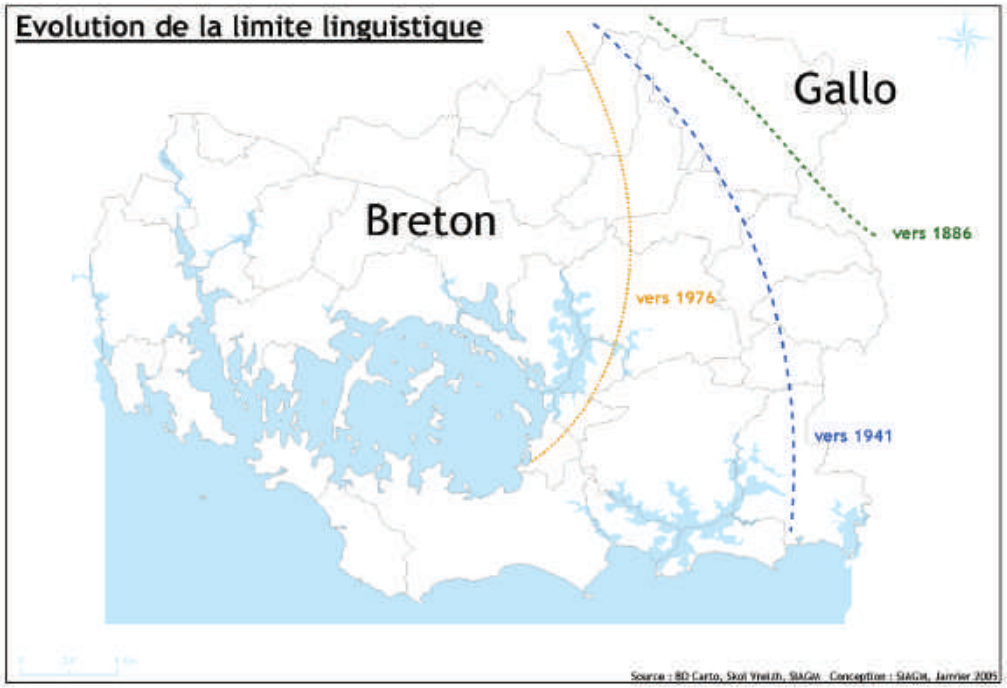

De manière schématique, la limite entre le parler Gallo et le parler Breton, bien qu'ayant connu depuis deux siècle un net recul vers l'ouest, permet de tracer une ligne nord-sud passant à l'est de Vannes.

A la rentrée 2004, sur le territoire du Parc, sept communes possédaient une ou plusieurs filières Breton-Français, regroupant 1025 élèves de la maternelle au lycée (886 en 2003). Les filières bilingues, au nombre de 12, sont présentes sur les communes d'Auray, Pluneret, Sainte-Anne d'Auray, Saint-Avé, Sarzeau, Theix et Vannes.

Bilan

Le Golfe du Morbihan était couvert historiquement par deux aires linguistiques représentatives de la diversité linguistique de la Bretagne.
Pourtant vouées à disparaître, les langues dites régionales ont trouvé dans les outils de médiation apparus au cours du XX^{e} siècle (médias audiovisuels, Internet), un tremplin pour les faire renaître.
Ce n'est que dans les années 1970 que la langue bretonne put à nouveau être parlée à l'école et dans les médias. Le Breton fut remis au programme par l'enseignement laïc avec l'apparition des premières écoles Diwan à partir de 1977.
La continuité de ces pratiques linguistiques réside en partie dans l'apprentissage exercé auprès des jeunes générations. Les écoles bilingues privées et publiques ont joué un rôle primordial. Sur l'ensemble des communes du territoire du Parc, on dénombre 4 écoles publiques (Div Yezh), 6 écoles catholiques (Dihun) et 2 écoles Diwan. Le nombre d'élèves enregistrés dans les écoles bilingues est croissant chaque année.

L'usage actuel du Breton dans le Golfe du Morbihan, bien que se pratiquant essentiellement dans un cadre pédagogique, constitue un patrimoine vivant.
Le Gallo, quand à lui, a pratiquement disparu de l'est du Golfe. La régression de sa pratique s'explique sans doute par le fait qu'il est encore trop souvent rattaché à l'image d'une population arriérée.

MODES DE VIE ET PRATIQUES

Présentation

La vie quotidienne, à travers ses pratiques, ses traditions et son folklore, constitue l'une des composantes de l'identité culturelle du Golfe du Morbihan.
La danse, les costumes, la musique sont des moyens d'expression culturelle des populations du Golfe du Morbihan, qui ont connu des évolutions.

Quelques aspects traditionnels dans le Golfe

Sans avoir pour objectif de présenter de manière exhaustive l'ensemble des composantes de l'identité culturelle locale, la présente fiche s'attarde sur quelques aspects de la vie traditionnelle dans le Golfe. Ces traditions ont été retenues en raison de leur renouveau ou de leur maintien jusqu'à notre époque.

Les fêtes traditionnelles

Les manifestations à caractère patrimonial et culturel participent à l'affirmation des identités locales sur chaque commune, renouant avec les traditions et les savoir-faire ancestraux.

L'inventaire de ces manifestations, effectué pour l'année 2004, a permis de retenir un certain nombre d'événements selon des critères culturels, établissant un lien avec l'histoire locale, les traditions, les pratiques artistiques et la valorisation du patrimoine de proximité. Par cet inventaire, on dénombre environ 137 manifestations sur l'année 2004.

Les principales manifestations locales en chiffres (à titre indicatif)

principales manifestations traditionnelles	Nombre de manifestations en 2004
Pardons (organisés autour des chapelles)	46
Fest-Noz	27
Fêtes nautiques et régates	22
Fêtes de l'Huître (Arradon, Damgan, Locmariaquer et Surzur)	4
Fêtes de la Pomme (Auray, Sulniac)	2
Trophée de musique traditionnelle (Plescop)	1
Fête de la châtaigne (Plescop)	1
Fête des battages (Baden)	1
Total	**104**

Les Pardons

Le pardon, qui a lieu une fois par an autour du Saint Patron de l'église paroissiale ou de la chapelle, est un moment privilégié où s'affirme l'identité du hameaux, du bourg ou du quartier. Lorsque l'influence du saint ou de la sainte devient plus large, on peut parler de pèlerinage, car on y vient de plus loin, de toute la Bretagne ou d'ailleurs.
Parmi la multitude de pardons et pèlerinages bretons, le plus célèbre demeure celui de Sainte-Anne-d'Auray. Depuis près de quatre siècles, des centaines de milliers de fidèles reviennent chaque année prier Sainte Anne, la «patronne» des Bretons.

Les costumes traditionnels

Sur le territoire du Parc, on rencontre trois grandes modes de costumes : la mode d'Auray e majeure partie des communes du Parc, la mode de la Presqu'île de Rhuys, que l'on trouve éga Golfe, et la mode gallèse du coté de Damgan-Billiers. Ces modes se différencient principalemer différentes.

Les danses

L'ensemble des danses traditionnelles du pays vannetais utilise un pas développé sur quatre temp dro» et l'«hanter dro», avec des variantes locales comme les «ronds de Rhuys», ou encore la «ridée» et le «laridé» avec également des variantes locales comme le «laridé de la côte».
Anciennement dansées en chaîne, ces danses ont ensuite évolué en danse en couple.

Les traditions culinaires

Plus communément appelées produits du terroir, les productions agricoles et maritimes sont issues du territoire et de la diversité de ses paysages. Il n'existe pas d'alimentation traditionnelle dans le Golfe, mais seulement des habitudes alimentaires. Elles sont fortement liées à un contexte géographique permettant une diversité de produits culinaires: les céréales (froment, seigle et bouillie de mil), la viande, le poisson, les huîtres, les légumes, les fruits, le cidre, le vin et les spiritueux.

Le "Gochtial" © D. Ledan

Le « gochtial » :
Sorte de pain-gâteau dont l'origine de la fabrication est liée au culte religieux rattaché à la commune du Hézo. Il était cuit seulement une fois par an, le 22 janvier, à l'occasion de la fête de Saint-Vincent, Saint Patron de l'église et des vignerons de la commune. Il était alors distribué à la sortie de la messe entre tous les paroissiens. Aujourd'hui, la tradition s'est répandue sur toute l'année et seul un boulanger, héritier de plusieurs générations de boulangers, en a conservé la recette et le vend à Saint-Armel.

Les crêpes :
Les crêpes constituent un aliment caractéristique de la Bretagne, fortement présent dans le Golfe du Morbihan. Le blé noir, également appelé « sarrasin » est originaire d'Asie. Sa culture en Bretagne n'apparaît qu'au XVI^{e} siècle. Cette céréale conquiert rapidement les terres pauvres et devient un aliment de base. Sa consommation se répand au XIX^{e} siècle. La crêpe, plus commune dans le Finistère, se distingue de la galette répandue en pays gallo, du fait qu'elle est cuite sur les deux faces.
Les crêpes et les galettes font partie de l'identité du territoire.

Bilan

La vitalité des lieux de pèlerinages locaux est une particularité du Golfe. Elle illustre la force du rapport qui perdure de nos jours entre pratique religieuse et identité territoriale. Dans l'ensemble des manifestations et fêtes traditionnelles se mêlent les danses, les costumes et les traditions culinaires.

Du fait de la constante fréquentation touristique du Golfe du Morbihan, les manifestations autour du patrimoine culturel se déroulent essentiellement pendant les deux mois d'été. Il en ressort une prédominance du nombre d'animations et de fêtes locales, plus importantes sur le mois d'août.

OEUVRES ARTISTIQUES

Paysage du Golfe - Jean Frélaut © Frélaut

Présentation

Au cours de la première moitié du XIX[e] siècle, parallèlement à l'apparition des pratiques des bains de mer conseillés pour leurs bienfaits sur la santé, le mouvement romantique artistique (peinture, littérature, poésie, musique) s'est intéressé à la nature et aux provinces françaises reculées pour leur caractère « pittoresque ».

La Bretagne était alors en vogue non seulement pour les voyageurs, mais aussi pour les artistes qui souhaitaient y trouver de l'exotisme, de l'authenticité, de la sauvagerie, notamment par le biais de la dureté des éléments naturels, la mer et le vent. Avant même la photographie, l'invention de la peinture en tube a enfin permis aux peintres de sortir de leurs ateliers pour aller étudier les sujets « d'après nature ». En Bretagne, de nombreux lieux, souvent proches du littoral, ont suscité l'intérêt d'artistes, allant jusqu'à créer comme à Pont-Aven (Finistère) un courant artistique à travers une Ecole de Peinture.

Dans le Morbihan, outre les trois principaux centres réunissant le milieu artistique de la peinture, Rochefort-en-Terre, le Faouët et Belle-Île-en-Mer, le Golfe ne laissait pas insensible ces artistes, attirés par la douceur des paysages et de la lumière, ainsi que par la côte littorale, le Golfe et ses îles.

Caractéristiques

Approche artistique : une terre d'inspiration artistique

Parmi les nombreux artistes, savants et voyageurs célèbres se rattachant au Golfe, il faut distinguer deux catégories : ceux originaires de la région et ceux qui y ont séjourné. Ce qui les rapproche, c'est l'inspiration qu'ils ont trouvé sur ce territoire pour leurs œuvres picturales, musicales et leurs écrits.

Sans avoir un caractère exhaustif, on peut citer quelques noms d'artistes par catégorie d'art :

pour les peintres, graveurs et dessinateurs :
Marie-Joseph Irwill, Jules-Elie Delaunay, Mogens Ballin, Jan Verkade, Xavier de Langlais, Emile Dezaunay, Mathurin Méheut, Désiré Lucas, Henri Barnoin, Jean Frélaut (peintre et graveur), Caroline Espinet, Francine Bensa, Henri de Waroquier, Louis Pedron, Emile Jourdan, Du Puygaudeau, Louis Garin, Adolphe Beaufrère, Germaine de Coster, Mériel-Bussy, les aquarellistes, Raoul Decker et Paul Perraudin, les graveurs Pierre Dubreuil, Robert Damilot, Lambilly

pour les écrivains et hommes de lettre :
Dubuisson-Aubenay (dans son Itinéraire de Bretagne écrit en 1636), Octave choisit le décor romantique de la forteresse d'Elven pour son « Roman d'un pauvre », 1858), Alain-René Lesage, Jules Simon, Marie Le Franc (romancière Claude Dervenn (poète, romancière et journaliste issue d'une famille du pays Zénaïde Fleuriot à Locmariaquer, Odette du Puigeaudeau à Damgan, Ardou Charles Géniot, René et Hervé Bazin, Octave Mirbeau, Maxime du Camp, Char

Villa où séjourna Guillaume Apollinaire

pour les musiciens et compositeurs :
Daniel Daniélis (maître de chapelle nommé à Vannes), Théodore Decker, Guy Ropartz, Auguste Le Guennant, Lucien Laroche, Henry Dilon, Maurice Touze, Paul Le Flem

Certains peintres, comme Xavier de Langlais (1906-1975), natif de Sarzeau, se lient au groupe Seiz Breur (Sept Frères), atelier d'art breton.

Jean Frélaut (1879-1954), originaire du pays de Vannes, est reconnu comme peintre et graveur. Son art est qualifié de naïf par les critiques d'art, le rapprochant du Douanier Rousseau. Il a été le témoin de la vie populaire sur le territoire du Golfe du Morbihan sur une cinquantaine d'années (des années 1900 à 1950), en puisant ses sujets dans les paysages bocagers du vannetais, les fermes, les travaux agricoles, les scènes de la vie quotidienne.

Bilan

Le Morbihan fait partie des sources d'inspiration artistique découvertes en Bretagne au cours du XIX^{e} siècle. Sans parler d'école de peinture du Morbihan, nombreux sont les artistes picturaux qui ont saisi la lumière si douce du Golfe à travers la diversité de ses paysages : campagne, côte, littoral, bord de rivières etc.
Les écrivains et musiciens se sont eux aussi inspirés du Golfe du Morbihan dans la production de leurs œuvres. Cependant, on note qu'un nombre important de ces artistes, s'il ne s'agit pas de voyageurs, séjournaient régulièrement en villégiature dans le Golfe, soit parce qu'ils avaient une résidence secondaire (ou une maison de famille), ou bien soit parce qu'ils étaient accueillis par des amis ou de la famille. ,

L'existence du Musée des Beaux-Arts, situé à Vannes dans les anciennes halles, permet de faire la promotion des œuvres picturales du Morbihan, et notamment de celles produites dans le Golfe du Morbihan ou celles le représentant. Les œuvres musicales, contrairement aux œuvres écrites, restent encore assez méconnues.